ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

RARE BOOKS
QK1
.A4691
v.7
1838139

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE,

OU

JOURNAL DES JARDINS

ET DES CHAMPS;

PAR MM. E. A. BAUMANN, CAMUZET, AUG. CELS, FRANÇ. CELS, DALBRET, JACQUES, JACQUIN AÎNÉ, JACQUIN JEUNE, LÉMON, E. MARTIN, NEUMANN, PÉPIN, POKORNY, ROUSSELON, UTINET.

Mo. Bot. Garden,
1899
7 année

1838-1839.

PARIS,

JACQUIN FRÈRES, MARCHANDS GRAINIERS,

QUAI DE LA MÉGISSERIE, 14.

1839.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le 1.er d'août 1836.)

Achillée, mille-feuilles, *Achillea*. Lin. Desf. Cat. Pers. Bot. Cult. t. iv, page 217. Dec. Prod.

Caractères génériques. Calice ou involucre ovale, imbriqué, inégal; fleurs radiées, rayons peu nombreux, un peu en cœur et courts; réceptacle paléacé; aigrettes nulles.

Première division. *Feuilles entières, sans divisions.*

Ire *Section*. Fleurs blanches.

1. Achillée ligulée. *Achillea ligulata*. Kit. Desf. Cat. ed. 3. *Ptarmica ligulata*. Dec. Prod. t. vi, page 24. Tiges droites, velues, de douze à quinze pouces; feuilles oblongues-ligulées, velues, également dentées, les radicales amincies en pétiole; fleurs à huit ou neuf ligules blanches, grandes, planes, obovales, à sommet à trois dents, disposées en corymbe ombellé; involucre à écailles à marge brune. Cette espèce est très-distincte, et une de celles qui ont les fleurs les plus grandes.

Lieu originaire : la Hongrie, la Transylvanie; vivace comme toutes les espèces de ce genre nombreux; cultivée au Jardin des Plantes de Paris et chez quelques amateurs.

2. A. HERBA ROTA. *A. herba rota*. ALLION. DESF. Cat. *A. cuneifolia*. LAMARCK. *Ptarmica herba rota*, DEC. Prod. t. VI, page 22. Petite plante de cinq à six pouces, glabre; tiges ascendantes redressées, simples; feuilles sessiles, en coin, à peu de dents, ou rarement subdentées; corymbe simple à peu de fleurs; capitules pédonculées; involucre ovale, glabre; écailles ovales à marge brune; six à sept rayons ovales, obtus, subentiers; paillettes du réceptacle membraneuses, glabres, à sommet brun.

Lieu : les Alpes du Dauphiné.

3. A. A GRANDES FLEURS. *A. grandiflora*. BIEBERTS. *A. dracunculoides*. DESF. Cat. *Leucanthama*. PERS. Syn. pl. *Ptarmica grandiflora*. DEC. Prod. Tiges d'un pied, droites, arrondies, à sommet un peu pubescent, paniculées; feuilles linéaires, acuminées, à dents égales, glabres; fleurs en corymbe, peu nombreuses, chacune d'elles longuement pédicellée; involucre hémisphérique, à écailles à marge brune, de huit à neuf ligules grandes, obovales, à trois dents; paillettes du réceptacle oblongues, à sommet bifide denté; les fleurs sont plus grandes que celles de l'*A. ptarmica*, et plus petites que celles du *speciosa*.

Lieu : le Caucase; cultivée à Paris, en Angleterre, etc.

4. A. STERNUTATOIRE. *A. ptarmica*. LIN. DESF. BOT. CULTIV. *Ptarmica vulgaris*. DEC. Prod. Tiges de douze à quinze pouces, droites, rameuses supérieu-

rement ; feuilles sessiles, glabres, linéaires-lancéolées, à dents pointues, égales; fleurs en corymbes subpaniculés, à pédoncules pubescents; involucre subhémisphérique, à écailles velues, ovales, à marge ferrugineuse; huit à douze rayons subarrondis, à trois dents; paillettes du réceptacle oblongues, pubescentes.

Lieu : l'Europe, la Sibérie, la France, etc.

5. A. S. BOUTON D'ARGENT. *A. p.* var. : *multiplex*. REN. Flor. ornem. Toutes les fleurs à demi-fleurons ligulés.

6. A. S. PUBESCENTE. *A. p.* var. : *pubescens*. DEC. Fl. fr. Prod. Tiges et feuilles pubescentes, plus courtes que dans l'espèce.

7. A, S. LINÉAIRE. *A. p.* var. : *linearis*. DEC. Prod. Feuilles glabres, étroitement linéaires. *A. fragilis*. BALBIZ. Hort. Se trouve aux environs de Paris. DEC.

8. A. REMARQUABLE. *A. speciosa*. WILLD. Enum. DESF. Cat. ed. 3. *P. speciosa*. DEC. Prod. VI. LEDEB. Fl. atlant. Tiges de quinze à dix-huit pouces, droites, rameuses, anguleuses, pubescentes; feuilles semi-amplexicaules, lancéolées, acuminées, dentées; dents de la base peu profondes, un peu pubescentes; fleurs peu nombreuses en corymbe composé; involucre subcampanulé, un peu velu; écailles à marge brune; huit à neuf ligules ovales à trois dents; réceptacle à paillettes oblongues, à sommet barbu, les extrémités émarginées bifides.

Lieu : la Sibérie altaïque, les lieux humides.

9. A. BIDENTÉE. *A. biserrata*. BIEB. Fl. tour. *P. biserrata*. DEC. Prod. Tige de dix-huit à vingt pouces, droite, simple striée, à sommet velu;

feuilles linéaires lancéolées, acuminées, velues en dessous, dentées à dents denticulées; fleurs en corymbe comme simple; les pédicelles étant non divisés ou peu rameux; involucre subcampanulé, velu, à écailles à marge brune; huit à neuf ligules obovales à sommet à trois dents; réceptacle à paillettes membranacées, acuminées, à sommet denté; corymbe de cinq à vingt fleurs.

Lieu: Ibérie, Taurie; introduite en Angleterre en 1830.

10. A. DENTÉE. *A. serrata.* RETZ. Obs. DESF. Cat. *P. serrata.* DEC. Prod. *A. anglica.* LOUD. Hort. Brit. G. DON. Tiges de deux pieds, ascendantes, droites, simples, velues, pubescentes; feuilles tomenteuses, linéaires, lancéolées, fortement dentées, comme pinnatifides; lobes oblongs, subobtus, entiers ou denticulés; fleurs en corymbe comme composé; involucre subcampanulé à écailles à marge brune; sept à huit rayons obovales, tridentés; réceptacle à paillettes oblongues un peu poilues, à sommet roux. Dans les jardins elle devient glabre.

Lieu: Angleterre. LOUD. Alpes. LAM. DESF., Suisse. WILLD.

11. A. DE MONGOLIE. *A. Mongolica.* FISCH. DESF. Cat. P. *Mongolica.* DEC. Prod. Tiges de 15 à 18 pouces, droites, simples, pubescentes ou laineuses; feuilles lancéolées-linéaires, acuminées, pointues, dentées, pectinées, les jeunes laineuses; les adultes plus ou moins poilues; fleurs en corymbe composé de douze à quinze têtes; involucre ovale, un peu velu, à écailles ovales à marge brune; ligules moitié plus petites que dans le *Ptar-*

mica, obovales, à trois dents; réceptacle à paillettes membranacées, glabres.

Lieu : la Sibérie, Mongolie, etc.

12. A. CRÊTÉE. *A. cristata*. RETZ. BOT. CULT., t. IV, p. 221. *P. cristata*. DEC. Prod. Tiges de 6 à 7 pouces, diffuses, très-rameuses, glabres inférieurement, blanchâtres, pubescentes dans le haut; rameaux déclinés; feuilles linéaires, planes, acuminées, dentées; les dentelures transversalement crêtées; fleurs en corymbe simple.

Lieu : l'Italie; introduite en Angleterre en 1784.

II^e *Section*. Fleurs jaunes ou jaunâtres.

13. A. DÉCOLORÉE. *A. decolorans*. SCHRAD. WILLD. Enum. DESF. Cat., ed. 3. DEC. Prod. VI, p. 27. Tiges d'un pied, droites, rameuses, un peu glabres; feuilles glabres, linéaires, acuminées, également dentées, dentelures subdenticulées, les inférieures plus profondes; fleurs en corymbe composé; involucre ovale-campanulé; six rayons jaunâtres, obovales en coin, à trois dents; paillettes entières.

Lieu : l'Angleterre. DEC. Prod.

14. A. AGERAT. (Herbe aux charpentiers.) *A. Ageratum*. LIN. DESF. Cat. ed. 3. BOT. CULT. DEC. Prod. *A. viscosa*. LAMAR. Fl. fr. Tige d'un à deux pieds, droite, un peu glabre; feuilles oblongues, obtuses, dentées, amincies en pétiole, fasciculées; fleurs en corymbe serrées, composées; involucre à écailles mucronées; trois à cinq rayons comme difformes, jaunes. Cette espèce, du reste très-distincte, varie beaucoup soit dans la forme des feuilles, des ligules, des tiges, etc.

Lieu : la France mérid., l'Espagne, l'Italie, etc.

IIe Division. *Feuilles pinnatifides.*

Ire *Section.* Fleurs blanches.

15. A. des Alpes. *A. lpina.* Lin. Desf. Cat., ed. 3. Bot. Cult. *Ptarmica alpina.* Dec. Prod. Tige basse de 6 à 7 pouces, droite, rameuse, glabre; feuilles lancéolées, pinnatifides, pectinées; lobes pointus, dentés, les inférieurs plus profonds, subamplexicaules; fleurs en corymbe composé; involucre obovale subcampanulé, à écailles à marge brune; sept à neuf rayons obovales comme à trois dents; réceptacle à paillettes à sommet roux, denté.

Lieu : les Alpes de la Savoie, de la Suisse.

16. A. corne de cerf. *A. clavennæ.* Lin. Desf. Cat. ed. 3. *Ptarmica clavennæ.* Dec. Prod. *A. clavennæ.* Bot. Cult. Tiges de 6 à 7 pouces, droites, simples, à sommet comme sans feuilles; feuilles radicales pétiolées, pinnatifides, à peu de lobes, oblongs, entiers ou à trois ou quatre divisions, celles de la tige sessiles à base divisée; fleurs en corymbe simple, comme en ombelle; involucre ovale-campanulé, à écailles à marge brune; sept à huit rayons ovales à trois dents; paillettes du réceptacle à sommet bifide denté; toute la plante couverte d'un duvet serré blanchâtre.

Lieu : les Alpes de l'Italie, de l'Autriche, etc.

17. A. a feuilles de cardamine. *A. impatiens.* Lin. Desf. Cat. Bot. Cult. *Ptarmica impatiens.* Dec. Prod. Tiges de deux pieds, droites, arrondies, glabres; feuilles linéaires-lancéolées, acuminées, pinnatifides-pectinées, glabres, à lobes étroits, acuminés, à marge ciliée, scabres, réguliers, les infé-

rieurs sublobés; fleurs en corymbe composé; involucre ovale, subhémisphérique, pubescent, à écailles à marge brune; sept à huit rayons obovales; paillettes à sommet laineux.

Lieu : la Sibérie, où elle est fréquente.

18. A. . . . . *A. chamæmelifolia.* Pourret. Dec. Prod.

Tiges de 8 à 9 pouces, comme droites, arrondies, presque simples; feuilles pectinées-pinnatifides, à lobes linéaires très-entiers; fleurs en corymbe composé, comme serré sans bractées; involucre ovale-oblong, pubescent; écailles oblongues; cinq à six rayons planes, obovales; réceptacle à paillettes oblongues-linéaires, pointues, pâles.

Lieu : la France, les Pyrénées; introduit en Angleterre en 1825.

19. A. rude. *A. squarrosa.* Ait. Kew. Loud., Hort. brit. Dec. Prod. Tige d'un pied, ascendante, striée, un peu velue; feuilles lancéolées-linéaires, pinnatifides; pinnules ovales, cunéiformes, incisées, acuminées, verticillées.

Lieu : . . . . . Introduite en 1775.

IIe *Section.* Fleurs jaunes, purpurines ou rouges.

20. A. a feuilles de coronopus. *A. coronopifolia.* Willd. Dec. Prod. Loud. H. brit. Tiges de 18 à 20 pouces, pubescentes, herbacées, droites; feuilles pubescentes, pinnatifides; lobes lancéolés, dentés; fleurs en corymbe composé, serré; involucre ovale, à écailles un peu velues, oblongues, obtuses, à marges comme membranacées; deux à trois rayons obovales à trois dents; paillettes oblongues,

concaves, membranacées, glabres. *Ach. ageraum*, var. B. Lam. Dic. Fleurs jaunes.

Lieu : Orient. Willd. Introduite en Angleterre en 1823.

21. A. de Gerbery. *A. Gerberi*. Bieb. Fl. taur. Dec. Prod. Loud. H. brit. Tomenteuse, un peu blanchâtre; plusieurs tiges simples, hautes d'un pied et demi; feuilles pinnatifides; lobes étroits, incisés, dentés, les dents à sommet cartilagineux mucroné, celles du sommet très-entières; fleurs purpurines jaunâtres, en corymbe composé, serré; involucre oblong, subvelu; écailles oblongues; trois à sept rayons petits, bi ou trifides; paillettes peu nombreuses, oblongues, membranacées, glabres.

Lieu : le Caucase. Introduite en Angleterre en 1821.

22. A. pectinée. *A. pectinata*. Willd. Desf. Cat. Dec. Prod. *Ach. ochroleuca*. Wald et Kitt. Tige de 15 à 20 pouces, simple, velue; feuilles pectinées-pinnatifides à lobes linéaires très-entiers; elles sont ou blanchâtres tomenteuses, ou munies de très-petits poils, ou glabres, étant cultivées; fleurs jaunâtres, en corymbe composé, compacte; involucre ovale, pubescent; quatre à cinq rayons ovales, à sommet obtus, denté; paillettes oblongues-linéaires, obtuses, membranacées, glabres.

23. A. a feuilles d'asplenie. *A. asplenifolia*. Vent. Hort. Cels. *A. Rosea*. H. P. Desf. Cat. ed. 3: *A. asplenifolia*. Dec. Prod. Tiges de 18 à 20 pouces, glabres, droites, arrondies, quelquefois rameuses; feuilles radicales pétiolées, pinnatipartites, à lobes pinnatifides; les caulinaires pinnatifides, à lobes dentés, tous obtus, glabres; fleurs purpurines, en corymbe composé; involucre obovale, oblong,

glabre; écailles pointues, à marge, et à paillettes à sommet très-étroit, d'un brun noirâtre.

Lieu : . . . . Cette plante pourrait bien n'être qu'une variété de l'*A. millefolium*, introduite dans les jardins.

IIIe DIVISION. *Feuilles pinnées.*

Ire *Section*. Fleurs blanches.

24. A. SANTOLINOÏDE. *A. Santolinoides*. LAGAS. DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. Comme suffrutescente, droite, toute velue, tomenteuse; tige d'un pied; feuilles pinnées, à segments très-petits, transversalement imbriqués, à trois lobes denticulés; fleurs en corymbe composé, bractéolé, serré, ayant de huit à douze têtes; capitules subglobuleuses; involucre à écailles à sommet velu-barbu, ainsi que les écailles du réceptable; cinq à six rayons très-courts, suborbiculaires, à sommet denté, d'un blanc sale.

Lieu : l'Espagne. Cultivée en Angleterre.

25. A. MUSQUÉE. *A. moschata*. JACQ. DESE. Cat. ed. 3. BOT. CULT. ed. 2, t. 4, p. 221. *Ptarmica muscata*. DEC. Prod. Tiges de deux pieds, un peu glabres, érigées, simples; feuilles pinnées, ponctuées, à lobes linéaires, comme très-entiers, un peu obtus; fleurs en corymbe simple, presque en ombelle; pédicelles pubescents; involucre ovale-campanulé; écailles d'un brun-noirâtre; cinq à six rayons obtus, à trois dents.

Lieu : la Suisse, les Alpes du Dauphiné, etc.

26. A. NOIRATRE. *A. atrata*. LIN. BOT. CULT. *Ptarmica atrata*. DEC. Prod. Tiges de deux pieds, droites, simples, feuillues, pubescentes; feuilles un peu gla-

bres, les radicales pétiolées, les caulinaires sessiles, pinnées; lobes linéaires acuminés, entiers, partagés; fleurs en corymbe simple; pédicelles velus; involucre presque campanulé; écailles à marge noirâtre; huit à dix rayons subarrondis, à trois dents; paillettes lancéolées à sommet noir.

Lieu : les Alpes de la France, de la Suisse, etc.

27. A. NAINE. *A. nana*. LIN. DESF. Cat. ed. 3. BOT. CULT. *Ptarmica nana*. DEC. Prod. *A. lanata*. LAMEK. Toute velue, laineuse; plusieurs tiges simples, subérigées; feuilles pinnées à segments presque égaux, linéaires-lancéolés, pointus, entiers, rapprochés; involucre obovale-campanulé; écailles obtuses, marginées de brun; cinq à huit rayons, obovales, subarrondis, à trois dents; paillettes lancéolées, à sommet brun; plante de six à sept pouces.

28. A. DE CRÈTE. *A. Cretica*. LIN. BOT. CULT. DEC. Prod. Sous-ligneuse, d'un pied; rameaux tomenteux, blancs, à sommet feuillu; feuilles pinnées, à segments subarrondis; rafle tomenteuse; segments un peu glabres, convexes en dessus, denticulés; fleurs en corymbe composé; involucre presque glabre; écailles presque glabres, ovales; quatre à cinq rayons obovales subarrondis, à sommet obtus, à trois dents.

Lieu : la Crète.

29. A. D'UN BLANC SOYEUX. *A. Holosericea*. SMITH. LOUD. Hort. brit. Tige de quinze à dix-huit pouces; feuilles pinnées; fleurit de juillet en septembre.

Lieu : le mont Parnasse. Introduite en Angleterre en 1817.

30. A. DU VALAIS. *A. Valesiana*. SUT. LOUD. Hort.

brit. *A. Helvetica.* Murray. *Ptarmica valesiana.* Dec. Prod. Toute poilue, subvelue; tiges d'un pied, subérigées, arrondies, simples, feuillues; feuilles pinnées; rafle large, ailée, comme entière; cinq à dix lobes rapprochés, en coin, lancéolés, incisés, dentés; corymbe comme composé; pédoncules tomenteux; involucre hémisphérique, à écailles à marge d'un roux brun; cinq à six rayons subarrondis, obtus, à trois dents.

Lieu : le Valais, la Suisse. Introduite en Angleterre en 1819.

31. A. a grandes feuilles. *A. macrophylla.* Lin. Desf. Cat. ed. 3. Bot. Cult. v. 4. *Ptarmica macrophylla.* Dec. Prod. Tiges de deux à trois pieds, un peu glabres, érigées, simples; feuilles pinnées, à lobes rapprochés, lancéolés, incisés, inégalement dentés, ceux du sommet confluents; fleurs en corymbe composé; involucre ovale-campanulé; écailles obtuses à marge brune; cinq à six ligules obscurément à trois dents.

Lieu : les Alpes.

IIe *Section*. Fleurs jaunes ou jaunâtres.

32. A. en faux. *A. falcata.* Lin. Desf. Cat. Dec. Prod. Tige simple comme velue, de six à sept pouces; feuilles pinnées, poilues; pinnules en trois parties, dentées, à dents calleuses; corymbe simple, à peu de fleurs; capitules longuement pédiculées, hémisphériques; involucre subvelu; rayons planes, obovales, arrondis obtusément, à trois dents; paillettes membranacées, glabres, étroites, pointues.

Lieu : l'Orient; fleurs d'un jaune pâle.

33. A. imbriquée. *A. imbricata.* Vent. H. Cels.

Dec. Loud. H. brit. Tiges de dix-huit pouces, sous-ligneuses à la base, ascendantes, canescentes ; feuilles arrondies, ayant comme six rangs de folioles ; le sommet de la tige est nu et porte plusieurs pédicelles allongés, uniflores; involucre campanulé; écailles ovales à marge membranacée; dix à quatorze rayons planes, obtus, jaunes.

Lieu : la Perse.

34. A. a feuilles menues. *A. tenuifolia*. Lamarck. Desf. Cart. ed. 3. Bot. Cult. Dec. Prod. Tiges frutiqueuses, rameuses, d'un pied; rameaux effilés, substriés, blanchâtres; feuilles pinnées, arrondies, tomenteuses, segments tripartites, à lobes un peu pointus, entiers, ou subdentés; fleurs jaunes en corymbe composé, serré, de huit à douze têtes; involucre obovale; écailles à marge membranacée, obtuse; cinq à six rayons obovales, presque difformes, petits; paillettes oblongues membranacées, glabres.

Lieu : l'Orient.

35. A. santoline. *A. santolina*. Lin. Desf. Cat. ed. Bot. Cult. Dec. Prod. Tiges frutiqueuses, très-rameuses, d'un pied; rameaux blancs tomenteux; feuillès pinnées, subtomenteuses; segments tripartites, à lobes denticulés; fleurs d'un jaune pâle en corymbe composé, fastigié; involucre obovale, tomenteux; écailles obtuses; paillettes à dos presque laineux; quatre à six rayons courts, difformes.

Lieu : l'Égypte.

36. A. fausse anthémide. *A. anthemoïdes*. Willd. Sp. Dec. Prod. Loud. H. brit. Tiges ascendantes rameuses, pubescentes, de six à sept pouces; feuilles

pinnées-poilues; segments linéaires, très-entiers, obtus, quelques-uns à sommet presque denté, les inférieurs les plus longs; fleurs d'un jaune pâle, en corymbe simple; rayons raccourcis.

Lieu : ignoré. Introduite en Angleterre d'abord.

37. A. DÉCUMBENTE. *A. decumbens*. LAM. DIC. DESF. Cat. ed. 3. BOT. CULT. DEC. Prod. Toute la plante subcendrée veluc, les jeunes tiges décumbentes, de six à sept pouces; les florales redressées; feuilles pinnées à lobes sublancéolés, mucronés; fleurs jaunes, à corymbe composé, fastigié; involucre ovale, pubescent, à écailles obtuses; quatre à cinq rayons petits, ovales, comme à trois dents.

Lieu : le Kamtchatka.

38. A. D'ÉGYPTE. *A. Ægyptiaca*. DESF. Cat. ed. 3. LIN. BOT. CULT. PERS. Syn. plant. Tige frutiqueuse, d'un pied, simple, cotonneuse; feuilles pinnées, blanches, tomenteuses; pinnules subarrondies, obtuses, dentées; fleurs d'un beau jaune, en corymbe composé, serré et plane en dessus.

Lieu : l'Orient, l'Égypte.

39. A. AURICULÉE. *A. auriculata*. WILLD. PERS. Syn. pl. LOUD. Hort. brit. Tige d'un pied; feuilles pinnées, tomenteuses; pinnules oblongues à la base, auriculées, obtusément dentées, celles du sommet confluentes; fleurs jaunes en corymbe composé, serré.

Lieu : l'Orient. Introduite en Angleterre en 1827.

40. A. BLANCHATRE. *A. albida*. WILD. Enum. LOUD. Hort. brit. Tige d'un pied; fleurs d'un jaune pâle, en juillet.

Lieu : . . . . Introduite en Angleterre en 1819.

(*La suite au prochain numéro.*) JACQUES.

JARDIN FRUITIER.

Prune surpasse monsieur. (Voyez la figure.)

Ce prunier a été obtenu de semence par M. Noisette, chez qui il a fructifié pour la première fois en 1819. Ce pépiniériste le considère comme un hybride des pruniers de Monsieur et de Jérusalem. Il ressemble davantage à ce dernier par son bois et par la vigueur de sa végétation. Il est très-productif.

La plupart des fruits ressemblent également à la prune de Jérusalem. Ils sont gros, ronds et parfois obronds, d'un violet noirâtre, très-couverts de poussière blanche qu'on nomme vulgairement fleur. La chair est jaune et d'assez bon goût, surtout quand le fruit est très-mûr. La maturité a lieu vers la fin de septembre.

C'est un arbre qui mérite d'être cultivé à cause de sa fécondité et de la beauté de ses fruits.

Utinet.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Dahlia globe jaune. (Voyez la planche.)

Cette belle variété, qui a paru pour la première fois à l'exposition des Dahlia faite en septembre dernier par la Société d'horticulture, a été obtenue de semis dans les belles pépinières de Farcy-les-Lis, près Melun, par M. Uthérart, qui en est le propriétaire.

Elle est très-remarquable par sa forme presque sphérique, et la multiplicité de petits pétales rou-

lés en cornets qui occupent toute la surface et sont d'un beau jaune serin foncé. La circonférence est garnie d'un seul rang de demi-fleurons beaucoup plus développés, largement canaliculés, échancrés au sommet et d'un jaune légèrement plus pâle que sur le reste de la fleur. Cette espèce de collerette fort régulière ajoute encore à l'élégance de ce Dahlia, qui ne peut manquer d'être recherché par les amateurs de ce beau genre.

Les personnes qui le désireraient doivent se hâter d'en faire la demande à M. Uthérart, qui, ne l'ayant encore que peu multiplié, ne pourra satisfaire aux commandes que d'après l'ordre de leur inscription.

DOVERGE.

Sur les couleurs des Dahlia et la recherche d'une variété à fleurs bleues.

La Société royale d'Horticulture a provoqué en septembre dernier une exposition de Dahlia. Ce beau genre, le roi de l'automne, méritait cette distinction par les nombreuses et riches variétés qui se produisent chaque année. Elles m'ont encore paru plus brillantes cette fois que, réunies en grand nombre, elles se faisaient valoir les unes et les autres, en montrant aux regards surpris l'admirable fécondité de la nature et sa puissance de colorisation.

Dans ces fleurs, dont il eût été difficile de prédire la brillante destinée lors de leur importation en France, on recherche aujourd'hui plutôt la forme que la couleur. Les amateurs, enthousiastes des goûts anglais, donnent la préférence à ceux

que nos voisins d'outre-mer ont nommés *perfections*. Il faut dans ces fleurs, qui doivent être presque semi-sphériques ou du moins très-bombées, que les pétales ou plutôt les demi-fleurons et les fleurons soient nombreux, *tuyautés* et rangés avec la plus parfaite régularité, et de façon que chaque zone circulaire aille en diminuant de grandeur de la circonférence au centre, qui offre le minimum de développement. Bien que la couleur soit rejetée au second rang dans les *perfections*, la palme appartient toujours aux Dahlia de ce genre qui, à cette séduisante symétrie de forme, joignent un coloris brillant et pur, d'un seul ton, ou diverses couleurs se nuançant agréablement et dont l'alliance flatte l'œil.

Ce sont toujours MM. Chauvière, Jacquin frères, Paillet, Rifkogel, Robelin, Souchet, Soutif, Tripet, Vilmorin, etc., qui sont en possession d'offrir aux amateurs les variétés le plus à la mode, et dignes de fixer leur choix.

M. Poiteau, dans un rapport fort intéressant sur cette exposition, lu en séance de la Société d'Horticulture, s'est appuyé de la désespérante autorité de Decandolle pour affirmer que jamais la plante dédiée à Dahl ne produira de variété à fleurs bleues (1), parce que, dit le savant Genevois, « le jaune et le bleu semblent être les types fondamentaux des couleurs des fleurs et s'excluent mutuellement. » Dans le numéro d'oc-

(1) Dans le numéro de septembre des *Annales* de la Société royale d'horticulture, ce rapport imprimé ne contient pas cette assertion, ce qui est, suivant moi, un argument de plus en ma faveur.

tobre 1836 des *Annales de Flore*, j'ai moi-même rapporté cette opinion de l'illustre botaniste ; mais j'ajoutais : « Cependant si l'on remarque combien les couleurs se sont épurées dans quelques variétés, tandis qu'autrefois elles étaient toutes louches et fausses ; si l'on fait attention qu'il en est où le bleu se rencontre déjà, en bien petite quantité il est vrai, mais dont le coloris ne pourrait être imité par le pinceau du peintre qu'avec du carmin et du bleu ; si l'on considère qu'une loi générale a ses exceptions, on conserve encore l'idée que la chose est possible, et l'on ne peut que conseiller aux marchands et amateurs de continuer à semer. »

Cette pensée d'alors, je l'ai encore aujourd'hui ; et malgré qu'aucun Dahlia bleu ne soit sorti des nombreux semis qui ont été faits depuis que j'ai écrit ces lignes, je persiste à espérer que quelque jour ce résultat sera obtenu.

Je vais essayer d'exposer les raisonnemens sur lesquels je me fonde ; puissent-ils ébranler les convictions opposées et encourager de nombreux essais !

La nature a créé trois couleurs simples, génératrices de toutes les nuances connues : ce sont le jaune, le rouge et le bleu, que l'on retrouve dans le spectre solaire et l'arc-en-ciel, avec leurs composés orangé, violet et vert, ainsi que dans tous les corps organisés ou inorganiques, où elles ont formé des combinaisons à l'infini. Pourquoi y aurait-il entre la première et la dernière de ces couleurs une exclusion qui n'existerait pas entre chacune d'elles et le rouge, puisque nous voyons des Dahlia, depuis le rouge le plus franc jusqu'à l'o-

rangé où le jaune entre pour beaucoup, et jusqu'au violet où déjà une certaine somme de bleu est venue s'allier au rouge ? J'ai vu à Neuilly, et notre collègue M. Jacques a montré à la Société d'Horticulture un Dahlia dont toutes les fleurs offraient, à la place des fleurons et demi-fleurons, des productions foliacées de couleur verte comme les feuilles, et dans lesquelles le jaune et le vert, loin de s'exclure, s'étaient intimement combinés. Pourquoi d'ailleurs la corolle serait-elle l'unique siége où se produirait une semblable antipathie, tandis que les feuilles offrent toujours l'union intime du jaune et du bleu ? Mais, indépendamment des fleurs à nuances plus ou moins violacées, qui annoncent la présence du bleu, on le trouve encore dans les Dahlia à fleurs d'un marron foncé, car le jaune et le rouge ne peuvent à eux seuls, dans quelque proportion qu'ils soient combinés, produire une coloration semblable.

Puisqu'il est incontestable que quelques variétés ont du bleu parmi les élémens colorans de leurs fleurs, on peut conclure, de ce que cette couleur se produit déjà en mélange, qu'il n'y a pas de raison pour qu'elle ne s'épure pas un jour et ne parvienne pas à teindre seule les pétales d'un Dahlia. Il a fallu du temps pour obtenir les unicolores rouge et jaune dans l'état de pureté que nous connaissons aujourd'hui; pourquoi donc le bleu ferait-il exception ?

Les personnes qui ont observé avec attention les résultats progressifs du semis des Dahlia ont pu voir que ce n'est qu'après plusieurs années de culture qu'on a obtenu les Dahlia blancs ou incolores, et ce n'est qu'après eux que la nuance rose

s'est montrée. Pour quiconque, veut réfléchir, la conséquence suivante est inévitable : il a fallu, pour produire une fleur incolore, que les élémens producteurs des trois couleurs primitives fussent détruits dans la graine mère de cette variété, et ensuite une petite quantité de l'élément rouge, venant à se mêler au blanc, a donné naissance à une teinte rose plus ou moins décidée. Il est impossible qu'il en soit autrement ; car, si l'on se refusait à admettre la disparition des couleurs jaune et rouge, on ne pourrait concevoir l'existence du rose, puisque vainement on ajouterait à un mélange de jaune et de rouge une plus grande somme de cette dernière couleur, sans jamais produire cette nuance délicate.

Forcé de reconnaître qu'un Dahlia blanc n'a pu provenir que d'une semence où les élémens producteurs du jaune et du rouge se trouvaient détruits, que le rose n'a pu se former que comme résultat d'une graine pareille à la précédente, mais contenant toutefois une petite portion de l'élément rouge, on est contraint d'admettre la possibilité de l'annihilation complète dans les graines de Dahlia des élémens colorifiques rouge et jaune qui ont paru être dominans jusqu'à présent, comme aussi leur existence dans des proportions variant à l'infini.

D'induction en induction, on arrive encore à cette conséquence : puisque toutes les couleurs ont disparu pour faire un Dahlia incolore, puisque chacune d'elles reparaît parfois pour venir teindre le blanc d'une nuance plus ou moins énergique, il ne peut y avoir aucune raison pour s'opposer à ce que le bleu n'apparaisse pas seul à son tour, car il existe déjà dans quelques variétés, et se montre

évidemment dans celles d'un coloris violacé et d'un brun plus ou moins foncé. Or, il est certain qu'on aurait une fleur bleue si l'on pouvait supprimer le rouge du violet, et le rouge et le jaune du brun; pourquoi cela n'arriverait-il pas dans la nature, puisque l'un et l'autre de ces deux principes colorifiques disparaissent parfois entièrement dans les fleurs obtenues de semis?

Le même raisonnement peut s'appliquer à la possibilité de la création d'une variété à fleurs noires ; et, à l'exposition dont j'ai parlé en commençant, il y avait plusieurs échantillons approchant presque de cette nuance. En effet, si la nature se plaisait à combiner, dans un équilibre parfait, les couleurs jaune, rouge et bleue, le phénomène serait produit.

Et, qu'on ne s'y trompe pas, les principes de colorisation sur lesquels je m'appuie ici sont conformes aux lois naturelles démontrées par les expériences de l'optique, ainsi que par le mélange des couleurs matérielles, tel qu'il s'opère dans les arts. La lumière qui traverse trois liquides tenant en dissolution parfaitement équilibrée, l'un du jaune, l'autre du rouge, et le troisième du bleu, produit du noir, et le peintre qui mêle sur sa palette ces trois couleurs dans une juste proportion obtient également du noir.

Puisque j'ai abordé les phénomènes de la colorisation, qu'on me permette d'en présenter sommairement le tableau général; il est le résultat de l'observation des lois suivies par la nature dans la création des couleurs nées de la lumière décomposée, ou obtenues par le mélange des substances

colorifiques qui sont un produit naturel, ou extraites par la chimie des matières étrangères auxquelles elles étaient unies. Il fera mieux comprendre, je l'espère, les explications que je viens de donner, et aidera peut-être les cultivateurs à désigner d'une manière plus précise les nuances des variétés de Dahlia qu'ils ont intérêt à faire connaître.

Le BLANC est l'absence de toute couleur. Il n'est pur que lorsqu'il est parfaitement incolore.

Le JAUNE, le ROUGE et le BLEU sont les trois couleurs simples, primitives et élémentaires : il n'y a point de nuance imaginable qui ne doive sa naissance à l'une d'elles ou au mélange de deux d'entre elles ou de toutes les trois.

Combinées deux à deux, elles conservent toute leur puissance colorifique, c'est-à-dire que l'œil même reconnaît les deux éléments de la couleur produite. Dans cet état, elles forment trois composés colorés, qui portent les noms suivants :

ORANGÉ. Mélange de jaune et de rouge, qui se divise en orangé *jaune* et en orangé *rouge*, suivant que l'une des deux couleurs est en excès.

VERT. Mélange de jaune et de bleu qui, selon ses proportions, devient vert *jaune* ou vert *bleu*.

VIOLET. Mélange de rouge et de bleu; qui, d'après la règle indiquée pour les deux précédents, peut être violet *rouge* ou violet *bleu*.

Mélangées toutes trois également, elles produisent le noir, précisément l'opposé du blanc, puisqu'il offre la réunion intime et proportionnée des trois couleurs primitives, tandis que le blanc, ainsi que je l'ai dit, en représente l'absence.

Mais comme, pour produire le noir parfait, il

faut le concours équilibré de chacun des trois élémens colorifiques, il arrive le plus souvent que le mélange, étant inégal, donne naissance à toutes les couleurs fauves et brunes plus ou moins intenses. Ces dernières ont toujours pour fond du noir qu'on peut considérer comme latent, car il échappe à nos yeux, masqué et déguisé qu'il est par les couleurs dominant dans le mélange. Ainsi on aura du noir *jaune*, *rouge*, *bleu*, *orangé*, *vert*, *violet*, *orangé-jaune*, *orangé-rouge*, *vert-jaune*, *vert-bleu*, *violet-rouge* et *violet-bleu*, selon que les couleurs qui servent d'épithète au noir seront en excès; et, comme ces couleurs excédantes changent assez le noir pour que nous ne le reconnaissions pas à la vue, nous désignons les nuances qui en résultent par des dénominations arbitraires, comme marron-clair, marron-foncé, brun-clair, brun-rouge, etc., etc.

Enfin les trois couleurs élémentaires additionnées une à une au blanc pur créent toutes les nuances délicates et fraîches dont la nature se plaît à revêtir les fleurs, excepté les orangés, les verts et les violets de tous les tons, dont j'ai indiqué plus haut la formation. Ainsi le jaune, mêlé au blanc dans des proportions graduées, amènera tous les tons qui peuvent exister entre le blanc et le jaune le plus intense. Il en sera de même du rouge, qui produira le rose, et successivement des nuances plus foncées, jusqu'à ce qu'il soit pur lui-même; enfin le bleu, employé de la même manière, complétera l'échelle chromatique de sa couleur.

Maintenant que j'ai suffisamment expliqué, je crois, les lois naturelles sur lesquelles je m'appuie par induction pour croire à la possibilité de la

création d'un Dahlia bleu, je vais examiner les objections qu'on ne manquera pas de me faire.

On me citera certainement le genre rosier, qui, ayant donné des roses jaunes, n'en produit aucune bleue, malgré les innombrables semis dont il a été l'objet. En reconnaissant ce fait, je ferai remarquer que les nuances qui distinguent les Roses n'ont rien de l'intensité de celles des Dahlia, et qu'elles ne dépassent pas le rouge vif; que malgré le bleu qu'avec beaucoup de complaisance on a bien voulu apercevoir dans la fameuse rose *Duprez*, aucune n'est aussi violacée que dans les fleurs qui nous occupent, et qu'enfin nulle n'a encore offert de couleur fauve aussi foncée qu'on l'a vue dans quelques variétés de Dahlia. D'où je conclus qu'en regardant comme possible, pour mon compte, l'apparition d'une Rose bleue, je crois infiniment plus probable celle d'un Dahlia de cette couleur.

Les genres Camellia et Pelargonium n'offrent encore ni jaune, ni bleu : la question de savoir vers laquelle de ces deux couleurs ils pourront varier, est, suivant la loi générale établie par Decandolle, encore indécise, et personne, je pense, n'oserait le pronostiquer.

On m'objectera sans doute encore que les Renoncules ont toutes du jaune et point de bleu; qu'il en est de même des Chrysanthèmes; qu'au contraire les Reines-marguerites ont donné du bleu et point de jaune. A mon tour, je puis montrer ces deux couleurs dans les variétés de Crocus, d'Iris, de Pensées, de Jacinthes, d'Auricules, etc., et soutenir que jusqu'à présent il y a au moins autant d'exemples contre que pour.

Au reste, je ne prétends rien affirmer ; mais ce n'est pas ma faute si les physiologistes, qui devraient éclairer par leurs expériences le phénomène si important de la coloration des fleurs, ne daignent pas s'en occuper, et nous dire ce qu'ils devinent dans cette mystérieuse opération de la nature. C'est pourquoi je risque fort peu en exposant ma pensée, et en soutenant que rien ne me paraît contrarier les lois naturelles dans la création d'une variété de Dahlia à fleurs bleues. Car, enfin lorsque l'incompréhensible Créateur de toutes choses veut qu'une espèce de plante conserve toujours identique le coloris de sa corolle, il ne permet pas à ses graines de produire des variétés; mais lorsqu'une fois il lui accorde cette faculté, et que dans les couleurs nouvelles on trouve du bleu, bien qu'en mélange, il y a, je le répète, espoir de l'obtenir pur.

Maintenant j'admets que la loi établie par Decandolle est irrécusable selon l'ordre naturel, que ce savant a dû considérer seul. Est-ce que l'art est sans aucun moyen pour aider au résultat dont je m'occupe? Nos meilleurs praticiens reconnaissent sans hésiter l'influence d'une terre ferrugineuse sur la coloration de l'Hortensia, qui de rose devient bleue : ils savent que certaine terre des environs d'Angers, où se trouvent des ardoisières, produit un effet semblable à cause des parcelles ferrugineuses contenues dans le schiste de l'ardoise. Et pourquoi refuserait-on à un sol pareil une puissance analogue sur le Dahlia? Ce sont des tâtonnements à essayer, des expériences à faire; c'est une idée bonne ou mauvaise que je livre à l'intelligence des cultivateurs, et à l'égard d'une plante qui, comme le

Dahlia, fleurit la même année du semis, on peut bientôt savoir à quoi s'en tenir.

Notre collègue, M. Jacquin aîné, a depuis quelques années l'intention de s'occuper de la recherche d'un Dahlia bleu. Je sais qu'il a fait diverses tentatives pour se procurer des terres analogues a celles dont j'ai parlé plus haut: je ne dis rien de plus pour ne pas être indiscret ; mais j'ai voulu constater que cet horticulteur distingué avait la même idée que moi, sans nous l'être communiquée, afin que si le succès couronnait ses expériences, on sache bien que la pensée et l'exécution lui appartiennent également.

Si donc j'étais en position de faire de pareils essais, voici comme je m'y prendrais : s'il ne m'était pas possible de me procurer de la terre naturellement ferrugineuse, à celle dont je ferais choix pour semer j'ajouterais une quantité convenable d'ardoises pilées et tamisées, ou un peu d'oxyde de fer (rouille) et du charbon animal en poudre. Je sèmerais de bonne heure en terrines sur couche et sous châssis, afin que mes jeunes plants mis en pleine terre, composée comme celle du semis, aient le temps de fleurir et de donner leurs graines la même année.

Toutes les fois que ces plantes auraient besoin d'arrosements, on leur donnerait de l'eau dans laquelle on aurait déposé de la vieille ferraille pour la charger de toutes les molécules ferrugineuses susceptibles de s'y dissoudre. Je sais qu'on va me dire que l'oxyde de fer n'est pas soluble dans l'eau; quant à moi, je n'ose le croire, puisque l'analyse des végétaux démontre sa présence dans plusieurs, et qu'il faut bien pour cela qu'il éprouve une dé-

composition quelconque, afin de s'assimiler à leurs organes dans l'acte de la nutrition. Tout le monde sait d'ailleurs que l'eau dans laquelle on laisse du fer un certain temps contracte un goût assez prononcé qui rappelle celui de ce métal.

Quant au choix des graines, ceci mérite encore quelques explications. Une chance de réussite à peu près égale paraît devoir se rencontrer dans le semis des graines récoltées sur des Dahlia à fleurs d'un blanc pur, d'un rose pur, et d'un violet prononcé, mais dans lequel on ne puisse découvrir aucune nuance de jaune, c'est-à-dire qu'il ne soit pas noirâtre. Je choisirais donc mes premières graines sur ces trois sortes de fleurs, parce que l'une n'a aucune couleur, l'autre a du rose, qui, comme dans l'Hortensia, peut passer au bleu, et la troisième enfin peut perdre son élément rouge, et rester bleue.

Je ferais toutefois chaque semis séparément, et je planterais mes jeunes Dahlia dans trois planches différentes, assez distancées entre elles et des autres Dahlia pour qu'il ne puisse s'opérer aucune fécondation étrangère. A mesure que mes Dahlia donneraient des fleurs, je supprimerais toutes celles qui n'auraient pas au moins un peu de bleu, afin qu'elles ne puissent pas féconder celles que je conserverais. Toute plante dont la fleur offrirait du bleu plus ou moins pur serait soigneusement gardée, qu'elle soit double ou simple.

Je ferais de la même manière un second semis avec les graines recueillies sur les fleurs qui se rapprocheraient davantage du coloris désiré, et il y a quelque probabilité qu'en continuant ainsi avec de

pareilles précautions, on arriverait à un résultat heureux.

Mon seul but, en écrivant cet article, est uniquement d'encourager les horticulteurs à semer des Dahlia pour la recherche d'une variété bleue; j'ai essayé de leur démontrer que ceux qui affirment que jamais on ne l'obtiendra se hasardent au moins autant que moi, qui ose espérer le contraire. En leur exposant mes idées, je leur fournis un sujet de réflexions qui leur fera trouver peut-être des moyens plus assurés. Qu'ils ne perdent donc pas de vue ce proverbe d'une haute moralité : *Aide-toi et le Ciel t'aidera*. Que dans les expériences suivies que je leur conseille, ils mettent de leur côté toutes les chances raisonnables de probabilité, et qu'ils cessent d'abandonner leurs semis aux seuls caprices du hasard.

DOVERGE.

Note sur une variété à fleurs blanches de l'Amaranthus caudatus.

L'AMARANTE A FLEURS EN QUEUE, *Amaranthus caudatus*, LIN., est une plante annuelle originaire de l'Inde, que l'on cultive depuis longtemps pour l'ornement des jardins : on la connaît encore sous les noms vulgaires de *queue de renard*, *discipline de religieuse*, etc. Cette plante produit un joli effet dans les plates-bandes, lorsqu'elle y est en petite quantité et qu'on a eu soin de la repiquer en place jeune et une à une. Alors sa tige de couleur purpurine s'élève de deux à trois pieds, se ramifie et développe à chaque extrémité des fleurs agglomérées de couleur cramoisie, formant de longues

grappes pendantes, qui souvent viennent toucher la terre, et décorent parfaitement la plate-bande depuis juin jusqu'en octobre : ses feuilles sont grandes, ovales, oblongues, à nervures d'abord roses et ensuite rouges, et elles donnent à la plante un aspect fort remarquable. Comme tous les végétaux devenus communs, on néglige la culture de cette amarante ; et cependant, tenue en vases placés sur une terrasse, elle peut l'orner beaucoup plus agréablement que plusieurs autres plantes qu'on emploie à cet usage.

Notre collègue, M. Jacquin, a reçu d'Angleterre, en 1836, des graines d'une variété à fleurs blanches, qu'il cultive dans son jardin de Claironne. Toutefois cette nouvelle plante n'est pas précisément blanche ; elle est d'un blond verdâtre, mais elle tranche singulièrement avec son type : elle n'en diffère en rien par le port et la disposition de ses fleurs ; seulement j'ai remarqué que ses feuilles étaient plus ovales, épaisses et ridées. Depuis deux ans, elle s'est parfaitement reproduite par ses graines ; elle est curieuse, et fait bon effet en la plantant alternativement avec son type. Toutefois il faut prendre la précaution de cultiver un pied isolément pour porte-graines, afin d'en conserver plus longtemps la pureté.

Elle est rustique et vorace, et croît dans tous terrains et à toute exposition. PÉPIN.

CINERARIA. Lin. *Syngénésie polygamie superflue.* Lin. Radiées. Juss.

Caractères génériques. **Involucre composé d'un seul rang de folioles presque égales; fleurons du disque hermaphrodites; demi-fleurons de la circonférence femelles; graines oblongues, couronnées par une aigrette sessile composée de poils simples.**

Reine des Cinéraires, **cinéraire King.** *Cineraria cruenta.* Willd. var. *Regina.* (*Voy.* la planche.)

Plante vivace, s'élevant d'un à deux pieds, à tiges rameuses, garnies de feuilles alternes, cordiformes, crénelées, longues de trois à quatre pouces, d'un vert frais en dessus, pourpres et drapées en dessous, à pétioles ailés et auriculés à leur base. Les fleurs sont réunies en corymbes aux extrémités des rameaux. Elles sont larges d'un pouce, à disque pourpre foncé, et à demi-fleurons d'un blanc pur à la base, et d'un joli pourpre au sommet : elles exhalent une odeur fort agréable.

Cette jolie plante, qui m'est venue d'Angleterre, fleurit presque toute l'année en serre tempérée éclairée, dont elle est un ornement charmant. On peut en former des groupes avec les *Cineraria Andersoni. Chandlerii, alba-odorata*, toutes variétés les unes des autres et de nuances différentes, et qui ont pour types les *Cineraria aurita* et *cruenta.*

On multiplie facilement cette cinéraire de boutures faites en automne à l'air libre et à l'ombre. Il faut la tenir en hiver dans une serre tempérée ou dans une bonne orangerie près des fenêtres. Le

terreau, mêlé d'un peu de terre franche, lui convient beaucoup. LÉMON.

GLAÏEUL RAMEUX. *Gladiolus ramosus*, HORT.

M. Ryfkogel, horticulteur distingué, rue de Vaugirard, 125, cultive une plante magnifique qu'il vient d'apporter de la Belgique à Paris, cette année 1838.

C'est le *Gladiolus ramosus*, plante bulbeuse, à feuilles engaînantes, droites et longues d'au moins un pied; à fleurs les plus grandes du genre, d'un beau rose, à six divisions, dont les trois inférieures, un peu réfléchies, sont lavées de rouge avec une raie blanche au centre. Souvent le quatrième pétale a cette couleur, les supérieurs sont plus longs et presque dressés. Les fleurs sont au nombre de six à dix sur la hampe, et elles se montrent en septembre et octobre, comme celles du *Gladiolus blandus*, figuré page 156, année 1836-1837 de ces Annales, et dont il est probable qu'il n'est qu'une variété.

Peu de fleurs de cette famille se montrent à l'époque que je viens d'indiquer; ce Glaïeul ne peut manquer d'être recherché pour l'ornement. Originaire du Cap-de-Bonne-Espérance, il n'est pas délicat; on le cultive en terre de bruyère, ou en terre légère composée, dans des pots, que l'on rentre l'hiver sous châssis, ou en serre tempérée, sur les tablettes, près du jour, seulement pendant le temps de la végétation. Il ne faut de même arroser qu'alors.

Je ne connais encore que ce cultivateur qui possède cette plante; il la multiplie et ne tardera pas à la répandre dans le commerce. PÉPIN.

SERRE CHAUDE.

LIMNOCHARIS DE HUMBOLDT. *Limnocharis Humboldtii.* RICH. *Ann. du Muséum*, I, p. 364. BOT. MAG., 324, B. (Voy. la planche.)

Plante vivace aquatique; ses tiges sont flottantes comme celles du *Potamogeton natans*, vertes, arrondies, articulées, longues d'un à plusieurs pieds; ses feuilles se forment en une sorte de rosace à chaque articulation de la tige, dont la distance est de six pouces à un pied environ. Elles sont au nombre de trois à six, rarement plus, portées par un pétiole plus ou moins long; leur forme est obovale, arrondie, un peu échancrée à la base; leur couleur est vert-gai; elles sont lisses et luisantes, et flottent toujours sur l'eau.

Au centre de la rosace de feuilles, se développent presque en même temps les boutons à fleurs, dont le nombre est de trois à cinq. Ils sont longs d'un pouce et à trois sépales, de même couleur que la tige, et portés par un pédoncule long de six à sept pouces, flottant sur l'eau comme les feuilles, jusqu'au moment où la fleur va s'épanouir; alors il se redresse verticalement, et l'on voit s'ouvrir une belle fleur de deux pouces de diamètre, à trois pétales larges et arrondis, moitié plus longs que le calice, d'un beau jaune-citron, à onglet d'un jaune plus intense. Au centre, se trouvent des étamines nombreuses, à filets bruns, qui entourent les pistils au nombre de six à sept.

Une assez grande quantité de racines se développent à la base des articulations des feuilles et des fleurs, ainsi qu'on le voit à la plupart de nos plantes aquatiques, et finissent par former autant de pieds qui couvrent une assez grande surface, de même que

le *Villarsia nymphæoides*, VENT., ou *Mœnyanthes nymphæoides*, LIN., qu'on trouve dans les environs de Paris, et avec lequel elle a beaucoup d'analogie par le port.

Cette plante, de la famille des Butomées, est originaire de Buenos-Ayres; M. Tweedie l'a trouvée dans plusieurs cours d'eau douce des environs. M. Parker l'a également vue en abondance à la Guyane anglaise avec le *Pontederia azurea*, et M. de Humboldt l'a rencontrée dans les marais à l'ouest de Caracas. Elle fait un fort joli effet dans la décoration des bassins, dans les serres chaudes, où il faut la cultiver, si on veut en jouir toute l'année. Ses belles fleurs s'ouvrent le matin à six ou sept heures, et se referment le soir pour ne plus se rouvrir; mais elles se succèdent en abondance chaque jour. On la cultive pour la première fois au Jardin des Plantes de Paris depuis 1836, où on l'a reçue de Munich.

Il paraît que c'est dans les bassins du Jardin Botanique de Liverpool qu'elle a paru d'abord dans les cultures européennes; elle y a fleuri en 1833. On connaît une autre espèce sous le nom de *Limnocharis Plumieri*, qu'on dit fort belle, mais que nous ne possédons pas encore.

N'ayant pas jusqu'à présent récolté de graines, on la multiplie facilement par ses tiges, qui poussent, dans l'eau, des racines à chaque articulation.

Notre collègue M. Neumann a vu fréquemment les Cyprins dorés de la Chine, qui vivent dans le bassin de la serre chaude, où est cultivée cette Limnocharis, s'élancer hors de l'eau pour atteindre les fleurs et les manger, ainsi qu'ils le font pour celles de l'*aponogeton*, dont ils se montrent friands. PÉPIN.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DES VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE. (Suite.)

(Voyez le N° d'Août 1836.)

SUITE DES ACHILLÉES.

IVe Division. — *Feuilles bipinnées.*

Première Section. — Fleurs blanches.

41. Achillée a feuilles de perce-pierre. *A. Critmifolia.* Wald. et Kitt. Dec. Prod. Loud. Hort. brit. Presque blanchâtre pubescente, tige droite de six à huit pouces; feuilles radicales pétiolées, bipinnées, pétiolées, les caulinaires sessiles; tous les lobes linéaires, obtus, à sommet à trois dents; fleurs en corymbe composé, fastigié; involucre ovale, à écailles obtuses; rayons obovales, comme à trois dents; paillettes ovales-glabres.

Lieu : la Hongrie; cultivée en Angleterre depuis 1804.

42. A. distante. *A. distans.* Wald. et Kitt. *A. Dentifera.* Dec. Fl. fr. Prod. Tige de trois pieds, droite, arrondie, un peu poilue; feuilles bipinnatifides, subpoilues, à rafle large, grossièrement dentées; les

petits lobes incisés, dentés; fleurs en corymbe fastigié, composé; involucre ovale-oblong; cinq rayons arrondis; paillettes oblongues-glabres.

Lieu : la Hongrie, Dec. Italie, Loudon; introduite en Angleterre en 1804.

43. A. commune. *A. Millefolium*. Lin. Desf. Cat. Bot. Cult. Dec. Tige d'un à deux pieds, érigée, subvelue, supérieurement sillonnée, simple ou rameuse au sommet; feuilles radicales pétiolées; les caulinaires subsessiles, toutes bipinnatifides; lobes linéaires à trois ou cinq divisions; fleurs en corymbe composé, fastigié; involucre obovale-oblong, un peu glabre; quatre à cinq rayons obovales; paillettes oblongues, pointues; cette plante varie beaucoup : elle est plus ou moins velue, et les lobes des feuilles sont plus ou moins découpés, etc.

44. A. C. a fleurs pourpres. *A. M.* var. : *Purpureum*. Desf. Cat.

45. A. du Banat. *A. Banatica*. Kitt. Dec. Prod. Loud. Hort. brit. Pubescente, tige droite, rameuse, feuilles inférieures pétiolées, pinnatipartites, à rafle très-étroite, entières; folioles partielles pinnatipartites; lobes linéaires cétacés; les caulinaires sessiles pinnatipartites; rafle large entière, lobes linéaires dentés, ou entiers; fleurs en corymbe composé, fastigié, un peu lâche; involucre ovale-oblong, presque glabre; ligules obovales à trois dents.

Lieu : la Hongrie; introduite en Angleterre en 1816.

46. A. grande. *A. magna*. Hui. Desf. Cat. ed. 3. Bot. Cult. Dec. Prod. Tige de trois pieds, droite, arrondie, striée, quelquefois rameuse; feuilles radicales pétiolées; les caulinaires sessiles, auriculées,

décurrentes, toutes tripinnatifides à lobes dentés, cuspidés; fleurs en corymbe composé, fastigié; involucre ovale-oblong, à écailles presque rousses, cinq rayons obovales; paillettes oblongues-linéaires, brunâtres.

Lieu : la France mérid., la Suisse, etc.

47. A. LAINEUSE. *A. lanata.* SPRENG. (NON LAM.) DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. Tige très-velue, laineuse, droite, arrondie, comme simple; feuilles velues-pubescentes, les jeunes très-velues; les radicales pétiolées, pinnées à segmens pinnatifides; les inférieures plus courtes, une partie incisées, dentées; les caulinaires sessiles, rapprochées, pinnées, rafle entière, lobes pinnatifides pointus; fleurs en corymbe composé, fastigié; involucre ovale-oblong; rayons obovales, courts, à trois dents; paillettes pointues, glabres.

Lieu : la Podolie, le Caucase; introd. en Angleterre en 1804.

48. A. A PETITES FLEURS. *A. microphylla.* WALD. DESF. Cat. ed. 3. Sup. *A. pectinata.* TAUR. non WILLD. Toute velue; tige droite, simple, arrondie, d'un pied; feuilles plus courtes que dans les entre-nœuds, bipinnées, à rafle entière, les petits lobes pointus, entiers ou à trois dents; fleurs en corymbe composé, fastigié; involucre ovale, velu; rayons courts à trois dents.

Lieu : l'Espagne.

49. A. ODORANTE. *A. odorata.* LIN. DEC. Prod. BOT. CULT. ed. 2. Plusieurs tiges à collets presque ligneux, de six à sept pouces, un peu dressées, presque simples; feuilles poilues en dessus, pinnées, à rafle étroite, entière, lobes des feuilles inférieures pinnatifides, petits lobes presque entiers à sommet à trois

dents, supérieurs indivisés, à trois dents ou entiers; fleurs en corymbe composé, serré, involucre ovale-pubescent; petites ligules à trois dents.

Lieu : la France mérid., les Pyrénées, etc.

5o. A. CÉTACÉE. *A. cetacea*. WALD. et KITT. DESF. Cat. ed. 3. DEC. Prod. Tige droite striée, pubescente, presque simple, d'un pied; feuilles pinnées, à segmens une ou deux fois pinnatifides, lobes ou folioles cétacés, très-acuminés; fleurs en corymbe composé, fastigié; involucre ovale, pubescent; cinq fleurons subarrondis à trois dents; paillettes glabres.

Lieu : la Hongrie, la Perse, etc.

51. A. NOBLE. *A. nobilis*. LIN. DEC. Cat. DECAND. Prod. BOT. CULT. Pubescente, velue, tige droite, arrondie, presque simple, de dix-huit à vingt pouces, feuilles inférieures tripinnatifides; les supér. bipinnatifides, à rafle dentée; lobes linéaires, dentés, pointus; corymbe composé, serré, fastigié; involucre ovale-pubescent; cinq rayons à trois dents.

Lieu : France mérid., la Suisse, l'Italie, etc.

52. A. FASCICULÉE. *A. ligustica*. ALLION. DESF. Cat. ed. 3. DEC. Prod. BOT. CULT. Très-peu pubescente; tige droite, rameuse, arrondie; feuilles pinnées; à lobes linéaires, lancéolés, pinnatifides; petits lobes subdentés pointus, rafle entière; corymbe composé, fastigié; invol. ovale, à écailles pointues; cinq rayons obovales, arrondis, obtus à trois dents, paillettes pointues.

Lieu : l'Italie, Naples, la Sicile.

53. A. A FEUILLES DE VOLANT-D'EAU. *A. Myriophylla*. WILLD. DESF. Cat. ed. 3. Sup. Feuilles radicales, longuement pétiolées, les caulinaires sessiles; toutes tripinnées, à lobes petits, incisés, linéaires, d'une ligne

ou deux de long, pointus, un peu velus en dessus et en dessous; les feuilles radicales, y compris le pétiole, ont de douze à quinze pouces de long; fleurs petites en corymbe term. composé.

Lieu : . . . . . Vivace, cultivée au Jardin des Plantes de Paris en 1836.

54. A. A FEUILLES DE SUREAU. *A. Sambucifolia.* DESF. Cat. ed. 3. (non LIN.) *Pyrethrum macrophyllum.* WILLD. DEC. Prod. *Chrysanthemum macrophyllum.* WALD. et KITT. Tige droite subvelue; feuilles presque rudes, subsessiles, pinnées, à lobes larges, lancéolés, grossièrement dentés; rafle dentée subdécurrente; corymbe composé; invol. subglobuleux, cinq à six rayons planes, obovales, à trois dents; les graines sont munies d'une petite aigrette très-courte, entière, ce qui peut exclure cette plante de ce genre.

Lieu : la Hongrie, le Banat, etc.

Deuxième Section.—Fleurs jaunes ou rouges.

55. A. COMPACTE. *A. compacta.* WILLD. DEC. Prod. Sp. 24. *A. Velutina.* DESF. Cat. ed. 3. Tige d'un pied; toute la plante subsoyeuse velue; tige droite, rameuse, feuilles pinnées, à segmens régulièrement pinnatifides; petits lobes lancéolés, entiers; rafle dentée; fleurs d'un jaune pâle, en corymbe composé, fastigié, fortement serré; involucre ovale, velu; rayons peu nombreux, très-petits, difformes, à trois dents, sublobés; paillettes oblongues-linéaires, membranacées, glabres.

Lieu : la Bessarabie, le Banat, etc.

56. A. A FEUILLES MENUES. *A. leptophylla.* BIEB. DESF. Cat. ed. 3. Sup. DEC. Prod. Sp. 27. Tiges droi-

tes, rameuses, subvelues, d'un pied; feuilles pinnatifides à segmens distans, oblongs, obtus, entiers, ou à trois ou cinq divisions; les inférieures à pétiole à base auriculée; fleurs d'un jaune-pâle, en corymbe composé, un peu lâche; capitules ovales-hémisphériques, subvelues; quatre à cinq rayons planes, courts; paillettes membraneuses, à sommet denté et subbarbu.

Lieu : la Taurie.

57. A. de Tauride. *A. Taurica*. Bieb. Desf. Cat. ed. 3. Sup. Dec. Prod. Toute la plante tomenteuse, laineuse; tige droite, simple; feuilles pinnées, segmens rapprochés, à trois ou cinq parties, lobes subobtus; fleurs d'un jaune-pâle, en corymbe composé, serré, involucre subhémisphérique, soyeux-velu; quatre à cinq rayons courts, ovales ou bilobés; paillettes membranacées, sommet rouge et comme barbu.

Lieu : la Taurie.

58. A. filipendule. *A. filipendulina*. Lam. Dict. Desf. Cat. ed. 3. Dec. Prod. Tige droite, sillonnée, subvelue, haute de trois à quatre pieds; feuilles bipinnatifides à laciniures lancéolées-dentées, fleurs jaunes en corymbe composé, serré, convexe, polycéphale; involucre-oblong, à écailles et paillettes du réceptacle acuminées.

Lieu : l'Orient, le Caucase.

59. A. Eupatoire. *A. Eupatorium*. Willd. Pers. Syn. pl. Loud. Hort. brit. *A. filipendulina*. Var : *b. Eupatoria*. Dec. Prod. vi. pag. 28. Tige de trois à quatre pieds; feuilles bipinnatifides, blanches, pubescentes, laciniures-linéaires, lancéolées, dentées, rafle commune dentée; corymbe composé globuleux; fleurs jaunes flosculeuses.

Lieu : bords de la mer Caspienne. Ces deux plantes,

qui ont beaucoup de rapports entre elles, sont sûrement des variétés l'une de l'autre.

60. A. A PEU DE FLEURS. *A. pauciflora.* WILLD. LAM. pers. Syn. LOUD. Hort. brit. Tige d'un pied; feuilles bipinnées, tomenteuses; pinnules linéaires très-entières, obtuses; corymbe comme de quatre fleurs jaunes, assez grandes. *Pyrethrum achillæfolium.* Var : *b*. DEC. Prod. VI. pag. 58. *Gymnocline xanthocephala.* H. CAS. (DESF. Cat. ed. 3. pag. 180.)

Lieu : l'Orient.

61. A. DORÉE. *A. Aurea.* LAM. PERS. Sy. pl. BOT. CULT. *Pyrethrum achillæfolium.* Var. DEC. Prod. Tige d'un pied; feuilles bipinnées, tomenteuses, pinnules linéaires, lancéolées, dentées; corymbe simple; pédoncules allongés, fleurs jaunes.

Lieu : l'Orient; ces deux plantes ne diffèrent que très-peu l'une de l'autre et ne sont probablement que des variétés qui doivent être reportées à leur espèce.

62. A. PUBESCENTE. *A. Pubescens.* LIN. DESF. Cat. ed. 3. *Pyrethrum achillæfolium.* Var : y. DEC. Prod. Tige d'un pied; feuilles bipinnatifides, pubescentes, laciniures linéaires-lancéolées, inégales, un peu pointues; fleurs d'un jaune-souffre, en corymbe composé, polycéphale. *Gymnocline Vaillantii.* H. CASS. Dict.

Lieu : l'Orient.

63. A. PETITE. *A. micrantha.* BIEB. WILLD. DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. Velue, tige d'un pied, érigée, simple; feuilles bipinnatifides, lobes linéaires; très-entiers, pointus; fleurs jaunes, en corymbe composé, fastigié, involucre ovale, un peu glabre; cinq rayons obovales, courts, à sommet obtus, à trois

dents; paillettes oblongues, pointues, membranacées, glabres.

Lieu : la Taurie, le Caucase, la Cappadoce, etc.

64. A. A FEUILLES DE TANAISIE. *A. Tanacetifolia.* ALLION. DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. Tige droite, pubescente ou velue, d'un pied, quelquefois rameuse, arrondie, presque anguleuse; feuilles bipinnatifides; rafle entière, lobules très-aigus, dentés; fleurs pourpres ou roses, en corymbe composé; involucre obovale-oblong, écailles pointues, à marge étroite, brune; cinq rayons obovales à trois dents; paillettes étroites, pointues.

Lieu : la France méridionale, la Suisse.

65. A TOMENTEUSE. *A. tomentosa.* LIN. DESF. Cat. ed. 3. BOT. CULT. DEC. Prod. Velue-tomenteuse; tige presque droite, comme simple, d'un à deux pieds; feuilles bipinnatifides, petits lobes cétacés, très-entiers; fleurs jaunes, en corymbe composé, serré, polycéphale; capit. ovales, à écailles oblongues, à marge membranacée; quatre à six rayons petits, obovales; paillettes membranacées, presque pointues, à sommet un peu cilié.

Lieu : l'Espagne, la France méridionale.

66. A. JAUNATRE. *A. ochroleuca.* EHR. DESF. Cat. Sup. DEC. Prod. *A. punctata.* TENORE. Tige simple, presque pubescente, striée, de deux pieds; feuilles velues, ponctuées, bipinnées, rafle entière, lobes oblongs-linéaires, dentés; involucre ovale-oblong; écailles pubescentes, pointues, marginées de noir; quatre à cinq rayons obovales-arrondis, à trois dents; réceptacle conique, paillettes oblongues membranacées.

Lieu : l'Italie, Naples, les Abruzzes.

67. A. A FEUILLES D'ABROTANUM. *A. Abrotanifolia.*

Lin. Pers. Syn. pl. Loud. Hort. brit. Tige de deux pieds, feuilles bipinnées, pubescentes, pinnules très-fines, linéaires, très-entières; fleurs jaunes en corymbe fastigié; involucre presque globuleux.

Lieu : l'Orient.

68. A. flosculeuse. *A. flosculosa.* Pers. Syn. pl. Desf. Cat. ed. 3. Feuilles lancéolées, les inférieures pinnatifides, glabres; laciniures ou folioles dentées; celles du sommet à dents presque linéaires; fleurs sans rayons, d'un assez beau jaune.

Lieu : . . . . Cette plante pourrait bien n'être qu'une variété de l'*A. Alpina.*

69. A. Glomérulée. *A. glomerata.* Bied. Loud. Hort. brit. Tige d'un pied; fleurs jaunes, en juin et juillet.

Lieu : le Caucase.

70. A. resserrée. *A. coarctata.* Poiret. Loud. Hort. brit. Tige de quatre pieds; fleurs jaunes, en juillet-septembre.

Lieu : sud de l'Europe. Cette plante pourrait bien être la même que l'*A. filipendulina.*

Autres espèces cultivées, dont les sections sont incertaines.

71. A. semi-pectinée. *A. semipectinata.* Desf. Cat. ed. 3. Sup. p. 403. Dec. Prod. vi, p. 27. Tige pouvant s'élever de deux pieds, décumbente, arrondie; feuilles linéaires-lancéolées, semi-pinnées, pectinées; pinnules denticulées; fleurs jaunes en corymbe composé, serré; involucre ovale, velu, rayons peu nombreux, petits, presque difformes, à deux ou trois dents; réceptacle conique, à paillettes oblongues-glabres.

Lieu : . . . . Cultivée au Jardin des Plantes de Paris.

72. A. ACUMINÉE. *A. acuminata*. LEDEB. LOUD. Hort. brit. Tige de deux pieds; fleurs blanches, en août-septembre; introduite en Angleterre en 1830.

CULTURE.

Les espèces 12. *cristata*, 20. *coronopifolia*, 24. *Santolinoïdes*, 28. *Cretica*, 29. *Holosericea*, 32. *falcata*, 34. *tenuifolia*, 38. *Ægyptiaca*, 48. *microphylla*, 60. *pauciflora*, 61. *Aurea*, 62. *Pubescens*, 65. *tomentosa*, 66. *ochroleuca*, et 67. *Abrotanifolia*, doivent être serrées en orangerie bien éclairée pendant l'hiver, ou mieux encore sous châssis froid, où elles se comportent très-bien. On les obtient de leurs graines, qui doivent, autant que possible du moins, être semées aussitôt leur récolte; ces semis doivent être faits en terrines, qui seront mises à l'abri sous châssis pendant l'hiver, et qui au printemps pourront être mises sur couche tiède; mais on peut se passer de ce soin, en les plaçant sur plate-bande au levant, et les arrosant au besoin. Lorsque les plants sont assez forts, on en repique ce que l'on désire en pots, et on les fait reprendre à l'ombre. Toutes les autres sont de plein air, et plus ou moins rustiques; leur position doit être au grand air, et non ombrée; elles viennent assez bien dans tous les terrains, pourvu qu'ils ne soient ni compactes, ni trop frais, excepté pourtant les espèces 4 et ses variétés, et la 8e qui vient bien dans les endroits frais, mais découverts. On les obtient toutes de graines semées sur plate-bande en plein air, en recouvrant

peu les semences et tenant la terre fraîche. Lorsqu'on les possède, on les multiplie facilement par la séparation de leurs pieds, et même de boutures, dragéons ou traces, dont quelques espèces ne sont pas avares. Celles que j'ai citées pour être d'orangerie peuvent aussi être risquées en plein air, en les plaçant à bonne exposition, et dans un terrain sec et peu substantiel ; elles y résistent dans les hivers peu rigoureux.

Usages. Toutes sont des plantes qui peuvent servir à l'ornement des jardins ; on distingue particulièrement la 1re par ses larges feuilles et la grandeur de ses rayons ; la 3e par la grandeur de ses fleurs ; la 5e, variété de la 4e, les 8e, 14e, 23e, par leurs fleurs roses ; les 28e, 35e, 38e, 47e, 54e, 58e et 64e, comme je l'ai dit. Toutes les autres peuvent contribuer à l'agrément des jardins, et je suis étonné qu'il n'y en ait pas davantage qui y soient introduites. La 4e est employée en médecine ; les feuilles sèches réduites en poudre, comme sternutatoire ; la racine mâchée excite la salive ; on la substitue quelquefois à celle de pyrèthre ; les 2e, 14e et quelques autres passent pour avoir des fleurs toniques, stimulantes ; les sommités de la 2e sont usitées en Suisse et en Savoie, comme toniques, stimulantes et fébrifuges ; la 43e est une des plus communes et aussi une des plus employées ; on s'en sert fréquemment dans les campagnes en appliquant les feuilles à demi-broyées sur les coupures ; de là le nom d'herbe à charpentiers. En Dalécarlie, on l'emploie, dit-on, dans la fabrication de la bière, en guise de houblon ; les feuilles, les tiges et les fleurs teignent en jaune-verdâtre, et quelques autres possèdent quelques propriétés plutôt imaginaires que réelles.

JACQUES.

AGRICULTURE.

Notice sur le Madia sativa.

Il n'est pas d'agriculteur qui ne reconnaisse l'influence pernicieuse du climat des départemens septentrionaux de la France sur la culture des plantes oléagineuses, si utiles à nos contrées. Ces chances défavorables résultent principalement des alternatives des pluies et des gelées tardives. C'est pourquoi, depuis nombre d'années, les cultivateurs instruits observent avec soin la manière dont se comportent les végétaux de cette nature, afin d'encourager plus particulièrement la culture de ceux qui joignent à un produit convenable une énergie vitale assez grande pour résister aux intempéries de nos régions.

M. Bosch, jardinier en chef de Sa Majesté le roi de Wurtemberg, a vu enfin ses expériences couronnées par les résultats les plus heureux. Il a non-seulement trouvé la plante qu'il nous faut, mais encore il la cultive avec un succès surprenant sur divers sols et sous un climat moins favorable que le nôtre.

Cette plante est le MADI CULTIVÉ, *madia sativa*, annuelle, et originaire de l'Amérique méridionale, qui a déjà tant de droits à notre reconnaissance, pour nous avoir donné la pomme de terre. Ses produits sont d'une qualité si supérieure, qu'ils doivent suffire seuls à encourager tout propriétaire à la cultiver.

Le madi cultivé, de la famille des *compositæ*, s'élève d'un pied et demi à deux; il peut entrer dans tous les assolemens, et réussit sur tous les ter-

rains, pourvu qu'ils ne soient ni trop humides, ni trop compactes, sans ou avec peu d'engrais. Mais dans une terre féconde, lorsqu'on peut lui donner l'espace convenable, il parvient à son plus haut degré de perfection.

Il faut 9 kilogrammes de graines pour ensemencer un hectare. On peut semer vers la fin d'octobre, mais si l'on veut éviter les variations de temps, on fera les semailles avec plus de sécurité au printemps, sans dépasser la mi-mai ; on sème soit à la volée, soit en rigoles.

Le semis n'est nullement endommagé par les gelées tardives, et les insectes et animaux nuisibles le respectent.

Le terrain sur lequel on sème doit être bien préparé de l'automne précédent, et hersé lorsqu'il est suffisamment ressuyé. Les graines semées sont soumises à la pression du rouleau.

Après les semailles, il ne reste plus qu'à sarcler pour enlever toutes les mauvaises herbes, et éclaircir lorsque le jeune plant est trop serré. La maturité des graines se reconnaît à un changement de couleur qui s'y opère : elles sont d'abord noires, et deviennent grises en mûrissant ; cette époque arrive environ trois mois après le semis. On arrache alors, ou on coupe les plantes très-près de terre, et on les laisse couchées sur le sol pour qu'elles sèchent ; on les traite, du reste, comme la navette.

Il faut toutefois ne pas trop retarder le battage, car ces plantes accumulées entreraient bientôt en fermentation, circonstance qui produirait un effet nuisible.

Un hectare fournit environ 1500 kilogrammes

de graines, qui donnent 40 pour 100 d'huile exprimée à chaud ou à froid. Elle peut rivaliser avec la meilleure huile de pavots, dite d'œillette, et même peut être considérée comme préférable.

On peut se procurer de la graine fraîche à l'entrepôt des frères Baumann, poste restante, à Soulz (Haut-Rhin).

E.-A. BAUMANN.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

POMME DE TERRE MARJOLIN.

Dans une séance de la Société royale d'Horticulture, M. Poiteau a parlé avantageusement de ce tubercule qui est depuis long-temps cultivé, mais par un petit nombre d'amateurs seulement, car il est encore peu connu. Ce savant horticulteur dit que cette pomme de terre était excellente, et était cultivée aussi sous les noms de pomme de terre rognon, *rognon* anglais et hétéroclite. Il n'a fait aucune observation sur sa culture, qui, à la vérité, ne diffère pas de celle des autres variétés; cependant elle a quelque chose de particulier. Elle croît dans les terrains les plus médiocres et dans les terres sableuses; ses tiges ne s'élèvent pas à plus de six à huit pouces, et malgré cela elle fournit un assez grand nombre de tubercules, petits à la vérité, mais qui sont excellens pour les usages culinaires. Ils sont à-peu-près de la grosseur de ceux de la vitelotte, auxquels ils sont au moins égaux en qualité; leur forme est un peu aplatie et imite celle d'un rein, d'où sans doute son nom de pomme de terre rognon.

Le grand avantage de la pomme de terre Marjolin est, comme je l'ai déjà dit, de croître dans un terrain pauvre, et de fournir des tiges peu élevées. Aussi elle est recherchée pour la culture de primeur sur couche et sous châssis. On peut même la cultiver dans un tout petit jardin, en en plaçant quelques touffes çà et là entre les fleurs des plates-bandes. Elle est très-hâtive, et on assure qu'elle peut fournir deux récoltes par an.

Il semble que la nature a formé exprès cette variété pour être cultivée dans de petits espaces, car elle peut fort bien croître en pots, et les personnes qui ne possèdent qu'une terrasse ou une portion de cour, dans laquelle on y a arraché quelques pavés, peuvent en récolter aussi.

Malgré sa petite taille, son produit est considérable et égal à celui de beaucoup d'autres variétés pour la même étendue de terrain; car on conçoit qu'on peut planter les touffes beaucoup plus rapprochées : 12 ou 15 pouces d'intervalle suffisent et au-delà.

Cette pomme de terre, qui finira par prendre rang parmi les plus recherchées, est cultivée par M. le comte Lelieur de Ville-sur-Arce, agriculteur justement renommé, qui a déposé toute sa récolte chez M. Bréon, successeur de M. Grandidier, quai de la Mégisserie, n. 70, au Coq-Hardi, où on peut se la procurer.

CAMUZET.

Notice sur une Chicorée sauvage, améliorée. Cichorium intybus. Var. : *latifolium.*

En 1825, j'avais fait semer un arpent environ de terre avec de la graine de chicorée sauvage, dans l'u-

nique intention de faire une récolte de semences; mais ayant remarqué parmi les plantes qui en résultèrent des individus à feuilles plus développées, je les fis arracher et repiquer séparément, afin d'en obtenir une graine plus pure, me proposant d'en faire plusieurs semis successifs, en choisissant toujours pour porte-graines les pieds les plus touffus, et à feuilles plus larges et moins allongées.

J'étais bien aise de connaître jusqu'où irait l'amélioration, et je me flattais de l'espoir d'obtenir à-la-fois une variété avantageuse comme fourrage, et également utile pour les usages économiques, car je pensais qu'elle résisterait mieux à la gelée que les chicorées et les scaroles; que, comme elles, on pourrait la faire blanchir par le buttage, et la rendre par ce moyen bonne à manger cuite ou en salade, et enfin je croyais que, de même que son type, elle ne monterait que la seconde année.

En suivant ce plan, je fis deux ou trois récoltes successives avec les graines prises toujours sur les plantes qui montraient le plus de dispositions à remplir mon but, et qui surtout ne se ramifiaient point et n'avaient qu'un cœur. Mais nos cultures ayant été transportées dans un autre endroit, l'expérience fut interrompue et les graines oubliées.

Ayant, en 1837, retrouvé le sac contenant ces graines, en faisant l'inventaire de nos magasins, je résolus de continuer mes essais, et, en 1838, je fis deux semis de cette graine qui, quoique âgée de neuf à dix ans, leva très-bien.

Le premier semis fut fait le 5 mai; le 20 juin suivant, 285 pieds furent replantés sur cinq rangs de 57 plants chacun, sur une planche de 58 pieds de

longueur et 4 pieds et demi de large. Les chicorées étaient espacées entre elles d'un pied en tous sens ; mais cet intervalle est devenu insuffisant à cause du grand développement qu'elles ont pris. La plus grande partie était améliorée, mais quelques-unes, quoiqu'à feuilles plus larges, se rapprochaient cependant de leur type. Toutefois je fus singulièrement désappointé lorsque je m'aperçus, en août, que la moitié de ces chicorées se disposait à monter.

Cette circonstance, tout-à-fait en opposition avec mes espérances, est une preuve de plus que toute plante que la main de l'homme amène à un certain degré de civilisation, s'il est permis d'employer ce mot, perd de sa vigueur et devient plus tôt adulte, parce qu'elle doit vivre moins long-temps.

J'en ai conclu qu'il faudrait semer plus tard pour que les pieds ne montassent pas. Peut-être réussirait-on de même, en employant le procédé suivi pour la chicorée blanche, *Cichorium endivia*, et qui consiste à semer les graines sur couche chaude à quinze ou vingt degrés.

J'ai remarqué aussi que beaucoup de chicorées se sont pourries au centre, et j'ai attribué cette corruption à la nature de mon terrain qui est superposé à un sous-sol glaiseux, retenant fortement l'humidité, et je suis conduit à penser, d'après cette observation, qu'une terre sabloneuse et sèche conviendrait mieux à ces plantes.

J'ai fait enlever toutes les feuilles des pieds gâtés et conserver les racines en place : toutes ont repoussé et la plupart ont développé de trois à six cœurs ou ramifications. Il est présumable que ces racines, arrachées et plantées dans une cave obscure, comme on

le fait pour la chicorée sauvage, fourniraient de même la salade connue sous le nom de barbe-de-capucin.

Le second semis a été fait le 20 juin, et j'y ai employé le reste des graines du premier; soixante pieds ont été replantés en place le 11 août, toujours à la même distance. Peut-être aurait-il mieux valu faire ce semis quinze jours plus tôt; cependant les plantes sont bien venues, quelques-unes même ont pommé comme une laitue, ce qui est une amélioration remarquable, puisqu'elles sont arrivées à n'avoir qu'un cœur.

Dans une réunion d'horticulteurs, j'ai fait servir trois sortes de chicorées cuites et en salade, afin de pouvoir les apprécier comparativement.

L'une était la chicorée franche, *Cichorium endivia*, la seconde la chicorée améliorée, objet de cette notice, et la dernière la chicorée sauvage ordinaire.

Il est résulté de cette expérience, que la supériorité de la première a été incontestablement établie; la seconde a paru moins succulente, mais cependant d'une saveur bonne et agréable; quant à la troisième, on l'a jugée la plus médiocre, mais toutefois mangeable, faute de mieux.

Quant aux chicorées assaisonnées en salade, leurs qualités ont été rangées dans le même ordre. Celle dont il est ici question était plus dure que la première, assez semblable au pissenlit, *Leontodon taraxacum*. Il est bon que je fasse remarquer ici qu'elle eût été meilleure si elle avait été liée, ce qui n'avait pas eu lieu pour celle mise en salade, aussi était-elle toute verte. Les feuilles extérieures avaient été cuites et les cœurs réservés pour la salade.

J'espère donc que cette plante pourra être cultivée

avec quelque avantage pour les usages culinaires. Il faudra toutefois examiner quel est le sol qui lui convient le mieux, et la soumettre à divers modes de culture, afin de reconnaître celui qui est à préférer. On peut essayer d'abord de la semer sur couche et sur terre, vers le commencement de mars, en replantant aussitôt que le plant a suffisamment de force, c'est-à-dire du 15 au 30 avril, et successivement de mois en mois, jusqu'au 15 juin, en espaçant les pieds de douze à quinze pouces. On pourrait utiliser pour fourrages les pieds qui se disposeraient à monter.

Cultivée comme fourrage, la chicorée améliorée me paraît devoir être d'un grand produit, et trouverait aisément place dans les assolemens, comme culture sarclée. Ainsi elle pourrait être plantée dans les terrains après y avoir récolté de l'avoine, de l'orge ou autres grains du printemps de l'année précédente. Elle disposerait convenablement le sol à recevoir soit du seigle ou du froment, et l'effriterait fort peu. Je pense que pour diriger plus facilement cette culture, il conviendrait de planter les pieds en planches, à dix-huit pouces les uns des autres, en tous sens, en laissant tous les deux rangs un intervalle de trois pieds, pour façonner les plantes et les cueillir au besoin.

Il m'est du reste impossible de préciser exactement la culture en grand, n'ayant pas eu l'occasion de la mettre en pratique, mais j'ai lieu de penser que, semée à diverses époques, cette chicorée pourrait fournir une partie de l'année un fourrage vert, abondant et précieux, et concourir, traitée comme plante annuelle, à nettoyer le terrain, et le préparer convenablement à l'ensemencement d'une céréale.

JACQUIN aîné.

JARDIN FRUITIER.

Poire Louise-Bonne d'Avranches. (*Voyez* la planche.)

Cette poire a, dit-on, été trouvée auprès d'Avranches par un amateur qui lui a donné le nom de sa gouvernante.

Elle mûrit fin d'octobre, et cette circonstance est regrettable, car c'est l'époque où l'on jouit d'une plus grande quantité de fruits dont les bonnes qualités ne laissent que l'embarras du choix.

L'arbre qui la produit est tellement fertile et peu délicat, relativement à l'exposition qu'on lui donne, qu'il est utile de faire connaître aux amateurs ses avantages trop rares dans nos bonnes espèces. Il se prête également avec une grande facilité à toutes les formes auxquelles on veut le soumettre. Ses rameaux sont grands, érigés et bien nourris, recouverts d'une écorce rousse piquetée de points grisâtres peu apparens. Les feuilles sont très-étoffées, largement dentelées, de forme allongée, se terminant en pointe assez aiguë et peu recourbée.

Le fruit que représente la figure ci-jointe est de moyenne grosseur. La peau est jaune, piquetée de très-petits points verts et maculée de taches rougeâtres, marquées de points rouges plus vifs du côté du soleil ; la chair est très-fondante et inonde la bouche d'un suc parfumé des plus agréables. Jamais je ne l'ai trouvée pâteuse, même après qu'elle a de beaucoup dépassé sa maturité et qu'elle est près de se décomposer.

Dalbret.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

ÉRIGÉRON ÉLÉGANT. *Erigeron speciosum*. DEC.

On a reçu au Jardin du Roi de Paris, en 1837, des graines de cette plante, sous le nom d'*Aster glaucus*. Elles ont été semées sous ce nom, et les fleurs se sont montrées au printemps de 1838. Il y avait effectivement quelque ressemblance par la grandeur et la forme des fleurs, mais des différences assez marquées les distinguaient cependant.

Cette nouvelle espèce est jusqu'à présent la plus belle du genre. Les fleurs ont plus de deux pouces de diamètre; les rayons sont linéaires, étalés, nombreux, de couleur lilas-clair, et les fleurons du centre d'un beau jaune. Les tiges sont simples, feuillées, hautes de douze pouces à deux pieds, légèrement velues, rameuses à l'extrémité, formant une sorte de panicule corymbifère.

Les feuilles sont glabres, nervées; les radicales pétiolées, lancéolées, entières, à pétiole velu sur les côtés; celles des tiges sont alternes sessiles, plusieurs dentées sur les bords, et la nervure médiane est très-distincte et blanchâtre; enfin, elle a beaucoup de rapports par ses feuilles et ses fleurs à l'*Aster glaucus*, figuré page 137, Journal et Flore des Jardins. (*Voyez* cet article.)

L'*Erigeron speciosum*, originaire de la Californie, est vivace. Plusieurs pieds ayant été rentrés en orange-

rie à l'automne de 1837, ont commencé à fleurir fin d'avril et commencement de mai 1838. Mis en pleine terre à cette époque, les fleurs se sont succédées jusqu'à la fin d'octobre. Elle entrera sans doute dans le genre *Stenactis speciosa, glabella,* etc.

J'ai remarqué que le centre de ses touffes était susceptible de se détruire par la décomposition des tiges florales, comme cela arrive dans plusieurs plantes de ce genre, et que les jeunes et vigoureux bourgeons repoussent à la circonférence. Il faut avoir soin de replanter les pieds tous les deux ans, en choisissant les bourgeons les plus vigoureux; par ce moyen on aura une belle végétation, et par conséquent des fleurs plus grandes. Cette opération doit se faire de préférence de septembre en octobre, parce que les pieds pourront se développer assez en automne pour fleurir sans interruption pendant le printemps et l'été suivans; on le multiplie également par le semis de ses graines.

Jusqu'alors il ne paraît pas difficile, quant à la nature du terrain et à l'exposition; il demande quelques arrosemens pendant les chaleurs de l'été. C'est encore une jolie plante vivace digne d'orner nos parterres, et qui ne peut manquer d'être recherchée par les amateurs.

PÉPIN.

DIGITALE AMBIGUE, A FLEURS POURPRÉES. *Digitalis ambigua.* Var. : *Purpurescens.*

Calice à cinq parties; corolle campanulée-ventrue, à limbe à cinq lobes inégaux; quatre étamines didynames avec le rudiment d'une cinquième au fond de

la corolle; capsule ovale, pointue, séparée en deux loges par une double cloison; fleurs en grappes.

Feuilles radicales en espèce de rosette, les extérieures un peu étalées, les intérieures redressées, rétrécies en partie à leur base, à limbe ovale, comme spathulées, obtuses, régulièrement dentées sur les bords, munies de poils blancs dans leur jeunesse, presque glabres, et d'un beau vert foncé étant adultes, un peu velues en dessous, surtout sur les nervures qui sont très-saillantes.

Tiges droites, fermes, pubescentes, hautes de deux à trois pieds, terminées par un long épi de fleurs, comme unilatérales; pédicelles sortant de l'aisselle d'une bractée plus longue qu'eux; calice à cinq divisions lancéolées, pointues, légèrement ciliées, et pubescentes ainsi que les pédicelles; la division inférieure est la plus longue, la supérieure la plus étroite; corolle grande, longue de vingt à vingt-une lignes, large de dix à douze à l'ouverture de son limbe, comme un peu aplatie, munie de petits poils en dessus et de plus longs en dedans, à cinq lobes inégaux; l'inférieur, le plus long, obtus, le supérieur comme tronqué, peu distinct; d'un pourpre livide en dessus, plus pâle en dedans, où elle est fortement réticulée de stries plus foncées; quatre étamines didynames portant de grosses anthères blanchâtres, et qui m'ont paru stériles; filets glabres; ovaire velu, gros, pyramidal, surmonté d'un style blanchâtre, un peu courbé au sommet, où il est terminé par un petit stygmate à deux lobes.

Cette plante a été obtenue du *Digitalis ambigua*, qui probablement avait été fécondé par du pollen du *D. Purpurea;* c'est notre collègue et ami M. Fourquier,

jardinier de Mme Ferray, dans le beau jardin de Chante-Merle, à Essonne, près Corbeil, auquel on doit cette singulière plante, qui est vivace comme sa mère et très-rustique; on peut la multiplier de l'éclat de sa touffe, car les graines m'ont paru constamment avortées; toutes les capsules vertes que j'ai ouvertes, quoique gonflées, ne m'ont toujours présenté que des rudimens d'ovules avortés, et je l'ai vue en fleur en juillet 1838.

JACQUES.

SILÈNE FRANGÉE. *Silene fimbriata*. SIMS. Bot. Mag. 308, LOUD. Hort. brit., n. 11474. Calice oblong-arrondi, cylindrique ou conique, cinq pétales onguiculés, nus ou couronnés à la gorge, dix étamines, trois styles, capsule à trois loges.

Tiges très-rameuses, de vingt à trente pouces, pubérulentes, blanchâtres; feuilles sessiles, comme amplexicaules, linéaires très-étroites, pointues, entières sur les bords, pubérulentes comme les tiges; fleurs solitaires terminant les rameaux, portées sur des pédicules rougeâtres, longs de douze à quinze lignes, calice d'un rouge sanguin, à cinq dents; corolle d'un beau rouge éclatant, à cinq pétales bien ouverts, à quatre ou cinq laciniures au sommet; la fleur ouverte à environ un pouce de diamètre, et se montre de mai en septembre.

Cette plante est originaire du Caucase et fut introduite en Angleterre en 1803; elle est vivace et peut devenir comme sous-ligneuse toujours verte, étant cultivée en orangerie. Lorsque les graines mûrissent, on peut la multiplier par leur moyen, et encore de boutures, faites sur couche tiède ou sur plate-bande

ombragée et sous cloche; elle est jolie, et ses fleurs ont quelque analogie avec celles du *Lychnis Fulgens*. Je l'ai vue en fleur chez M. *Loth*, jardinier fleuriste, rue Fontaine-au-Roi, à Paris, qui souvent met dans le commerce quelques jolies plantes nouvelles.

JACQUES.

ORANGERIE.

RHODOCHITON. ZUC. *Didynamie angiospermie.* LIN. *Scrophulariées.* JUSS. *Anthyrrhinées.* BARTTING.

Caractères génériques. Calice persistant, campanulé, coloré, à cinq parties; corolle tubulée, terminée par un limbe à cinq divisions; tube anguleux, couvert de poils un peu courbés en arrière.

RHODOCHITON SARMENTEUX. *Rhodochiton volubile.* ZUCCARINI, Bot. reg. 1755. *Lophospermum Rhodochiton.* SWEET. (*Voyez* la figure.)

Plante ligneuse à tige grimpante, grêle, purpurine et velue. Feuilles alternes, cordiformes, acuminées, dentées, à cinq nervures principales, colorées de pourpre en dessous, vert-tendre luisant en dessus, couvertes de poils. Pétiole long de deux à trois pouces, contourné, légèrement pourpré. Fleurs pendantes portées par un long pédoncule recourbé sortant de l'aisselle de chaque feuille; calice grand, évasé comparativement à la corolle, et teinté de pourpre-rosé. Corolle tubulée d'un pouce et demi de long, de couleur pourpre-violet sombre, recouverte de longs poils blancs; tube à cinq angles, limbe à cinq lobes ovales-obtus, étamines presque égales, un peu

plus longues que le tube, graines très-nombreuses, entourées d'une petite membrane.

Cette belle plante a été obtenue au Jardin de Munich de graines récoltées au Mexique par M. le comte Karwinski, en 1829; de là elle s'est répandue dans les divers jardins de l'Europe, et notamment à celui de Berlin en 1833, et à Paris en 1835.

Elle est fort voisine du genre *Lophospermum*, et convient parfaitement pour couvrir et orner les murs d'une serre froide, qu'elle décore fort agréablement par une tapisserie d'élégantes guirlandes. Elle réussit parfaitement en pleine terre pendant l'été. Elle fait d'autant mieux, que sa floraison est fort abondante, et que la forme singulière de ses fleurs, suspendues à de longs pétioles, lui donne un aspect original et singulier, qui en fait une des plus jolies plantes grimpantes que nous possédions, et dont un grand avantage est de n'exiger qu'une culture facile et peu dispendieuse.

On la multiplie très-aisément de boutures pendant une partie de l'année; on les fait en pots de terre de bruyère ou toute autre terre douce et légère, que l'on place ensuite sur couche tiède, en étouffant avec une cloche pendant les premiers jours, car elle ne tarde pas à émettre ses racines. C'est une plante vigoureuse, qui a besoin de beaucoup de nourriture et d'arrosemens assez multipliés, surtout pendant la belle saison. Elle fleurit assez ordinairement du mois d'août jusqu'en janvier. Jusqu'alors, elle n'a pas encore donné de graines dans nos cultures.

Les pieds que l'on désirerait cultiver en plein air, pendant la belle saison, doivent être plantés de la fin d'avril au commencement de mai. La terre de jardin

mêlée d'un peu de terreau suffit parfaitement dans ce cas. Mais si l'on tient les pieds en pots, il faut une terre douce, substantielle et un peu sableuse. Il faut rentrer en orangerie ou conserver sous châssis froids les plantes qu'on a placées dehors pendant l'été, avant les premières gelées, autrement elles périssent. Vainement on a essayé de leur faire passer l'hiver en pleine terre avec une bonne couverture au pied, ainsi qu'on le fait pour quelques végétaux des mêmes contrées, mais toujours les tiges ont gelé d'abord, et les pieds, quoique paraissant verts au printemps, sont morts peu de temps après.

PÉPIN.

TRISTANIA. ROB. BROWNN. LOUD. Hort. brit. pag. 319. *Polyadelphie.—Polyandrie.* LIN. *Myrtacées.* JUSSIEU.

Caractères génériques. Calice turbiné, à cinq dents aiguës au sommet; corolle de cinq pétales; étamines nombreuses, portées sur cinq stipes et les garnissant sur toute leur longueur; un style, un stigmate; fruit?

TRISTANIE RASSEMBLÉE. *Tristania conferta.* ROB. BROWNN. LOUD. Hort. brit. Grand arbrisseau pouvant s'élever à six pieds et plus; rameaux verts et légèrement pubescens dans leur jeunesse, couleur canelle ensuite; écorce ou épiderme des tiges et des anciennes branches se détachant, comme celle des *platanes;* feuilles alternes, portées sur des pétioles longs de douze à quinze lignes, un peu aplatis, rougeâtres, limbe lancéolé, pointu, très-entier sur les bords; glabres sur les deux surfaces étant adultes, nervure moyenne, rougeâtre comme le pétiole, de cinq à sept pouces

de long et de vingt-une à vingt-sept lignes de large. Fleurs axillaires, solitaires, portées sur des pédoncules comprimés, longs de huit à douze lignes, calice à cinq dents réfléchies pendant la floraison, cinq pétales blancs, creusés en cuilleron, un peu plus longs que les dents du calice; étamines nombreuses, blanches, portées sur cinq stipes presque ouverts en étoile; suc propre comme résineux, d'une odeur forte et assez agréable.

Lieu originaire : la Nouvelle-Hollande; toujours vert, fleurit en juillet et en août. Introduit en Angleterre en 1805. J'ignore l'époque où il le fut en France.

Culture. Serre tempérée ou bonne orangerie; terre de bruyère pure, tenue assez fraîche; multiplication de marcottes et de boutures, qui toutes deux sont assez longues à s'enraciner; cet arbre a un très-beau feuillage, et doit entrer dans toutes les collections d'amateurs; les fleurs n'ont que peu d'apparence.

JACQUES.

LINARIA. DEC. Fl. fr. DESF. Cat. ed. 3. ANTIRRHINUM. LIN.

Caractères génériques. Calice persistant à cinq lobes profonds; corolle labiée, éperonnée à la base, avec un palais proéminent; lèvre supérieure à deux lobes réfléchis, l'inférieure à trois; capsule à deux loges, s'ouvrant par deux trous au sommet.

LINAIRE DE DALMATIE. *Linaria Dalmatica*. BIEB. LOUD. Hort. brit. *Antirrhinum Dalmaticum*. PERS. Syn. pl. 2. p. 157. ENCYCLOP. BOT. 4. p. 360. Tiges suffrutescentes, droites, rameuses au sommet, glabres,

hautes de dix-huit à vingt-quatre pouces et plus; feuilles éparses, sessiles, subamplexicaules, linéaires, pointues, entières d'un vert glauque, glabre sur les deux surfaces, à trois nervures en dessous; fleurs en juillet et août, terminant les rameaux en épis peu fournis; bractées comme cordiformes, plus longues que les pédicelles; calice à cinq lobes, très-aigus, longs de cinq à sept lignes, glabres, et du même vert que les feuilles; corolle assez grande, d'un jaune-paille, le palais muni de poils courts plus foncés; éperon droit, du double environ plus long que le pédicelle.

Lieu : le Levant, sous-arbrisseau toujours vert.

Cette plante est très-anciennement connue, puisque d'après Loud., Hort. brit., elle fut introduite en Angleterre en 1731, et malgré cela je ne la croyais pas encore introduite en France, lorsque j'en ai reçu quelques boutures l'an passé de M. Duval de Haut-Marais, propriétaire-amateur à Brevilliers. Une seule a réussi; elle a passé l'hiver sous châssis froid, et en 1838 elle a commencé à montrer ses fleurs fin de juillet, et a continué le courant d'août; c'est un assez joli sous-arbrisseau qui mérite d'être accueilli dans les collections d'amateurs, qui n'est pas délicat, et qui se multipliera, comme je l'ai dit, assez facilement de boutures.

Jacques.

SERRE CHAUDE.

Erythryne retournée. *Erythryna resupinata.* Roxb. Cor. 8. T. 220. Dec. Prod. 2. p. 411. (*Voyez* la planche, et pour les caractères génériques, p. 204

de ce journal, année 1834-1835.) Tiges comme annuelles, vertes, munies de quelques aiguillons épars, pouvant s'élever de trois à quatre pieds; feuilles portées sur des pétioles fermes, presque horizontaux, munis aussi de quelques aiguillons, et à leur base, dans leur jeunesse, de deux stipules falciformes et caduques, longs de cinq à six pouces, portant au sommet trois folioles, dont les deux inférieures sont opposées, portées sur des pédicelles de cinq à six lignes, ayant chacune à leur base une glande réniforme; la foliole terminale est longuement pédicellée et articulée sur le pédicelle; elles sont largement ovales, entières sur les bords, un peu acuminées, glabres en dessus, pâles et légèrement pubérulentes en dessous, où la nervure moyenne est souvent munie de quelques petits aiguillons, grandes, ayant souvent de six à huit pouces de long, sur cinq à sept de large; les fleurs sont portées sur des pédoncules naissant de l'aisselle des feuilles supérieures, longs de quatre à cinq pouces, d'un brun-marron, terminé par une grappe de quinze à vingt fleurs, dont les courts pédicelles se relèvent en haut et se recourbent vers la tige; le calice est bilabié et entier sur les bords, long de sept à huit lignes; la corolle se compose d'un large étendard oblong de douze à quinze lignes de long sur neuf à onze de large, d'un rouge capucine très-brillant, et dont les veines blanchâtres sont fortement marquées; la carène est de moitié moins longue que l'étendard, d'un blanc-verdâtre, bordée d'un liseré brun; les ailes sont très-courtes et peu apparentes; les étamines sont au nombre de dix; réunies dans plus de moitié de leur longueur; elles divergent ensuite, et cinq sont un peu plus courtes que les cinq autres;

l'ovaire est velu, terminé par un style aigu un peu plus court que les étamines.

Originaire des Indes orientales, cette belle plante fut introduite en Angleterre en 1823; je l'ai obtenue de semences envoyées de Calcutta en 1834, sans désignation de nom; un seul individu leva; il n'avait pas encore montré ses fleurs, quand enfin elles s'épanouirent cette année, dans le courant d'octobre: jusqu'ici je l'ai tenue en serre chaude en hiver, et en plein air pendant tout l'été, où elle se comporte très-bien; j'en ai fait quelques boutures qui se sont bien enracinées, mais qui, l'hiver suivant, ont toujours fondu : espérons que par la suite nous serons plus heureux. Le Jardin des Plantes de Paris la possède aussi, et elle ne tardera sûrement pas à être introduite dans le commerce.

Nota. Le nectaire, ou la base intérieure du tube de la corolle, est plein d'une liqueur mielleuse, limpide et très-sucrée.

Jacques.

STAPELIA. Lin. *Pentandrie Monogynie*. Lin. *Apocynées*. Juss.

Caractères génériques. Calice court, à cinq divisions persistantes; corolle grande, en roue, à limbe partagé en cinq découpures élargies à leur base, acuminées; une double appendice formant deux étoiles; cinq divisions, entourant les organes générateurs à cinq étamines à anthères linéaires, attachées dans la longueur de leurs filamens; deux stigmates sessiles; deux follicules oblongues, subulées, contenant des graines aigrettées.

STAPÉLIE A GRANDES FLEURS. *Stapelia grandiflora* PERS. (*Voyez* la figure.)

Plante grasse, originaire du Cap, à tiges charnues, rameuses, quadrangulaires, haute d'un pied, garnies à leurs bords de dents aiguës, recourbées vers la tige.

En septembre et octobre, fleurs monopétales, larges de quatre à cinq pouces, à cinq divisions aiguës, d'une couleur brun foncé, et garnies en leurs bords de poils blancs, soyeux, longs de huit à neuf lignes ; le centre de la corolle pourpre-brun, garni sur toute la surface de poils longs, serrés, raides et de même couleur.

La fleur de cette plante exhale, lorqu'il fait chaud, une odeur de chair corrompue qui attire les mouches de la viande, et celles-ci, trompées par les poils qui la couvrent, y déposent leurs œufs, pensant que leurs vers trouveront à s'y nourrir.

On cultive cette plante en pots et en terre de bruyère; on la tient en serre chaude pendant l'hiver et jusqu'au mois de juin, époque où il convient de l'exposer à l'air libre. Vers la fin d'août elle commence à montrer ses boutons à fleurs, et il faut aussitôt la rentrer en serre chaude, sans quoi elle ne fleurirait pas : il lui faut très-peu d'arrosemens en hiver.

On la multiplie de boutures qui redoutent beaucoup l'humidité, tant qu'elles ne sont pas enracinées. Il convient de laisser sécher la plaie pendant cinq ou six jours avant de la planter, et ne donner de l'eau qu'une dizaine de jours après la plantation.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

JARDIN FRUITIER.

POIRE AUGIER.

En 1828, M. Ferant, pépiniériste à Cognac (Charente), envoya à son fils, qui alors étudiait la culture au Jardin du Roi à Paris, une branche et un fruit d'un égrain de poirier provenu d'un semis fait dans sa pépinière, et qu'il avait conservé franc à cause de sa bonne mine.

Le jeune Ferant me montra ce fruit et la lettre de son père, qui témoignait le désir que ce fruit fût trouvé digne de la culture, et qu'il portât le nom de *poire Augier,* en l'honneur de M. Augier, négociant à Cognac, et amateur.

Je gardai cette poire jusqu'en avril, et après l'avoir dégustée, je lui trouvai une chair assez fine, c'est-à-dire plus fine que celle du bon-chrétien et moins que celle du Saint-Germain.

J'ai conservé la branche jusqu'au printemps et l'ai greffée partie sur coignassier et partie sur franc; les greffes sur coignassier poussèrent faiblement; celles sur franc poussèrent vigoureusement et prirent une belle forme pyramidale. En 1836, j'en donnai quel-

ques rameaux à M. Alexis Lepère, cultivateur à Montreuil, qui les greffa sur des branches latérales de Saint-Germain en espalier, et en 1838, il a récolté sur deux bourgeons de cette variété huit belles poires d'une bonne grosseur. Nous venons avec M. Poiteau d'en déguster une qui s'était avancée par la piqûre d'un insecte, et lui avons trouvé les mêmes qualités que possédait celle que j'avais reçue en 1828.

Cette poire peut être classée entre le Saint-Germain et le bon-chrétien d'hiver par ses qualités et sa durée; c'est un beau et bon fruit que je recommande aux amateurs.

Il doit être surgreffé comme on le fait avantageusement pour la poire d'Angleterre, le râteau-gris ou poire de livre, etc.

M. Armand Gontier, pépiniériste à Fontenay-aux-Roses, en a une certaine quantité et peut dès à présent en livrer aux amateurs.

J.-B. Camuzet.

PLANTES D'ORNEMENT.

ESSAI d'une Table analytique et méthodique pour la classification des variétés de Chrysanthèmes de l'Inde, *extrait de la suite au Botaniste-Cultivateur de Dumont de Courcet (inédit); par M.* H.-A. Jacques.

CHRYSANTHÈMES

			Sections.
Fleurs blanches.	Ligules planes. . . .	fleurs simples ou semi-doubles . . .	1
		fleurs doubles ou pleines	2
	Ligules en tube. . .	fleurs doubles ou pleines	3
		fleurs simples ou semi-doubles . . .	4
Fleurs jaunes.	Ligules en tube . . .	fleurs simples ou semi-doubles . . .	5
		fleurs doubles ou pleines	6
	Ligules planes. . . .	fleurs doubles ou pleines	7
		fleurs simples ou semi doubles . . .	8
Fleurs roses, lilas, etc.	Ligules planes . . .	fleurs simples ou semi-doubles . . .	9
		fleurs doubles ou pleines	10
	Ligules en tube . . .	fleurs doubles ou pleines	11
		fleurs simples ou semi-doubles . . .	12
Fl. jaunes, soucies, mordorées, etc.	Ligules en tube . . .	fleurs simples ou semi-doubles . . .	13
		fleurs doubles ou pleines	14
	Ligules planes. . . .	fleurs doubles ou pleines	15
		fleurs simples ou semi-doubles . . .	16

DÉVELOPPEMENS *de la Table ci-dessus, avec l'indication et une courte description de quelques variétés.*

Ire DIVISION. — Fleurs blanches, ligules planes dans la plus grande partie de leur longueur; fleurs simples ou semi-doubles, ou ayant toujours un disque bien marqué au centre.

Blanc de papier. — Virginal. Quelquefois double; fleurs moyennes, nombreuses, précoces, d'un beau blanc pur.

Rosalie. Beau blanc, hâtif, quelquefois double; semis de Villiers. N° 48, collection.

Latour d'Auvergne. Beau blanc, semi-double, à grands rayons planes; semis de M. Boisgiraud. N° 53, collection.

La Vierge. Blanc pur, semi-double, quelquefois légèrement lilacé en dessous; semis de Villiers. N° 72, collection.

Reine blanche de Villiers. Blanc pur, semi-double. N° 80, collection.

Chateaubriand. Beau blanc de papier; semis de Boisgiraud. N° 94, collection.

Olympe. Blanc légèrement souffré, ligules laciniées au sommet; semis de Villiers. N° 110, collection.

Zoé. Ligules presque entières, légèrement souffrées; semis Villiers. N° 111, collection.

Amourette. Ligules longues, lâches, semi-doubles, blanches, 36 à 39 lignes de diamètre; semis Villiers. N° 116, collection.

Hortense. Fleurs grandes, blanches, souffrées au centre, surtout au moment de l'épanouissement. N° 121, collection.

Aglaé. Blanc, quelquefois lilacé très-pâle, un peu souffré; quelques ligules tubulées; semis Villiers. N° 108, collection.

Reine marguerite blanche. N° 29. M. Duruflé. Fleurs de 27 lignes, en forme de reine marguerite, blanc pur; se rapporte à *reine blanche*.

Astre pâle. Semis Audibert; ligules extérieures tubulées, planes ensuite; semi-double; teinté rose en dessous; 30 à 33 lignes. N° 70, collection.

Reine blanche d'Audibert. En forme de reine marguerite, bien ouverte, n'ayant qu'un petit cœur jaune. N° 258, collection; joli.

IIe Division. — Fleurs blanches, pleines, frisées, aplaties, etc.; ligules planes ou seulement en tube à la base, sans disque au centre.

Blanc superbe. Bon Jardinier. Ligules frisées, d'un blanc pur; tardif; plante très-élevée.

Grand panache. Panache de Henri IV. Je crois que cette plante pourrait bien être la même que la précédente.

Lutescens præcox. Précoce, un peu jaunâtre, passant ensuite au blanc pur; fleurs en corymbe. N° 47, collection; semis Villiers.

Blanc teinté de rose. Ligules extérieures très-légèrement teintées de rose en dessous.

Grand blanc pur. Quatre pouces de diamètre, aplati; blanc superbe; semis de Villiers. N° 68, collection.

Blanc variable. Jaune-paille léger, passant au blanc pur, quatre pouces de diamètre; semis de Villiers. N° 77, collection.

Charlotte Corday. Fleurs petites, bien faites, char-

mantes, 18 à 20 lignes de diamètre; semis de Boisgiraud. N° 55, collection.

Alba subcarnea. Ligules planes à la circonférence, quelquefois tubulées au centre, légèrement carnées en dessous; semis de Villiers. N° 107, collection.

Rosalie. Il peut aussi entrer dans cette division, la fleur étant quelquefois très-pleine.

Petit chiffonné. Élevé, jaune-paille léger au centre, passant au blanc pur, légèrement rosé en dessous; semis Reignier. N° 267, collection.

Incisa. Ligules larges, à grandes dents au sommet, légèrement souffrées au centre, un peu rosées en dessous, à la fin de la floraison; semis de Villiers. N° 110, collection.

Zéphirine. Ligules larges, peu étalées, presque entières au sommet, teintées rose en dessous; semis Villiers. N° 76, collection.

Blanc rayonnant. Ligules larges, entières, facture aplatie, un peu paille au centre; semis Reignier. N° 257, collection.

Hortense. Ligules un peu crépues, quelquefois demi-tubulées, incisées, jaunâtres au centre; semis Villiers. N° 121, collection. Quelquefois il y a un disque au centre.

Blanc huppé variable, ancien blanc. Bon Jard. 1837. Beau blanc, picoté de rouge dans l'arrière-saison.

Blanc tardif. Nos 2 et 30. Jacquin; blanc, aplati, verdâtre au centre, où les ligules sont roulées et plus petites.

Amynthe. Fleurs en corymbe, blanc souffré, pâle au centre, ligules larges, 24 à 30 lignes de diamètre; semis Villiers. N° 120, collection.

Lisette. Ligules pointues, contournées, frisées, légè-

rement souffrées au centre, 24 à 30 lignes de diamètre; semis Villiers. N° 117, collection.

III^e^ Division. — **Fleurs blanches, ligules en tubes dans la plus grande partie de leur longueur, fleurs doubles ou pleines, peu ou point de disque.**

Virescens. Ligules aplaties au sommet, verdâtres, entremêlées de fleurons, sans aucun intérêt; semis Audibert. N° 71, collection.

Blanc à tuyaux. Bon Jard. 1837. Ligules très-étroites, d'un beau blanc; une des variétés les plus hâtives.

Soleil blanc. Ligules tubulées, à peine ouvertes au sommet, blanc de neige, en gland, 36 à 40 lignes. M. Duruflé.

Étoile nébuleuse. Ligules cylindriques, ouvertes au sommet, rayonnantes, blanc souffré, 36 lignes; semis Audibert. N° 63, collection.

Diane. Ligules complètement tubuleuses, ouvertes au sommet, en gland pendant, d'un beau blanc pur; semis Audibert. N° 180, collection.

Narcisse. Ligules demi-tubulées, ayant quelquefois un disque au centre; beau blanc, 21 lignes; semis Villiers. N° 118, collection.

Daphné. Ligules longues de 15 à 20 lignes, ouvertes au sommet, entremêlées de fleurons et de paillettes; beau blanc, tardif. N° 282, collection.

Cloé. Ligules ouvertes au sommet, longues de 15 à 20 lignes, jaunâtres au centre, les extérieures teintées de rose en dessous. N° 100, collection.

Blanc à odeur de violette. Hâtif, d'un beau blanc, se

tachant de violet vers la fin de la floraison ; ligules ouvertes au sommet.

IVe Division. — Fleurs blanches, ligules en tube ; fleurs simples ou semi-doubles, ayant un disque bien marqué au centre.

Blanc semi-double à tuyaux. Bon Jard. 1837. Plante très-robuste, fleurs grandes, ligules menues.

. . . . . Ligules tubulées, à peine ouvertes au sommet, de 12 à 15 lignes, d'un blanc sale ; ligules extérieures rosées ; semis Audibert. No 165, collection.

. . . . . Ligules ouvertes au sommet, de 12 à 20 lignes, blanches, teintées de jaune à la base ; semis Audibert. No 157, collection.

Ve Division. — Fleurs jaunes ou chamois, mordorées, etc. ; fleurs simples ou semi-doubles, ayant un disque bien prononcé au centre ; ligules tubuleuses.

Chamois bronzé semi-double. Bon Jard. 1837. Plante de haute stature ; jaune bronzé dans le premier âge, pâlissant ensuite.

Pâle Buf, jaune de Ruvès. Ligules aplaties dans presque leur moitié ; sup. jaune-serin, rosées en dessus. No 29, collection.

Orange semi-double à tuyaux. Bon Jard. 1837. Fleurs très-tardives, en petit nombre ; plante de moyenne hauteur.

Jaune feu à tuyaux. Ligules très-étroites, à peine

ouvertes au sommet; chamois-jaune au centre; rougeâtres en dessous; 48 lignes. N° 26, collection.

. . . . . Ligules tubulées à la base, aplaties au sommet, chamois pâle; disque jaune, 24 ou 30 lignes. N° 18, collection. Duruflé.

VI^e^ Division. — Fleurs jaunes ou mordorées, chamois, etc.; ligules en tubes, doubles ou pleines, et n'ayant que peu de disque.

Jaune superbe à tuyaux. Bon Jard. 1837. Fleurs en grappes, jaune pur, bien faites, superbes.

Jaune flambé à tuyaux. Bon Jard. 1837. Ligules nombreuses, frisées; fleurs larges de près de cinq pouces.

Chamois pâle. Ligules extérieures planes, et malgré cela tubulées, fermées au sommet, bronzées, s'éclaircissant au centre, 26 lignes.

Jaune feu bouclé. Ligules un peu contournées, chamois-jaunâtre, comme feu en dessous, petites, crêpues au centre, 48 lignes.

Jaune à tuyaux. Bon Jard. 1837. Tiges élevées, fleurs en grappes, tardives.

Bellidiflora lutea. Nob. Tous les fleurons tubulés, excepté le rang extérieur, fleurs larges d'un pouce, d'un beau jaune; fleurit rarement.

VII^e^ Division. — Fleurs jaunes mordorées, chamois, etc.; ligules planes, fleurs doubles ou pleines, ou n'ayant point de disque.

Petit jaune multiflore. D'un jaune d'or, bombé,

comme en grappes, 18 à 20 lignes. N° 234, collection.

Crésus. Fleurs aplaties, jaune-serin pâle, ligules entières au sommet, 27 à 30 lignes; semis Villers. N° 146, collection.

Jaune précoce. Semis Reignier, jaune-serin pâle, aplati, un peu penché, 20 à 24 lignes. N° 247, collection.

Petit souffré. Souffré ou serin pâle, droit, un peu bombé, de 20 à 24 lignes. N° 32, collection.

Le Pérou. Fleurs aplaties, jaune-paille pâle, ligules un peu crêpues au sommet, 24 à 27 lignes; semis Villiers. N° 81, collection.

Arpagon. Fleurs aplaties, jaune-paille, ligules insérées au sommet, 24 à 27 lignes; semis Villiers. N° 122, collection.

Jaune rayonnant. Semis Reignier, fleurs aplaties, comme rayonnantes, 33 à 36 lignes. N° 245, collection.

Jaune à bouquets. Fleurs d'un jaune-serin, ligules larges, entières, un peu bouclées, 30 à 33 lignes. N° 27, collection.

Gerbe d'or. Ligules larges, d'un jaune-paille, les extérieures légèrement rosées en dessous, bombées, 30 à 36 lignes. N° 10, collection.

Jaune de bronze. Jaune-serin, légèrement bronzé en dessous, ligules érigées, pointues au sommet, 30 à 33 lignes. N° 12, collection.

Soleil nébuleux. Jaune-serin foncé, ligules tubulées à la base, 36 à 42 lignes. N° 33, collection.

Aurore (ancien). Aurore ou chamois pâle, plus jaune au centre, bombé; ligules entières, 21 à 24 lignes. N° 30, collection.

Yellow changeable. Fleurs jaunes citronnées, chamois pâle en dessous, ligules dressées, 24 à 27 lignes. N° 199, collection.

Manteau espagnol. Jaune bronzé, pâle au centre, plus foncé en dessous, 30 à 33 lignes. N° 223, collection.

Inconstant. Ligules chamois bronzé à la circonférence, tubulées, aplaties au centre où elles sont jaunes; quelques semis doubles. N° 114, collection.

Reine marguerite jaune. Semis Boisgiraud, fleurs d'un beau jaune-citron, plusieurs rangs de ligules extérieures planes; fleurons du centre tubuleux, inégalement dentés; ressemblant à une belle reine marguerite; très-tardif.

VIII^e^ Division. — Fleurs jaunes mordorées, chamois, etc.; ligules planes, fleurs simples ou semi-doubles, ayant toujours un disque au centre.

Bouton-d'or simple. Un ou deux rangs de ligules courtes, d'un beau jaune, 15 à 18 lignes; semis Reignier. N° 259, collection.

Gouvion S.-Cyr. Semis de Boisgiraud; fleurs jaunes pâles, ligules un peu tuyautées à la base, sur deux à trois rangs, 15 à 18 lignes. N° 90, collection.

Mercure. Semis de Villiers, ligules demi-tuyautées, jaune pâle, un peu bronzées en dessous, 33 à 36 lignes.

Brique monstrueux. Ligules tuyautées à la base, planes au sommet, jaune-souci pâle, bronzées en dessous, à trois dents au sommet; ouvert en reine marguerite, et se présentant presque de face; très-remarquable.

Reine marguerite jaune pâle. Fleurs aplaties, ligules légèrement bronzées à la base en dessous; semis Villiers. N° 122, collection.

IX^e^ Division. — Fleurs roses plus ou moins foncées, lilacées ou violacées; ligules planes, fleurs simples on semi-doubles, ayant toujours un disque au centre.

Plat-Pincks. Rose uni, presque double, ligules larges, rose lilacé, comme strié blanc, 33 à 36 lignes, superbe. N° 200, collection.

Général Foy. Presque plein, ligules en gouttières, violacées, blanchissant un peu au centre; semis Boisgiraud. N° 139, collection; superbe.

Dupont de l'Eure. Semis double, lilas pâle, blanchissant, plus foncé en dessous, 24 à 27 lignes; semis Boisgiraud. N° 61, collection.

Prince Poniatowski. Lilas pâle, ligules allongées, bidentées au sommet, comme striées, 33 à 36 lignes; semis Boisgiraud. N° 54, collection.

Rose panaché. Semis de Reignier, ligules un peu en tube, rose carné, en gland, presque plein, 30 lignes. N° 251, collection; élégant.

Vestris. Semis Audibert, ligules un peu tuyautées à la base, bidentées au sommet, lilacées, blanchissant, 30 à 33 lignes. N° 69, collection.

Rosea splendens. Semis Reignier, rose lilacé pâle, ligules crochues au sommet, 48 à 52 lignes. N° 246, collection; superbe.

Welesiana. N° 198, collection. Lilacé foncé, cœur formé de petits fleurons de même couleur que les ligules, 36 à 39 lignes; très-beau.

Adonis. Rose saumoné, taillé en reine marguerite, 30 lignes de diamètre; très-curieux. N° 27, collection.

Général Audinot. Semis Villiers, lilas rosé comme strié, ligules à trois petites dents au sommet. N° 75, collection; charmant.

Duchesse d'Étampes. Semis Boisgiraud, lilas violetté, ligules larges, entières, en bouquet, 24 à 27 lignes. N° 95, collection.

Reine marguerite lilas. M. Duruflé. Lilas rosé, ligules comme entières, fleurs aplaties en reine marguerite; très-joli.

X^e^ Division. — Fleurs roses, lilacées, etc.; ligules planes, fleurs doubles ou pleines.

L'œillet pâle. L'ancien rose.

Madame de Pompadour. Semis Boisgiraud, fleurs en thyrse; ligules larges, échancrées, rose violacé pâle, 30 lignes. N° 49, collection; superbe.

. . . . . N° 11. Duruflé. Ligules larges, carnées, ou rose léger, en panache, 30 à 39 lignes.

Triomphe de Saint-Omer. Rose violacé pâle, jaunâtre au centre, ligules entières au sommet, 24 lignes. N° 15, collection; joli.

. . . . . N° 28. Duruflé. Lilacé très-pâle, ligules larges, très-longues, planes, droites, entières, 42 à 48 lignes; magnifique.

Silène. Semis Villiers, violacé vineux, jaunâtre au centre, ligules quelquefois tubulées, à grandes dents, 42 lignes. N° 109, collection.

Comtesse Plater. Semis Boisgiraud, violacé ou carné,

blanchissant, quelquefois non plein, multiflore, 24 à 27 lignes. N° 57, collection.

Gros rose. Semis Reignier, ligules un peu tubulées à la base, en houppe, violacées, surtout au centre, petites ligules au centre. N° 283, collection.

Rose rayonnant. Semis Audibert, ligules extérieures, demi-tubulées, les autres planes, rose clair, petites ligules au centre, 30 lignes. N° 103, collection.

. . . . . .N° 36. Duruflé, ligules planes, roulées au sommet, violacées, tendues, blanches à la base, 30 à 33 lignes.

. . . . . .N° 31. Duruflé, ligules en tube à la base, spatulées au sommet, entières, formant la coupe, 24 à 27 lignes, violet; joli.

XI^e^ Division. — Fleurs roses, lilacées, violacées, etc.; ligules en tube; fleurs doubles ou pleines.

Pinck ou *superbe rose*. Ligules roses, uniformes, un peu ouvertes au sommet, les extérieures beaucoup plus longues, 48 lignes. N° 207, collection; superbe.

Prince de Joinville. Semis Audibert, ligules ouvertes dans la moitié de leur longueur, lilas, quelquefois disque apparent, 33 à 36 lignes. N° 102, collection.

Reine Amélie. Lilas clair, ligules ouvertes au sommet, profondes, dentées, laciniées, petites ligules au centre, 48 lignes. N° 88, collection; très-beau.

Zelinda. Semis Audibert, ligules extérieures tubulées, presque planes au centre, lilas violacé, 30 à 36 lignes. N° 152, collection.

Amynthe. Semis Villiers, rose lilacé, ligules un peu ouvertes au sommet, en petit gland pendant, 12 à 15 lignes. N° 145, collection.

. . . . . N° 45. Duruflé, ligules étroites, fermées jusqu'au sommet, rose pâle ou lilacé, blanchissant au centre, 30 à 33 lignes.

XII^e^ Division. — Fleurs simples ou semi-doubles, roses, lilacées, violacées, etc.; ligules en tuyaux.

Rose jaspé. Semis de Reignier, ligules tubulées à la base, planes ensuite, d'un rose jaspé violacé, cœur formé par beaucoup de petits rayons de même couleur que les ligules du tour, 36 lignes. N° 279, collection ; charmante plante.

Dona Maria. Semis de Boisgiraud, ligules à peine ouvertes au sommet, amaranthe clair ou lilacé, en gland. N° 138, collection.

Purpurin simple lacinié. Jacquin, ligules ouvertes au sommet, purpurines ou lilacées, cœur verdâtre, mal fait. N° 45, collection.

XIII^e^ Division. — Fleurs simples ou semi-doubles, pourpres, rouge-souci, etc.; ligules en tuyaux.

Pourpre ancien. Il est aussi souvent à ligules planes, et souvent aussi il est double ou même plein.

Rouge acajou. Semis Audibert, ligules demi-tubulées, quelquefois doubles, toutes les ligules recourbées vers le centre, 24 à 30 lignes ; très-curieux.

XIVe Division. — Fleurs doubles ou pleines, pourpre-souci, etc.; ligules planes.

Pourpre clair à tuyaux. . . . . . .

XVe Division. — Fleurs doubles ou pleines, rouges, pourpre-souci, etc.; ligules planes.

Pourpre clair étalé. . . . . . .

Grand Napoléon. Semis de Boisgiraud, très-plein, pourpre ou violet très-foncé, belle facture, de 24 lignes de diamètre; c'est une des plus belles variétés que je connaisse jusqu'à présent.

Sanguineum. Nos 205, 234 et 238, collection. Ligules très-planes, longues, linéaires, rouge-sanguin, 24 à 30 lignes.

Petit cocciné (*ancien*). Forme de renoncule, cocciné ou souci foncé, 18 à 20 lignes; très-mignon. No 37, collection.

Bernetiana. Semis de Boisgiraud, fleurs nombreuses en bouquets, petites, en renoncule, violet-pourpre. No 51, collection; très-joli.

Maréchal Grouchy. Semis Boisgiraud, amaranthe ou saumoné foncé, quelquefois ligules tubulées à la base. No 59, collection; très-remarquable.

Pourpre brun. Ligules entières, pourpre brun; tardif. No 17, collection.

Amaranthe courbé. Ligules recourbées vers le centre, amaranthe ou violet très-foncé. No 209, collection; joli; serait peut-être mieux placé dans la dixième division.

XVI^e^ Division.— Fleurs simples ou semi-doubles, pourpres, rouges sanguines, etc.; ligules planes.

Groowod - Ligst purple. M. Loth. Ligules très-étroites, quelquefois tubulées, cœur jaune ou verdâtre, 36 à 39. N° 210, collection.

Crimson. Reine marguerite pourpre; trois à quatre rangs de ligules bien rangées, d'un beau pourpre, centre jaune. N° 206, collection; très-beau.

Minium. Ponceau, ligules rouges sur deux à trois rangs, centre jaune. N° 21, collection.

Casimir Périer. Semis Boisgiraud; ligules larges, bien étoffées, pourpre clair très-brillant, 30 lignes. N° 52, collection.

Cramoisi. Précoce; rouge changeant.

Culture de toutes les variétés de chrysanthèmes de l'Inde.

Toutes ces variétés ont été obtenues de deux espèces qui ont beaucoup de rapport entre elles, si même elles ne sont pas des variétés l'une de l'autre. La première est le *chrysanthemum Sinense.* Sabine, trans. *C. Indicum.* Bot. Cult. ed. 2. *Anthemisia artemisiæfolia.* Willd. *A. grandiflora.* Desf. Cat. ed. 3. Elle fut introduite en Angleterre en 1763. L'autre espèce est le *C. tripartitum.* Swet. fl. gard. *C. Indicum.* Persoon, non Bot. Cult. *Pyrethrum Indicum.* Cassin. Dec. Prod. *C. Japonicum.* Thumb. fl. jap. Celle-ci ne fut introduite en Angleterre qu'en 1800. Quoi qu'il en soit, ce ne fut qu'en 1790 qu'on obtint à Paris la première variété, qui était le *pourpre an-*

cien; quelques années après, on a eu le *jaune-aurore*, qui a donné une sous-variété lilacée, puis le *blanc à tuyaux*, le *grand jaune*, et successivement toutes nos autres belles variétés. Les premières, belles et nouvelles, ont été importées d'Angleterre; mais depuis quelques années, et avec quelques soins particuliers, on obtient de bonnes graines dans le midi de la France, et j'en ai reçu de belles variétés obtenues à Avignon, Tarascon, Toulouse, etc. La culture de ces belles variétés, qui toutes malheureusement fleurissent trop tard sous le climat de Paris, est on ne peut plus facile, car elles sont très-rustiques; pourtant l'hiver de 1837-1838 nous a fait périr toutes les variétés qui étaient restées en plein air, mais cet événement n'arrive que rarement.

Leur multiplication est très-facile par la séparation de leurs pieds au printemps, et cette opération doit même être faite tous les ans, les jeunes pieds donnant toujours de plus belles fleurs que les vieux. Les boutures sont encore un excellent moyen, et forment même de plus beaux pieds que les éclats; on peut les faire en avril et mai sur une plate-bande de bonne terre bien ameublie et ombragée, ou mieux encore sur une vieille couche qu'on abritera avec des paillassons pendant la plus grande ardeur du soleil. Lorsque, d'une façon ou de l'autre, elles sont bien enracinées, on les relève pour les mettre en planche sur deux rangs, et au moins à dix-huit pouces de distance les unes des autres, sur tous sens; on paillera et on mouillera abondamment pendant les sécheresses; si l'on a multiplié par éclat, on ne laissera que deux ou trois tiges à chaque pied, et on aura soin de les soutenir avec d'assez forts tuteurs.

Lorsqu'on peut se procurer de la graine, on la sème en avril sur couche chaude et sous cloche; on donne de l'air à mesure que la plante prend de la force, et lorsqu'elle en a assez acquis, on la plante sur planche, et on la traite comme les éclats et les boutures; une grande partie des jeunes plants donnent des fleurs la même année de leur semis.

Pour en avoir de beaux à rentrer en automne en serre et bonne orangerie, vers la fin de juillet, ou lorsque les branches ont 18 à 20 pouces, on choisit les pieds que l'on veut multiplier; on enterre des pots autour de chaque pied, et on y couche les branches; on paille et on arrose dans les sécheresses; lorsqu'elles sont bien enracinées, on les sèvre et on les rempote dans de plus grands vases, si cela est nécessaire. Pour avoir des individus tout-à-fait nains, on coupe des boutons; lorsque les boutures commencent à se former, on en met cinq dans chaque pot de ceux qu'on appelle grand basilic; on les place sous un châssis tiède et étouffé : elles continuent de croître, fleurissent comme leurs mères, et forment alors de très-jolies miniatures. JACQUES.

PLEINE TERRE.

LIMNANTHES. R. B. Décandrie monogynie. LIN.
Limnanthées. DEC.

Caractères génériques. Calice à cinq folioles; corolle de cinq pétales insérés sous les ovaires; dix étamines ayant la même insertion; un style central, terminé par un stigmate divisé en cinq ou six parties; cinq à six ovaires libres à la base du style.

LIMNANTHE DE DOUGLAS. *Limnanthes Douglasii.*

Racine fibreuse; tige droite ou ascendante, glabre ainsi que toute la plante, feuilles alternes, portées sur de longs pétioles canaliculés en dessus, pinnées, à cinq ou sept paires de folioles courtement sessiles; les terminales comme confluentes, courtes, ovales, fortement incisées; les inférieures ovales entières; les supérieures, fermes, épaisses, glabres et lisses; pédoncule axillaire, beaucoup plus long que les feuilles, terminé par un calice à cinq divisions lancéolées, pointues, glabres entières, de six à sept lignes de long; cinq pétales plus grands que les divisions calicinales, larges, échancrés au sommet, à limbe d'un beau blanc et fond jaune-serin; dix étamines moitié moins longues que les pétales, à filets jaunâtres; les fleurs ouvertes ont plus d'un pouce de diamètre, et elles se succèdent long-temps. Fruit : cinq à six graines nues, oviformes rugueuses, au fond du calice persistant.

Lieu : la Californie; annuelle. J'ai vu cette plante l'an passé (1837) au Jardin des Plantes de Paris; on la sème en pot sur couche chaude au printemps; on repique lorsque le plant est assez fort, et on livre au plein air lorsque les plants sont bien repris; la terre de bruyère pure lui convient. JACQUES.

ORANGERIE.

QUAMOCLIT. BRONG. Pentandrie monogynie. LIN. Convolvulacées. JUSS.

Caractères génériques. Calice petit, persistant, à

cinq dents, corolle infundibuliforme à limbe à cinq angles ou lobes dressés ; cinq étamines inégales plus longues que la corolle à anthères incisées, à filamens tubulés; un style filiforme terminé par un stigmate globuleux ; ovaire conique renfermant quatre ovules.

QUAMOCLIT CHANGEANT. *Quamoclit pallescens*. BRONG.
(*Voyez* la planche.)

Cette plante, originaire du Mexique, a été introduite au Jardin du Roi en 1837. Elle n'est encore aujourd'hui pourvue que d'une tige herbacée, glabre, volubile, haute d'environ dix pieds, et de la grosseur d'une plume de corbeau. Les feuilles forment à-peu-près, dans leur circonscription générale, un ovale arrondi ; les plus grandes atteignent environ six à sept pouces de la base au sommet du limbe ; elles sont profondément cardées, à trois lobes principaux, dont le moyen est ovale lancéolé, atténué au sommet et rétréci à la base ; les latéraux sont ordinairement munis de deux ou trois angles plus ou moins prononcés. Le limbe est parcouru par cinq-sept nervures ; celle du milieu, qui est la plus forte, correspond au lobe moyen; deux latérales se rendent directement dans les lobes principaux, tandis que les inférieures se courbent légèrement vers leur sommet et donnent naissance à des nervures d'un ordre tertiaire correspondant aux angles dont le contour des feuilles est muni. Leurs dernières ramifications constituent une sorte de réseau sur toute la surface du limbe, qui est glabre des deux côtés, mais un peu plus pâle sur l'inférieure. Le pétiole, de couleur livide, est légèrement canaliculé supérieurement.

Les pédoncules sont beaucoup plus longs que les pétioles des feuilles; ils sont ordinairement bifurqués au sommet et munis au point de jonction des deux divisions, d'une fleur qui s'épanouit toujours la première; les autres, au nombre de huit à dix, sont disposées d'un seul côté du rachis qui les porte, et forment une inflorescence secondiflore ou scorpioïde; chaque fleur est accompagnée d'une petite bractée opposée au pédicelle; celui-ci est dressé, violet, glabre, supportant un calice à divisions courtes, vertes et bordées de violet. La corolle offre un phénomène assez rare de coloration, d'abord d'un rouge écarlate, semblable à celui du *Salvia splendens*, elle passe peu à peu au jaune, puis au blanc jaunâtre. Le tube, très-rétréci dans sa partie inférieure, se dilate tout-à-coup lorsque les fleurs s'épanouissent; il présente cinq angles assez saillans qui se divisent au sommet et constituent les lobes dressés de la corolle, entre lesquels on observe une petite pointe.

Les étamines sont de grandeur inégale et dépassent de beaucoup la corolle; elles sont incisées. A la partie supérieure de la portion étranglée du tube qui égale le calice, les filets sont tubulés et légèrement velus à leur base. Les anthères sont oblongues, jaunâtres, ainsi que les filets; le style est filiforme, terminé par un stigmate globuleux; l'ovaire est conique, entouré d'un disque jaunâtre à la base. Il renferme quatre ovules qui, jusqu'à ce jour, ne sont pas encore parvenus à maturité.

Le genre quamoclit a été distrait des *Ipomea*, à cause des étamines qui dépassent la corolle; on en a formé également un autre genre nommé *Exogo-*

nium, qui a beaucoup d'analogie avec les quamoclit.

Malheureusement nous ne possédons qu'un pied de cette plante, et il n'offre pas un seul bourgeon dont on puisse faire une bouture; et si elle n'est que bisannuelle, il faudra la voir mourir sans pouvoir même essayer de la perpétuer. L'unique pied dont il est ici question, après avoir langui tout l'été en pot, a été mis à l'automne en pleine terre mélangée, dans une serre tempérée, où il a fleuri abondamment et a fait l'admiration des amateurs de belles fleurs.

Si les Anglais possédaient une plante semblable, il est probable qu'ils la vendraient par souscription.

Les pucerons tourmentent beaucoup ce quamoclit, mais cependant on parvient à le garantir au moyen de quelques fumigations.

NEUMANN.

PERISTERIA. HOOCKER. Ginandrie driandrie. LIN. Orchidées. JUSS.

Caractères génériques. Périanthe globuleux à sépales concaves, cônés à la base, imitant un calice presque monophylle; pétales de forme semblable à celle des sépales, mais plus petits. Labelle charnue, articulée au milieu; la moitié supérieure droite, réfléchie au sommet, et l'inférieure lobée de chaque côté; colonne attachée à la base des pétales, formant inférieurement le prolongement de la labelle et ayant de chaque côté un lobe en forme d'aile. Anthères nues à deux loges; deux masses polenniques s'ouvrant par derrière; glandules sessiles, nues.

Péristérie de Barker. *Peristeria Barkerii*. Hoock.
(*Voyez* la planche.)

Plante à bulbe oblongue, crénelée plus ou moins profondément, d'un vert foncé, longue de trois à quatre pouces, surmontée de trois feuilles engaînantes, comme plissées, d'un beau vert, longues de dix-huit pouces à deux pieds, larges de trois à quatre pouces, lancéolées, à pétiole canaliculé embrassant, à cinq nervures saillantes, dont les trois intérieures plus prononcées. Scape radicale engaînée, tantôt cylindrique et tantôt anguleuse, d'un vert tendre, partant du centre des feuilles et se recourbant vers la terre, longue d'environ un pied, portant quinze à dix-huit pédicelles munis à leur base d'une bractée squamiforme, d'un pourpre plus ou moins foncé, qui commencent à se développer vers le tiers de la longueur du pédoncule. Ils sont irrégulièrement alternes, longs de neuf à douze lignes, surmontés chacun d'une fleur de couleur jaune prune de mirabelle, très-finement pointillé; la colonne est d'un blanc pur, et la labelle est marquée intérieurement de points pourpres vifs; il en est de même des deux pétales intérieurs, mais beaucoup plus légèrement.

Nous cultivons cette orchidée en motte de terre de bruyère tourbeuse, comme pour la plupart des épiphytes. Nous ferons remarquer à cette occasion que la disposition de ses fleurs pendantes, qui nécessite de la tenir en panier suspendu pour qu'elles puissent se développer, doit la faire ranger parmi les plantes de ce groupe.

Il faut, en été, l'arroser fréquemment avec la seringue, mais très-modérément en hiver.

Nous pouvons affirmer qu'une bonne serre tempérée suffit parfaitement à la conservation de cette orchidée dont les fleurs répandent une odeur des plus agréables. Nous avons placé le pied, qui a fourni le modèle de la figure, dans une serre dont la température est souvent descendue à deux ou trois degrés sur o, et cet abaissement de chaleur n'a nui en rien au développement de la floraison.

CELS frères.

SERRE CHAUDE.

IPOMEA. LIN. Pentandrie monogynie. L. Convolvulacées. JUSS.

Caractères génériques. Calice persistant, à cinq découpures; corolle campanulée infundibuliforme, à limbe plissé, à cinq lobes peu développés; cinq étamines à filamens tubulés presque aussi longs que la corolle. Style filiforme, portant un stigmate en tête. Capsule bi ou triloculaire, polysperme.

IPOMÉE D'HORSFAL. *Ipomea horsfaliæ.* H. P. (*Voyez* la planche.)

Plante volubile toujours verte, pouvant atteindre une grande dimension; feuilles lisses, généralement à cinq divisions très-prononcées, lancéolées, entières, légèrement recourbées sur les bords, longuement pétiolées. Pédoncule commun axillaire, un peu plus long que le pétiole; fleurs réunies formant une cime, ayant chacune un pédicelle particulier se renflant vers la partie qui touche au bouton, très-visqueux. Calice à cinq divisions un peu ovales, imbriquées, égales, très-visqueux, et de couleur noir-pourpre.

Corolle campanulée, à limbe très-court, à cinq lobes arrondis, fendus à l'extrémité, d'une couleur rose très-vif; stigmate en tête à deux lobes velus; ovaire à deux et trois loges, contenant chacune deux graines.

Parmi les plantes grimpantes de serre chaude, celle-ci mérite une place distinguée dans toute collection bien choisie. Elle a été obtenue de semences, en Angleterre, par M. Evans; mais l'on ne sait pas précisément si elle est originaire de l'Afrique ou de l'Inde. Quoi qu'il en soit, elle contribue puissamment à l'ornement d'une serre, par la richesse du coloris de ses fleurs qui se perpétuent pendant plusieurs mois en grande abondance; et lorsque les fleurs deviennent rares dans les serres, elle les orne encore élégamment par son feuillage gracieux, d'un vert tendre, qui conserve à la plante un aspect agréable.

Sa culture est facile : on la tient en pleine terre, composée de moitié terre franche et moitié terre de bruyère, qu'il faut entretenir humide au moment de la végétation. Il faut aussi seringuer souvent les feuilles qui sont sujettes à se couvrir d'araignées.

Elle se multiplie facilement de boutures faites en terre de bruyère, ou mieux encore dans de la mousse, sur une couche chaude et en couvrant d'une cloche.

J'ai rapporté cette plante d'Angleterre dans mon voyage de 1836. Je ne pense pas qu'on l'ait encore vue fleurir en France ailleurs qu'au Jardin des Plantes. Malheureusement elle est encore très-rare; cependant MM. Cels et Loth la cultivent aussi maintenant.

NEUMANN.

NOUVELLES.

AMARYLLIS A FLEURS PLANES. *Amaryllis planiflora.*

Bulbe tuniquée, teintée de violet, déprimée, atteignant de deux pouces à deux pouces et demi de diamètre; du centre il sort quatre feuilles, deux de chaque côté, courbées en dehors, teintées de violet à la base, où elles sont en gouttière, s'aplatissant au sommet, à bords très-entiers, un peu roulés en dessous à la base, d'un beau vert lisse, luisant en dessus, glaucescentes en dessous, et en dessus dans leur jeunesse; longues de dix-sept à vingt pouces, larges de dix-huit à vingt-quatre lignes. A côté des feuilles sort une hampe haute de vingt-deux à vingt-quatre pouces, ronde, fistuleuse, violacée dans sa moitié inférieure, couverte d'une poudre glauque très-apparente et s'enlevant facilement au toucher, terminée par une spathe bifide, dont les divisions sont un peu plus longues que les pédicelles, qui sont au nombre de deux, longs de quinze à dix-huit lignes, arrondis, droits, glauques comme la tige, terminés par un ovaire triangulaire à angles très-obtus, d'un vert-olive, de trois lignes de long. Tube de la corolle de neuf à dix lignes de long, verdâtre, teinté de brunâtre; il se divise en six parties, très-ouvertes, se présentant de face; la fleur entière a environ sept pouces de diamètre; les trois sépales extérieurs sont larges de douze à treize lignes, les trois intérieurs plus étroits, surtout l'inférieur qui est abaissé, isolé, tandis que les cinq autres sont relevés et réunis dans la moitié de leur longueur, tous sont fortement ondu-

lés au sommet qui est un peu recourbé et en gouttière; ils sont d'un jaune citron pâle à la base, s'étendant en s'affaiblissant jusque vers le milieu des sépales; le reste est d'une couleur brique, carminé pâle, avec des stries un peu plus foncées en dessus, plus pâles en dessous. Six étamines à filamens de même couleur que les sépales, relevées en haut pendant l'anthèze; anthères brunes, pollen blanc; style de mêmes couleur et longueur que les étamines, droit, terminé par trois petits stigmates blancs.

Cette belle plante a fleuri en serre chaude fin de janvier de cette année (1839); la bulbe m'a été donnée avec quelques autres plantes, par MM. Tollard et Dortho, marchands graniers, quai de la Mégisserie, à Paris; ils les avaient reçues directement du Brésil au printemps de l'année précédente.

La couleur de la bulbe et de la base des feuilles lui donne des rapports à l'*Amaryllis purpurea*, mais la floraison en est tout-à-fait différente.

JACQUES.

GROSEILLER A FEUILLES DE MAUVE. *Ribes malvaceus*. SMITH. DECAND. Prodrom. *Coreosma*. SPACH. Suites à Buffon, tome VI, page 155.

Arbrisseau pouvant s'élever de cinq à six pieds, branches érigées, à épiderme d'un rouge canelle; munies dans leur jeunesse ainsi que toutes les parties vertes de la plante, de poils glanduleux-visqueux. Feuilles alternes, portées sur d'assez longs pétioles; limbe à trois lobes pointus, doublement crénelés, quelquefois à cinq lobes, comme cordiformes à la

base, comme finement bullées en dessus, à nervures saillantes très-marquées et comme réticulées en dessous; stipules de la base des pétioles à longs cils rameux et glanduleux à leur sommet; fleurs en grappes un peu penchées, composées de huit à douze bractées ovales, pointues, aussi longues que le tube du calice, ciliées; calice d'un blanc légèrement teinté de rose, à peine pédicellé; tube cylindrique renflé à la base, long de trois lignes, divisé au sommet en cinq sépales, demi-ouverts, ovales obtus, d'une ligne et demie de long; cinq petits pétales blancs, arrondis, obtus cunéiformes à la base, moins longs que les sépales; cinq étamines à anthères jaunes, de la longueur des pétales; un style de même longueur à deux stigmates verts; les jeunes pousses, les feuilles, etc, sont un peu visqueuses et exhalent une faible odeur de cassis.

Cet arbrisseau est originaire de la Californie; il n'a été introduit à Paris que vers 1836; je l'ai vu chez MM. Cels, et le pied que je possède me vient de l'extrême obligeance de M. Bertin, fleuriste et pépiniériste au Grand-Montreuil, à Versailles.

Jusqu'ici je tiens cet arbrisseau en pot et le rentre l'hiver en orangerie; je ne crois pas qu'il puisse jamais passer cette saison aux environs de Paris, car il entre en végétation dès le commencement de décembre et fleurit à la fin de ce mois et dans le courant de janvier, ce qui est assez agréable, vu la rareté des fleurs à cette époque. Malgré ce que je viens dire, j'apprends à l'instant qu'un pied de cet arbuste passe l'hiver en plein air au Jardin des Plantes de Paris, sans avoir souffert des gelées que nous avons déjà éprouvées. On le multiplie facilement de marcottes et de boutures fai-

tes avec les jeunes pousses, tandis qu'elles sont encore herbacées, faites sur couche tiède et étouffées sous cloche; c'est une espèce distincte qui pourtant a des rapports avec le groseiller sanguin (*Ribes sanguineum*).

JACQUES.

VERVEINE INCISÉE. *Verbena incisa.* HORT. Tiges obtusément quadrangulaires, faibles, un peu velues, diffuses, hautes de douze à dix-huit pouces; feuilles opposées, courtement pétiolées, comme cordiformes, à base décurrente sur le pétiole, incisées, comme à trois lobes, les deux inférieurs plus courts; tous à grosses dents inégales, un peu velues et molles sur les deux surfaces, d'un vert tendre et gai, corymbe terminal en fleur, bien garni, corolle blanchâtre en dessous, d'un beau rose foncé en dessus, avec une petite tache jaune au centre.

VERVEINE A FEUILLES OVALES. *Verbena arraniana* HORT. Tige et port de la précédente; feuilles opposées, courtement pétiolées, cordiformes à la base, entières, ovales, obtuses, crénelées, ou doublement dentées sur les bords, nerveuses en dessous, où elles sont un peu velues, d'un gros vert foncé; fleurs terminant les tiges et les rameaux, d'abord en corymbe qui s'allonge pendant la floraison et forme alors une grappe courte; corolle d'un pourpre violet en dessus, plus pâle en dessous.

J'ai vu ces deux jolies plantes en fleurs dans les premiers jours de septembre, dans l'établissement de M. Cochet, pépiniériste à Suisne, près Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), qui les avait reçues d'Angleterre, peu de temps avant. Elles ont toutes deux

beaucoup de rapport avec les *Verbena melindres et Twediana*, mais elles en diffèrent parfaitement par la forme de leurs feuilles et la couleur de leurs fleurs. La culture sera analogue à celle des deux espèces que je viens de nommer, c'est-à-dire serre tempérée, orangerie ou châssis en hiver, et multiplication très-facile de marcottes et boutures.

JACQUES.

OROBE PRINTANIER. Var. : A FLEURS ROSÉES; *Orobus Vernus*. Var. : *Albus*. Catalog. de M. J. Henrard, cultivateur à Liége, 1836. HORT.

Dans les *Annales de Flore et Pomone*, août 1838, j'ai déjà signalé une variété de cette jolie plante printanière; celle-ci est beaucoup plus distincte et mérite comme les autres les soins des amateurs.

Ses tiges sont en touffe, simples, rougeâtres, anguleuses, glabres, hautes de six à neuf pouces; les feuilles sont alternes, portées sur des pétioles rougeâtres comme les tiges, un peu canaliculées en dessus, munies à la base de deux stipules sessiles, assez grandes, teintées de rougeâtre, deux à trois paires de folioles, sessiles, ovales-lancéolées, aiguës, entières sur les bords, glabres sur les deux surfaces. Pédoncules axillaires, glabres, un peu anguleux, de la longueur ou un peu plus courts que les feuilles, portant à leur sommet quatre à six fleurs à-peu-près unilatérales, portées sur de courts pédicelles, d'un rose pâle en dessus, passant au blanc presque pur sur la fin de la floraison, calice glabre, court, échancré en dessus, à cinq dents, dont l'inférieure est la plus longue.

J'ai reçu cette jolie plante en 1837; elle est rus-

tique comme l'espèce, et se multiplie par l'éclat de ses racines, en automne, ou aussitôt que les tiges sont desséchées. On ne doit pas faire les divisions trop petites, car alors on pourrait tout perdre, ou du moins être long-temps sans jouir de ses jolies fleurs, qui se montrent fin de mars et courant d'avril.

JACQUES.

MM. Jacquin frères ont reçu de M. Robert, directeur du Jardin botanique de Toulon, des graines de *Scolymus Hispanicus*, que les amateurs peuvent se procurer dans leur maison.

Le scolyme d'Espagne, chardon à fleurs jaunes, est commun dans le midi de la France. Il y croît spontanément, sur les bords des chemins, dans les décombres et lieux remplis de pierres, et fournit une racine grosse et charnue que les habitans de la campagne mangent et apportent au marché. La culture peut rendre cette racine tendre, blanche, agréable au goût et en état de soutenir la comparaison avec la scorsonère.

On sème clair, à la volée ou par rayons, de la fin d'avril à la fin de mai, dans une terre meuble et profonde, à cause du développement que prend la racine de cette plante. Semée plus tôt, elle monte à graines, et la racine devient alors dure et ligneuse à l'intérieur, ce qui oblige à la fendre longitudinalement, pour rejeter la partie coriace. Il faut donc récolter ces racines au moment où la floraison va commencer. Celles qui passent l'hiver en terre, après avoir été buttées à l'automne, sont dures au retour de la belle saison.

On peut mettre, en hiver, de ces racines à la cave, comme on le fait pour la chicorée sauvage; les feuilles deviennent blanches et tendres, et sont bonnes à manger en salade ou cuites.

DOYERGE.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE (suite).

(Voyez le N° d'Août 1836.)

ACONIT. *Aconitum.* LIN. DESF. BOT. CULT. ed. 2. v. 4. pag. 457. (Extrait de la suite au *Botaniste-Cultivateur*, inédite.)

Caractères génériques. Calice à cinq folioles dont la sup. est concave et en casque, plusieurs pétales: deux sup. garnis d'un éperon court et obtus, dont l'onglet est très-long, canaliculé, étroit, courbé et caché sous le casque du calice; les autres très-petits, linéaires, en forme d'écailles; 3 à 5 capsules droites.

Obs. On cultive beaucoup d'espèces ou variétés de ce genre, qui paraît très-susceptible de variation; je vais donc le passer complètement en revue, en adoptant la nomenclature et les opinions de DECANDOLLE sur les espèces ou variétés.

Première Section. — ANTHORA. Sépales persistans; casque conique ou subsemicirculaire; cinq ovaires; feuilles à lobes linaires, à sections palmées; fleurs jaunes ou panachées de bleu; racines napiformes.

1. A. SALUTIFÈRE. *A. Anthora.* LIN. DESF. Cat. ed. 3. pag. 212. DEC, Prod. Tiges de douze à quinze

pouces; feuilles palmées multifides, à laciniures linéaires-pointues; fleurs paniculées, jaunâtres; sépales et pétales persistans; sac cucullé, comme nul; éperon épais, en spirale; lèvre très-longue. Lieu : l'Europe; vivace; cultivé à Paris, etc.

Espèces ou variétés qui en dérivent.

2. A. A GRANDES FLEURS. *A. grandiflorum.* REICH. LOUD. Hort. brit. var. : *B.* DEC. Tiges comme celles du précédent; panicule florale et fruits pubescens; casque subconique grand, fleurs jaunes. Lieu : le Jura; vivace; cultivé en Angleterre en 1821.

3. A. DE PALLAS. *A. Pallasii.* REICH. LOUD. var. : *A.* DEC. Prod. Tiges de même hauteur, panicule florale et fruits pubescens, casque subconique, l'extrémité du rostre presque émarginé; fleurs jaunes. Lieu : le Caucase, Pyrénées, etc.; cultivé à Paris.

4. A. DE JACQUIN. *A. Jacquinii.* REICH. LOUD. Hort. brit. *A. anthora.* JACQ. fl. austr. *A. Jacquinianum.* SER. var. : *C.* DEC. Prod. Tiges comme celles du précédent, fleurs un peu glabres; casque subconique, produisant un rostre allongé; fleurs jaunes. Lieu : l'Autriche, les Pyrénées; introduit en Angleterre en 1800.

5. A. DE DECANDOLLE. *A. Decandollii.* REICH. LOUD. Hort. brit. *A. nemorosum.* BIEB. *A. latilobum.* SER. var. : *D.* DEC. Prod. Tiges semblables au précédent, panicule florale pubescente; casque subconique, incliné; rostre court; lobes des feuilles larges, fleurs jaunes. Lieu : la Sibérie; vivace; introduit en Angleterre en 1823.

6. A. INCLINÉ. *A. anthoroïdeum.* REICH. LOUD. Hort. brit. *A. inclinatum.* SER. *A. anthora.* KOEL.

var. : *E.* Dec. Prod. Panicule, fleurs et fruits pubescens, casque élevé, conique; le rostre incliné; fleurs jaunes. Lieu : le Jura; cultivé en Angleterre en 1821.

7. A. . . . . *A. culophum*. Reich. Ser. Loud. Hort. brit. *A. anthoroïdeum*. Dec. syst. non Reich. var. : *F.* Dec. Prod. Panicule et fleurs pubescentes; casque conique; le rostre incourbant; fleurs jaunes. Lieu : le Caucase, le Jura; introduit en Angleterre en 1821.

8. A. de diverses couleurs. *A. versicolor*. Steven. Loud. Hort. brit. var. : *G.* Dec. Prod. Tiges de trois pieds, fleurs glabres, jaunes, panachées de bleu; casque petit, subconique. Lieu : l'Ibérie; vivace; introduit en Angleterre en 1820.

Deuxième Section. — Licoctonum. Sépales caduques, casque conique cylindracé; trois ovaires. Lobes des feuilles cuneïformes, pinnés, rarement bipinnés; racines fibreuses, vivaces.

9. A. tue-loup. *A. licoctonum*. Lin. Desf. Cat. Bot. Cult. Dec. Prod. Tiges de trois pieds; feuilles palmées à trois ou cinq lobes; lobes en coin trifides, à nervures fréquemment anastomosées; fleurs pourpres; casque conique cylindracé; éperon grêle, en spirale contourné, lèvre divariquée; filamens des étamines à base ailée. Lieu : les Alpes de l'Europe.

Espèces ou variétés qui en dérivent.

10. A. a grandes fleurs. *A. vulparia*. Reich. Loud. Hort. brit. *A. grandiflorum*. Ser. mus. var. : *C.* Dec. Prod. Tiges de trois pieds; toute la plante

un peu glabre; fleurs paniculées jaunes; casque grand, à sommet presque renflé; ovaires glabres; feuilles ciliées. Lieu : les Alpes; introduit en Angleterre en 1821.

11 A. ÉLEVÉ. *A. cynoctonum*. REICH. *A. lycoctonum altissimum*. DEC. var. : *F*. Prod. Tiges de trois à quatre pieds; feuilles plus ou moins divisées; fleurs nombreuses en panicule jaune, variées de pourpre, casque grand, à sommet subventru; les tiges et les feuilles glabres; bractées allongées. Lieu : la France; cultivé au Jardin des Plantes de Paris, etc.

12. A. DES PYRÉNÉES. *A. Pyrenaicum*. LAMARK. DEC. syst. DESF. Cat. ed. 3. pag. 212. *A. lycoctonum Pyrenaicum*. DEC. Prod. var. : *B*. Tiges de quatre pieds; toute la plante fortement velue, pubescente; poils de la tige et des pédoncules arqués; fleurs jaunes, nombreuses, en panicule; casque conique cylindracé, comprimé; éperon lâche, contourné en spirale; feuilles très-grandes; ovaires pubescens. Lieu : les Pyrénées, etc.; cultivé en France, en Angleterre, etc.

13. A. A FLEURS LACHES. *A. laxiflorum*. DEC. syst. var. : *G*. Prod. LOUD. Hort. brit. Tiges de trois pieds; panicule ample, à rameaux divariqués; fleurs lâches, pubescentes, ovaires velus; lobes des feuilles divariqués, comme quadrangulaires; fleurs jaunes. Lieu : les Alpes de Suisse; introduit en Angleterre en 1823.

14. A. RUBICOND. *A. rubicundum*. FISCH. LOUD. Hort. brit. var. : *J*. DEC. Prod. Tiges de deux à trois pieds; fleurs en panicule, rubicondes, panachées de jaune; casque conique cylindracé, comprimé; éperon courbé, contourné en spirale; fleurs et pédoncules velus, à poils droits, horizontaux. Lieu : la Sibérie; cultivé à Paris, en Angleterre, etc.

15. A. des Carpathes. *A. Carpaticum.* Ser. mus. hel. *A. septentrionale, B. carpaticum.* Dec. syst. var. : *K.* Dec. Prod. Tiges semblables au précédent, fleurs paniculées, pourpres, panachées de jaune; casque conique cylindracé, comprimé; pédoncules et tiges glabres; feuilles profondément divisées. Lieu : la Sibérie, etc.; introduit en Angleterre en 1810.

16. A. septentrional. *A. septentrionale.* Koel. Dec. syst. *A. australe.* Reich. Loud. Hort. brit. *A. lycoctonum.* var. : *L.* Dec. Prod., etc. Tiges semblables au précédent, velues, ainsi que les pédoncules et les fleurs, qui sont paniculées, bleues; casque conique cylindracé, comprimé; ovaires glabres et poilus; les poils des tiges et des pédoncules sont droits ou courbés. Lieu : le Danemarck, etc.; introduit en Angleterre en 1821.

17. A. jaunatre. *A. ochroleucum.* Willd. sp. Dec. Prod. *A. album.* Ait. Hort. kew. Tiges de trois pieds; feuilles à trois ou cinq lobes profonds, en coin trifides, à nervures fréquemment anastomosées; fleurs en épis ou en panicules, membraneuses, d'un blanc jaunâtre; casque conique cylindracé, allongé; éperon grêle, droit, à sommet courbé; les filamens des étamines sont à base ailée, cuspidée. Lieu : le Caucase; introduit en Angleterre en 1794.

18. A. barbu. *A. barbatum.* Patr. Dec. Prod. Loud. *A. squarrosum.* Lin. Dec. syst. ex. syn. Desf. Cat. ed. 3. pag. 212. Tiges de deux pieds; feuilles profondément lobées, laciniures étroites, divergentes; fleurs en panicule; casque conique; éperon étroit, très-court; filamens des étamines à base ailée, cuspidée, à pointes divergentes; fleurs d'un bleu mélangé de jaune. Lieu : la Sibérie, etc.; cultivé à Paris, en Angleterre.

19. A. HISPIDE. *A. hispidum*. DEV. syst. *A. barbatum*. var. : *A*. DEC. Prod. Cette plante ne diffère de la précédente que par ses poils droits, étalés, et les lobes des feuilles obtus. Lieu : la Sibérie, etc. ; cultivé en Angleterre en 1823.

Troisième Section. — CAMMARUM. Sépales caduques, casque conique, comprimé ; trois à cinq ovaires; lobes des feuilles trapéziformes ; racines tubéreuses, fleurs bleues variées de blanc, rarement carnées.

20. A. PANACHÉ. *A. variegatum*. LIN. DESF. Prod. *A. hamatum*. REICH. LOUD. Hort. brit. Tiges de quatre à cinq pieds; feuilles à lobes rhomboïdaux ; fleurs en panicule divariquée, très-glabre; rameaux tortueux ; casque conique, allongé, incliné ou droit, ayant postérieurement un rostre court, trois à cinq ovaires courtement mucronnés ; fleurs bleues variées de blanc. Lieu : l'Italie, la Carniole, etc. ; cultivé en France, etc.

21. A. A FLEURS PALES. *A. pallidiflorum*. SER. mus. hel. var. : *B*. DEC. Prod. *A. variegatum bicolor*. REICH. LOUD Hort. brit. Tiges de trois à quatre pieds ; fleurs blanches, panachées d'un peu de bleu, casque incliné. Lieu : les Alpes ; cultivé en Angleterre, en France, etc.

22. A. A FLEURS BLEUES UNIFORMES. *A. variegatum*. var. : *cæruleum*. DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. *A. cammarum*. SCHL. Lieu : (comme le précédent); cultivé en Angleterre en 1819.

23. A. A FLEURS BLANCHES. *A. variegatum*. var. : *albiflorum*. SER. mus. hel. DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. Fleurs blanches, sans mélange d'autres couleurs. Lieu : . . . ; cultivé comme le précédent.

24. A. EN FAUX. *A. rhyacanthum*. REICH. *A. variegatum*. var. : g. *falcatum*. DEC. Prod. SER. mus. hel. Tiges de quatre pieds; fleurs d'un pourpre bleu, à casque presque conique, en faux naviculaire. Lieu : les Alpes; introduit en Angleterre en 1821.

25. A. GIBBEUX. *A. gibbosum*. SER. mus. hel. DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. *A. cammarum*. BIEB. fl. taur. Tiges de quatre pieds; feuilles à veines flexueuses; fleurs en panicules serrées, très-glabres; casque conique, allongé, incliné ou droit; rostre incliné; éperon allongé, courbé (non en spirale), à onglet court; ailes des étamines mucronées; fleurs bleues. Lieu : le Caucase; introduit en Angleterre en 1818.

26. A. A ROSTRE. *A. rostratum*. BER. DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. Tiges de trois pieds; panicule un peu lâche; casque conique allongé antérieurement et courtement mucroné; sac cuculliforme cylindracé, éperon épais en spirale, lèvre de la longueur du sac, filamens à ailes oblitérées; trois à cinq ovaires glabres ou poilus; fleurs bleues. Lieu : les Alpes, la Suisse; cultivé en Angleterre en 1819.

27. A. GRÊLE. *A. gracile*. REICH. *A. judenbergense*. SER. mus. hel. *A. rostratum*. var. : *A*. DEC. Prod. Tiges de deux pieds; casque droit, petit; pédoncules et ovaires glabres; fleurs bleues. Lieu : les Alpes de la Suisse, etc.; introduit en Angleterre en 1821.

28. A. DE JACQUIN. *A. cammarum*. JACQ. fl. aust. LOUD. Hort. brit. *A. Jacquinianum*. SER. mus. helv. *A. rostratum*. var. : *B*. DEC. Prod. Tiges de trois pieds; feuilles opaques, à cinq parties, laciniures oblongues, cuneïformes, trifides, dentées; pédoncules et ovaires glabres; casque conique, allongé, cornet

de l'éperon obtus, fleurs pourpres. Lieu : la Styrie, etc.; cultivé à Paris, en Angleterre, etc.

29. A. POILU. *A. pilosiusculum*. SER. mus. hel. *A. rostratum*. var. : *C*. DEC. Prod. Tiges de deux à trois pieds; pédoncules et ovaires un peu poilus; casque incliné; fleurs pourpres. Lieu : les monts Carpathes; introduit en Angleterre en 1800.

30. A. PANICULÉ. *A. paniculatum*. LAMARK. DESF. Cat. ed. 3. DEC. Prod. Tiges de trois pieds; panicule divariquée, rameaux tortueux, flexueux, pubérulens; casque conique, semi-circulaire; rostre incliné, éperon épais, court, en spirale; lèvre de la longueur du sac; ailes des étamines étroites; fleurs d'un blanc pourpré, de juin en septembre. Lieu : la Suisse, les Alpes, etc.; cultivé à Paris, en Angleterre, etc.

Espèces ou variétés qui en dérivent.

31. A. ACUMINÉ. *A. acuminatum*. REICH. *A. paniculatum*. var. : *B. acuminatum*. SER. mus. hel. DEC. Prod. Tiges de trois pieds; fleurs bleues, comme en épis lâches; casque conique, semi-circulaire; ovaires pubescens. Lieu : la Suisse, les montagnes, etc.; introduit en Angleterre en 1819.

32. A. LACINIÉ. *A. laciniosum*. REICH. LOUD. Hort. brit. *A. paniculatum*. var. : *E. laciniosum*. DEC. Prod. Tiges de trois pieds, subflexueuses; casque conique, semi-circulaire, incliné, rostre ténu très-long; les feuilles à lobes laciniés; ovaires comme glabres, fleurs bleues, en juin et août. Lieu : la Suisse, etc.; introduit en Angleterre en 1820.

33. A. PENCHÉ. *A. cernuum*. DEC. syst. REICH.

Loud. Hort. brit. *A. paniculatum.* var. : 9. Dec. Prod. 1. pag. 60. Tiges de trois pieds, flexueuses; panicules lâches, multiflores, penchées; casque subconique incliné; fleurs bleues. Lieu : la Suisse, etc.; introduit en Angleterre en 1800.

34. A. penché, a peu de fleurs. *A. cernuum.* var. : *pauciflorum.* Reich. *A. paniculatum.* var. : *X.* Dec. Prod. *A. Apeninum.* Ser. mus. hel. Tiges comme le précédent presque flexueuses; panicules pauciflores, comme en corymbe; casque conique, semicirculaire rostre allongé; fleurs bleues. Lieu : le Mont-Cenis, etc.; introduit en Angleterre en 1821.

35. A. du Japon. *A. Japonicum.* Dec. Prod. Loud. Hort. brit. Tiges de cinq à six pieds; feuilles trifides, palmées, laciniures incisées, obtuses; toute la plante très-glabre; panicule un peu lâche, rameaux ascendans; casque exactement conique, avec une pointe courte, capuchon en sac ample, ventru; éperon épais, incliné, presque en volute; trois ovaires; fleurs jaunâtres. Lieu : le Japon, etc.; introduit en Angleterre en 1700.

36. A. du Japon, a fleurs bleues. *A. Japonicum.* var. : *cæruleum.* Ser. mus. hel. *A. glabrum.* Dec. syst. 1. pag. 379. Tiges comme le précédent; fleurs bleues.

37. A. a crochets. *A. uncinatum.* Lin. Pers. Dec. Prod. Desf. Cat. Tiges de deux pieds, flexueuses; feuilles à trois lobes presque entiers; panicule un peu lâche, rameaux divergens; casque exactement conique; éperon incliné, presque en spirale; lèvre à onglet poilu; trois à cinq ovaires velus; fleurs bleues. Lieu : l'Amérique septentrionale; cultivé à Paris, etc.

38. A. a crochets de Michaux. *A. uncinatum.* var. :

Michauxianum. Ser. mus. hel. *A. uncinatum*. var. : *B*. Dec. syst. *A. uncinatum*. Mich. fl. bor. am. Tiges flexueuses, de deux pieds; feuilles à trois ou cinq parties, palmées, lobes rhomboïdaux, lancéolés, capsules ternées; fleurs bleues, en juillet et août. Lieu: la Caroline; introduit en Angleterre en 1800.

39. A. remarquable. *A. speciosum*. Dec. Prod. Otto. Cat. h. B. Panicule un peu lâche; casque exactement conique; rostre incliné; onglet des capuchons à sommet courbé; éperon très-épais, obtus, très-court; filamens des étamines velus, à ailes mucronées. Lieu : . . . . . ; cultivé à Vienne, en Angleterre en 1823.

40. A. tortueux. *A. tortuosum*. Willd. enum. Dec. Prod., etc. Tiges de six pieds; panicule lâche; rameaux portant de une à quatre fleurs; casque subconique; sacs des capuchons enflés; éperon épais, long, courtement géniculé (ni courbé ni roulé); filamens un peu poilus; fleurs d'un bleu pourpré. Lieu : . . . . . ; indroduit en Angleterre en 1812.

41. A. . . . . *A. illimitum*. Reich. Loud. Hort. brit. *A. tortuosum*. var. . *B*. Dec. Prod. *A. neomontanum*. Panz. non Willd. Tiges de quatre pieds; panicule très-rameuse, très- lâche; rameaux et pédoncules très-glabres, trois ovaires glabres; lobes des feuilles larges, cunéiformes; les petits lobes obtus; fleurs bleues. Lieu : . . . . ; cultivé en Angleterre en 1821.

42. A. . . . . *A. neomontanum*. Lin. Willd. Pers. Loud. Hort. brit. Bar. ic. Tiges de trois pieds; feuilles luisantes, digitées, à cinq parties; laciniures largement lancéolées, courtement dentées; pédon-

cules glabres; casque convexe, fleurs violacées. Lieu : les Alpes d'Europe, etc.; cultivé.

43. A. FLASQUE. *A flaccidum*. REICH. LOUD. Hort. brit. *A. ciliare*. var. : *B*. DEC. Prod. 1. pag. 61 *A. polytrichum*. DEC. syst. Tiges de quatre à cinq pieds; ouvertes, poilues, panicule lâche, à rameaux ascendans; lobes des feuilles pinnatifides; les petits lobes linéaires; fleurs bleues; casque conique, éperon à sommet en crochet. Lieu : la Sibérie; introduit en Angleterre en 1822.

44. A. GRAND. *A. maximum*. PALLAS. DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. Tiges de six pieds; panicule lâche, à peu de rameaux, longs, distans, pubescens, poils courbés; casque subconique, sac cuculliforme enflé; éperon court, recourbé; filamens des étamines glabres; bractéoles rapprochées des fleurs qui sont bleues. Lieu : le Kamtschatka; introduit en Angleterre en 1823.

45. A. PRODUISANT. *A. productum*. REICH. DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. Tiges d'un pied; grappes à peu de fleurs; feuilles à lobes en trois parties; casque conique, longuement mucroné; sac cucullé, comme nul; lèvre très-longue; éperons obtus, épais, très-courts; étamines glabres; quatre à cinq ovaires pubescens, fleurs bleues. Lieu : la Sibérie; cultivé en Angleterre en 1801.

46. A. MOLLET. *A. molle*. REICH. DEC. Prod. 1. pag. 61. LOUD. Hort. brit. Tiges de cinq pieds; fleurs bleues, en épis paniculés; casque grand, conique, arrondi; éperon court, incliné; filamens poilus; trois à quatre ovaires glabres. Lieu : . . . . .; introduit en Angleterre en 1820.

47. A. ÉLEVÉ. *A. exaltatum*. BERUH. DEC. Prod.

Loud. Hort. brit. Tiges de six pieds ; panicule un peu lâche , à rameaux ascendans , un peu rudes; casque conique; rostre allongé, ascendant; éperon épais, recourbé; filamens des étamines poilus ou glabres; trois à cinq ovaires glabres; fleurs bleues, en juillet et août. Lieu : la Sibérie; introduit en Angleterre en 1819.

48. A. INTERMÉDIAIRE. *A. intermedium*. DEC. syst. et Prod. 1. pag. 161. Tiges de quatre à cinq pieds; panicule lâche; rameaux ascendans, un peu rudes; casque convexe subconique; rostre court, horizontal; éperon épais, recourbé; filamens des étamines poilus, rarement glabres; trois à cinq ovaires (rarement sept) glabres; fleurs bleues. Lieu : . . . . ; introduit en Angleterre en 1820.

(*La suite au prochain numéro.*)

JACQUES.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

Note sur la Culture des Melons.

Chez les maraîchers, et dans beaucoup de jardins de Paris, on plante ordinairement une très-grande quantité de melons, depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de mai. Les premiers font presque toujours succéder cette culture à celle des salades de primeur; telles que laitues, romaines, etc.

Pour cela, on établit une couche chaude dans une tranchée large de trois pieds et demi sur douze à dix-huit pouces de profondeur, selon la nature plus

ou moins humide du sol, que l'on remplit de fumier de feuilles, quelquefois même de balayures de rues, que l'on connaît sous le nom de gadoue. Lorsque la couche couverte d'un châssis a atteint une chaleur de 20 à 25 degrés, on sème la graine, et quand le plant a poussé ses premières feuilles, on replante les pieds un à un dans des petits pots, d'où on les transplante huit jours après dans des pots plus grands. On a toujours soin, dans cette opération, de remplir les pots avec la terre de la couche, afin que les melons aient constamment leurs racines dans une température égale et ne passent pas subitement du chaud au froid. On replace chaque fois les pots sur la couche et sous châssis, en ombrant, si le soleil est trop ardent, avec de la paille ou des nattes.

On choisit de préférence, pour faire la transplantation, un temps doux et couvert, afin que le plant, qui sort d'un endroit chaud et abrité, ne fatigue pas; et dans le cas contraire, si l'on travaille à l'air libre, il est bon de disposer un abri provisoire avec des paillassons.

La plupart des cultures faites ainsi ont manqué partout au printemps dernier, par suite des pluies froides survenues en mai. Cette humidité glaciale a durci les pieds; les tiges sont devenues maigres et languissantes, tachées par place, et les feuilles se sont couvertes de *nielle* ou *nuille*. Quelques jours après, une chaleur douce a développé une végétation vive, pendant laquelle toutefois peu de fruits ont noué; enfin, toute la belle saison jusqu'en septembre ne s'étant composée que d'alternatives de chaud et de froid, et ayant été pluvieuse, il en est résulté une mortalité presque générale des pieds de

melon, dont la plupart ont péri sans même marquer de fruits.

Les cultivateurs ont combattu par tous les moyens qu'ils ont pu imaginer l'influence désastreuse de cette constitution atmosphérique, et fort peu sont parvenus à amener à maturité les fruits qui se sont formés, et qui presque tous n'avaient qu'une saveur aqueuse, fade et semblable à celle de la citrouille : le plus grand nombre est resté contrefait et rachitique.

Il n'y a guère que ceux qui, ayant des châssis disponibles, ont pu tenir leurs couches couvertes, qui aient obtenu de bons fruits et en assez grande quantité. Tous les jardiniers qui se sont contentés de supprimer les feuilles et branches attaquées par la rouille, et ont laissé leurs melons à l'air libre, n'ont aucunement réussi.

Malheureusement, sous le climat de Paris, ces intempéries se font sentir tous les ans en plus ou en moins, et il n'y a que la culture sous châssis qui présente des chances assurées.

J'ai remarqué que, parmi les variétés de melon, celle qui a le mieux résisté, quoiqu'elle ait été loin de parvenir à sa grosseur naturelle, est le melon de Caroline, à chair verte; il s'est montré très-rustique, et a un grand avantage sur les autres, c'est de ne point varier dans sa forme et de prendre constamment une saveur très-sucrée.

PÉPIN.

JARDIN FRUITIER.

POMME REINETTE D'ESPAGNE, blanche d'Espagne, large face pépin (*Voyez* la planche). Fruit gros, un

peu plus long que large, de huit à neuf pouces de circonférence et de quatre à cinq pouces de hauteur, à peau d'un blanc jaunâtre, légèrement teintée de pourpre aux places frappées par le soleil, couverte d'une poussière glauque comme la prune. La chair est fine, cassante, d'une saveur acide-sucrée, très-agréable : elle mûrit à la fin d'octobre et peut se conserver jusqu'en mars.

L'arbre est très-productif, vigoureux; il réussit très-bien en plein vent, en forme de quenouille, greffé sur doucin, et mieux encore sur paradis.

UTINET.

PLANTES D'ORNEMENT.

Culture des Tulipes.

J'ai promis, dans l'article sur la tulipe Princesse-Clémentine, page 246 de ce Journal, mai 1838, de donner un exposé fidèle des soins qu'exige la culture de ce beau genre pour en obtenir tous les agrémens qu'il peut offrir. Je viens réaliser cette promesse.

Les tulipes se multiplient par le semis et par les caïeux.

Le semis a pour objet d'obtenir de nouvelles variétés, et, si l'on veut augmenter les chances probables de succès, il faut apporter un grand soin dans le choix des semences. C'est toujours sur les tulipes de premier ordre que les amateurs les recueillent, et exclusivement sur celles dont l'onglet des pétales est d'un blanc pur, parce que les variétés qui en résultent mettent moins de temps à épurer leurs cou-

leurs. Lorsque la capsule commence à s'ouvrir par son sommet, on la cueille en lui laissant un pouce ou deux de tige, et on complète la maturité des graines en exposant cette capsule à l'air libre, dans un lieu abrité et sec. Lorsque la semence est suffisamment mûre, on la conserve en sac de papier, renfermée dans un tiroir, pour que l'humidité ne puisse en rien l'altérer.

On sème en octobre, dans une planche dont le terrain a été d'avance convenablement préparé et passé à la claie. On répand sur la planche, après le semis, une couche épaisse de cinq à six lignes d'une terre douce, fine et légère. Pendant l'hiver, on empêche l'action des fortes gelées par une couverture de feuilles sèches, ou en étendant sur la planche des nattes ou paillassons. Lorsque la végétation reprend, on a soin de nettoyer la planche de toutes les mauvaises herbes adventices, et le plant qui lève vers la fin de février doit être sarclé et arrosé au besoin.

L'ognon, pendant la première année, ne dépasse guère le volume d'un pois, mais son accroissement est beaucoup plus considérable l'année suivante et durant le troisième printemps.

Quelques cultivateurs relèvent leurs jeunes ognons dès la fin de la végétation de la première année, comme on le fait généralement pour les plantes formées; d'autres, et je suis de leur avis, ne relèvent les jeunes ognons pour la première fois qu'à la fin du troisième printemps, et ils prétendent avec raison que ce séjour en terre les fortifie et les développe davantage. Seulement, en adoptant cette dernière méthode, il faut à la fin des deux premiers printemps, et lorsque les feuilles sont fanées, répandre sur la planche une couche, d'un pouce d'épaisseur, d'un mélange par

moitié de la terre pareille à celle où l'on a fait le semis, et de terreau de feuilles bien consommé et criblé, pour ajouter, au terrain qui s'effrite à la surface, les principes nutritifs qu'il a perdus.

Après que la troisième végétation des jeunes ognons s'est arrêtée, on les déplante avec les précautions que j'indiquerai plus loin, et on les replante presque immédiatement dans une nouvelle planche dont la terre a été convenablement préparée. A la même époque de l'année suivante, on renouvelle cette opération de la transplantation, et après la quatrième pousse, on traite les jeunes ognons comme je le dirai pour les plantes faites.

Ce n'est guère qu'à la cinquième année qu'a lieu la première floraison; elle offre peu de fleurs parfaites; c'est dans les suivantes seulement qu'elles apparaissent peu à peu. Les couleurs sont d'abord indécises, mêlées, et il faut un laps de temps plus ou moins long pour qu'elles se séparent, s'épurent, prennent une nuance franche, et arrivent au point de perfection qu'ambitionne l'amateur.

Toutes les plantes qui fleurissent sont l'objet d'un examen sérieux. On supprime celles dont la corolle est malfaite, ou qui ont les pétales minces et annonçant du jaune, ainsi que celles à hampe faible ou sinueuse.

Tant que les couleurs d'une tulipe ne se dessinent pas régulièrement, on dit que la plante est à l'état d'ébauche, et on l'appelle *baguette* ou *couleur*. Elle peut rester ainsi plusieurs années, surtout pour ceux qui ont la patience d'attendre, ou qui, sur quelques indices que l'expérience leur rend probables, espérent d'une année à l'autre voir se réaliser leur con-

jecture ; quelquefois elle arrive, en deux ou trois ans, à présenter des couleurs assez distinctes, et dans les nuances exigées, pour prendre rang parmi les tulipes de la collection, et on les désigne alors par le nom de *conquête*, jusqu'à ce qu'elles aient pris celui qui leur reste définitivement.

Tout le temps qu'une tulipe est à l'état d'ébauche, on a soin, après la floraison, de couper la capsule pour favoriser le développement de l'ognon qui profite de la nourriture qu'auraient absorbée les graines, et l'on rejette également tous les caïeux qui naissent autour des ognons, parce qu'ils sont inutiles, tant que les couleurs ne sont pas suffisamment distinctes et prononcées.

Les caïeux d'une tulipe faite produisent toujours une plante pareille à celle dont ils tirent leur origine. L'époque de leur floraison varie d'un à quatre ans. Dans un terrain préparé en août, on les plante en septembre, parce que la dessiccation en ferait périr un grand nombre si on les gardait hors de terre jusqu'au mois de novembre, époque de la plantation des tulipes faites. On laisse entre eux un intervalle de deux, trois ou quatre pouces, selon leur grosseur; du reste, il faut mettre dans la plantation et la levée des caïeux un ordre semblable à celui que l'on observe pour les plantes d'une collection, afin de distinguer facilement les variétés, et de pouvoir, lorsque la circonstance l'exige, remplacer dans les plantes de choix celles que les intempéries, ou tout autre accident auraient pu faire périr.

Il ne suffit pas aux amateurs de posséder une collection de tulipes composée des variétés les plus remarquables; il faut encore que celles-ci soient

plantées de façon à se faire valoir les unes les autres, et à ce que le mélange de leurs coloris soit nuancé, de telle sorte que l'œil s'y repose avec complaisance. Ce n'est donc pas une petite affaire que de classer convenablement une collection de tulipes, afin que, plantée et en fleurs, elle produise tout l'effet possible; aussi vais-je indiquer la méthode suivie par les tulipiers les plus sévères, par la raison toute simple qu'il est plus facile de retrancher d'une pratique ce que l'on trouve superflu, que d'y ajouter ce qu'on pourrait y avoir omis de nécessaire.

Quel que soit le nombre que l'on possède de tulipes de choix, dignes de parer les parcs les plus brillans, car le nom de *parc* est consacré aux planches destinées à réunir les plantes choisies qu'on veut offrir à l'admiration des amateurs, il faut connaître la taille et les couleurs de chacune, afin de les planter dans l'ordre le plus favorable à l'effet qu'elles doivent produire.

Il faut donc savoir que les règles le plus généralement admises pour la plantation d'un parc consistent d'abord dans l'établissement des tulipes sur cinq rangs dans la longueur, et sur autant de lignes transversales que cette longueur a de fois six pouces. La première ligne du parc, et j'appelle ainsi celle qui est tracée le long de son bord le moins élevé, et conséquemment le plus près du chemin que parcourent les visiteurs, reçoit toutes les tulipes de la cinquième grandeur, c'est-à-dire dont les hampes sont le moins élevées, et les autres lignes reçoivent celles qui ont plus de hauteur, en suivant une gradation relative, et de façon que les tulipes de la première grandeur se trouvent sur le cinquième ou dernier rang. On con-

çoit que cette disposition, jointe à l'exhaussement du terrain, du côté de la cinquième ligne, est la plus convenable pour faire ressortir chaque fleur et former un plant incliné, émaillé de couleurs vives et variées. Pour que celles-ci soient à leur tour placées selon la règle, il faut que chaque ligne tranversale contienne cinq couleurs différentes, et que les lignes obliques que forme la plantation contiennent sans interruption des tulipes de nuances semblables, afin que le parc vu obliquement paraisse formé de zones de couleurs différentes.

Pour obtenir une telle symétrie, il est donc indispensable de connaître parfaitement chaque plante, et pour la rétablir à chaque plantation, il faut conserver les ognons dans le même ordre.

Pour cela on a des boîtes à compartimens numérotés, dans lesquels on dépose les ognons de chaque tulipe dans l'ordre absolument semblable à celui observé pour la plantation. Ces boîtes qui, pour plus de commodité, renferment cinquante tulipes, ont cinq compartimens sur la largeur, et dix sur la longueur. Les cinq lignes de compartimens longitudinales sont numérotées de un à cinq ; ces numéros correspondent aux rangs du parc. Il faut un nombre de boîtes en rapport avec celui des tulipes de la collection, et supposons qu'on ait cinq cents tulipes, il faut que les dix boîtes distinguées dans leur ordre par les dix premières lettres de l'alphabet, et placées au bout les unes des autres, représentent absolument la disposition du parc.

Ces boîtes sont placées dans un casier à coulisses, logé dans une pièce aérée, et fermé par un grillage en fil-de-fer qui défend les ognons contre les souris.

On a un catalogue écrit, numéroté comme les boîtes, à cinq tulipes par page, ce qui laisse de la place pour les observations que chacune d'elles peut faire naître ; la première page contient les cinq noms de la première ligne transversale, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

Pour établir ses parcs, on choisit un terrain découvert, exempt d'humidité, éloigné de vingt-cinq pieds au moins de tout mur, et on ouvre une tranchée d'une longueur proportionnée à la quantité de tulipes que l'on possède, et qui doivent être en tous sens espacées entre elles de six pouces.

Il faut aux tulipes une terre franche et légère, parfaitement ameublie et amendée avec du terreau de feuilles consommé. Ce mélange a besoin d'être divisé le plus possible et passé à la claie. Il est presque indispensable de composer la terre soi-même, afin qu'elle réunisse les qualités les plus convenables aux tulipes. En effet, on a remarqué que dans les terres humides, fumées avec un engrais animal, les ognons sont sujets à fondre, et si l'engrais est excessif, les tulipes perdent leurs panachures, et les couleurs se confondent ; dans une terre maigre, au contraire, la floraison avorte souvent, et lorsqu'elle réussit, les fleurs, tout en conservant leurs couleurs bien distinctes, ne prennent que fort rarement le développement qui leur est naturel.

Supposons qu'on possède cinq cents tulipes choisies : il serait bien d'établir deux parcs parallèles, allant de l'Est à l'Ouest, séparés l'un de l'autre par un chemin de quatre pieds et entourés d'un sentier de deux pieds, qui l'un et l'autre doivent être sablés. Chaque tranchée aura vingt-six pieds de longueur,

trois pieds de largeur, dix-huit pouces de profondeur du côté du chemin large, et quatorze pouces seulement du côté opposé; on les remplit, en septembre, d'une terre bien préparée, douce et convenablement amendée, et on dresse la planche de façon à ce qu'elle ait partout vingt pouces de cette terre, ce qui fait qu'elle dépassera de deux pouces le niveau du chemin, et de six pouces celui du sentier.

Il résultera de cette disposition, que les parcs s'inclineront l'un vers l'autre, et que chacun d'eux aura son bord le plus bas du côté du chemin du milieu, ce qui facilite l'écoulement des eaux pluviales surabondantes, et permet mieux aux visiteurs d'embrasser d'un coup-d'œil l'effet général des parcs et d'examiner particulièrement chaque plante.

Lorsque ces planches sont bien dressées, on trace, à l'aide de cordeaux, cinq lignes longitudinales, espacées entre elles de six pouces; et à l'aide d'une règle marquée sur sa longueur de points espacés entre eux de la même distance, on indique les lignes transversales par une légère pression, et des deux côtés du parc; ensuite, avec une autre règle de trois pieds, surmontée d'une espèce de manche qui permet de la manœuvrer d'une seule main, on marque toutes ces lignes transversales en appuyant légèrement cette règle en travers de la planche, de façon que chacun des bouts de la règle porte sur les points indiqués sur les bords du parc. Par cette opération fort simple, on détermine la place des ognons qui se trouvent à tous les endroits où les lignes transversales coupent les lignes longitudinales.

On fait alors à chacune de ces places, et avec une houlette, un trou d'environ dix-huit lignes de pro-

fondeur, on y dépose doucement l'ognon et on répand dessus une petite quantité de sable très-fin, qui a pour but d'écarter l'humidité; on consolide enfin chaque tulipe avec la main et en l'entourant d'un peu de terre. Lorsque le parc est ainsi planté, on couvre sa surface d'une couche épaisse de quatre pouces de la terre pareille à celle dont il est rempli. Pour rendre cette dernière opération plus facile, on entoure chaque parc de planches en bois, à la hauteur nécessaire, c'est-à-dire six pouces du côté du chemin, et dix pouces du côté du sentier, et on nivèle exactement.

Cela fait, on enlève les planches, et pour consolider les bords, on y applique un mortier composé de terre mouillée, dans laquelle on a mêlé de la graine de gazon fin qui, lorsqu'il est poussé, forme une bordure agréable, tranchant bien avec le noir foncé de la terre. Quelques personnes font à leurs parcs un encaissement en briques dont elles dissimulent l'extérieur par un talus en gazon. Cette dernière disposition, beaucoup plus commode et durable, n'a contre elle que l'inconvénient de coûter plus cher. Si l'on conserve toujours ses parcs à la même place, il est bien d'en renouveler entièrement la terre au moins tous les deux ans.

Après la plantation des tulipes, il ne reste rien à faire qu'à entretenir les parcs dans la plus grande propreté, en les sarclant avec soin dès les premiers jours doux, pour enlever toutes les mauvaises herbes, et à tenir la surface du terrain toujours bien ratissée.

L'époque la plus dangereuse à passer pour les tulipes, est le temps qui s'écoule de la mi-février à la mi-avril, parce qu'alors le givre, la neige, les pluies

froides qui se succèdent trop souvent, pénètrent dans le cornet des feuilles et s'infiltrent jusque dans l'ognon qu'ils pourrissent en tout ou en partie. Si de pareils accidens ne sont pas toujours la suite de ces intempéries, il en résulte ordinairement un inconvénient grave, c'est l'altération des couleurs dans les fleurs, dont le bouton est resté trop long-temps en contact avec l'humidité. Il est donc du plus grand intérêt, pour les amateurs qui mettent leur amour-propre à obtenir une floraison aussi parfaite que possible, d'abriter leurs parcs contre ces frimas. Ceux qui ne craignent pas la dépense, font dresser à l'entour de leurs parcs une légère charpente qui soutient une tente formée de grosse toile, et disposée de façon à se dérouler et s'enrouler au moyen de poulies et de cordes. Cet appareil sert à garantir les tulipes du mauvais temps, en ayant soin de découvrir toutes les fois qu'un soleil bienfaisant peut exercer sur ces plantes sa salutaire influence.

Pendant la floraison, ces toiles seront encore un abri tutélaire contre les pluies et la trop grande ardeur des rayons du soleil, ce qui offre le double avantage de conserver plus long-temps aux tulipes leur admirable parure, et de permettre aux amateurs de jouir de son éclat, sans être exposés eux-mêmes au mauvais temps ou à une chaleur excessive.

Les tulipes en mélange sont l'objet de moins de soins; toutefois il faut labourer profondément le terrain sur lequel on les plante, et ne les y cultiver que deux années de suite. On n'a pas d'autre règle à observer que la grosseur des ognons : on suppose, le plus souvent avec raison, que les plus gros produisent les plantes les plus élevées, et sur cet indice

on plante en conséquence pour obtenir, pendant la floraison, la disposition la plus favorable.

Tels sont les renseignemens de l'expérience dans la culture des tulipes, et leur observation ne peut manquer de donner des résultats satisfaisans.

DOVERGE.

CAPUCINE TUBÉREUSE. *Tropœolum tuberosum*. HORT. PAR. (*Voyez* la planche.)

Plante originaire du Pérou, herbacée, très-glabre, ayant le port de la capucine ordinaire, et s'élevant à un mètre environ; elle est rameuse, à tiges cylindriques, s'enlaçant les unes dans les autres. Feuilles d'environ un à deux pouces de diamètre, divisées en cinq lobes profondément échancrés; chacun d'eux est entier, tronqué au sommet et parfois même bilobé : les deux inférieurs sont distancés de façon à donner à la feuille entière la presque apparence d'un rein. Le vert est à peu de chose près de la couleur de celui des feuilles de la capucine ordinaire, peut-être même un peu plus glauque. Le pétiole, long d'environ six pouces, se réfléchissant et s'accrochant aux corps voisins, est garni à la base de deux petites stipules subrectées.

Le pédoncule est axillaire, solitaire, uniflore, robuste, deux fois plus long que les feuilles; il est teint de brun-rouge, ainsi que la tige et une partie des pétioles; son extrémité supérieure est amincie.

Le calice, long de six lignes environ, forme cinq divisions ovales, dont la supérieure et les deux inférieures sont légèrement épaissies et verdâtres au som-

met ; sa couleur est d'un beau rouge-cramoisi. L'éperon, plus long que le calice et la corole, est tubuleux ; il s'amincit graduellement depuis la base, se rétrécit brusquement et se recourbe vers son sommet. A l'intérieur, des glandes nectarifères sécrètent un liquide sucré.

La corole se compose de cinq pétales insérés à la base de chacun des segmens du calice, avec lesquels ils alternent et qu'ils dépassent peu. Ils sont de couleur jaune foncé et marqués sur l'onglet de stries d'un brun foncé qui s'avancent en s'épanouissant sur les deux tiers de la longueur du limbe. Huit étamines hypogines à filets libres, subrectés, dont les supérieurs, placés du côté de l'éperon, sont sensiblement plus courts, entourent l'ovaire, divisé presque jusque à sa base en trois lobes égaux, arrondis, glabres, verts, lesquels renferment chacun un ovule. Le style est cylindrique, plus court que les étamines ; trifides à lobes aigus, alternant avec ceux de l'ovaire.

Cette plante, introduite au Jardin du Roi en 1837, se multiplie très-bien par boutures : elle forme presque à la surface de la terre des tubercules hastés de veines rouges, ce qui leur donne un aspect charmant.

Je doute qu'on puisse jamais tirer un bon parti de ces tubercules qui ressemblent assez à une pomme de terre. Du reste, ils sont abondans, car sur un seul pied planté à l'air libre au printemps, et à une exposition de plein midi, j'ai récolté dix-sept tubercules de la grosseur d'un moyen œuf de poule.

Quant aux graines, il y a peu d'espoir de lui en voir donner sous notre climat, en la cultivant en pleine terre, parce qu'elle y fleurit trop tard. Il fau-

drait, pour en obtenir, la planter dans la terre même d'une bonne orangerie, ou mieux d'une serre tempérée.

Cette plante s'accommode fort bien d'une terre ordinaire, mais il lui faut beaucoup d'arrosemens pendant l'été.

NEUMANNS.

Greffe de la Pivoine ligneuse sur tubercule de la Pivoine herbacée.

On a déjà plus parlé de cette greffe qu'on ne l'a mise en pratique. Essayée dans l'établissement de Fromont, dirigé par M. Soulange Bodin, elle a également été employée par M. Mathieu, de Belleville, et moi-même j'en ai fait de nombreuses applications.

Ses avantages m'ayant paru fort importans, je viens conseiller la pratique de ce procédé de multiplication, dont l'exécution facile, et presque toujours assurée, me fait paraître plus étonnant qu'il soit si peu employé. Cependant les pivoines ligneuses sont toujours d'un prix assez élevé, qui s'oppose à ce que les amateurs s'en procurent, et les marchands en manquent même quelquefois.

Cette greffe doit s'exécuter du 15 août à la fin de septembre. On prend pour cela un tubercule de pivoine herbacée commune, simple ou double; on coupe son sommet transversalement; on fait sur l'un des côtés une fente longitudinale de la longueur d'environ quinze lignes; on taille en biseau un rameau de pivoine ligneuse, muni d'un à trois yeux, et on insère le biseau dans la fente du tubercule, sans

rien supprimer de ce dernier; il n'est pas même indispensable de lier la greffe qui se trouve suffisamment serrée par les deux bords coupés. L'opération faite, on plante le tubercule dans un pot, on le place sur une couche tiède, sous une cloche, que, pour plus de réussite, on recouvre d'un châssis. On ombre pendant quinze ou vingt jours; ensuite on découvre pour laisser arriver le soleil, mais sans donner d'air.

Tous les pieds greffés ainsi doivent être tenus abrités pendant l'hiver et au printemps suivant : on peut les planter sans danger en pleine terre. Ils fleurissent au bout de deux ans; quelques-uns même la première année, lorsque la greffe est munie d'un bouton à fleur. Cependant, le plus souvent, ces fleurs avortent, et ce n'est que la seconde année que la floraison s'opère parfaitement.

Sur vingt-cinq pieds que j'ai greffés ainsi, en septembre 1838, vingt-un ont parfaitement réussi. Si les cultivateurs de pivoines ligneuses voulaient employer ce mode de multiplication, ils pourraient les fournir à meilleur marché aux amateurs, qui s'en procureraient sans hésiter.

B. Camuzet.

ORANGERIE.

Amaryllis gentille. *Amaryllis pulchella.* (*Voyez la planche.*)

Ognon de quatre à six pouces de tour, produisant des feuilles au nombre de deux, rarement davantage, un peu obliques, courbées, d'un beau vert, comme striées en dessus, planes ou un peu en gouttière, violacées en dessous.

Hampe sortant à côté des feuilles, un peu aplatie à la base, cylindrique au sommet, teintée de pourpre en bas, verte sur le reste, couverte de poudre ou fleur blanche, ce qui la rend de couleur glauque, s'élevant à douze ou quinze pouces. Elle est terminée par une spathe à deux divisions principales, et deux ou trois plus petites entre les pédoncules, toutes d'un rose-violacé pâle. Pédoncules, ordinairement au nombre de quatre, longs de quinze à dix-huit lignes, du même vert glauque que le haut de la tige, portant à leur sommet un ovaire un peu trigone, d'un rose pâle. Corolle monopétale, à tube long d'un pouce, rétréci, jaunâtre; limbe grand, à six divisions, dont une supéricure, quatre latérales et une inférieure; les quatre latérales et la supérieure à-peu-près de même largeur (dix à treize lignes), l'inférieure un peu plus étroite; toutes bien ouvertes, recourbées en dehors et un peu ondulées au sommet. Le fond est d'un beau blanc, lavé de rose aux extrémités, réticulé et strié de rose-pourpre, produisant le plus joli effet. Les six étamines sont décumbentes, à filets d'un beau blanc, et à sommet relevé pendant l'anthèze. Le style est du même blanc, un peu plus long que les étamines, terminé par un petit stigmate à trois lobes.

Cette charmante plante m'a été donnée par messieurs Tollard et Dortho, qui en avaient reçu les ognons du Brésil, avec quelques autres espèces nouvelles ou inconnues. Plantée en mai 1838, et tenue sous châssis, sans presque de chaleur du dessous, elle a fleuri fin de septembre et commencement d'octobre.

JACQUES.

MANETTIA. Lin. *Tétrandrie monogynie.* Lin. Rubiacées. Juss. Section des *Cinchonacées.*

Caractères génériques. Calice à quatre divisions, ayant chacune une dent ; corolle quadrangulaire ; étamines insérées dans le tube ; capsule à deux loges ; graines ailées.

Manettie a feuilles en cœur. *Manettia cordifolia.* Mart. Bot. Reg. Tab. 1866. *Manettia glabra.* Don. (*Voyez* la planche.)

Plante à tige grimpante, mince, lisse, teinte en pourpre, s'élevant de douze à vingt pieds ; feuilles opposées, luisantes, cordiformes, ondulées, à nervures très-légèrement pourprées. Les inférieures, à pétioles plus longs que les supérieures qui souvent sont presque sessiles. Fleurs axillaires, solitaires et terminales, à pédoncules de deux pouces de long ; calice à quatre divisions, pointues, ovales, dentées. Corolle écarlate, de près d'un pouce et demi de long, brillante et glabre en dessus, velue à la base interne, près du tube.

Le professeur A. Richard, dans son travail sur les rubiacées, l'a réunie au genre *Bouwardia* avec lequel elle a beaucoup de ressemblances botaniques.

Cette plante fort élégante est originaire des environs de Buénos-Ayres, où elle a été trouvée par M. Trocédie. Linnée l'a dédiée à Xavier Manetti, professeur de botanique à Florence. Elle a fleuri pour la première fois en Europe, en 1832, dans les jardins du docteur Neill, à Édimbourg, à qui elle avait été adressée. C'est de là qu'elle s'est répandue

dans les divers établissemens horticoles de notre continent. Elle est cultivée à Paris depuis 1835.

C'est réellement une des plus jolies plantes grimpantes qui puissent décorer nos serres tempérées. Elle y produit un bel effet par son feuillage léger, d'une fraîche teinte de vert luisant, et par ses fleurs d'un coloris éclatant, qui se montrent pendant l'été et une partie de l'automne. En soutenant les rameaux avec des fils-de-fer, elle forme des guirlandes gracieuses, propres à garnir les murs de fond ou à décorer des colonnes. Plantée dans la pleine terre d'une serre, composée de deux tiers terre de bruyère et d'un tiers terre-franche, et en ayant soin de l'arroser de façon à maintenir constamment une légère humidité, elle prend bientôt son entier développement et devient un objet digne d'admiration.

On peut aussi la cultiver en pots, mais outre qu'elle exige alors des soins plus minutieux, elle n'y devient jamais aussi belle. Elle passe très-bien la belle saison en pleine terre à l'air libre, mais là encore elle n'est pas ce qu'elle est dans une serre, et il faut la lever pour la rentrer au moment où elle est encore en fleurs.

Comme les fleurs de la manettie ne se développent que sur les jeunes rameaux, il faut, lorsque la floraison est passée et que les tiges commencent à se dégarnir, les rabattre jusqu'à dix-huit pouces ou deux pieds de terre, et dès-lors modérer les arrosemens. On la laisse dans cet état jusqu'au printemps, où elle commence à pousser de nouveaux bourgeons. On active alors la végétation en retournant la terre au pied de la plante, ou lorsqu'elle est usée, en la remplaçant par de la nouvelle, et en arrosant plus souvent.

La multiplication s'opère facilement et presque toute l'année par boutures de jeunes branches piquées dans un pot plein de terre de bruyère très-sableuse, que l'on place ensuite sur couche tiède, sous cloche. Quinze jours après elles sont bonnes à séparer. Cette plante reprend aussi très-bien de marcottes, mais jusqu'à présent elle n'a pas fourni de graines.

Si quelques insectes, tels que les petites araignées qu'on voit fréquemment dans les serres, venaient à l'attaquer, on l'en débarrasserait facilement en la seringuant avec de l'eau fortement imprégnée de soufre. Lorsque cet accident a lieu avant que la plante soit très-développée, on peut très-bien l'en débarrasser en la rabattant, ce qui lui fait percer de nouveaux bourgeons.

Cette charmante plante est très-convenable à la décoration des serres chaudes, mais elle réussit mieux encore dans les serres tempérées. Le plus beau pied qui existe est planté dans une des serres neuves tempérées du Muséum d'histoire naturelle, où il fait l'admiration de tous les visiteurs. Ses fleurs écarlates et son feuillage d'un beau vert luisant, lui donnent beaucoup d'éclat, et son port la fait ressembler au premier aspect à un ipoméa : ses fleurs même ont un peu de la forme de celles de l'*Ipomea coccinea*.

Ses tiges paraissent être employées en médecine, dans les traitemens de l'hydropisie et de la dyssenterie, et l'écorce de ses racines agit à la manière de l'émétique; on l'administre à la dose d'un demi-gros à un gros et demi.

Pépin.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

MÉTÉOROLOGIE.

Résumé général des Observations météorologiques et horticoles faites à Villiers, pendant l'année 1838, *par H.-A. Jacques, jardinier en chef du Roi, à Neuilly.*

MOIS.	ÉTAT DU CIEL.									TEMPÉRATURE		BAROMÈTRE.			VENT DOMINANT.
	Clair.	Nuageux.	Brouillard.	Brumeux.	Couvert.	Pluie.	Neige.	Orageux.	Sans Observation.	Plus haute.	Plus basse.	Maximum.		Minimum.	
										degr.	degr.	p.	l.	p.	l.	
Janvier.	8	9	6	»	7	»	1	»	»	+ 6	—14	28	5	27	7	Nord-Est.
Février.	5	6	1	»	8	6	2	»	»	+ 8	— 8 1/2	28	5	27	4	N. N.-Est.
Mars.	1	10	»	»	5	8	1	»	»	+10	— 2	28	7	27	6	Sud-Ouest.
Avril.	6	7	»	»	9	5	2	1	»	+11	— 3	28	5	27	9	N.-Ouest.
Mai.	8	6	»	»	4	9	»	4	»	+20	+ 2	28	5	27	10	Nord-Est.
Juin.	3	10	»	»	4	9	»	3	1	+21	+ 7	28	5	28	»	Ouest.
Juillet.	9	11	»	»	3	8	»	»	»	+23	+ 7	28	5	28	1	Sud-Ouest.
Août.	8	13	1	»	3	6	»	»	»	+19	+ 6	28	5	27	10	Sud-Ouest.
Septembre.	8	9	4	»	3	5	»	1	»	+18	+ 4	28	7	27	10	N.-Ouest.
Octobre.	10	5	1	»	9	6	»	»	»	+14	0	28	5	27	10	Sud-Ouest.
Novembre.	1	9	2	»	9	9	»	»	»	+13	— 4	28	5	27	5	Sud-Ouest
Décembre.	3	8	3	3	9	4	1	»	»	+11	— 4	28	8	27	7	Nord-Est.
	76	103	18	3	73	75	7	9	1	+23	—14	28	8	27	4	Sud-Ouest.

D'après la récapitulation faite des tableaux ci-dessus, il résulte que nous avons eu 76 jours de temps clair, 103 nuageux, 18 de brouillard, 3 brumeux, 73 couverts, 75 de pluie, 7 de neige, et 1 sans observation. En comparant cette année à la précédente, on verra qu'il y a bien peu de différence, soit pour la température la plus élevée, soit pour la hauteur du baromètre, la pluie, etc. La plus grande différence se trouve dans le froid qui a été beaucoup plus intense en janvier et février, ce qui a causé de grandes pertes dans les arbustes et plantes. Les gelées qui ne nous ont quittés qu'en avril, les temps froids des nuits d'été, puisque le minimum de la chaleur en mai, juin et juillet n'a pas été de plus de six à sept degrés au-dessus de zéro, ont tellement retardé les vignes, que dans le mois d'août on croyait, dans beaucoup d'endroits, ne faire aucune vendange, mais heureusement quelques beaux jours en septembre et octobre ont changé la face de cette récolte, et en général les vins sont d'assez bonne qualité, mais la quantité moindre de plus de moitié de celle de l'année précédente. Quelques blés d'hiver ont souffert, et quoique paraissant se remettre au printemps, il est plusieurs localités où les récoltes, surtout au battage, n'ont pas répondu à l'espoir des cultivateurs; aussi une augmentation assez sensible s'est fait sentir sur le pain, pourtant les travaux n'étant pas rares, et jusqu'ici l'hiver peu rigoureux, les ouvriers vivent en travaillant.

Les foins, les avoines et menus grains ont été assez abondans; les pommes de terre et les betteraves ont bien rendu; en général les légumes ont été abondans, surtout ceux d'automne; les pois, lentilles, hari-

cots, etc., ont donné de bonnes récoltes, cependant dans le Soissonnais il y a eu de la rouille sur les haricots, causée par l'humidité de l'automne; la récolte des fruits n'a été que très-partielle, aussi sont-ils peu communs et d'une mauvaise conservation : en somme, et malgré quelques sinistres de l'hiver passé, l'année a été sinon bonne, mais passable.

JACQUES.

AGRICULTURE.

Du Chou-Colza.

Le COLZA *Brassica campestris*, var. : *Oleifera*. DEC. *Coleseed* des Anglais, *Kohlsaat* des Allemands, est une variété fort intéressante du chou des champs.

La racine est grêle, cylindrique, très-petite; la tige droite, rameuse, glabre, haute de dix-huit pouces à deux pieds, et couverte d'une poussière glauque. Les jeunes feuilles sont velues en dessous, sur les nervures et les bords; ensuite elles sont entièrement glabres. Les inférieures sont pétiolées, lyrées; les caulinaires sont embrassantes, cordiformes à la base, oblongues et entières. Les fleurs sont jaunes; les siliques sont dressées, cylindriques, presque tétragones, terminées en pointe, un peu quadrangulaires; les semences sont brunes, rondes, nombreuses et assez grosses.

Le Colza se distingue de la navette *Brassica napus* par les différences suivantes : sa principale racine est cylindrique, celle de la navette fusiforme; ses feuilles sont lisses, charnues, d'un vert clair, couvertes d'une

poussière glauque; celles de la navette sont velues, minces et moins arrondies à leur extrémité. Ses fleurs sont d'un jaune clair; celles de la navette d'un jaune foncé; enfin les siliques du Colza sont plus grandes et les graines plus grosses. La distinction de ces deux espèces, cultivées pour en extraire de l'huile, n'est pas sans importance pour les cultivateurs; car, d'après les expériences les plus exactes, un hectare cultivé en Colza rapporte environ 950 kil. d'huile, tandis que cultivé en navette il n'en produit qu'environ 700. Cependant ces deux plantes sont confondues dans beaucoup de localités, ou quelquefois même l'une porte le nom de l'autre, de façon que les renseignemens qui placent au premier rang des plantes oléifères le Colza qui nous occupe, laissent quelque chose à désirer, car on n'a pas la conviction que tous s'appliquent à cette crucifère.

On cite trois variétés de Colza : le *Colza précoce* ou *de mars*, *Colza d'été*, *Colza de printemps*; le *Colza tardif* ou *d'hiver*, et le *Colza à fleurs blanches*. Cette dernière variété, que je ne connais pas, est signalée par Decandolle comme fort incertaine, bien qu'elle ait été mentionnée par plusieurs auteurs agronomes. Je ne m'occuperai donc dans cet article que des deux premières variétés généralement connues et cultivées, en commençant par la plus importante, le Colza tardif.

Bien que la culture du Colza ait pour objet principal l'extraction de l'huile que contiennent ses graines, on le cultive encore comme fourrage, et comme engrais, en l'enfouissant en vert.

Pour obtenir du Colza tout le développement dont il est susceptible, et surtout la quantité et la qualité de ses semences, il faut faire choix d'un terrain frais

et profond, suffisamment perméable aux influences atmosphériques. On l'amène à cet état désirable par des labours profonds et multipliés, et par de riches engrais parfaitement incorporés à la terre. Les tourteaux de Colza délayés dans l'urine sont d'un emploi fort utile dans cette circonstance. Lorsqu'on consacre à cette culture un sol trop humide, on a soin de former des billons bombés, et de tenir bien nets les sillons qui les séparent, afin de faciliter l'écoulement de l'eau surabondante.

Le semis se fait selon les localités et l'opinion de celui qui cultive, par deux procédés différens. L'un consiste à semer en planches convenablement préparées; l'autre consiste à semer à la volée, ou mieux en rayons sur le terrain même destiné à cette culture. Dans le premier cas on repique, en lignes espacées de dix-huit pouces, le jeune plant lorsqu'il a quatre feuilles; dans le second, au contraire, on éclaircit quelque temps après la levée des graines, et l'on peut même regarnir les points où la semence n'a pas réussi. Le premier procédé laisse plus de temps pour la préparation du sol destiné à la récolte du Colza; le second est plus expéditif et convient mieux lorsqu'il s'agit d'emblaver une grande étendue de terrain.

Ni l'un ni l'autre de ces moyens de semis ne dispensent de bien préparer la terre avant la plantation ou le semis, et de sarcler au besoin, ainsi que de travailler la surface du terrain à la houe, afin de le bien ouvrir et de le rendre plus pénétrable à la chaleur et à la pluie, en même temps que ce travail concourt à l'enfouissement des mauvaises herbes.

Dans le premier procédé, on sème dans le courant de juin, sous un climat analogue à celui de Paris;

mais, dans les contrées méridionales de la France, on peut retarder le semis de un à deux mois, selon qu'on avance plus ou moins vers le midi. On plante à la pioche ou au plantoir dans le courant d'octobre. On choisit pour cette opération un temps couvert, même un peu pluvieux, ce qui rend la reprise plus assurée. On n'arrache pas le plant à la main, mais avec une pioche et en ayant l'attention de ménager les racines le plus possible. Le plant arraché est porté dans des corbeilles sur le lieu de la plantation. On plante à dix-huit pouces de distance et on enterre assez profondément, parce que la tige du chou est susceptible de produire des racines chevelues au-dessus du collet. Ce travail se fait à deux; l'un fait les trous, l'autre place le plant, et dispose les racines le mieux possible pour qu'elles s'étendent convenablement et reprennent de suite.

Un mois après la plantation, on remplace les pieds de Colza qui n'ont pas repris avec les plants qu'on a conservés dans la planche de semis en proportion convenable. Si le temps ne permettait pas cette opération, on la retarderait jusqu'aux premiers jours de printemps, le Colza pouvant être replanté utilement tant qu'il n'est pas prêt à fleurir.

Dans les grandes exploitations, on plante le Colza à la charrue. Pour cela, on place de deux raies l'une les plants dans le sillon ouvert par la charrue, conduite par deux chevaux attelés à la file et qui marchent sur la terre non labourée. On espace les plants entre eux de huit pouces environ; ils sont recouverts par la tranchée du sillon suivant. Il arrive cependant que tous les pieds de Colza plantés ainsi ne sont pas convenablement enterrés au point nécessaire, c'est-à-dire

jusqu'au collet, et qu'il y en a toujours quelques-uns qui se trouvent trop ou trop peu enfoncés. Ces défectuosités sont réparées par les ouvrières qui ont été chargées de la plantation, et qui, en parcourant toutes les lignes, lorsque le champ est planté, se livrent à cette rectification. Le seul inconvénient qu'on peut reprocher à cette méthode est que les pieds de Colza ne sont pas parfaitement droits, mais ils se redressent peu à peu. Il faut que le plant que l'on emploie dans cette circonstance soit fort et bien garni de racines, et que le terrain sur lequel s'exécute la plantation ait été préalablement labouré et hersé, afin qu'il n'y ait pas de mottes qui couvrent inégalement le plant.

Les Colza sont disposés de cette façon en lignes distantes d'un pied et demi, espace suffisant pour le passage de la houe à cheval.

Le Colza profite d'autant mieux pendant sa végétation, qu'on tient, jusqu'à la floraison, le terrain sur lequel il croît plus ameubli, ouvert et nettoyé. Il n'y a de limites à apporter dans ces opérations que celles que pose la nécessité de se réserver un bénéfice; et pour diminuer la dépense et économiser le temps, il faut, aux opérations manuelles, préférer l'emploi des intrumens aratoires.

On fait avec la charrue-cultivateur un labour à la ratissoire, lorsque le Colza a pris quatre feuilles, et on le complète par un petit travail à la main entre les lignes; on donne un léger buttage lorsque la plante a pris de la force, autant pour tenir la terre nette que pour défendre le collet de la plante contre le froid de l'hiver; on fume superficiellement en hiver, ou bien au printemps avec de la suie répandue à la dose de

dix à quinze fois la semence, ou du marc de Colza à la proportion de quatre ou cinq fois. Enfin on fait un second buttage au printemps, lorsque les tiges commencent à monter. Ces diverses opérations tiennent, sans beaucoup de frais, la terre nette et bien cultivée, et préparent une bonne récolte.

Dans le département du Nord, on fume le Colza avec un engrais liquide composé d'urines et de matières stercoracées, étendues d'eau, qu'on connaît sous le nom d'engrais flamand, et qu'on répand avec une cuillère en fer au pied de chaque plante. Cette fumure donne à la végétation une activité remarquable.

Il faut éviter de supprimer, pendant la végétation, les feuilles du Colza pour les donner aux bestiaux, parce que ces mutilations nuisent aux plantes et à la qualité, comme à la quantité des semences.

La maturité des graines est annoncée par la flétrissure et la chute des feuilles inférieures, ainsi que par la teinte jaunâtre de la tige et des siliques. Il faut se hâter de les récolter dès que le temps le permet, parce que le moindre retard porte préjudice à cause des dégâts que font les oiseaux et de la facilité avec laquelle la graine se répand à la moindre secousse.

On se sert pour faire la récolte du Colza d'une faucille à tranchant bien acéré et que l'on fait agir le plus possible sans saccades. Il est préférable de couper le Colza le matin et le soir par un temps frais, plutôt que dans le milieu de la journée. La maturité des graines oléagineuses étant généralement inégale, il est avantageux de couper plus tôt que plus tard, afin d'éviter l'égrainement des siliques trop mures qui a lieu facilement, surtout si la récolte reçoit une petite pluie suivie de quelques rayons de so-

leil. Dans ce cas, on javelle par tas, et lorsque le dessus est blanc, on retourne la javelle avec précaution pour exposer l'autre partie au soleil. Quand on possède une trop grande quantité de Colza, pour pouvoir battre de suite, on en forme des meules en mettant toutes les siliques en dedans, et la graine complète ainsi sa maturité aussi bien qu'en javelles. La formation des meules est surtout avantageuse quand le temps est mauvais, car si l'on est surpris par la pluie ou l'orage, le mal n'est pas aussi grand.

Si, par circonstance, une forte partie de la graine se trouvait disséminée sur le champ, on ferait bien de herser immédiatement, parce que l'on en obtiendrait un fourrage vert propre à donner aux bestiaux, ou un bon engrais en retournant le sol à la charrue, lorsque le plant serait suffisamment développé.

Il est toujours préférable de battre immédiatement après la récolte, plutôt que de conserver les javelles bottelées en meules, ou de les transporter ensuite dans les granges ou hangars destinés à les recevoir. La graine fraîchement battue reste mêlée aux siliques qui s'opposent à ce qu'elle s'échauffe aussi vite, et doit être étendue en couche mince sur l'aire d'un grenier, pour attendre qu'elle se dépouille de son humidité surabondante, et que le principe mucilagineux soit converti en principe huileux. On la vanne et la nettoie, lorsqu'il s'agit de la vendre ou d'en extraire l'huile.

L'huile s'obtient par expression à l'entrée de l'hiver; elle est généralement abondante lorsque la graine est suffisamment mûre : elle est d'un usage assez répandu dans les arts.

Le marc qui reste après l'extraction de l'huile, et

qu'on réunit en masses appelées tourteaux, fournit une nourriture convenable à l'engraissement des bœufs et des porcs, en le leur donnant émietté et mêlé avec du son. Il est aussi très-favorable aux vaches laitières. On en fait un engrais avantageux qu'on réduit en poudre ou qu'on délaye avec de l'eau et de l'urine.

La moyenne du bénéfice par hectare que peut offrir la culture du Colza pour graines, est estimée, dans les annales de Roville, à 146 francs.

Lorsque l'on veut cultiver le Colza pour fourrage, il faut, après une récolte de céréales, donner un labour sur le chaume pour l'enfouir, et semer à la volée, à raison de cinq à six kil. par hectare. Le plant acquiert ordinairement assez de force pour résister à l'hiver. Au printemps suivant, il fournit un fourrage abondant que l'on peut faire pâturer sur place ou que l'on coupe pour donner à l'étable. Lorsqu'il est coupé avant d'être en fleurs, il repousse et peut fournir deux ou trois coupes que l'on donne successivement aux bestiaux.

Enfin, on sème le Colza à diverses époques pour fournir au sol un engrais végétal, abondant et très-économique, en l'enfouissant par un labour au moment où il commence à monter en fleurs. On peut, si la destination du terrain en laisse le temps, faire une coupe pour donner du fourrage vert aux bestiaux et enterrer la seconde pousse pour engrais. Il faut encore dans ce dernier usage semer à la volée cinq ou six kil. par hectare.

Il est bon de remarquer que le Colza épuise la terre lorsqu'on le cultive pour sa graine, et qu'il est par conséquent nécessaire de ne le faire reparaître que

tous les six ans au plus tôt sur le même terrain. Il n'en est pas de même lorsqu'il est cultivé pour fourrage.

Le Colza de mars est beaucoup moins employé que le Colza d'hiver : on le sème au printemps et il fleurit et donne ses graines la même année. Cette variété est beaucoup moins productive que l'autre, et elle n'est précieuse que pour pouvoir ensemencer les terrains qu'on n'a pas eu le temps de préparer d'automne, ou pour remplacer le Colza d'hiver que le froid aurait détruit. On sème en rayons sur la terre fraîchement labourée ; lorsque le plant est levé, on éclaircit s'il y a lieu, et on regarnit les places où la graine n'a pas réussi. Du reste, à l'exception du buttage, on donne à cette culture les mêmes façons que celles nécessaires au Colza d'hiver. JACQUIN jeune.

HORTICULTURE.

REVUE

DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE (suite des Aconits).

(Voyez le N° d'Août 1836.)

Quatrième Section. — NAPELLUS. DEC. syst. 2. p. 371. Sépales tombans ; casque semi-circulaire, rarement naviculaire ; trois, cinq ou sept ovaires ; feuilles à lobes en coin, à sections bipinnatifides ; racines tubéreuses ; fleurs bleues, blanches, bleues et blanches ; jaunes et bleues, etc.

49. ACONIT NAPEL. *Aconitum Napellus.* LIN. DESF. BOT. CULT. ed. 2. vol. 4. pag. 457. DEC. Prod.

1. p. 62. Loud. Hort. brit. Tige droite, simple, portant au sommet un épis dense, de grandes fleurs d'un bleu foncé triste; feuilles palmées, multifides, à divisions linéaires, marquées d'un sillon; casque semi-circulaire, rarement naviculaire; éperon court, épais, incliné; trois à cinq ovaires glabres ou poilus. Lieu : les Alpes, l'Europe; cultivé depuis 1596.

Variétés dans la disposition de l'inflorescence.

50. A. de Taurie. Var. : *A. Tauricum*. Dec. Prod. *A. Tauricum*. Wulf. Willd. Loud. Hort. brit. Tiges de quatre pieds; fleurs en épis serrés, d'un bleu foncé; bractées longues; casque subnaviculaire, en juin et juillet. Lieu : la Taurie; introduit en Angleterre en 1752.

51. A. en épis. Var. : *B. spicatum*. Dec. Prod. *A. Kœlleanum*. Reich. Loud. Hort. brit. Tiges de quatre pieds; fleurs d'un bleu foncé, en épis lâches; les bractées courtes; casque semi-circulaire; sépales latéraux embrassans, à limbe subémarginé, en juin et juillet. Lieu : l'Europe méridionale; introduit en 1820.

52. A. a longues bractées. *A. commutatum*. Reich. var. : C. Dec. Prod. Loud. Hort. brit. *A. bracteosum*. Ser. mus. hel. Tiges de quatre pieds; fleurs d'un bleu foncé, en épis lâches; bractées très-longues; casque semi-circulaire, à limbe émarginé. Lieu : le midi de l'Europe; introduit en Angleterre en 1823.

53. A. Pygmée. Var. : *D. Pygmœum*. Ser. mus. hel. *A. Kœlleanum*, var. : *Pygmœum*. Reich. Loud. Hort. brit. Tiges de deux pieds; fleurs trois à huit,

en épis, d'un bleu foncé; feuilles rapprochées, en juin et juillet. Lieu : le midi de l'Europe; 1822.

54. A. A GRANDS ÉPIS. *A.* var. : *E. macrostachyon.* SER. mus. hel. DEC. Prod. *A. callybotrion.* REICH. Acon. 93. t. 16. fig. 1. Tiges de quatre pieds; fleurs nombreuses, en longs épis, d'un bleu foncé; casque semi-circulaire, à limbe entier; sépales latéraux embrassans; les folioles à petits lobes divariqués. Lieu : la Moravie; cultivé en Angleterre en . . . . .

55. A. RAMEUX. Var. : *F. ramosum.* SER. mus. DEC. Prod. *A. Halleri.* REICH. LOUD. Hort. brit. Tiges de quatre pieds; fleurs en épis paniculés, d'un bleu foncé; casque semi-circulaire, à limbe émarginé. Lieu : le midi de l'Europe; cultivé en Angleterre en 1821.

56. A. EFFILÉ. Var. : *G. virgatum.* REICH. DEC. Prod. LOUD. Hort. brit. *A. eriostemon.* DEC. syst. *A. volubile.* KOEL. Tiges de quatre pieds, à rameaux effilés, très-longs; fleurs bleues, en panicule, distantes; casque entier; sépales latéraux embrassans, ou falciformes. Lieu : le midi de l'Europe; introduit en Angleterre en 1822.

Variétés dans la forme du casque, la couleur et la disposition des fleurs.

57. A. AIMABLE. Var. : *H. amplexum.* SER. mus. DEC. Prod. *A. amœnum.* REICH. LOUD. Hort. brit. Tiges de trois à quatre pieds; fleurs d'un bleu foncé, en épis lâches; bractées très-courtes; casque semi-circulaire, à limbe entier; sépales latéraux embrassans. Lieu : le midi de l'Europe.

58. A. DE HOPPE. Var. : *I. Hoppeanum*. SER. mus. hel. DEC. Prod. *A. Hoppii*. REICH. Tiges de quatre pieds; feuilles à lobes un peu obtus; fleurs bleues, en épis lâches; casque en faux-naviculaire, avec le rostre court. Lieu : la Corinthie; introduit en Angleterre en 1823.

59. A. A DEMI-CASQUE. Var. : *K. semi-galeatum*. SER. mus. hel. DEC. Prod. *A. Delphinifolium*. Var. : *γ*. DEC. syst. 1. p. 380. *A. semi-galeatum*. REICH. PALLAS. Tiges de trois à quatre pieds; fleurs d'un bleu pâle, à casque en petite nacelle. Lieu : la Sibérie; cultivé en 1818.

60. A. EN FAUX. Var. : *L. falcatum*. SER. mus. hel. DEC. Prod. *A. formosum*. REICH. Acon. Tiges de quatre à cinq pieds; fleurs en épis lâches, d'un bleu pourpré; casque falciforme naviculaire. Lieu : le midi de l'Europe; introduit en 1824.

61. A. A PETIT ROSTRE. Var. : *M. rostellatum*. SER. mus. hel. DEC. Prod. *A. acutum*. REICH. Acon. t. 14. f. 2. Feuilles à lobes aigus; fleurs bleues, en épis lâches; casque érigé, subconique, à rostre courtement tronqué. Lieu : le midi de l'Europe; introduit en 1821.

62. A. ÉLANCÉ. Var. : *N. Nenbergense*. DEC. syst. LOUD. Hort. brit. *A. strictum*. REICH. Tiges de quatre pieds, érigées; fleurs lâchement paniculées, d'un bleu pourpre; laciniures des feuilles courtes, un peu obtuses. Lieu : la Sibérie; introduit en Angleterre en 1822.

63. A. LACHE. Var. : *O. grossum*. SER. mus. hel. DEC. Prod. *A. laxum*. REICH. LOUD. Hort brit. *A. Tauricum*. WILLD. Sp. 1236. Fleurs lâches, à panicules très-grandes, d'un bleu pourpre; feuilles à

laciniures grandes, presque parallèles. Lieu : le midi de l'Europe ; 1820.

64. A. . . . . var. : *Lætum*. Ser. mus. Dec. Prod. Reich. Loud. Hort. brit. Tiges de quatre pieds ; laciniures des feuilles rapprochées, presque parallèles, un peu pointues ; fleurs en épis lâchement paniculés, grandes, d'un beau bleu. Lieu : le midi de l'Europe ; introduit en Angleterre en 1822.

65. A. bicolor. Var. : *bicolor*. Ser. mus. Dec. Prod. *A. Halleri bicolor*. Reich. neb. 28. *A. vulgare*, var. : *γ. bicolor*. Dec. syst. Tiges de quatre pieds; fleurs en épis, paniculées, blanches, variées de bleu. Lieu : la Suisse; cultivé.

66. A. napel a fleurs blanches. Var. : *albiflorum*. Ser. mus. Dec. Prod. *A. napellus albus*. Hortul. Loud. Hort. brit. Fleurs en épis, blanches, à casque semi-circulaire, à limbe presque entier. Lieu : la Suisse ; cultivé à Neuilly 1836.

Variétés dans la disposition des feuilles.

67. A. a feuilles d'Anthora. Var. : *Anthoræfolium*. Ser. mus. Dec. Prod. *A. Eustachium*. Reich. Acon. tab. 15. fig. 3. Tiges de quatre pieds ; feuilles semblables à celles de l'*A. Anthora;* fleurs en épis lâches, paniculés, d'un bleu foncé ; pédicelles allongés, casque semi-circulaire ; limbe entier, grand. Lieu : l'Europe ; cultivé en Angleterre en 1824.

68 A. a feuilles de pied d'alouette. Var. : *Delphinifolium*. Ser. mus. Dec. Prod. *A. Delphinifolium*. Reich. *A. Delphinifolium. A. Americanum*. Dec. syst. 1. pag. 380. Tiges de dix-huit à vingt-quatre pouces; feuilles à lobes en deux ou trois parties ;

les petits lobes sans divisions ; fleurs peu nombreuses, très-grandes, en épis lâches ; pédoncules allongés ; quatre à six ovaires ; les fleurs sont d'un bleu foncé. Lieu : l'Amérique septentrionale; introduit en Angleterre en 1820.

69. A. GRACIEUX. Var. : *Tenuifolium*. SER. mus. DEC. Prod. *A. venustum*. REICH. LOUD. Hort. brit. Tiges de trois pieds ; lobes des feuilles menus, un peu obtus, divergens; fleurs bleues, en épis. Lieu : la Suisse ; introduit en Angleterre en 1823.

70. A. BIFLORE. *A. biflorum*. FISCH. DEC. LOUD. Prod. Hort. brit. Tiges de six à huit pouces, portant deux ou trois fleurs d'un pourpre bleuâtre; feuilles à sections très-profondes; laciniures linéaires, divergentes, simples; racines tubéreuses; trois ovaires poilus. Lieu : la Sibérie; introduit en Angleterre en 1817.

Autres espèces cultivées.

71. A. VOLUBILE. *A. volubile*. PALL. REICH. Acon. 25. BOT. Cult. ed. 2. vol. 4. pag. 459. Tiges de cinq à sept pieds, comme volubiles; feuilles divisées en cinq lanières en coin à leur base, trifides dentées, d'un vert terne; fleurs bleues, éperon obtus, en crochet ; la lèvre presque en cœur, montante. Lieu : la Sibérie; cultivé en France, en Angleterre, etc.

72. A. BLANC. *A. Album*. H. K. BOT. CULT., etc. LOUD. Hort. brit. Tiges de quatre pieds ; feuilles glabres, à trois divisions, ou lanières pointues et incisées; fleurs blanches, grandes; l'onglet de la foliole calicinale supérieure plus long que l'autre. Lieu : le Levant; vivace; introduit en Angleterre en 1752.

LOUDON cite encore beaucoup d'espèces comme

étant cultivées en Angleterre; mais, ainsi que je l'ai dit, ce genre ayant beaucoup d'aptitude à donner des variétés et probablement des hybrides, on peut penser que beaucoup de ces plantes rentrent dans l'une ou l'autre de ces catégories.

Culture. Toutes les espèces et variétés que j'ai décrites sont de plein air et très-rustiques; les terrains un peu frais leur conviennent mieux que ceux trop secs; ils viennent même assez bien à mi-ombre. On les multiplie facilement par la séparatiou de leurs pieds, au premier printemps, ou en automne; on peut aussi le faire par leurs graines; dans ce cas il faut les semer *immédiatement* après la récolte, en plate-bande de bonne terre un peu fraîche, qu'il est bon de couvrir de litière en hiver: elles lèvent ordinairement au printemps suivant.

Usages. Tous les Aconits méritent une place dans les grands jardins d'agrément, où ils forment de hauts buissons ou de larges touffes, dont la floraison varie de mai à septembre; leur feuillage est ordinairement d'un beau vert, jamais attaqué d'insectes; on peut s'en servir pour orner les grandes plates-bandes en les plaçant sur le rang du milieu, et aussi sur les bordures des massifs de grands arbrisseaux, qu'elles accompagnent avec avantage.

Toutes les espèces sont vénéneuses pour l'homme et beaucoup d'animaux, pourtant les mulots dévorent impunément les racines de quelques-unes; on dit la racine de plusieurs employée en Russie contre la rage; du reste, on s'en sert peu, et, n'importe sous quelle forme, elles ne doivent être administrées que par les gens de l'art, et avec beaucoup de circonspection.

Jacques.

PLANTES POTAGÈRES.

Observations sur la Culture des Artichauts.

En général les jardiniers ont peu l'habitude d'œilletonner les Artichauts à l'automne; cette opération produit cependant de bons résultats, parce que ceux que l'on débarrasse, en septembre, des petits œilletons prennent beaucoup de force jusqu'en novembre. A cette époque, on butte avec soin le pied ou au plus les deux pieds qu'on a laissés en place, et on les couvre, à l'approche des gelées, de feuilles ou de fumier secs pour les soustraire à leur action. Au printemps, on donne un léger labour, et les plantes ainsi traitées marquent et donnent fruits de bonne heure, c'est-à-dire vers la fin de mai. Si l'on veut obtenir des fruits encore plus précoces, on peut mettre en pots les plus beaux œilletons qu'on a détachés en septembre; on place ces pots près du jour, dans une orangerie, ou mieux sous châssis froid que l'on garantit soigneusement de la gelée. On leur donne de l'air toutes les fois que la température le permet; on les arrose fort peu, et on a soin de supprimer les feuilles qui se pourrissent. A la fin de février, on établit une couche sourde composée de fumier et de feuilles, et à laquelle on donne une épaisseur d'un pied et demi. On la charge ensuite de huit à dix pouces de bonne terre. On dépote les Artichauts et on les plante sur cette couche à quinze pouces de distance, sur un rang seulement. Le principal soin qu'exige cette plantation est de la garantir des giboulées qui refroidissent subitement la terre, ce que l'on obtient assez facilement en couvrant la couche de

cinq à six pouces de grand fumier qui lui conserve sa chaleur. Il faut encore avoir la précaution d'abriter les Artichauts contre les gelées tardives du printemps. Une telle plantation soignée convenablement produit de beaux fruits.

L'art du jardinier a trouvé aussi les moyens de retarder la fructification des Artichauts. Voici dans ce cas comment il faut s'y prendre.

Huit ou quinze jours après que les Artichauts sont découverts, on les laboure; on fait trois lots de la quantité d'Artichauts dont on dispose. On œilletonne le premier lot de façon à ne laisser sur chaque touffe que deux œilletons au plus, que l'on choisit comme les plus beaux et les mieux constitués. Il arrive quelquefois que l'on en laisse trois, mais seulement lorsque les pieds sont vieux et qu'on a décidé de les détruire après la récolte. Le second lot est œilletonné trois semaines après le premier; enfin le dernier l'est quinze ou vingt jours plus tard.

Chaque fois qu'on œilletonne, on choisit un temps couvert, parce que la plante dont on découvre les racines fatigue beaucoup moins; cependant il est ordinaire que cette opération la fait faner. Malgré cette apparence de souffrance, il ne faut donner de l'eau qu'aux œilletons qui, plus vigoureux que les autres, marquent fruits. Toutefois si le soleil était trop ardent, il faudrait donner à toute la plantation une légère mouillure, en arrosant toujours plus abondamment ceux qui sont disposés à fructifier les premiers. De cette manière chaque lot fournit ses fruits successivement, et depuis deux ans que j'ai adopté cette méthode, j'ai pu avoir d'excellens artichauts en septembre.

UTIXET.

Culture de la Pastèque sous cloche.

On sème au commencement d'avril, et sur couche chaude, les graines de Pastèque, et lorsque la première feuille a paru, on repique le plant un à un dans des petits pots que l'on place sur couche tiède et sous châssis. Quand les jeunes Pastèques ont acquis la force nécessaire, on les met en place. Pour cela on dispose une couche froide que l'on charge de huit à dix pouces d'une bonne terre douce, mêlée par moitié avec du terreau, et on plante les Pastèques à cinq pieds au moins de distance.

Si l'on veut se dispenser de faire une couche, on peut creuser autant de trous qu'on veut avoir de pieds de Pastèques. On donne à ces trous, qu'on dispose comme pour les potirons, deux pieds de profondeur sur deux pieds et demi en carré. On garnit le fond de fumier chaud et on couvre de neuf pouces de terre. On plante au milieu de ces trous et on couvre chaque pied d'une cloche. On a soin de ne pas employer les plantes dont les racines traverseraient le pot, parce que la végétation en est retardée. Lorsque les bras commencent à s'étendre, on fume l'ados, c'est-à-dire tous les intervalles entre les trous et autour d'eux avec du fumier bien consommé, et on donne un labour autour de la cloche, au risque de couper les racines qui pourraient s'étendre au-delà, cette mutilation n'étant nullement nuisible. Après le labour ou paille, on dirige les bras de façon à ce qu'ils ne se croisent pas. On ne fait aucune taille. Il va sans dire qu'il faut arroser souvent et en abondance. On maintient la cloche sur la tige principale jusqu'à ce que les fruits

aient noué, alors on supprime tous ceux qui offrent le moins de probabilités de réussite, et on n'en laisse que deux sur chaque pied qu'on peut tenir couverts d'une cloche, pour en assurer la maturité qui arrive dans le courant d'août.

J'ai toujours parfaitement réussi par ce procédé fort simple, et il m'est arrivé quelquefois d'obtenir des fruits du poids de dix à douze kilogrammes.

POKORNY.

Moyens d'obtenir de grosses racines du Céleri-Rave.

On cultive deux variétés de Céleri-Rave, l'une appelée *Céleri-Rave blanc*, l'autre *Céleri-Rave rouge*, qui ne diffère du premier que parce que sa racine est veinée de rouge ou de violet. Chez toutes les deux cette racine est très-grosse, de forme plus ou moins arrondie; toutefois il existe une sous-variété de Céleri-Rave blanc plus généralement ronde, et que depuis quelques années on cultive de préférence.

Pour obtenir de belles racines du Céleri-Rave, on le sème en février sur couche et sous châssis. Lorsque le plant est levé, on le repique également sur couche et sous châssis dans le courant de mars, les pieds à trois pouces les uns des autres; on a soin de l'arroser et de lui donner de l'air, en soulevant le châssis toutes les fois que la température le permet, afin de lui faire prendre de la force.

Enfin, en mai on le plante en place et en quinconce dans une planche convenablement préparée par un labour profond à la bèche, et on l'enterre un peu au-dessus du collet. Il lui faut une terre légère, substantielle et fraîche, et suffisamment amendée par du

fumier consommé ou par un bon terreau. On espace les pieds entre eux de six pouces au moins, et on arrose aussitôt pour assurer la reprise.

La principale attention qu'il faut avoir lorsque l'on repique le plant ou qu'on le met en place, est de supprimer chaque fois les petites racines fibreuses qui se développentsur la rave et paraissent nuire à son accroissement, puisque les pieds sur lesquels on néglige cette opération ne prennent jamais autant de volume que ceux sur lesquels elle a lieu. Il faut se garder au contraire de pincer ou couper l'extrémité de la rave, ainsi que quelques jardiniers le font, parce que cette suppression excite la production d'un grand nombre de petites racines fibreuses, qui, ainsi que je viens de le dire, croissent aux dépens de la racine principale.

On conserve très-bien le Céleri-Rave en l'enterrant jusqu'au-dessus du collet, dans du sable déposé dans une serre.

UTINET.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

ASTER ROSE DU VOULDY. *Aster roseus Vouldyanus.* (*V.* la planche, et pour les caractères génériques, page 137, *Journal et Flore des Jardins.*)

Dans un semis de graines d'Aster mélangées, M. Baltet-Petit, habile pépiniériste, propriétaire de la pépinière du Vouldy, à Troyes, a obtenu cette belle variété dont nous avons cru devoir donner la figure, à cause de son mérite.

Tige droite très-rameuse, à rameaux effilés, s'élevant à trois pieds au plus ; feuilles sessiles, ovales lancéolées au bas des tiges, linéaires pointues sur les rameaux, d'un vert foncé, pubescentes. Fleurs nombreuses, terminant les rameaux, grandes, à rayons d'un rose frais et à disque jaune ; écailles calicinales pointues, imbriquées.

D'août en octobre, cet Aster forme de jolis buissons naturellement et régulièrement arrondis, et couverts d'une multitude innombrable de fleurs, dont les couleurs tranchées ressortent parfaitement sur le vert intense du feuillage. On dirait une corbeille fleurie et disposée par une main habile à faire des bouquets. Aussi cet Aster est-il très-convenable pour occuper le centre des massifs et former les plates-bandes.

Cette plante, qui a l'avantage de ne pas tracer beaucoup, se cultive en plein air, dans une terre-franche légère, un peu fraîche, mais à exposition chaude et non ombragée. On la multiplie de drageons et par l'éclat des touffes. Il est probable que, comme pour la plupart des autres Asters, il sera utile de la déplanter tous les trois ans, pour séparer les pieds et les renouveler.

DOVERGE.

ORANGERIE.

BERBERIS. LIN. DESF. cat. DEC. Prod. 1. p. 105. a.

Caractères génériques. Calice de six sépales ordinairement colorés ; six pétales onguiculés, biglanduleux intérieurement à leur base ; six étamines ; style

nul; un stigmate large, orbiculaire, persistant, baie ovale cylindrique, quelquefois comme sphérique, à une loge; deux à trois semences.

Vinettier doux. *Berberis dulcis*. Swet. fl. Gard 2. 5. 100. Loud. Hort. brit. p. 582. (*Voyez* la planche.)

Arbrisseau toujours vert, rameux, diffus, et pouvant s'élever de sept à huit pieds; rameaux bruns; épines stipulaires ternées, longues d'environ cinq à six lignes, les deux latérales ouvertes; feuilles simples, entières sur les bords, ayant souvent une petite pointe mucronée au sommet, ovales, courtement pétiolées, et rassemblées en faisceaux; fleurs solitaires, sortant du centre du faisceau de feuilles, portées sur des pédoncules filiformes, longs de douze à quinze lignes, presque pendans, et portant au sommet une fleur composée de six sépales formant calice, presque ouverts, et dont les trois extérieurs sont plus petits, tous creusés en cuilleron, d'un jaune citron-pâle; six pétales dressés à-peu-près de la longueur des sépales, du même jaune, mais plus foncé; six étamines de la longueur des pétales; un stigmate en plateau et courtement sessile; fruit . . . .

Lieu originaire : le détroit de Magellan; il fut introduit en Angleterre en 1830; MM. Cels l'ont obtenu quelques années après, et possèdent dans leur établissement une plante-mère dont les fleurs sont de dimensions plus développées; on l'y trouve multiplié, ainsi qu'au jardin de la Compagnie hollandaise, d'où j'en ai obtenu un individu en 1837. Jusqu'ici on le cultive sous châssis ou bâche froide.

Mais il est à espérer qu'il pourra résister à nos hivers, et ce serait alors une bien grande acquisition pour nos bosquets, qu'il ornerait fin d'avril et commencement de mai, époques où les fleurs sont encore rares, et où sa verdure persistante le ferait remarquer dans toutes les saisons.

On le multiplie de marcottes avec incision, et très-facilement par la greffe en fente, sur le vinettier commun (*Berberis vulgaris*). Cette greffe se pratique comme celle des camellia, orangers, daphnés, etc.

JACQUES.

CINÉRAIRE DE CHANDLER. *Cinenaria Chandleri.* HORT. ANGL. (*Voyez* la planche, et pour les caractères génériques, p. 29 de la présente année.)

Plante vivace, à tiges herbacées, garnies à leur base de feuilles pétiolées, alternes, cordiformes et crénelées, longues de trois à quatre pouces, d'un vert frais, ridées et velues en dessus, laineuses et blanchâtres en dessous, avec les nervures légèrement pourprées.

La tige s'élève du centre et est elle-même garnie de feuilles plus petites que les radicales, et dont les pétioles sont ailés et auriculés à leur insertion. Elle est très-rameuse et forme, quand son développement est parfait, un beau corymbe composé de fleurs larges de neuf à dix lignes, à disque brun-pourpré et à demi-fleurons d'un pourpre violacé brillant. Elles exhalent une odeur douce, agréable.

Cette Cinéraire a été obtenue en Angleterre, d'où je l'ai reçue.

On la multiplie d'éclats qu'on détache du pied lors-

qu'ils sont enracinés, et qui reprennent très-bien, en les privant d'air pendant une quinzaine de jours. Du reste, on lui donne les mêmes soins de culture qu'à la Reine des Cinéraires, que j'ai publiée dans le numéro d'octobre dernier.

LÉMON.

ACACIE A FEUILLES COURTES. *Acacia brevifolia*. HORT. ANGL. (*V*. la planche, et pour les caractères génériques, page 168, *Journal et Flore des Jardins*.)

Arbuste paraissant s'élever de six à huit pieds, à rameaux grêles, d'un vert gai, feuilles (ou pétioles aplatis), alternes, en forme de lance renversée, un peu obliques, mucronées au sommet, qui serait obtus-arrondi sans cette petite pointe, longues de près d'un pouce, sur quatre à cinq lignes de largeur, d'un vert glauque.

Fleurs se développant presque aux sommités des rameaux; pédoncules alternes avec les feuilles, longs d'un pouce et demi à deux pouces, portant de six à dix pédicelles, supportant les fleurs d'un jaune brillant, produisant un effet charmant.

Cette espèce se distingue de l'*Acacia lunata* ou *Falcata minor*, par les feuilles, qui, chez celle-ci, sont plus allongées, plus obliques, presque en forme de demi-lune, plus pointues et moins glauques, et par les fleurs qui, chez cette dernière, sont moins nombreuses et moins brillantes.

L'*Acacia brevifolia* est, comme ses congénères, originaire de la Nouvelle-Hollande; il se multiplie difficilement de boutures et de marcottes. La graine

serait le meilleur moyen de le propager, mais nous n'avons pu encore en obtenir depuis 1834, que nous l'avons introduit dans nos cultures, et que nous l'avons présenté à l'exposition d'horticulture, en mars de la même année.

François Cels.

Diosma cilié. *Diosma ciliata.* Thumb. Petit arbuste originaire du Cap, à tige droite et brune, à racine chevelue, d'un blanc pur, s'élevant de vingt à trente pouces; feuilles alternes, persistantes, petites, velues sur les bords, et d'une odeur fort agréable. De mars en mai, il se couvre de fleurs roses odorantes, disposées en ombelle au sommet de toutes ses branches. La floraison dure environ six semaines.

En mentionnant dans ces Annales ce Diosma, connu en France depuis 1774, j'ai voulu le signaler au bon goût des amateurs, comme un arbre en miniature, des plus agréables. En effet, il se prête mieux qu'aucun autre à prendre la forme sphérique qui lui donne un aspect séduisant, lorsqu'il est couvert de fleurs, en même temps qu'il répand une odeur qui plaît généralement.

Pour former une tête bien ronde, il faut, quand les jeunes plantes ont dix à douze pouces de haut, en couper le sommet, afin de les faire ramifier; à mesure que les rameaux se développent, on arrête par le pincement ceux qui dépassent les autres, pour qu'ils prennent une forme régulièrement arrondie, ce à quoi on parvient ainsi en trois ans.

Ce Diosma a l'avantage d'être peu délicat; on le

cultive en pot rempli de terre de bruyère, et on le tient pendant l'été à une exposition de demi-soleil. En hiver, on le tient en serre tempérée ou en bâche. On le multiplie de graines semées en terrine aussitôt leur maturité, et de boutures et marcottes faites sur couche tiède. LÉMON.

Notice sur la Culture des Eucalyptus.

On connaît aujourd'hui environ cent espèces d'Eucalyptus, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande, mais la moitié au plus est cultivée dans les jardins de l'Europe, et notamment en Angleterre et en Prusse. En France on en cultive beaucoup moins.

La raison qui empêche probablement cette culture de se répandre, tient sans nul doute au grand développement que prennent ces arbres, qui, dans leur pays natal, atteignent une très-grande hauteur. Robert Brown dit que, dans la partie méridionale de la terre de Vandiémen, il n'est pas rare d'en rencontrer qui s'élèvent à cent cinquante pieds, et dont le tronc près du sol a un diamètre de neuf à douze pieds. On en trouve de très-élevés aussi dans la colonie de Port-Jackson, et les forêts de l'Australasie sont composées en grande partie des arbres de ce genre.

On conçoit que des végétaux d'une dimension aussi gigantesque ne présentent que fort peu d'avantages lorsqu'on les cultive dans les espaces rétrécis de nos serres; et si l'on joint à cela que la plupart des espèces ne fleurissent que dans un âge avancé, et lorsqu'elles ont acquis un certain développement, on ne s'étonnera plus qu'une telle culture soit fort restreinte.

Toutefois on a lieu d'être surpris qu'on ne fasse aucune tentative pour introduire ces végétaux dans les contrées méridionales de la France, surtout l'*Eucalyptus robusta*, qui s'élève le plus de tous ceux que nous connaissons. On pourrait espérer que sous le beau ciel de la Provence, et sur la plus grande partie du littoral de la Méditerranée, on les verrait développer toutes leurs facultés, et nous montrer un échantillon de ce qu'ils sont dans leur zône naturelle. Déjà en Italie plusieurs jardins offrent de ces arbres qui y réussissent parfaitement; mais même en Angleterre et en Écosse, on en voit quelques individus en pleine terre.

Ce qui, de plus, est propre à encourager une pareille tentative, c'est que ces arbres supportent parfaitement les amputations, sans qu'ils paraissent en souffrir, ce qui permettrait à l'approche des mauvais temps de rabattre ou pincer les jeunes pousses jusque sur le bois bien aoûté, et plus capable de résister au froid; opération, bien entendu, qui ne serait nécessaire que pour les très-jeunes individus, afin de leur permettre d'acquérir assez de force pour se défendre eux-mêmes. La preuve que les mutilations forcées que l'on opère sur les Eucalyptus ne leur nuisent en rien résulte de ce qui se pratique chaque année dans nos serres. La végétation de ces arbres étant très-vigoureuse, ceux qui sont plantés dans la pleine terre des serres tempérées développent pendant la belle saison, où les châssis sont retirés, des pousses d'une longueur considérable, qu'il faut nécessairement rabattre à l'automne, quand il s'agit de rétablir les couvertures, et au printemps suivant on voit de nouvelles et vigoureuses pousses percer de toutes parts.

Au surplus, ces suppressions ne peuvent être supportées que par les individus cultivés en pleine terre; ceux que l'on tient en pots n'y résisteraient pas. On a aussi la certitude que ces arbres peuvent supporter quelques degrés de froid. On a vu même les grands échantillons cultivés au jardin botanique de Berlin, résister parfaitement à 7° Réaumur. En 1835-1836, l'*Eucalyptus pulverulenta* a supporté un haut degré de froid sans la moindre couverture, et n'a succombé que par suite des variations dans la température du printemps, alternativement chaude et froide. Encore, chez quelques individus, les racines ont plus tard poussé des rejetons.

On pourrait donc espérer quelques succès dans cette entreprise, et bien que je ne sache pas quel parti on pourrait tirer de ces arbres, il n'est pas douteux qu'il y a toujours un avantage important à doter une contrée de végétaux prenant des dimensions aussi considérables.

Il faut aux Eucalyptus qui ont une racine pivotante, une terre profonde et fraîche, et cependant légère; ceux que nous cultivons dans nos serres sont plantés dans une terre composée par moitié d'une terre-franche légère et de terre de bruyère.

Les espèces que l'on cultive de préférence en serre, sont les plus petites du genre; ce sont des arbustes ou des arbres de petite taille, telles que les *Eucalyptus capitella*, *pilularis*, *tereticornis*, *Botryoïdes*, *hæmastoma*, *corymbosa*, *paniculata*, *radiata*, *pulverulenta*, *microphylla angustifolia* et *reticulata*.

En général ces espèces sont difficiles à bien distinguer, surtout pendant leur jeunesse, à cause des variations de formes que présentent leurs feuilles qui

se renouvellent chaque année. Ainsi, dans l'*Eucalyptus glauca*, elles sont opposées pendant les deux ou trois premières années et deviennent ensuite alternes. Il en est, par conséquent, qu'on ne peut bien reconnaître qu'après avoir vu leurs fleurs, et souvent même leurs fruits.

J'ai déjà dit que la plupart des espèces ne fleurissent que dans un âge avancé, mais alors elles se couvrent de fleurs. Dans les espèces naines, elles se montrent encore plus rarement, si l'on en excepte les Eucalyptus *capitella*, *radiata* et *pulverulenta* qui fleurissent étant encore jeunes et peu développés.

Les graines venues de leur pays natal, ainsi que celles que l'on obtient en Europe, mais assez rarement, germent facilement en les semant de bonne heure au printemps, en terrine et sur couche, et dès la première année les jeunes plants s'élève à quinze ou dix-huit pouces. Pour obtenir des arbustes nains propres à la culture de nos serres, il faut faire des boutures avec les jeunes plants de semis. Ces boutures, qui exigent quelques soins pour la reprise, se font sur couche en les étouffant sous cloches. Si l'on abandonne à leur propre développement les plants de semis, ils prennent toujours un accroissement incommode pour nos conservatoires, tandis que les boutures qui, il est vrai, n'offrent jamais un port aussi gracieux, restent dans des dimensions plus convenables.

On multiplie encore très-bien les Eucalyptus de marcottes par strangulation.

Tous les individus cultivés en pots doivent être rempotés tous les ans au printemps ; il leur faut des pots profonds, à cause de leur racine pivotante. Pendant l'été, on les tient à l'air libre, en ayant soin d'ar-

roser souvent. L'hiver on les rentre en orangerie, où il leur faut une place libre et aérée, autrement ils pourrissent et meurent. C'est donc principalement l'humidité et le manque d'air qui leur sont contraires, car on a pu voir plus haut que le froid était moins à craindre pour eux. Toutes les espèces se cultivent de même.

En résumé, le genre Eucalyptus ne peut offrir en France des espèces utiles que dans celles à fortes dimensions, qui pourraient réussir en pleine terre, dans nos départemens méridionaux. Autrement, réduit aux espèces qui peuvent convenir à la culture de nos serres, et que nous sommes encore forcés de rapetisser, il ne montrera jamais que quelques individus plus curieux comme végétaux exotiques qu'agréables, par le rôle qui peut leur être assigné comme végétaux d'ornement.

Il paraît qu'on retire, à la Nouvelle-Hollande, de l'*Eucalyptus resinifera*, une gomme-résine employée en médecine dans les Indes, qu'on obtient de l'*Eucalyptus longifolia* une huile essentielle, d'une odeur agréable et pénétrante, et qu'enfin l'écorce de la plupart des espèces contient un tannin qui est déjà un objet de commerce pour les Anglais, et qu'on dit supérieur à celui que produisent les écorces de nos chênes.

DOVERGE.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

NOTICE *sur les Melons en général, et la Culture des Cantaloups sous châssis.*

Les fruits du Melon jouent un rôle si important dans l'économie domestique, ils flattent le goût de tant de personnes, que, pendant toute la belle saison, c'est un hors-d'œuvre agréable et recherché. Mais ils paraissent bien meilleurs encore lorsqu'on les a cultivés soi-même, et c'est pourquoi il ne nous paraît pas sans intérêt d'exposer avec précision les vrais principes de cette culture.

Toutefois comme elle n'est assurée sous le climat de Paris que lorsqu'on y emploie des châssis ou des cloches, et que, cultivées de cette manière, les bonnes variétés ne deviennent pas plus coûteuses que les mauvaises, ce sont principalement les Cantaloups que nous recommandons aux amateurs.

Cependant, avant d'indiquer la culture des variétés ou espèces jardinières qu'il est préférable de cultiver, disons ce que nous savons de l'espèce en général, afin

de justifier autant qu'il est en nous la préférence que nous réclamons pour les Cantaloups (1).

MELON, *Melo vulgaris*, de BAUHIN et TOURNEFORT. *Cucumis melo;* espèce du genre CONCOMRRE, *monoécie - monadelphie* de LINNÉE, CUCURBITACÉES de JUSSIEU. Plante annuelle, originaire de l'Asie ou de l'Afrique.

Caractères du genre : MONOÏQUE. Fleurs mâles : calice à cinq dents; corolle à cinq divisions; trois étamines portant cinq anthères. Fleurs femelles : trois filamens stériles et très-petits; trois stigmates épais, fourchus; une grosse baie ou péponide charnue, partagée en trois loges par des cloisons molles et membraneuses, renfermant des graines nombreuses, ovales, comprimées.

Caractères généraux de l'espèce. Racine fibreuse, branchue, accompagnée d'un chevelu nombreux; tiges longues, sarmenteuses, rampantes, velues et même garnies de poils raides mais courts; feuilles alternes, à longs pétioles, arrondies, anguleuses à angles obtus, denticulées, velues, couleur d'un vert frais. Vrilles à toutes les aisselles des feuilles. Fleurs jaunes assez petites; les mâles ayant trois étamines réunies par leurs anthères sinueuses, filamens libres

(1) Ce qui suit est pour la plus grande partie extrait de la *Monographie complète du Melon*, par M. Jacquin aîné, ouvrage recommandable par les figures et le soin consciencieux qui a présidé à sa rédaction. On peut se le procurer au Bureau de ce Journal, maison Jacquin frères, quai de la Mégisserie, N° 14.

DOVERGE.

au centre desquels est un style avorté : les femelles ayant un pistil composé d'un ovaire inférieur, d'un style court, surmonté de trois gros stigmates bilobés, entouré à sa base par trois étamines stériles; corolle de cinq à sept divisions. Ces fleurs ont de courts pédoncules et naissent en plus ou moins grand nombre (quelquefois douze, dans les sucrins), dans les aisselles des feuilles. Fruits en baie variant de forme, de grosseur, de couleur et de saveur. La forme la plus ordinaire est ovoïde; il y en a de longs et de tout-à-fait ronds. L'épiderme du péricarpe est uni ou raboteux à cause de la broderie et des galles et protubérances, lisse ou velu, de couleur cendrée, blanche, jaune ou verte; l'écorce est d'une épaisseur différente selon les races, à côtes ou sans côtes. La pulpe ou chair est tendre, succulente, fondante, cassante dans certaines variétés, d'une saveur douce, agréable, sucrée, parfumée, et quelquefois relevée et musquée; elle est aussi plus ou moins épaisse, jaune, verte, blanche et rouge. La plupart ont une odeur suave rappelant le parfum de la chair; quelques-uns n'ont point d'arome. La chair est terminée à son centre par une moelle très-aqueuse, fibreuse et frangée; les semences y sont enchâssées dans autant de petites loges ordinairement disposées sur un double rang. Elles sont nombreuses, plus ou moins ovales et plates, revêtues d'un épiderme dur qui recouvre une amande douce et huileuse.

Le Melon paraît être très-anciennement connu. Pline le Naturaliste, mort en 79, suffoqué par les flammes que lançait le Vésuve dont il observait de trop près l'embrasement, est le premier auteur qui en ait fait mention. Palladius, qui, selon ce qu'on

croit, vivait dans le Ve siècle, a donné les premières indications de culture dans son traité *de Re rusticâ,* et la plupart de ses préceptes sont encore observés de nos jours. Il est généralement connu et estimé chez tous les peuples, et ce qui le prouve, c'est qu'il a un nom dans presque toutes les langues; les Grecs le nommaient *mélón* à cause de sa forme qui ressemble à celle d'une pomme, les Latins *melo;* en France, en Angleterre, en Espagne, en Suède, en Danemarck, en Russie, ce fruit se nomme *melon; melone* et *popone* en italien; *melão* en portugais; *melaunen, pfeben* en allemand; *meloen* en hollandais; *meloenen* en flamand; *amelaunn* en bohémien; *melon, maloni* en polonais; *kauun* en arabe; *ten kiva* en japonais, et *can-qua* en chinois.

Toutefois ce n'est guère que depuis un siècle que la culture des Melons a pris un grand essor. Car du temps d'Olivier de Serres elle était très-peu avancée; à peine connaissait-on les cloches en verre dont l'usage a précédé de beaucoup l'emploi des châssis. Ce qui indique au reste le petit nombre de variétés connues il y a cent ans, c'est l'ouvrage de Veinmann, intitulé *Phytanthoza Iconographia,* publié de 1737 à 1742, où l'auteur n'en a décrit et figuré que sept.

En examinant ses descriptions, on reconnaît le Melon maraîcher, mais seulement beaucoup moins brodé qu'il ne l'est aujourd'hui; trois autres paraissent appartenir à la race des Melons verts, mais il n'est pas question du Cantaloup apporté d'Italie en France par Charles VIII, en 1495; il est probable que ce Melon n'avait pas encore été importé en Allemagne, et l'auteur, habitant près de Ratisbonne, ignorait sans doute son existence.

En présence de la grande quantité de variétés de Melons qui existent de nos jours, la première question qui vient à l'esprit est celle de savoir si tous ces individus ne constituent qu'une espèce, ou si l'on rencontre chez eux des caractères capables de les différencier assez pour en établir plusieurs.

Les botanistes entendent par *espèce*, une série d'individus qui se ressemblent tellement par toutes leurs parties, que les légères différences qui peuvent exister entre elles ne sont qu'accidentelles et disparaissent par la reproduction des graines. Ils donnent le nom de *variété* à tout individu qui présente des différences remarquables dans les caractères bien connus de l'espèce à laquelle il appartient, différences qui ne se perpétuent pas par le semis qui les fait ordinairement disparaître, mais que les jardiniers maintiennent par des moyens particuliers de propagation, tels que la greffe, les boutures, les marcottes, etc. Cependant, parmi les nombreuses variétés de Melons, il en est qui se reproduisent identiques par le semis, en conservant les anomalies qui les distinguent. Sont-ce pour cela des espèces ? Comme jardinier nous répondrions oui, mais selon les lois de la botanique la négative est de rigueur.

Pour nous faire comprendre, il est inutile de dire que les végétaux, comme tous les autres êtres, ont des organes appropriés aux circonstances extérieures qui doivent agir sur eux dans la zone naturelle sur laquelle ils sont destinés à vivre. Si on les transporte sur une autre zone où ces circonstances ne seront plus les mêmes, il y aura changement d'action dans le jeu de ces organes jusqu'à ce qu'ils soient modifiés au point convenable, et il en résultera une variation

quelconque dans une ou plusieurs parties. Mais ces anomalies produites par l'influence des corps environnans ne cesseront que lorsque le végétal n'y sera plus soumis, et persisteront au contraire tant qu'il y restera exposé. C'est à une cause pareille que nous attribuons les variétés qui se perpétuent toujours semblables à elles-mêmes et que nous appellerons variétés de climats; quant aux anomalies accidentelles que l'on remarque quelquefois sur des individus de même espèce vivant sous l'empire de circonstances égales, elles ne constituent que des variétés passagères que le semis ramène au type.

D'après cela nous regardons tous les Melons comme ne formant qu'une espèce dont les principales variétés sont nées sous l'influence de climats différens, et se sont multipliées ensuite par le mélange de leur pollen, par des cultures plus ou moins convenables, et par toutes les causes extérieures, telles que le froid et la chaleur, la lumière et l'obscurité, l'abondance ou la privation des substances nutritives, et enfin la nouveauté ou l'ancienneté des graines employées à la reproduction.

De ce que les Melons connus ne sont que des variétés, il s'ensuit qu'ils n'ont point fixé l'attention des botanistes, et que ceux-ci n'ont par conséquent établi aucun classement. Parmi les auteurs cultivateurs qui se sont occupés de cette plante, les uns n'ont essayé aucune classification, les autres en ont proposé de plus ou moins arbitraires.

Nous avons, à leur exemple, établi dans notre Monographie, pour classer toutes les variétés, trois groupes auxquels nous avons donné les noms suivans :

1er Groupe. — Melons communs maraîchers, ou français, *Cucumis melo vulgaris.*

2e Groupe. — Melons cantaloups, ou italiens, *Cucumis melo saccharinus.*

3e Groupe. — Melons inodores, ou d'Orient, *Cucumis melo inodorus.*

Parmi tant de variétés si diverses, quel sera le type primitif? C'est une question que nous nous sommes faite depuis long-temps et à laquelle il nous paraît difficile de répondre d'une manière bien satisfaisante. Tout ce qui a été écrit dans les divers ouvrages où il a été traité du Melon ne peut, pour cet objet, nous être d'aucune utilité. La confusion des noms, l'absence ou l'obscurité des descriptions, l'omission de tous les renseignemens importans, tout enfin semble concourir à embrouiller la question, bien loin de l'éclaircir. Ce n'est que sur des conjectures plus ou moins hasardées qu'il est possible de baser une opinion. Commençons donc par rechercher quelle est la patrie originaire du Melon. C'est le seul moyen qui se présente d'arriver par induction au but que nous nous proposons.

Toutefois on n'est pas d'accord sur la zone qui a produit le Melon. Linnée en fait honneur à l'Asie et particulièrement à la Kalmoukie; l'Arménie est désignée comme patrie des Cantaloups, et suivant le témoignage du prince de Nariskin, grand chambellan de l'empereur de Russie, la Pastèque croît spontanément au pied du mont Caucase. Ces diverses contrées sont situées du 40e au 42o de latitude boréale.

D'autres naturalistes prétendent que le Melon est né en Afrique, qui ne s'étend au nord que jusqu'au 37o 4' de latitude. Nous savons enfin que l'Amérique,

qui s'avance de chaque côté de l'équateur, savoir au nord jusqu'au 70° et au sud jusqu'au 55° 58', offre sur son continent toutes les températures des autres parties du monde, et voit croître toutes les espèces de végétaux et conséquemment les Melons. Quelques voyageurs attribuent même à ces derniers une grosseur évidemment exagérée, surtout pour ceux que produit le Pérou sous le 12° environ de latitude sud. Mais la découverte de l'Amérique est bien postérieure à l'importation des Melons en Europe ; ce n'est donc pas elle qui peut être, par rapport à nous, la patrie de cette plante précieuse.

Sans décider entre l'Asie ou l'Afrique, nous sommes fondé à fixer la zone naturelle du Melon dans les contrées intertropicales, patrie de presque toutes les autres cucurbitacées, ainsi que des ananas. En effet, la succulence et le développement de son fruit semblent attribuer son origine à ces climats où une température ardente favorise et entretient une végétation vigoureuse, et peut seule produire sa maturité et exalter sa saveur sucrée et parfumée. Cette opinion nous paraît plus certaine que celle qui la place sous le 40° de latitude qui touche à la limite que la nature a prescrite à sa culture en pleine terre, qui ne dépasse pas le 43°. Il est bien probable que, né sous un climat plus rapproché des tropiques, il aura pu être transporté en Arménie et dans le pays des Kalmouks, et s'y naturaliser sous l'influence des circonstances favorables qu'il y aura rencontrées. On sait au reste que sous des latitudes différentes il peut exister une température analogue à cause des grands abris que la nature y aura placés, de même que l'on ne voit pas régner une chaleur toujours égale sur

toute la zone que forme autour de la terre un degré de latitude. La température varie donc à cause des mers, des montagnes, de l'enfoncement plus ou moins grand des vallées, de la direction oblique ou perpendiculaire des rayons du soleil, et enfin des courans de vents chauds ou froids.

Quoique nous n'ayons pu préciser d'une manière bien certaine l'origine du Melon, il ressort toujours de ce que nous venons de dire le fait évident qu'il appartient aux climats très-chauds; fait assez important, puisqu'il est la base de la culture que nous lui avons appropriée, afin de jouir de ses fruits, sous notre climat bien moins favorisé. Mais nous pouvons aussi, par induction, arriver à l'indication du type. Si nous admettons que le Melon soit originaire de l'Asie, c'est parmi les fruits qui nous sont venus de l'Orient que nous devons le trouver; s'il est indigène à l'Afrique, c'est aux Melons de cette partie du monde qu'il nous faut rapporter toutes nos variétés. Mais déjà l'une et l'autre de ces contrées nous en offrent un certain nombre parmi lesquelles il est impossible de reconnaître la souche; toujours est-il que toutes appartiennent à notre troisième groupe. C'est conséquemment dans son sein que se trouve le type; mais ici s'arrête notre investigation, et il ne nous est pas possible de le déterminer particulièrement : il est d'abord plus que probable qu'il n'existe plus tel que la nature l'a fait. Effectivement l'expérience de tous les jours démontre que les corps organiques sont régis par des lois naturelles, invariables et égales pour tous.

Ainsi les effets de la culture sur les végétaux sont analogues à ceux de la domesticité sur les animaux.

Ceux-ci, entre nos mains, sont bientôt changés, et ne sont plus comparables à ce que la nature les a faits. Les végétaux soumis à l'influence de nos cultures s'éloignent rapidement du type naturel. On sait que les fruits de nos arbres sauvages sont en général petits, durs, d'une saveur acerbe et astringente ; les semis successifs qu'on fait de leurs graines produisent de temps en temps quelques individus qui offrent plus que d'autres des signes d'amélioration ; mis à part et cultivés avec soin dans des terrains amendés et appropriés, ils fournissent bientôt des greffes que l'on place sur des sujets capables de les faire fructifier plus tôt. Enfin, lorque l'on a vu le fruit, s'il présente des qualités supérieures, on continue à le propager par la greffe, opération qui tend encore à perfectionner l'espèce, en diminuant la vigueur de l'arbre, et le disposant à fructifier davantage.

Qu'on se rende compte, par la pensée, de soins analogues prodigués à des plantes herbacées et annuelles, qui, ressemées après chaque récolte, éprouvent des modifications bien plus rapides, et l'on reconnaîtra que, tout en affirmant que le type de l'espèce Melon doit exister parmi ceux d'Orient, il est impossible de le déterminer précisément. Au surplus, il ne peut y avoir dans cette recherche qu'un intérêt de curiosité ; car on conçoit, d'après ce qui précède, que le type ne peut pas valoir les variétés que nous possédons actuellement.

Aussi pensons-nous que c'est à tort que quelques personnes prétendent que nos meilleures variétés auront plus tard le sort de nos Melons maraîchers, que l'on trouvait excellens autrefois. Nous doutons fort qu'ils aient jamais pu valoir les Cantaloups, et nous

osons même affirmer qu'ils n'ont en aucun temps été meilleurs qu'aujourd'hui. C'est en général par comparaison que l'on juge les choses; et tant que les Melons maraîchers ont été les seuls cultivés, on ignorait que leur espèce pût produire des fruits bien supérieurs. Nous avons, au reste, l'expérience qu'une plante tend constamment à s'améliorer, aussi longtemps qu'on ne néglige point à son égard les soins de la culture.

Les botanistes appellent *dégénération* tous les perfectionnemens que subit un végétal cultivé, parce que ces perfectionnemens l'éloignent de son type en raison de leur importance. Les jardiniers, au contraire, appliquent cette dénomination à l'état d'une plante qui perd, pour se rapprocher de son type, les qualités qui la rendaient précieuse en économie domestique, ou remarquable dans l'embellissement des jardins. C'est ainsi que les savans et les cultivateurs se servent de termes opposés pour exprimer la même chose. Peut-être y a-t-il quelque affectation de la part des botanistes à parler une langue particulière, qui rend la science moins accessible et s'oppose à ses progrès, surtout à l'égard des cultivateurs, obligés de donner trop de temps aux travaux manuels pour qu'il leur en reste à consacrer à l'étude. Pour nous, qui ne voyons dans la *dégénération* botanique qu'un gain obtenu sur la nature, nous la nommons *amélioration*. Sous le rapport matériel, nous sommes certain d'avoir raison, car les savans préfèrent, comme nous, un fruit *dégénéré* par l'influence d'une culture bien entendue, à ceux que produit l'espèce abandonnée à elle-même.

On pensera peut-être que nous aurions dû former notre premier groupe des Melons d'Orient, puisque

notre opinion est qu'ils sont le plus rapprochés du type. La préférence que nous avons cru devoir accorder aux Maraîchers est fondée sur plusieurs motifs. Ils sont d'abord le plus anciennement connus et cultivés en France, et ils y ont subi les plus grandes modifications par l'influence prolongée de notre culture et de notre climat.

Il y a d'ailleurs entre les Melons d'Orient et nos Maraîchers une analogie assez grande pour que nous n'hésitions pas à considérer ceux-ci comme une variété des premiers, uniquement due à la différence de climat, de sol, et surtout aux effets de la culture. Tous les Melons d'Orient sont à écorce lisse; mais après deux ou trois générations ils se brodent comme les Maraîchers, et finissent, au moins pour la plupart, par leur ressembler au point de s'y méprendre. Leurs graines, plus larges et plus plates, prennent bientôt la forme et la grosseur de celles des Maraîchers. Quant à la finesse de l'écorce, elle est la même dans les uns et dans les autres. La chair enfin conserve le fondant des fruits orientaux, car tout le monde sait que les Maraîchers, lorsqu'ils sont mûrs, sont très-difficiles à transporter, leur pulpe ne supportant pas la moindre meurtrissure sans se résoudre en eau. Si elle à moins de sucre, cela a pour cause unique la température, qui se maintient trop basse chez nous pour exalter ce principe sucré. Les Melons orientaux sont en général inodores dans leur patrie; ils prennent un peu d'odeur dans nos cultures. Les Maraîchers en ont fort peu aussi. Enfin ces derniers mûrissent en général assez tard chez nous, et ressemblent encore, sous ce rapport, à la plupart des Melons de notre troisième groupe.

Il va nous être facile d'expliquer les analogies que nous trouvons entre les deux groupes.

La broderie, par exemple, qui couvre généralement toutes les variétés du premier, est due certainement à une extravasation de sève qui se fait jour à travers l'écorce par les petites crevasses qu'elle y occasionne, et qui se cicatrisent successivement. Aussi ne voit-on jamais la broderie se prononcer sur les fruits avant qu'ils aient presque atteint leur grosseur; la sève alors fait effort dans tous les sens, et comme elle est très-fluide à cause de l'humidité plus grande dans notre climat, elle se fraie un passage à travers le tissu de l'écorce, entretenue aussi dans un état de mollesse par cette même humidité.

Sur leur zone naturelle, au contraire, le fruit, soumis à une température plus élevée et plus sèche, est couvert d'une écorce dont la chaleur dessèche le tissu, et lui donne plus de force pour résister à la sève qui n'y peut faire aucune crevasse; celle-ci, d'ailleurs, plus épaissie, à cause de la grande évaporation qu'éprouve le végétal, et de la privation d'humidité, y afflue avec moins de fougue, étant encore arrêtée dans sa marche par le pédoncule du fruit dont la chaleur a resserré les fibres, et qui se dessèche presque entièrement : c'est alors que le fruit, perdant par l'évaporation son eau de végétation surabondante, élabore plus parfaitement ses sucs sous l'influence du calorique lumineux qui l'enveloppe, et devient d'une qualité supérieure.

Ces observations prouvent combien il est important de ménager les arrosemens en général. Nous sommes persuadé même que si, au moment où les

fruits des Melons maraîchers ont atteint leur grosseur présumée, on tordait leur pédoncule, la broderie serait beaucoup moins abondante et le fruit plus sucré. Le baron de Tschudy, auteur d'une excellente brochure sur la greffe herbacée, établit que tous les fruits ne mûrissent que par privation de l'eau du sol, ce qui confirme les principes que nous venons de poser.

Quant aux modifications qu'éprouve la graine des Melons d'Orient soumise à notre culture, et qui la rendent plus petite, elles sont en tout conformes à l'expérience; nous voyons tous les jours les graines d'une plante devenir moins grosses, moins pleines, et avorter souvent à mesure que la culture exerce sur elles une influence plus grande, et développe, au détriment de la semence, une autre portion du végétal plus intéressante pour les vues que nous nous proposons. Dans les Maraîchers, la chair acquiert plus d'épaisseur, et cette modification s'obtient sans doute aux dépens du volume de la graine.

Les Cantaloups diffèrent par des caractères assez tranchés des deux autres groupes; et on ne peut douter que cette race ne soit due à une variété obtenue sur la zone naturelle aux Melons, différant assez essentiellement de ceux du troisième groupe. Importée en Europe par l'Italie, c'est sous l'influence du climat de Naples, analogue à celui de l'Arménie, qu'elle s'est naturalisée dans cette partie du monde. Ce fruit a également dû éprouver des modifications moins sensibles dans notre climat, où il n'est point cultivé en pleine terre, et où il ne subit conséquemment que les effets d'une culture artificielle, qui s'éloigne moins de celle qu'on lui accorde en Italie.

Les caractères qui le différencient des autres con-

sistent principalement dans l'épaisseur de l'écorce, qui se remarque dans presque toutes les variétés, dans l'arome qu'il exhale, et dans sa chair, qui a d'autant moins d'épaisseur que l'écorce en a davantage.

Nous croyons devoir indiquer, comme cause des deux premiers caractères, le tissu spongieux de son écorce dont les fibres sont moins rigides, et permettent une plus grande expansion du tissu cellulaire. On conçoit que cette porosité favorise l'évaporation des gaz aqueux qui, sollicités au dehors par l'effet de la chaleur et de la lumière, entraînent avec eux le parfum de la chair, et répandent autour du fruit cet arome agréable qui flatte l'odorat, quand on se trouve à portée d'un Cantaloup. On peut remarquer aussi que la chair est généralement moins aqueuse que dans les fruits des deux autres groupes, et qu'elle est même cassante dans quelques-unes de ses variétés. C'est encore à la contexture de l'écorce que nous rapporterons la cause qui produit les verrues, les galles ou protubérances qui se font remarquer sur un grand nombre des individus de ce groupe. Les fibres qui constituent le réseau cortical sont douées probablement d'une élasticité différente ou d'une rigidité inégale. Les unes cèdent plus facilement aux efforts de la sève, qui tend à soulever le tissu cellulaire qui remplit les mailles du réseau ; elles s'écartent et lui livrent passage, car il est très-rare, en examinant l'écorce, de trouver une protubérance qui ne soit par élevée entre deux fibres, et qui ait soulevé la fibre elle-même. Quant à l'épiderme, moins desséché que dans les Melons des deux autres groupes, il s'étend progressivement et recouvre ordi-

nairement les protubérances. Il arrive cependant que, dans quelques variétés, il se crevasse lorsque la végétation est fougueuse, et donne ainsi naissance à une broderie accidentelle, mais en général très-rare dans ce groupe.

Ce qui distingue encore les Melons cantaloups de ceux des deux autres groupes, c'est qu'ils paraissent peu disposés à se croiser ensemble. Ainsi l'on voit souvent, chez les jardiniers de Paris, des carrés de Cantaloups cultivés près des carrés de Maraîchers, sans qu'il en résulte aucun mélange. Les graines qu'on recueille dans les uns et dans les autres reproduisent toujours franchement leur variété. Il n'en est pas de même lorsqu'on cultive près les unes des autres plusieurs races de Cantaloups; elles ont, dans ce cas, beaucoup de dispositions à se mélanger entre elles.

Les Melons du troisième groupe se montrent plus faciles à se croiser avec les Melons communs.

Expliquons maintenant les caractères communs à l'espèce entière.

Les vrilles dont sont pourvues les tiges de Melons indiquent assez que ce végétal est grimpant sur sa zone naturelle; il est possible que là il s'attache quelquefois aux corps environnans, pour mûrir ses fruits dans une position plus élevée; ce qui doit paraître d'autant plus probable que, sans cela, les Melons seraient restés rampans sur le sol, au milieu des nombreux végétaux qui les couvrent dans leur patrie, et qu'ils n'auraient pu mûrir dans cette situation étouffée et fraîche.

C'est probablement cette observation et le besoin de procurer aux Melons l'action perpendiculaire des

rayons du soleil, surtout à l'arrière-saison, qui a inspiré au baron de Tschudy la pensée suivante :

« Je crois, dit-il, page 44 de sa brochure déjà citée, que, sur notre élévation, nous ferions bien de cultiver ces plantes en espalier, sur un plan de maçonnerie élevé de 45 degrés, seul moyen de verser sur eux la substance lumineuse comme ils la reçoivent sur leur zone naturelle (l'Afrique). »

Les botanistes donnent comme caractère commun aux Melons et aux autres espèces du genre concombre la corolle à cinq divisions. Presque toutes les fleurs que nous avons examinées avaient une corolle à sept divisions. Cette augmentation, qui rend l'appareil floral plus volumineux, est sans doute un des résultats de notre culture : mais ce fait n'est pas nouveau; car la fleur du Melon figurée dans la *Phytanthoza Iconographia de Weinman*, ouvrage déjà cité, a une corolle à six divisions.

La forme si variable des fruits de Melons tient tout-à-fait, selon nous, à des causes purement accidentelles. L'ovale est la plus commune; elle paraît devoir être celle qui se rapproche davantage du type et que la nature produit le plus souvent.

Lorsque l'ovaire a été fécondé, l'appareil floral se flétrit et tombe immédiatement après la chute des divisions calicinales; la réunion des fibres qui constituaient les nervures de ces divisions et de celles de la corolle, forme l'ombilic du fruit. Alors l'ovaire tend à augmenter son volume par l'effet de l'ascension de la sève le long des tiges et de son affluence dans son sein. Mais indépendamment des fibres corticales qui enveloppent l'ovaire d'un réseau à mailles plus ou moins grandes et remplies d'un tissu cellulaire qui

se reproduit facilement, on distingue les fibres principales qui communiquaient du pédoncule aux divisions calicinales et de la corolle, dont elles formaient les nervures, et auxquelles elles servaient de vaisseaux nourriciers. Ces fibres sont au nombre de dix, douze, et même quatorze, selon que la corolle offre six ou sept divisions, ou seulement cinq, ce qui arrive le plus généralement. La forme des Melons nous paraît dépendre entièrement de l'élasticité plus ou moins grande de ces mêmes fibres, et du sens dans lequel leur dilatation s'opère.

Ainsi, supposons que les fibres qui formaient les nervures des divisions de la corolle, et qui traversent le fruit, soient douées d'une faculté élastique plus grande que celles qui communiquaient aux divisions du calice, et qui constituent les principales du réseau cortical, il en résultera que le fruit auquel elles appartiennent prendra un allongement plus grand. Si, au contraire, les dernières ont une rigidité moindre que les autres, le Melon deviendra plus large et déprimé. Enfin, en admettant que la dilatation de toutes ces fibres s'opère avec un équilibre parfait, la forme ovoïde sera le résultat de cette faculté égale de développement.

Ces divers accidens se maintiennent ensuite plus ou moins parfaitement, selon le soin que le jardinier apportera dans le choix de ses graines. Ainsi lorsqu'une variété devra avoir la forme ronde, par exemple, c'est toujours le Melon obtenu le plus rond qui servira de porte-graine, et l'on conçoit que ce caractère se reproduira de plus en plus à mesure que le nombre de semis augmentera; cependant on remarquera que, sur les pieds provenant de graines

ainsi choisies se trouveront encore des fruits autrement conformés. En général, ce sont ceux qui nouent les derniers; les premiers arrêtés montrent ordinairement la forme de la variété.

Les résultats sont les mêmes, quelle que soit la forme sur laquelle on veuille faire l'expérience. On peut remarquer encore que, proportions gardées, les fruits sont plus allongés dans les années pluvieuses, en raison du relâchement que l'humidité produit dans les fibres du fruit, et de l'état de mollesse dans lequel elle les entretient; pendant les bonnes années, au contraire, la chaleur rend les fibres plus sèches et moins dilatables, et la forme se rapproche davantage de celle de la sphère.

Mais indépendamment de cette influence, sur la forme générale des fruits, du relâchement ou de la tension des fibres, c'est encore à ces deux états que nous attribuons l'absence ou la présence des côtes. Toutefois la cause ici dépend de l'inégalité dans la dilatation des fibres et de l'épiderme qui recouvre le réseau cortical et le tissu cellulaire dont les mailles sont remplies. Toutes les fois que les fibres dont nous parlons ne se dilateront pas en proportion de l'expansion du tissu cellulaire, il y aura un enfoncement à chaque endroit où elles seront adhérentes à l'écorce, soit immédiatement, soit par les ramifications au moyen desquelles elles s'y attachent, et les intervalles entre elles seront au contraire proéminens à cause du développement du tissu cellulaire auquel l'épiderme aura cédé. C'est pourquoi, dans les Cantaloups à côtes, les enfoncemens sont bien plus profonds, parce que le tissu cellulaire y est plus abondant et l'épiderme très-poreux, tandis que les fibres ne sont pas

douées d'une élasticité plus grande que dans les autres variétés. On conçoit maintenant qu'il y aura un nombre de côtes égal à celui des fibres, et que celles-ci sont en quantité double des divisions de la corolle. Ainsi, lorsque la corolle offre six divisions dans les Melons à côtes, on verra se former douze de ces dernières. Mais le plus ordinairement la corolle n'ayant que cinq divisions, les Melons ne comptent que dix côtes. C'est à cette observation qu'est due la coutume des jardiniers de ne trouver bien faits, dans les Melons à côtes, que ceux qui en offrent dix, et qui ont partout un développement régulier et proportionnel.

Cependant il arrive que cette régularité dans le nombre des côtes ne se présente pas toujours. Cela a lieu particulièrement lorsqu'une ou plusieurs fibres se dilatent tandis que les autres se maintiennent tendues; dans ce cas, il y a moins de côtes; quelquefois encore l'inégalité de dilatation produit des côtes plus ou moins profondes, ou interrompues sur une partie de leur longueur, ce que les jardiniers nomment *fausse-côte*.

On conçoit maintenant pourquoi, en faisant choix d'un fruit, on recherche la régularité de sa forme; elle est l'indice que la sève a circulé partout avec la même liberté, que conséquemment toutes les parties du fruit étaient dans un équilibre parfait de force qui a dû produire une maturité égale et donner au Melon toutes les qualités qui le recommandent. On voit aussi comment il peut arriver qu'un Melon ne se développe pas également lorsqu'une ou deux fibres opposent une raideur trop grande, et pourquoi les incisions, qu'il faut toujours faire longitudinales, afin

de ne les pas couper, en appelant la sève par les issues qu'elles lui présentent, la mettent à même d'imbiber la fibre et de lui communiquer une mollesse suffisante pour lui permettre de se dilater.

Quant aux Melons à ombilic proéminent, la cause en est également accidentelle, puisque des prescotts à très-gros ombilic, semés exprès pour conserver cette anomalie, ne l'ont pas tous reproduite. Cette proéminence nous paraît être le résultat de l'expansion du tissu cellulaire, tandis que la couronne qui l'entoure, et qui est due aux cicatrices qui se forment après la chute des divisions calicinales et de la corolle qui a persisté plus long-temps, a éprouvé un dessèchement qui l'empêche de se dilater, et produit l'espèce d'étranglement qu'on remarque.

Nous avons expliqué les causes de la broderie et des protubérances et verrues; il nous reste à parler de la chair.

Comme nous l'avons déjà indiqué, elle est, selon les variétés, rouge ou jaune, verte ou blanche. Nous ne pouvons pas déterminer quelles sont les causes de ces diverses couleurs; mais nous pensons que la chair, dans le Melon primitif, devait être d'un vert plus ou moins foncé, ce qui doit être attribué principalement à l'influence du fluide lumineux. Ainsi presque tous les Melons du troisième groupe ont la chair de couleur verte plus ou moins intense; et s'il s'en trouve quelques-uns où elle soit rouge, on peut les regarder comme modifiés par les effets de notre culture et de notre climat. Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi les Melons à chair verte nous en avons obtenu à chair rouge, et nous avons remarqué que cet accident se produisait surtout dans les années hu-

mides. Au contraire, dans celles qui sont remarquables par la sécheresse et la chaleur, on voit des Melons à chair rouge produire des fruits à chair verte. Cette observation confirme l'assertion que nous venons d'émettre, que c'est l'influence de la lumière qui agit principalement dans ce cas. Tout le monde sait d'ailleurs que les végétaux s'étiolent lorsqu'ils en sont privés, tandis que leur nuance verte devient plus foncée lorsqu'ils sont continuellement exposés à son action. Il est aussi remarquable que les Melons qui prennent une chair verte, acquièrent en même temps une odeur et une saveur particulières qu'ils n'avaient pas auparavant, et qui semblent les rapprocher des Melons d'Orient qui ont subi moins de modifications.

Quant à l'arome qu'exhalent quelques variétés de Melons, et surtout les Cantaloups, il ne nous est pas possible d'expliquer ce qui le constitue chez les uns et en prive les autres. On croit ce principe volatil contenu dans tous les végétaux, quoiqu'il n'annonce pas toujours sa présence. Cependant les Melons du troisième groupe sont inodores, les Maraîchers ont un léger arome, mais les Cantaloups exhalent une odeur suave. On remarque que les plantes qui croissent, exposées au soleil, sont plus odorantes que celles qui vivent à l'ombre ou dans des lieux humides. Mais lorsque l'odeur qu'elles exhalent est faible et très-volatile, elle se dissipe entièrement par l'effet de la chaleur. Cette dernière observation pourrait peut-être expliquer pourquoi les Melons d'Orient, dépourvus d'arome sur leur zone naturelle, où ils croissent au milieu de flots de lumière et sous l'influence d'une forte chaleur, exhalent un peu d'odeur lorsqu'ils sont

soumis à notre culture et à notre climat beaucoup moins ardent.

La chair du Melon est humectante, rafraîchissante et d'une digestion assez facile quand on la mange avec modération; quelques personnes y ajoutent du sucre, de la cannelle; d'autres, du sel et du poivre. Les Orientaux y adjoignent quelquefois de l'opium. L'excès du Melon peut produire des accidens et principalement la dyssenterie. Il est rare que dans les pays chauds l'usage de ce fruit soit dangereux. Il est bien cependant que les personnes faibles et délicates, les convalescens, les vieillards, et généralement ceux qui mènent une vie sédentaire, n'en mangent qu'avec modération.

Avec la chair à peine mûre et dépouillée de son écorce, on prépare d'excellentes compotes. Les confiseurs font aussi quelque usage de ce fruit, et les Italiens d'assez bonnes confitures avec l'écorce des Cantaloups.

Les jeunes fruits des Melons sont très-bons confits au vinaigre à la manière des cornichons. L'écorce des Cantaloups est quelquefois employée au même usage.

La graine est plus étroite et plus pleine dans les Melons des maraîchers que dans les Melons des deux autres groupes, et plus large dans ceux du troisième que dans les Cantaloups. Pour donner un exemple du long temps pendant lequel elle conserve sa faculté germinative, nous citerons, d'après les *Annales de la Société d'Horticulture*, l'expérience faite par M. Voss, jardinier du roi de Prusse, à Sans-Souci, qui a semé vingt-quatre graines ayant trente-sept ans; huit seulement ont levé et fourni de bons fruits. Malgré ce fait, qui ne peut constituer qu'une

exception, nous dirons plus loin quelle est sa durée.

Les graines de Melons sont classées parmi les semences froides; on en tire par extraction une huile fort adoucissante.

JACQUIN aîné.

(La suite au prochain Numéro.)

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

GLYCINE DE LA CHINE; *Wistaria sinensis* DEC. *Wistaria consequana* LOUD. *Glycine sinensis* CURT. *Apios sinensis* SPRENG. (*Voyez* la planche.)

Arbuste à tiges ligneuses, sarmenteuses; à feuilles pétiolées composées, ailées, avec impaire; onze à treize folioles ovales lancéolées, soyeuses, surtout les jeunes; fleurs en grappes de vingt à vingt-cinq centimètres de long, inclinées, composées de soixante à quatre-vingts fleurs pédicellées, d'un joli lilas plus ou moins foncé, d'une odeur suave et très-agréable.

Cet arbuste se multiplie facilement de marcottes; il m'a paru préférer une terre profonde, sabloneuse, et davantage encore celle de bruyère. Je l'ai vu jaunir dans de certains terrains.

J'en possède un pied dans notre jardin de Charonne, qui produit par sa vigoureuse végétation l'effet le plus admirable qu'il soit possible de voir. Il est planté depuis cinq ans, et palissé sur deux bras principaux, à-peu-près comme un pêcher, et il couvre une longueur de mur de six mètres, sur une hauteur de trois. Il n'est pas rare de le voir garni de six à

sept cents grappes de fleurs qui forment la décoration la plus élégante qu'on puisse imaginer.

Je suis étonné qu'on ne rencontre encore que très-rarement dans les jardins un arbuste aussi précieux pour les orner, et d'autant plus qu'il est cultivé depuis 1825, année où il a fleuri pour la première fois dans les serres tempérées de M. Boursault, amateur distingué et universellement connu. Il est de fait qu'il ne devrait pas exister un seul jardin où le Glycine de la Chine n'occupât pas une place. Je pense que sa rareté tient à ce que beaucoup de personnes le croient un arbuste de serre tempérée, tandis qu'il peut être cultivé en pleine terre, à l'air libre, pourvu que l'exposition soit favorable. Il convient parfaitement à garnir des murs élevés, à former des berceaux, des tonnelles, et à couvrir des troncs d'arbres autour desquels il forme des guirlandes de fleurs fort élégantes.

Enfin, on peut produire un effet vraiment pittoresque en en plantant un pied près d'un ébénier des Alpes, *Cytisus laburnum*. Ces deux végétaux fleurissant à la même époque, d'avril en juin, marieraient leurs grappes de fleurs de forme absolument semblable, mais dont le coloris lilas plus ou moins violet de celles du Glycine contrasterait fort agréablement avec le beau jaune de celles de l'ébénier. Il faudrait planter le Glycine à un mètre de l'ébénier, afin que les racines pussent s'étendre sans se nuire et coucher ensuite la tige de cet arbuste pour la rapprocher de l'ébénier.

On peut encore cultiver le Glycine de la Chine en caisse où il prend beaucoup moins de développement. Il faut dans ce but coucher au printemps une

des jeunes branches qui partent du pied et qui quelquefois, dans une seule année, s'élèvent de quatre à cinq mètres. On la marcotte, on soutient par un tuteur son extrémité supérieure que l'on coupe à deux mètres d'élévation. On a soin de pincer tous les rameaux du sommet pour lui faire former une tête, et on arrose souvent. A l'automne, on s'assure que la marcotte a des racines, et dans ce cas on commence à la sevrer en coupant à moitié seulement la branche couchée. On achève tout-à-fait de la couper en mars suivant. On laisse en place cette marcotte un an ou deux ans pour lui laisser prendre de la force et achever de former sa tête, et lorsqu'elle est assez ferme pour se tenir sans tuteur, on la place dans une caisse de dimension convenable et que l'on remplit d'un mélange composé par tiers de terre-franche, de terre de bruyère et de terreau bien consommé. Les individus en caisse doivent être rentrés en orangerie. En pots, le Glycine ne réussit pas.

Il arrive souvent que cet arbuste fleurit une seconde fois dans le courant de l'été. Je pense que les branches qui ont été taillées en juin, à la fin de la première floraison, sont plus susceptibles que les autres de fournir de secondes fleurs.

JACQUIN aîné.

ORANGERIE.

SORBUS. LIN. PERS. DEC. fl. fr. DESF. Cat. MERAT. fl. Paris, etc., etc. Icosandrie di-pentagynie, LOUDON. rosacées, JUSSIEU; DEC. Sect. VIII, Pomacées; icosandrie digynie, LIN. PERS., etc.

Caractères génériques. Calice à cinq dents; corolle de cinq pétales; environ vingt étamines; deux à trois styles; pomme à trois loges, contenant chacune deux à trois graines cartilagineuses; feuilles entières ou composées.

Sorbier vêtu. Sorbier du Népaul. *Sorbus vestita.* Loddig. Cat. *Sorbus nepaulensis.* Hortul. *Cratægus cuspidata.* Spach. monog. ined. suites à Buffon. t. II, page 106. (*Voyez* la planche.)

Petit arbre de douze à vingt pieds, et peut-être plus dans son pays, ayant un port élancé et pyramidal; branches et rameaux érigés; les jeunes d'un brun rougeâtre; les adultes gris; feuilles éparses, lancéolées, oblongues ou elliptiques, acuminées au sommet, un peu inégalement dentées sur les bords; glabres et d'un beau vert en dessus (adultes), blanchâtres naissantes; cotonneuses et d'un beau blanc en dessous surtout dans leur jeunesse, à nervures très-saillantes en dessous; longues de quatorze à vingt centimètres, larges de sept à neuf centimètres; caduques en automne.

Fleurs en corymbes ombelliformes terminaux; rafles, pédoncules, pédicelles et calices tomenteux et d'un beau blanc; chacun des pédoncules porte cinq à six fleurs, dont les pédicelles n'ont guère que deux millimètres de long; calice à cinq petites dents, serrées sur la corolle avant l'épanouissement, réfléchies en dessous pendant la floraison; cinq pétales insérés sur le bord intérieur du calice, sessiles, arrondis au sommet, creusés en cuilleron, d'un beau blanc; dix-huit à vingt-deux étamines à-peu-près de la longueur des pétales, à filets blancs, anthères rouges, brunissant au moment de l'anthèze; deux à trois styles, plus

courts que les étamines, blancs, à stigmates simples; fruit.....

Les fleurs épanouies ont de dix-neuf à vingt centimètres de diamètres, et exhalent une odeur forte mais peu agréable; elles se montrent fin de mai ou commencement de juin.

Cet arbre a été introduit au Jardin des Plantes vers 1820; bientôt il s'est répandu dans quelques pépinières; on le greffe sur épine (*Mespylus oxiacanthus*, Lin.) ou sur coignassier (*Cydonia vulgaris*). Pourtant depuis ce laps de temps je n'ai point connaissance qu'il ait encore fleuri en plein air; et la cause, c'est qu'il est souvent mutilé par les gelées, lorsqu'il ne périt pas tout-à-fait, comme il est arrivé presque partout pendant l'hiver 1837-1838. L'ayant perdu aussi à diverses époques, il y a quelques années, j'en mis un individu greffé sur épine, dans une caisse, afin, en cas de malheur, d'en conserver au moins l'espèce, et bien m'en a pris, car aucun des nôtres n'a supporté cet hiver. C'est donc cet individu qui, rentré en orangerie, a donné ses fleurs peu de temps après en être sorti; le feuillage en est très-beau et ses fleurs sont plus grandes que toutes celles de ses congénères; ce sera une belle acquisition pour l'ornement des jardins des départemens méridionaux; car, sous le climat de Paris, je regarde sa culture en plein air comme impossible.

Jacques.

Fabagelle fétide. *Zygophyllum fetidum*. Willd. Schroeder et Vendl. Bot. Mag., t. 372.

Arbuste haut de sept décimètres à un mètre, à rameaux opposés, dichotomes, glabres, anguleux,

ayant de la tendance à ramper. Les feuilles sont opposées, pétiolées, conjuguées, obovales, glabres, luisantes, munies de stipules pointues à la base. Les fleurs sont grandes, à cinq pétales, portées sur des pédoncules longs d'environ trois centimètres, axillaires et dichotomes. Ils sont d'un beau jaune, avec une macule transversale, purpurine à la base, et l'onglet blanc; le sommet de chacun d'eux est profondément incisé. Les boutons sont arrondis, velus avant leur épanouissement; ils sont dressés, mais le pédoncule se recourbe insensiblement et devient tout-à-fait réfléchi lors de la fructification.

Le calice est à cinq sépales, courts, obtus, réfléchis et persistans; dix étamines à anthères jaunes biloculaires, aussi longues que le style qui est filiforme. L'ovaire est ovale, charnu.

Ce petit arbuste, originaire du cap de Bonne-Espérance, est cultivé au Jardin des Plantes de Paris depuis 1831. Les fleurs ont une odeur douce de résine, un tant soit peu nauséabonde, ayant quelque analogie à celle de la rue, qui est de la même famille. Son port est à-la-fois original et pittoresque, et lui fait produire un joli effet en le plantant sur les grottes et rochers que l'on construit souvent autour des fontaines, dans les serres chaudes et tempérées.

On peut aussi en planter à l'air libre, pendant la belle saison, sur des rocailles, des glacis, etc., sa végétation étant très-rapide depuis juillet jusqu'aux gelées. Il n'y a aucune difficulté d'en sacrifier ainsi quelques pieds, cet arbuste se multipliant facilement de boutures et mieux encore de graines qu'il donne abondamment chaque année.

On le cultive habituellement en pots remplis de

terre-meuble, composée comme celle des orangers ; on le rentre pendant l'hiver en serre tempérée. Il demande en général peu d'arrosemens.

PÉPIN.

AMARYLLIS DE LOTH. *Amaryllis Lothiana.* (*Voy.* la planche, et pour les caractères génériques, page 118, *Journal et Flore des Jardins.*)

Dans un semis de graines recueillies sur les Amaryllis *aulica*, *Johnsoni et psittacina*, cultivées assez près les unes des autres pour qu'il ait pu s'opérer une fécondation croisée, M. Loth, horticulteur fort distingué, rue Fontaine-au-Roi, N° 33, à Paris, a obtenu, il y a trois ans, la belle Amaryllis dont nous donnons la figure, et à laquelle nous avons cru devoir imposer le nom du cultivateur qui l'a gagnée.

Ses feuilles sont planes, lancéolées, terminées en pointe obtuse, longues de huit à dix décimètres, érigées, d'un beau vert foncé. La hampe florale est droite, ferme, ronde, d'un vert frais, de la même hauteur que les feuilles, et le plus souvent biflore. Les fleurs sont bien faites, grandes, d'un beau rouge écarlate foncé sur les deux tiers supérieurs des pétales, dont le reste, ainsi que l'onglet, est d'un joli vert olive intérieurement, et à reflets métalliques à l'extérieur. Des stries d'un rouge plus foncé parcourent longitudinalement le limbe des pétales. Les filets des étamines sont pourpres ainsi que le style, les anthères sont jaunes.

Cette jolie plante, qui paraît avoir été formée par

le mélange du pollen des trois Amaryllis désignées plus haut, est digne de l'attention des amateurs. On la cultive en pots, que l'on rentre dans l'hiver en orangerie, et on la multiplie de caïeux.

UTINET.

CYRTHOCHILUM LINDL. Gynandrie monandrie, LIN. orchidées, JUSS.

Caractères génériques. Périanthe ouvert; sépales et pétales libres : les premiers latéraux onguiculés, les seconds un peu plus petits. Labellum continuant la base de la colonne, tuberculé, onguiculé, entier; colonne courte, ailée. Anthère biloculaire; deux masses polléniques, caudiculées, filiformes; glandule mince.

CYRTHOCHILE MACULÉ. *Cyrthochilum maculatum* BOT. Reg. (*Voyez* la planche.)

Plante épiphytte et terrestre de l'Amérique tropicale, à fausses bulbes, ovales, comprimées, subanguleuses, à deux feuilles; feuilles largement ligulées, aiguës, striées, émarginées obliquement au sommet; scape simple; bractées courtes, en formes d'écailles. Les sépales et les pétales sont charnus, lancéolés, obovales aigus, également étalés, d'un jaune verdâtre, bordés et maculés de pourpre. Le labellum est membraneux, oblong, apiculé, corniculé et denté à sa base par deux lamelles; il est perpendiculaire à la colonne dont il forme le prolongement; il est blanc au milieu, jaune au sommet, avec quatre pointes charnues au centre et rapprochées de sa base. Les ailes

de la colonne sont entières, falciformes; la colonne est courte, épaisse, à moitié cylindrique, blanche. Les anthères sont jaunes, crêtées, d'une ligne de haut. Les deux masses polléniques sont pyriformes, creuses à la partie inférieure; la glandule est petite, fauve, ovale.

Cette plante a l'aspect de l'*Oncidium* et à-peu-près les mêmes habitudes. Elle développe de chaque côté de la bulbe un pédoncule long de plus d'un pied, lequel donne naissance à douze ou quinze fleurs larges de deux pouces environ. Elle est originaire de la Vera-Cruz, au Mexique, d'où nous l'avons reçue en 1837. Elle commence à développer ses deux tiges florales vers le 15 avril, et la floraison dure cinq ou six semaines, pendant lesquelles elle exhale une odeur exquise.

On la cultive comme la plupart des autres épiphyttes dans des mottes de terre de bruyère tourbeuse et en pots. Toutefois, celle qui a fourni le modèle au dessin que nous donnons était en panier. Il lui faut en été des seringuemens fréquens. Elle se montre néanmoins assez rustique pour qu'on puisse la tenir en serre tempérée, en ayant soin pendant l'été de lui fournir constamment une atmosphère humide.

Franç. Cels.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

Suite de la Notice sur les Melons.

Ainsi que nous l'avons dit en débutant, les frais de culture étant les mêmes, quels que soient les Melons que l'on cultive, il y a avantage à choisir les meilleurs. Ce sont donc les Cantaloups qu'il faut préférer. Après quelques détails sur cette race, nous indiquerons quelles sont les variétés dont il faut faire choix, et leur culture sous châssis, la seule qui présente des succès assurés, quelle que soit l'intempérie de la saison.

DU MELON CANTALOUP.

Le Cantaloup tire son nom de Cantaluppi, maison de plaisance des papes, à quelques lieues de Rome, où ce Melon, apporté d'Arménie par des missionnaires, fut d'abord cultivé. C'est de Florence qu'il fut apporté en France, en 1495; de là, il passa en Espagne; de ce pays, en Angleterre, d'où enfin en Hollande.

Nous lui donnons encore le nom de *Melon italien*, parce qu'il nous est venu modifié par l'influence du beau climat de l'Italie. Cette influence, sous laquelle il s'est naturalisé en Europe, est la cause de sa supériorité incontestable, et il la conserve parce que sa culture est l'objet de soins particuliers.

Fruits très-odorans, de toutes grosseur et forme, à côtes (presque aucun n'en a pas), ordinairement très-profondes, moins pleins que les Maraîchers; chair rouge, blanche ou verte, généralement fine, fondante ou cassante, sucrée et parfumée, devenant sèche et cotonneuse quand la maturité est dépassée; écorce généralement épaisse, lisse, brodée, mamelonnée ou tuberculeuse, communément d'un vert plus ou moins foncé passant au jaune, ou d'un blanc verdâtre, jaunissant également plus ou moins à la maturité : quelques-uns sont brodés.

Bois généralement plus allongé et moins ramifié que dans les Maraîchers, feuilles d'un vert plus gai.

Graines ovales, arrondies, peu pleines, et un peu contournées.

La maturité, dans les Melons cantaloups, s'annonce généralement par le changement de couleur, qui varie, au reste, selon les races, et qui toutefois n'est jamais la même dans cette circonstance qu'auparavant. Que le fruit soit vert dans sa jeunesse, ou qu'il ait une couleur blanchâtre, c'est toujours en passant au jaune, qui s'annonce d'abord à la place où il est frappé, que la maturité est indiquée. Cette couleur jaune, qui se montre dans le fruit mûr, varie de la nuance la plus claire à la plus foncée; il est bon de remarquer qu'elle est d'autant plus intense,

c'est-à-dire d'un jaune-orangé foncé, que les Melons sont d'un vert-noir avant la maturité.

Ces fruits, aussitôt qu'ils sont frappés, exhalent une odeur suave qui augmente à mesure que la maturité se perfectionne. Enfin, le déchirement de l'épiderme, autour du pédoncule, est encore un indice certain.

Il est quelques variétés qu'il faut manger dans les vingt-quatre heures qui suivent le moment où elles sont frappées; il en est d'autres chez lesquelles la maturité exige plus de temps pour acquérir son point. Celui-ci dépend aussi du goût du consommateur; car l'un aime le Melon peu avancé, tandis qu'un autre trouve que, lorsque la maturité est très-complète, la saveur est plus exaltée et plus vineuse.

En cueillant un fruit au moment même où il est frappé, il mûrit très-bien en le déposant dans un endroit frais, et on peut le conserver plus long-temps. En le laissant mûrir complètement sur la couche, il faut le manger de suite, c'est-à-dire après l'avoir fait rafraîchir pendant cinq ou six heures à la cave.

On peut conserver plusieurs jours un Melon mûr à point, en le déposant sur une tablette, dans une bonne glacière.

Voici quelles sont les variétés qui méritent la préférence entre toutes les autres, par la finesse de la chair, leur parfum et leur saveur sucrée.

CANTALOUPS A CÔTES BRODÉES OU LISSES, SANS GALLES OU VERRUES.

A. chair plus ou moins rouge.

1. *Cantaloup hâtif du Japon.* Fruit rond, haut de cent huit à cent trente-cinq millimètres (1); on peut laisser sur chaque pied cinq ou six fruits.

2. *C. orange.* Fruit rond, de cent trente-cinq à cent cinquante-deux millimètres de hauteur; on laisse trois ou quatre Melons sur chaque pied.

3. *C. orange foncé.* Fruit rond, de cent huit à cent trente-cinq millimètres de hauteur; on laisse trois ou quatre fruits sur chaque pied.

4. *C. orange brodé.* Fruit obrond, de cent trente-cinq à cent cinquante-deux millimètres de hauteur; on laisse trois ou quatre Melons sur chaque pied.

5. *C. fin hâtif d'Angleterre.* Fruit rond, de cent huit à cent trente-cinq millimètres; on peut laisser quatre ou cinq fruits sur chaque pied.

B. chair verte.

6. *C. brodé à chair verte.* Fruit rond de cent huit à cent trente-cinq millimètres; on peut en laisser quatre ou cinq sur chaque pied.

CANTALOUPS A GROSSES CÔTES, AVEC VERRUES OU GALLES.

A. chair plus ou moins rouge.

7. *C. petit prescott fond noir.* Fruit arrondi, de

(1) L'ancien pouce égale vingt-sept millimètres.

cent quatre-vingt-neuf à deux cent seize millimètres de hauteur ; on en laisse trois ou quatre sur chaque pied.

8. *C. prescott fond blanc.* Fruit arrondi, de cent trente-cinq à cent cinquante-deux millimètres de hauteur; on peut conserver cinq à six fruits sur chaque pied.

9. *C. gros prescott fond blanc.* Fruit arrondi, de cent cinquante-deux à cent quatre-vingt-neuf millimètres de hauteur ; on en laisse deux ou trois sur chaque pied.

10. *C. argenté.* Fruit rond, de cent quatre-vingt-neuf à deux cent seize millimètres de hauteur ; on laisse deux ou trois fruits sur chaque pied.

Ces dix variétés sont toutes propres à la culture sous châssis, soit de primeur, soit de saison, et chacune d'elles peut être offerte à l'amateur le plus délicat.

CULTURE SUR COUCHES SOUS CHASSIS.

C'est la culture de luxe, car elle ne peut être pratiquée qu'à l'aide de couches, de châssis et de réchauds, le point essentiel étant d'obtenir une chaleur donnée et de la conserver aussi égale que possible.

Semis. C'est du 25 au 30 décembre que l'on commence à faire les couches sur lesquelles on se propose de semer les Melons de première saison, c'est-à-dire dont la maturité a lieu de la fin d'avril au 10 de mai, selon que le soleil s'est montré plus souvent, et que les soins dont ils ont été l'objet ont été mieux dirigés. On donne à ces sortes de couches le plus d'épaisseur possible, pour qu'une fois échauffées elles conservent leur chaleur pendant un temps plus long.

Une couche de semis, faite pour un panneau seulement, suffit grandement à cet usage ; on peut même, en semant au centre les graines de Melon, trouver contre les bords du coffre une place suffisante pour semer des fleurs ou des légumes dont on voudrait hâter la floraison ou la maturité.

Il faut environ huit jours pour que la couche atteigne le degré de chaleur nécessaire, qui est entre 25 et 30 degrés Réaumur pour semer en pots, ou 20 à 25 degrés pour semer la graine sur la couche même.

Avant de semer, on unit avec une fourche en fer le terreau dont on a rempli le coffre; on brise les mottes, et enfin on débarrasse la surface, à l'aide d'un râteau, des pierres ou des corps étrangers que l'on aurait amenés en dessus. On trace plusieurs sillons profonds de vingt-sept millimètres et espacés de cent trente-cinq à cent cinquante-deux millimètres. Le nombre des rayons dépend de la quantité de graines à semer, et on les trace de préférence au centre, pour que le semis ait le plus de lumière possible, et ne soit pas abrité par les planches du bas et des côtés.

Cela fait, on sème les graines une à une dans les sillons, en conservant entre elles un espace de cinquante-quatre à quatre-vingt-un millimètres, afin que le plant soit moins étiolé, et on les recouvre de douze à quinze millimètres de terre; on la tasse légèrement sur la graine avec le dos de la main, en la passant entre chaque sillon. Si la terre était trop compacte, il faudrait avoir le soin de recouvrir la graine sans appuyer. On a aussi toujours l'attention de semer trois fois autant de graines qu'il en faut pour se procurer la quantité de plants que l'on désire, afin d'être en état de parer aux accidens, soit que la mau-

vaise qualité de la graine s'oppose à ce que tout ce qu'on en a semé lève, soit que d'autres causes fassent périr une partie du jeune plant, et pour pouvoir choisir les pieds les plus vigoureux et le mieux constitués.

On a soin, pour maintenir la chaleur de la couche, de la flanquer de grand fumier, que l'on dépose tout autour sans le tasser, afin qu'il n'augmente pas la température d'une manière trop sensible; mais aussitôt que celle-ci s'abaisse, ce qui arrive huit jours environ après le semis, on établit tout autour un réchaud, et on y mêle le grand fumier déjà employé.

Quant au choix des graines, nous en parlerons plus loin; seulement nous devons dire ici qu'il faut choisir de préférence les variétés les plus hâtives; la grosseur de leurs fruits et l'épaisseur de l'écorce sont aussi choses à considérer. On sait qu'il faut une chaleur plus forte pour un gros fruit que pour un petit. Quant à l'épaisseur de la peau, elle retarde également la maturité des fruits, et ceux qui ont une écorce fine mûrissent toujours les premiers dans des circonstances semblables.

En général, plus on voudra obtenir de Melons de bonne heure, plus il conviendra de choisir les variétés à petits fruits et à écorce mince.

Lorsque les graines seront semées, on fermera hermétiquement le panneau, que l'on couvrira même, pendant le jour, d'un paillasson, si le temps était à la gelée. Il n'est nécessaire de donner de l'air que lorsque les graines commencent à lever; mais aussitôt que les cotylédons se montrent, il faut redoubler de soins et de surveillance. On donne tous les jours de l'air au plant, en soulevant le châssis du côté opposé à celui d'où vient le vent; c'est-à-dire qu'il faut le lever sur une face quelconque, pourvu que l'ouverture soit du

côté opposé au vent, ainsi serait-il du midi, il faudrait que l'ouverture du panneau regardât le nord. C'est ordinairement entre onze heures et trois que l'on vaque à ce soin. On profite, autant que possible, du moment où le soleil donne sur le panneau qu'il faut avoir soin de refermer et même de couvrir pendant qu'il le frappe encore, ce qui concentre plus de chaleur sous le châssis; s'il ne gèle pas, on peut le laisser soulevé pendant une couple d'heures. On essuie pendant ce temps les carreaux à l'intérieur, lorsqu'ils sont chargés de l'humidité qu'y déposent les vapeurs qui s'exhalent de la couche.

On soulève le panneau de vingt-sept à quatre-vingt-un millimètres, selon l'état de l'atmosphère; si le temps est clair, on entr'ouvre de cinquante-quatre à cent huit millimètres; si l'air est humide, vingt-sept millimètres d'ouverture suffisent. Par un temps froid, mais sans gelée, on donne beaucoup d'air, surtout s'il règne une grande humidité sous le panneau; mais on a soin de refermer après un quart d'heure, et même plus tôt. Enfin, malgré la gelée, on donnera de l'air tous les jours au plant, ne fût-ce que pendant quelques secondes : à cet effet on soulève et on referme aussitôt le panneau à plusieurs reprises; l'air que cette manœuvre refoule sous le châssis fait sortir la vapeur humide qui s'y trouve concentrée.

On peut aussi, selon le temps, ouvrir plus ou moins le panneau, et couvrir l'ouverture par les paillassons, pour empêcher l'air de pénétrer trop vivement sous le châssis. Il y a enfin nécessité absolue de l'y renouveler le plus souvent qu'il est possible, autant pour en chasser la buée qui s'y forme continuellement, que pour offrir au jeune plant un air plus pur, qui

ne lui est pas moins nécessaire qu'aux animaux, dont la santé se détériore s'ils vivent dans une atmosphère trop concentrée.

S'il arrivait que le plant devînt étiolé et souffrît de l'humidité, on pourrait y remédier en repiquant plus tôt, si l'on était en mesure de le faire; mais dans le cas où l'on ne serait pas prêt, il faudrait couvrir la tige du jeune plant, en la couchant depuis le collet jusqu'aux cotylédons, de vingt-sept millimètres de terre pareille à celle de la couche, mais parfaitement sèche. Si l'on disposait d'une serre, il serait bon d'y déposer de cette terre, pour qu'elle fût à une température plus élevée, ce qui serait plus convenable; cependant il vaut encore mieux l'employer froide que d'attendre.

On doit veiller avec le même soin à ce que le jeune plant, en s'élevant, ne vienne pas toucher aux carreaux, ce qui lui serait très-nuisible. Si cette circonstance arrivait, il faudrait se hâter de soulever le coffre tout entier, afin que les plantes se maintinssent toujours à cinquante-quatre millimètres de distance du châssis.

Repiquage. Les plants de Melons doivent être repiqués aussitôt qu'ils commencent à montrer deux feuilles, en sus des feuilles séminales ou cotylédons, que la plupart des jardiniers nomment *oreilles*. Il faut environ douze ou quinze jours pour qu'ils arrivent à cet état. Il est important de ne pas retarder le repiquage, à cause du développement que prendraient les racines et de l'accroissement trop prompt du jeune plant.

A-peu-près huit jours avant le repiquage, on construit une seconde couche semblable à la première, c'est-à-dire à un seul panneau, à moins toutefois que l'on n'ait l'intention de faire un très-grand nombre de Melons. Une couche à un panneau peut contenir

de quarante à cinquante pots, qui reçoivent chacun un pied de Melon. Cette quantité, quoiqu'elle se diminue de tous les plants qui fondent, est encore trop considérable pour une maison bourgeoise; car quand on ne conserverait que la moitié des plants, il faudrait employer douze panneaux à leur plantation, et d'ailleurs tous ces Melons mûrissent à peu de jours d'intervalle les uns des autres.

Lorsque la nouvelle couche est près de descendre au degré de chaleur nécessaire, on enfonce dans la terre qui la couvre autant de pots qu'on le juge convenable; bien entendu qu'il faut toujours repiquer au moins le double de Melons qu'on en veut élever, car il en périt, et l'on se trouverait désappointé. Pour cet objet, on commence par placer un rang de pots à vingt-sept ou cinquante-quatre millimètres de la planche qui forme le haut du coffre. On les remplit entièrement de la terre de la couche. On place le second rang à six ou sept millimètres plus bas que le premier, et successivement ainsi jusqu'à la fin, de façon que les pots formant le quinconce soient placés d'aplomb et de niveau dans chaque rang, et se trouvent suffisamment éloignés les uns des autres pour qu'on puisse à volonté, et sans rien déranger, retirer celui dont on a besoin. On a soin de remplir avec la terre de la couche, et au fur et à mesure qu'on range les pots, tous les intervalles qui se trouvent entre eux, afin de concentrer la chaleur à l'entour.

Lorsque la couche ainsi garnie a atteint une température de 25 à 30 degrés Réaumur, on procède au repiquage. On soulève avec soin chaque plant que l'on a choisi, soit avec la main, soit au moyen d'une petite houlette. On évite, autant que possible, de

rompre le chevelu, et sans secouer la terre qui y reste attachée, on repique chaque pied dans un pot, en le couchant depuis le collet jusqu'aux cotylédons, de manière que les feuilles soient sur le bord et que la tige soit couverte de vingt-sept à quarante millimètres de terre. Cette précaution permet à cette partie qui reçoit plus immédiatement l'influence des rayons solaires et de l'atmosphère, d'émettre davantage de racines qui deviennent autant de canaux par lesquels la sève amène au végétal les sucs nourriciers que lui offre la terre de la couche.

En procédant au repiquage du jeune plant semé en janvier, il est utile de réserver un peu de place sur la couche pour semer en sillons quelques graines des mêmes variétés. Ce semis offre le moyen de remplacer le premier plant, s'il venait à éprouver quelque avarie ou à s'*endurcir*, quand le moment serait venu de le mettre en place; car, dans ce cas, il est préférable d'employer du plant du deuxième semis, plutôt que celui du premier, s'il était faible et languissant.

Lorsque le plant est repiqué, on lui donne un léger bassinage, si la terre est trop sèche; il faut, au reste, avoir toujours le plus grand soin de s'opposer à l'humidité. Jusqu'à ce que le plant soit repris, il faut pendant le jour couvrir le panneau d'un paillasson pour empêcher la trop grande abondance de lumière, et surtout l'action trop active du soleil. Après ce temps, on découvre le plus souvent possible, en ne prenant que la précaution d'intercepter, par un léger paillis, ou mieux une toile claire appliquée sur le panneau, l'influence directe des rayons solaires.

On donne de l'air sous ce panneau, comme nous l'avons dit pour le semis. Toute l'attention du jardi-

nier doit être d'entretenir ses jeunes élèves dans un état continuel de végétation. Il y parviendra en ombrant toutes les fois que le soleil a trop de force et pourrait dessécher les plantes, en donnant de loin en loin de légers bassinages, s'il y a nécessité absolue, en entretenant une température à-peu-près égale à l'aide de réchauds, et enfin en renouvelant souvent l'air pour empêcher l'humidité.

Il nous paraît surabondant de dire qu'il faut défendre soigneusement contre le froid extérieur, et surtout la nuit, toutes les couches faites à cette époque. Nous ferons observer cependant qu'il faut combiner ses couvertures de façon à ne pas laisser séjourner l'humidité sur les châssis. Dans le cas où l'on prévoit de la neige, il convient d'abord de couvrir le panneau avec un paillasson avant qu'il en soit tombé. Sur celui-ci on dépose du grand fumier bien sec, et par-dessus un rang de paillassons placés en travers de la couche, afin de couvrir en même temps ce fumier et les réchauds. Lorsque la neige a cessé de tomber, il suffit de prendre à deux chaque paillasson qui en est chargé pour la porter loin de la couche, où on la dépose en le secouant. Si on la laissait auprès, elle pourrait la refroidir en fondant. Si malgré ce soin la litière placée entre les paillassons était mouillée par la neige, il faudrait la remplacer par d'autre très-sèche.

Les Melons ainsi repiqués peuvent rester un mois dans cet état, et même davantage; mais nous trouvons plus convenable de ne pas dépasser ce temps; les racines, étant moins développées, ne garnissent pas autant l'intérieur des pots et souffrent moins de la transplantation.

De la plantation en place. Celle-ci doit se faire

autant que possible par un beau temps. S'il était trop défavorable, et qu'on eût à craindre de la neige ou une pluie froide, il serait bien d'attendre quelques jours. Si alors le plant avait poussé quatre feuilles, outre les cotylédons, il serait nécessaire d'étêter.

Il est bon, dans tous les cas, de mettre un intervalle de deux ou trois jours entre l'étêtage et la transplantation : ces deux opérations, faites simultanément fatiguent davantage le plant.

Les couches destinées à recevoir les Melons en place sont construites une huitaine de jours avant la transplantation. On attend que la température en soit abaissée à 15 ou 20 degrés, pour procéder à la mise en place du plant.

On plante ordinairement au milieu de la couche, dans le sens de sa longueur, deux pieds de Melon sous chaque panneau; quelquefois on en met trois, lorsqu'on manque d'espace, car il est toujours préférable de n'en mettre que deux. Dans le cas où ce resserrement est nécessaire, on place un plant au milieu de la couche et à trente-deux centimètres de la planche du bas, et les deux autres à pareille distance de la planche du haut, et à trente-trois ou quarante centimètres de distance des côtés; un intervalle égal sépare les deux pieds; les trois plantes, disposées ainsi sous un panneau, forment entre elles un triangle.

Lorsque tout est prêt, on creuse au fur et à mesure que l'on veut planter, et avec la main, un trou proportionné à la hauteur des pots qui contiennent les jeunes plantes; on prend un pot d'une main, on le renverse sur l'autre, de façon que celle-ci contient à-la-fois la terre du pot et la jeune plante, que l'on

laisse passer entre l'index et le doigt du milieu; on frappe légèrement le pot contre la planche du coffre, et lorsque la motte s'en détache, on la soutient toujours de la même main, tandis que l'autre retire le pot, dont elle se débarrasse immédiatement pour venir soutenir la motte que l'on tâche de conserver entière; on retourne la plante, que l'on dépose dans le trou, en l'enterrant jusqu'à douze ou treize millimètres des cotylédons; on range un peu de terre à l'entour, et lorsqu'elle est fixée, on achève de ramener la terre tout autour de la motte, en ayant soin de ne pas la briser, et on n'en étend dessus que lorsque le plant est parfaitement affermi; on nivelle autant que possible avec les mains, en ayant l'attention de ne flétrir ni les cotylédons ni les feuilles, ce qui pourrait empêcher la reprise, ces plantes étant d'une contexture délicate. Lorsque la couche est plantée, elle doit avoir encore la forme de dos d'âne qu'on lui a donnée en la construisant. Il ne doit y avoir autour de chaque pied de Melon ni auget ni bassin, comme cela se pratique à l'égard de la plupart des plantes qui exigent d'amples arrosemens; mais les Melons ne sont pas dans ce cas.

Aussitôt un panneau planté, on donne à chaque pied la valeur d'un verre d'eau, dans le cas cependant où la terre est trop sèche; on ferme le châssis, et on le couvre aussitôt d'un paillasson que l'on laisse jusqu'à la reprise, excepté qu'il convient de le retirer lorsque le soleil ne donne plus sur les panneaux, afin d'habituer le jeune plant à la lumière, ce qui doit se faire graduellement. Celui-ci reste environ quatre jours à reprendre sa vigueur primitive.

On a soin de faire la transplantation aussi prompte-

ment que possible, afin que les plantes restent moins de temps en contact avec l'air; à cet effet, on ne retire à-la-fois, du coffre qui contient les pots, que ceux qu'il faut pour planter un panneau, et on a soin de le refermer de suite.

Huit jours après la transplantation, on établit autour de la couche un réchaud que l'on renouvelle lorsqu'elle se refroidit, jusqu'au moment où la température, exaltée par les rayons solaires, se maintient au degré convenable.

De l'étêtage. Lorsque les Melons mis en place paraissent ne plus souffrir de la transplantation, on les étête, s'ils ne l'ont pas été avant.

L'opération de l'étêtage doit être pratiquée lorsque le plant a développé quatre feuilles, outre les cotylédons. Elle consiste à enlever avec un greffoir la sommité de la tige verticale à vingt-sept millimètres au-dessus de la deuxième feuille. Si l'on craint que l'amputation produise une plaie, on la saupoudre avec du plâtre fin pour étancher la sève, qui se répand en abondance, et aider à la cicatrisation. On peut avec succès employer tout simplement la poussière de la couche.

Il faut toujours avoir soin de ne pas mouiller, par les eaux des arrosemens, la tige amputée avant sa cicatrisation, parce qu'il pourrait en résulter le grave inconvénient de la faire pourrir.

Le but de l'étêtage des Melons est d'arrêter dans son essor le développement de la plante, en refoulant la sève, pour lui faire produire les bras sur lesquels on veut faire naître la fructification, et dont la végétation est plus active que si la tige continuait à s'élever. La sève, en déviant de la ligne verticale que suivrait la tige, est ralentie dans sa marche et accé-

lère l'époque de la floraison. Au reste, l'étêtage n'est indispensable que pour les Melons cultivés sous châssis, que le trop grand développement de leurs tiges et de leurs feuilles rendrait embarrassans.

On voit encore beaucoup de jardiniers retrancher les deux cotylédons en même temps qu'ils étêtent, et quelques-uns même les amputent si près de la tige, qu'il en résulte souvent des chancres; d'autres, plus expérimentés, se contentent de couper seulement les deux bras qui naissent à leur aisselle, aussitôt qu'ils peuvent les atteindre avec un canif. Il est effectivement plus avantageux, si on les retranche, de le faire dès l'instant qu'ils se montrent, parce que la plaie qui en résulte est presque insensible.

Nous dirons qu'il n'y a aucun inconvénient à conserver les deux bras qui naissent dans les aisselles des cotylédons, et que l'on est toujours à temps de les supprimer par la taille, si l'on reconnaît plus tard qu'on n'en peut tirer aucun parti, ou s'ils deviennent embarrassans.

Quant aux cotylédons qui servent à alimenter la jeune plante pendant son premier développement, ils doivent tomber d'eux-mêmes après s'être desséchés. Si cependant alors ils pourrissaient, il faudrait les retrancher, ce qui d'ailleurs ne pourrait avoir aucun inconvénient, leurs fonctions étant remplies; mais nous engageons à ne pas les supprimer lorsqu'ils ne sont pas desséchés, car tant qu'ils contiennent des sucs nutritifs si précieux pour l'alimentation du jeune végétal, ce serait lui nuire que de le priver d'une partie de la substance que la nature a jugée nécessaire à sa formation. Nous ajouterons même que la suppression prématurée des cotylédons peut empêcher

le fruit de parvenir à son volume, et si, comme on le prétend, elle lui procure une maturité plus précoce, il reste le plus souvent dépourvu de la saveur qui lui est propre, car c'est la substance que contiennent les cotylédons qui paraît devoir communiquer au fruit le goût et l'arome qui appartiennent à sa variété.

Ainsi le spécieux avantage de hâter la maturité est plus que compensé par le désagrément de n'obtenir que des fruits plus petits et d'une saveur moins agréable.

Une dizaine de jours après que le plant est mis en place, on achève de charger la couche de terre, de façon qu'elle ait partout une épaisseur de seize ou vingt centimètres, ce qui n'empêche pas qu'elle ne reste bombée.

Lorsque les Melons mis en place ont commencé à prendre de l'accroissement, et que leurs bras se sont allongés, on couvre la couche de fumier chaud d'une épaisseur de vingt-sept millimètres environ. C'est sur ce lit qu'on laisse courir les bras et les autres branches. Cette précaution a pour but d'entretenir la chaleur des racines du Melon, qui tendent toujours à pousser vers la surface de la couche, de leur procurer un nouvel aliment et de les garantir de l'influence trop immédiate de l'air. On fait subir au fumier qu'on emploie à cet usage une préparation préliminaire. Elle consiste à en former un tas que l'on dispose en carré long, sur une épaisseur d'un mètre environ. On le mouille, s'il est trop sec, pour le disposer à s'échauffer. Quatre ou cinq jours après, on le remanie, puis on le remet en tas de la même manière, et au bout de cinq ou six jours il est propre à l'usage que nous venons d'indiquer.

Taille. La taille des Melons n'est pas aussi indispensable qu'on l'a cru jusqu'à présent. Cependant, nous ferons remarquer qu'elle est nécessaire pour ces plantes cultivées sous châssis, afin d'empêcher leur trop grand développement, qui serait gênant sous le panneau, et de hâter d'une huitaine de jours la fructification, qui est d'autant plus prompte, que la taille fixe les fruits plus près du pied. Nous allons donc expliquer ce qu'il faut faire pour maintenir sous le panneau la végétation du Melon et lui faire produire le plus tôt possible les fruits qu'on en espère.

Nous avons dit quand et comment il fallait étêter; cette opération décide promptement le développement des deux bras qui partent de l'insertion des deux feuilles conservées. On est dans l'habitude de tenir compte de la vigueur de chaque bras pour leur laisser plus ou moins de feuilles, des aisselles desquelles doivent sortir des branches secondaires. Mais ce soin est inutile; il faut pincer l'extrémité des branches principales à deux, trois ou quatre feuilles ou nœuds, suivant l'espace dont on dispose, et le plus ou moins de développement qu'on peut laisser prendre au pied. Toutefois, il paraît qu'en taillant court, on hâte la formation des fruits, et conséquemment leur maturité. Ainsi donc, le plus généralement sous châssis, on pincera les deux branches principales lorsqu'elles auront émis deux feuilles; le moment favorable pour cette opération est celui où la troisième feuille a atteint la grandeur d'une pièce de vingt à trente sous. Alors on pince, entre l'ongle du pouce et l'index, l'extrémité de la branche, de façon à la casser au milieu de l'espace qui se trouve entre la seconde et la troisième feuille; quelques personnes coupent cette

troisième feuille à l'aide d'un greffoir. L'un ou l'autre moyen est bon.

Bientôt après ce premier pincement, la sève, retardée dans sa marche, fait effort autour d'elle et fait sortir, des aisselles des deux feuilles, des bourgeons qui croissent promptement et deviennent les branches secondaires. Si la végétation n'est pas trop vigoureuse, ces branches seront celles qui se garniront de fruits. Si au contraire la végétation est fougueuse, il faudra les pincer comme on a fait aux deux premières, pour les forcer à émettre des troisièmes branches qui porteront immanquablement des fruits.

On conçoit tout de suite que cette méthode fort simple évite toutes les difficultés que les auteurs semblaient avoir créées exprès pour embarrasser davantage les jeunes cultivateurs, et faire un art compliqué d'une culture qui peut être pratiquée par le premier jardinier intelligent qui voudra s'attacher à comprendre ce que nous écrivons.

Les branches secondaires et tierces poussent enfin des *mailles*, nom que les jardiniers donnent aux rudimens des fleurs femelles; elles développent aussi des fleurs mâles, que les anciens jardiniers s'empressaient d'enlever, ignorant que le Melon, étant une plante monoïque, émet des fleurs des deux sexes, et que toutes deux sont essentielles à la reproduction. Les fleurs mâles ont des étamines sans pistil, et sont portées immédiatement par un pédoncule court; les fleurs femelles, au contraire, n'ont que des pistils, et sont accompagnées d'un ovaire ou embryon du fruit, dont le développement dépend de la fécondation que lui

transmet le pollen des fleurs mâles. De là la nécessité évidente de ne les point supprimer avant que la grosseur des ovaires ait annoncé que les vues de la nature sont remplies.

Les Melons nouent ou arrêtent plus ou moins bien selon que l'atmosphère est à une température plus douce. Le vent du sud paraît être le plus favorable; car lorsqu'il règne au moment de la floraison des Melons, les fruits nouent en grand nombre en trois ou quatre jours, ce qui explique pourquoi beaucoup arrivent en maturité au même moment. Le vent du nord, au contraire, exerce pendant cette époque une fâcheuse influence qui fait avorter presque tous les fruits. La douceur de la température a un effet d'autant plus salutaire qu'il faut, pour faciliter la fécondation des fruits, donner aux Melons sous châssis l'air le plus pur qu'il est possible, ce qui oblige à le renouveler souvent.

Lorsque les fruits sont noués, ce qui se reconnaît au développement de l'ovaire, qui est tendre, bien fait, d'un beau vert, et de la grosseur d'une noix, on arrête les branches, qui les portent, en les pinçant à deux feuilles ou nœuds au-dessus du dernier fruit conservé, dont la fleur doit être entièrement flétrie.

Pour les grosses variétés à châssis, on ne conserve que deux fruits sur chaque pied, et on choisit toujours les mieux faits et les mieux venans. On peut en laisser trois ou quatre dans les petites variétés, et même plus s'ils sont d'une égale grosseur; et il y a lieu, dans ce cas, d'espérer de les voir réussir tous. Mais si, après sept ou huit jours, leur développe-

ment devenait inégal, il faudrait supprimer les plus faibles, qui finiraient par durcir et périr.

Quant aux branches qui sont résultées de la conservation des bourgeons sortis des aisselles des cotylédons, on les traite comme les branches principales, et elles fournissent souvent, les premières, des fleurs mâles et femelles. Dans ce cas, on les dirige comme nous venons de le dire. Après le pincement des branches à fruit, il reste peu de chose à faire quant à la taille; car il ne faut pas imiter les jardiniers qui ne cessent de tourmenter leurs plantes, et qui, sous un prétexte ou un autre, sont continuellement occupés à y retrancher quelque chose. La règle principale, qui doit toujours guider dans la conduite des Melons, se borne à supprimer seulement toutes les branches qui par leur confusion entretiendraient sous le panneau une humidité toujours défavorable. Il faut, en conséquence, veiller à ce qu'elles soient convenablement espacées, pour que l'air circule bien autour des fruits. On retranche de préférence celles qui sont plates et tortillées, ainsi que celles qui sont maigres et dépourvues de feuilles à leur base. On dirige les branches conservées de façon à ce qu'elles ne s'enchevêtrent pas et ne se nuisent pas entre elles. Il est, du reste, bien entendu qu'il faut aussi débarrasser chaque pied de toutes les branches ou feuilles qui se pourrissent, mais se garder d'enlever des feuilles bien venantes; elles sont indispensables à l'élaboration de la sève et à la parfaite maturité des fruits.

Lorsqu'il est nécessaire de faire une certaine suppression de branches, ce qui est d'obligation s'il y en avait sous le panneau un trop grand nombre, et que l'air n'y pût pas librement circuler, il faut avoir soin

de ne la pas faire tout-à-la-fois, parce qu'il en résulterait un grand épanchement de sève qui pourrait ralentir la végétation. On en coupe donc une partie, on tord un peu les autres, et on les retranche quelques jours après.

Quant aux vrilles, que beaucoup de jardiniers supprimaient avec un grand soin, on ne s'en occupe pas. La nature, qui en a pourvu ce genre de plantes, a eu en vue plusieurs objets qui sont d'une grande importance dans leur croissance spontanée, mais qui n'offrent pas les mêmes avantages dans la culture artificielle. Il faut seulement retrancher celles qui s'attacheraient à d'autres branches qu'elles serreraient trop, ou empêcheraient d'étendre et de diriger comme on voudrait.

JACQUIN aîné.

(*La suite au prochain Numéro.*)

Moyen de faire avec avantage des Plantations tardives au printemps.

J'ai reçu la note suivante de M. Masson, jardinier en chef du domaine de Chantilly, appartenant à S. A. R. M. le duc d'Aumale, et comme elle m'a paru contenir la confirmation, par expérience, d'un fait utile dans la pratique, je crois devoir en donner connaissance à nos lecteurs.

« En général, dit cet horticulteur, on a avec raison donné la préférence à l'automne pour les plantations d'arbres, à moins toutefois qu'il s'agisse d'un terrain argileux et compacte, susceptible de retenir les eaux qui s'y infiltrent et de faire pourrir les raci-

nes, alors presque sans action et incapables de se défendre par leur activité absorbante.

» Cependant il arrive souvent que, retardé involontairement dans ses opérations, ou surpris par les premières gelées, on soit obligé d'attendre le printemps; et quelquefois même encore le terrain que l'on destine à cette plantation ne peut être libre qu'à une époque avancée de cette saison.

» Cette circonstance s'étant renouvelée plusieurs fois dans ma pratique, voici le moyen que j'ai employé et qui m'a toujours parfaitement réussi; bien qu'on puisse le considérer comme embarrassant, s'il s'agissait de plantations considérables, il n'en est pas moins fort utile dans un très-grand nombre de cas.

» Dès le mois de février, je fais arracher les arbres que je désire transplanter. Je les mets en jauge autant que possible, dans une terre sablonneuse et légère, qui est la plus convenable. Tout les quinze jours j'ai soin de les relever pour les mettre en jauge dans une autre place, et je renouvelle cette opération autant de fois qu'il doit s'écouler de quinzaines entre l'époque de l'arrachage et celle de la plantation. Par cette seule précaution, je m'oppose au développement des jeunes racines et à l'ascension de la sève, et je prolonge ainsi, sans préjudice pour les arbres, le temps d'inertie que la nature leur a preserit pour la mauvaise saison qui détruirait leurs pousses tendres et herbacées.

» Lorsqu'il s'agit de planter, je sors les plants de la jauge au fur et à mesure des besoins, afin que les racines attendries soient le moins long-temps possible exposées au contact de l'air; et, immédiatement après que chaque pied est mis en place, je lui fais donner une forte monillure.

» J'ai eu depuis trois ans l'occasion de planter de cette manière jusqu'au 20 de juin, et j'ai obtenu un succès complet. »

Toutes les fois que les faits viennent confirmer les propositions avancées par la théorie, on peut les regarder comme admises dans la pratique; c'est pourquoi j'ai cru devoir publier cette note, que l'auteur protège de l'autorité de son nom, et qui peut à l'occasion tirer d'embarras les planteurs, que des circonstances particulières auraient mis en défaut, et leur éviter de perdre une année, ce qui est fort important lorsqu'il s'agit de plantations.

JACQUIN jeune.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

VERVEINE A FEUILLES VEINÉES. *Verbena venosa.* HOOK.

Notre collègue M. Jacquin aîné, a publié dans ces Annales, page 56 de l'année 1835-1836, la figure, la description et la culture de cette jolie Verveine. Je n'ai donc à ajouter à sa notice que ce qui n'était pas connu alors.

Cette plante est originaire de Buénos-Ayres, et vivace. Introduite à Paris en 1833; elle mérite d'être plus répandue qu'elle ne l'est encore. Je l'ai vue résister à nos hivers de 1834 à 1836, et quelques pieds même ont repoussé après celui de 1837-1838, dont on se rappelle la rigueur. Cependant il n'est pas pru-

dent, sous notre climat si inconstant, de risquer en pleine terre tous les pieds que l'on possède. Il est toujours bon d'en tenir quelques-uns en pots pour leur faire passer la mauvaise saison en orangerie ou sous châssis froid, où ils conservent le plus souvent leurs tiges, tandis qu'elles gèlent toujours en pleine terre.

Lorsque cette Verveine est plantée dans un bon terrain, on trouve à l'automne de nombreux drageons soulerrains enfoncés en terre à la profondeur de trois centimètres à un décimètre, et qui ont souvent un mètre de longueur; ces drageons se redressent à leur extrémité, sortent de terre, et donnent naissance à d'énormes touffes dont chaque tige se termine par des fleurs.

Cette plante exige peu d'arrosemens, cependant elle se plaît mieux dans une position demi-ombragée qu'en plein soleil. Ses graines qui sont très-fines peuvent fort bien être semées au printemps, en plaçant les pots sur couche tiède pour activer le développement des jeunes pieds que l'on repique, lorsqu'ils sont assez forts, en pots ou en pleine terre.

PÉPIN.

LONICERA. LIN. Pentandrie monogynie. LIN. Chèvrefeuilles. Juss.

Caractères génériques. Calice à cinq dents, muni de bractées à sa base; corolle tubuleuse, infundibuliforme ou campanulée, à limbe partagé en cinq découpures quelquefois inégales; cinq étamines saillantes ou égales au tube; un style; baie à une, deux ou trois loges polyspermes.

CHÈVREFEUILLE A FEUILLES LANCÉOLÉES. *Lonicera lanceolata.* HORT. KEW. *Lonicera sempervirens.* Var. : *minor.* HORT. PAR. *L. Coccinea.* HORTUL. (*Voy.* la planche.)

Arbrisseau à tige volubile, à rameaux glabres et bruns; feuilles sessiles, d'un joli vert en dessus, glauque en dessous; les supérieures connées, arrondies; les autres lancéolées. Fleurs en verticilles terminales, à tube allongé et renflé vers la partie supérieure; les divisions de la corolle sont peu profondes et peu réfléchies, le limbe intérieur est d'un joli jaune qui contraste agréablement avec le rouge-écarlate vif qui teint tout l'extérieur de la corolle; les étamines sont saillantes.

Ce Chèvrefeuille, que l'on cultive depuis près de trente ans en France, est cependant encore fort peu répandu dans les jardins, où il est digne de figurer et de produire un joli effet. Les Anglais le regardent comme une espèce qu'ils disent originaire de l'Amérique septentrionale. Il existe à l'école botanique du Jardin des Plantes, où il est considéré comme une variété du *Lonicera sempervirens.* Il en diffère par ses dimensions généralement plus grêles, par les divisions de la corolle qui sont moins profondément échancrées; mais surtout par ses feuilles plus étroites et lancéolées, tandis qu'elles sont oblongues dans cette dernière espèce.

Sans nous permettre de décider qui des deux écoles doit l'emporter, nous avons adopté la nomenclature anglaise qui se trouve appuyée d'une figure, tandis que nous ne connaissons aucun ouvrage français qui l'ait représenté.

Il veut une terre franche et substantielle, et une

exposition plutôt fraîche que chaude; aussi convient-il parfaitement dans les bosquets et en tête des massifs sur lesquels il se détache agréablement. Il fleurit tout l'été.

On le multiplie facilement de marcottes et de boutures faites au printemps, et que l'on voit fleurir à l'automne, si on les a soignées convenablement. Il peut supporter un froid de dix à douze degrés.

UTINET.

ASSIMINA. ADAN. Polyandrie polygynie. LIN. Anonées. Juss.

Caractères génériques. Calice triphylle; six pétales dont les extérieurs plus grands; plusieurs ovaires à stigmates sessiles; étamines nombreuses; une ou plusieurs baies polyspermes, cylindriques ou ovales; graines arillées, attachées aux sutures internes.

ASSIMINIER DE VIRGINIE, anone à trois lobes. *Assimina Virginiana.* ADAN. *Orchidocarpum arietinum.* MICH. *Porcelia triloba.* PERS. *Anona triloba.* LIN. (*Voyez* la planche.)

Arbrisseau originaire de l'Amérique septentrionale, s'élevant de trois à cinq mètres. Feuilles lancéolées, pointues, d'un joli vert en dessus, blanchâtres en dessous, glabres. D'avril en juin, fleurs solitaires, à pétales orbiculés, de couleur d'abord verte, ensuite marron-pourpre très-obscur. A ces fleurs succèdent de un à trois fruits divergens, oblongs, verts, à chair fondante, mangeable quoiqu'un peu fade.

On cultive cet arbrisseau en plein air, à bonne exposition, dans une terre franche, légère et un peu hu-

mide Il fait fort bien dans les massifs où la couleur de ses fleurs tranche agréablement.

On le multiplie par racines dont on soulève l'extrémité qui pousse ensuite verticalement, et qu'on sépare lorsque le rejetón a suffisamment de forces, par marcottes, et de graines qu'il faut tirer de son pays natal.

JACQUIN jeune.

CHEIRANTHUS. LIN. Tétradynamie siliqueuse. LIN. Cruciferes. JUSS.

Caractères génériques. Folioles du calice droites, dont deux souvent un peu plus prolongées ou bossues à leur base; deux glandes à la base du calice; stigmate bifide ou trifide; silique allongée, tétragone, cylindrique, ou un peu comprimée; graines souvent entourées d'un rebord particulier.

GIROFLÉE PANACHÉE DE FRIES-MOREL. *Cheiranthus cheiri*. LIN. Var. : *Fries-Moreli*. (*Voyez* la planche.)

M. Fries-Morel, dont la passion pour l'horticulture s'est particulièrement portée sur les OEillets et les Giroflées, a une collection fort remarquable de ces dernières qu'il a enrichie depuis plusieurs années de toutes les nouvelles conquêtes obtenues en Allemagne, et notamment en Saxe.

Nous venons d'avoir le plaisir d'admirer la floraison de ces plantes intéressantes, et frappé surtout du joli effet que produisent les variétés panachées qu'il a tirées du Nord, nous avons cru devoir en faire dessiner une que nous avons choisie au milieu d'un grand nombre d'autres, et nous lui avons donné le nom de l'habile horticulteur qui les a introduites en France,

et sait les entretenir et les cultiver avec un succès tout particulier.

La Giroflée panachée de Fries-Morel est remarquable par le développement de ses fleurs qui, sur un fond jaune d'or, offrent des traces très-pures d'un rouge purpurin et violacé. Son feuillage est d'un vert glauque comme dans les autres.

Cette variété, qui est simple, se multiplie de graines que l'on sème au printemps en terre-meuble ; lorsque le plant a quatre feuilles, on le repique en pépinière ou en place, en bonne terre-franche, mêlée par moitié de terreau consommé, et en mars et avril de l'année suivante il donne des fleurs qui font un charmant effet dans les plates-bandes et les massifs. On la multiplie encore de marcottes faites en cornets de plomb, comme on le pratique pour les Œillets, et de boutures pour lesquelles on choisit les jeunes branches radicales que l'on détache du pied. Les marcottes et les boutures se font un mois avant la floraison du pied-mère.

On peut donner à cette Giroflée, comme à toutes les autres, la forme pyramidale ou en buisson, ce qui contribue encore davantage à l'ornement des plates-bandes. On obtient la première par un pincement raisonné des jeunes rameaux, et la seconde en laissant toute liberté à son développement. Si on désirait l'obtenir d'une dimension plus petite, il faudrait ne semer qu'en juin.

Comme ses congénères, elle convient très-bien à la culture en pots, que l'on remplit de terreau de couche bien consommé. Il faut alors des arrosemens au besoin, et rentrer les pots, pendant l'hiver, en serre ou sous châssis froid.

UTINET.

STATICÉ. Lin. Pentandrie pentagynie. Lin. Plumbaginées. Juss.

Caractères génériques. Calice monophylle, coloré, à limbe plissé et scarieux, corolle à six pétales, plus rarement monophylle à cinq divisions; cinq étamines insérées sur l'onglet des pétales ou sous l'ovaire, quand la corolle est monophylle; un ovaire surmonté de cinq styles filiformes, terminés chacun par un stigmate aigu; une capsule monosperme ne s'ouvrant pas, et enveloppée par le calice et la corolle persistans.

Staticé faux armeria. *Statice pseudo-armeria.* Desf. flor. atl. *S. cephalotes.* Hort. Kew. *Armeria latifolia.* Willd. *Statice lusitanica scorzonerœfolia.* Tourn. *Statice plantaginea.* Allion. (non de France). *S. Lusitanica.* Poir. *S. Armeria major.* Jacq.

Plante vivace, à racines simples, longues, presque filiformes, d'un brun noirâtre, produisant du centre d'un bourgeon une et quelquefois plusieurs tiges ou hampes droites, cylindriques, raides, un peu fistuleuses, striées, hautes de soixante-cinq centimètres à un mètre. Les feuilles sont toutes radicales, nombreuses, étalées le plus souvent sur le sol, lancéolées ou presque elliptiques, planes, élargies, glabres à leurs deux faces, d'un vert glauque, un peu coriaces, entières et cartilagineuses à leurs bords, obtuses et souvent mucronées à leur sommet, rétrécies à leur base en un pétiole strié canaliculé, qui engaîne la tige à son collet. Un caractère bien prononcé dans ces mêmes feuilles, c'est qu'elles sont marquées de trois ou cinq nervures longitudinales, blanchâtres, et saillantes en dessous. Ces feuilles ont de huit à seize centimètres

de longueur sur environ neuf à dix-huit millimètres de large.

Les fleurs sont réunies au sommet des tiges en une tête globuleuse d'environ cinquante-quatre millimètres et quelquefois plus. Elles sont d'une belle couleur rose tendre, et environnées à leur base d'un involucre composé de plusieurs écailles membraneuses, concaves, roussâtres, à peine aiguës, plus courtes que les fleurs. De leur base part une gaîne membraneuse, entière, cylindrique, longue de vingt-sept à cinquante-quatre millimètres, qui enveloppe le sommet des tiges et se déchire à la partie inférieure en plusieurs lanières. Le calice est membraneux, infundibuliforme, ample; son limbe est ouvert, entier, de couleur rose et quelquefois d'un blanc argenté, strié de quelques lignes brunes; les pétales sont obtus et d'un joli rose tendre.

Cette belle plante a été recueillie par le savant professeur Desfontaines, sur les côtes de Barbarie, dans les plaines sablonneuses qui environnent la Calle. Elle y fleurit en avril et mai. Sous notre climat, en plein air, sa floraison commence fin de mai et continue jusqu'au commencement de juillet. Elle est également naturelle à l'Espagne et au Portugal.

Le *Statice plantaginea*, var. : *B.* d'Allioni, recueilli dans les Alpes du Piémont, n'est probablement qu'une variété de cette espèce, qui est une des plus belles du genre. Elle a quelque ressemblance avec le *Statice armeria*, et surtout ses variétés, mais elle en diffère par la grandeur de ses feuilles, et particulièrement par la grosseur de ses têtes de fleurs et leur beauté.

Desfontaines, au retour de son voyage en Barbarie, en 1787, en rapporta seulement des échantillons et la décrivit dans sa *Flora atlantica*. Je ne crois pas que,

jusqu'à l'année 1838, elle ait été cultivée en France, mais à cette époque on reçut des graines de cette belle plante venant de Toulon, où elles avaient été apportées de notre colonie d'Alger. Le semis réussit assez bien, et nous venons de voir fleurir plusieurs pieds de ce joli Staticé. Celui qui a servi de modèle à la figure que nous donnons, nous a été communiqué par M. Loth, horticulteur, rue Fontaine-au-Roi, lequel, par ses relations étendues, introduit très-souvent dans notre pays des plantes nouvelles et intéressantes. Celle qui nous occupe a également fleuri dans plusieurs établissemens, au Jardin du Roi, et chez nos collègues MM. Jacquin frères.

Elle se multiplie, ainsi que nous venons de le dire, par le semis de ses graines qu'il faut faire de préférence aussitôt leur maturité. Si l'on attend au printemps, les semences mettent quelquefois, au moins dans plusieurs espèces, un an ou dix-huit mois à lever. On la propage très-bien aussi par la division de son pied, cependant, comme plusieurs de ses congénères, elle se montre avare de bourgeons.

Elle demande une exposition chaude et peu d'arrosemens, à moins qu'elle soit cultivée en pots. Il est toujours prudent d'en conserver quelques pieds en orangerie, jusqu'à ce qu'on ait la conviction qu'elle résiste parfaitement à nos hivers.

Cette plante nous est venue sous le nom de *Statice fasciculata*, qui est une autre espèce bien distincte et dont nous parlerons prochainement.

PÉPIN.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

Suite de la Notice sur les Melons.

Soins à donner aux Melons. Il faut visiter, tous les jours, les Melons sous châssis pour s'assurer de la température de la couche et reconnaître l'état de la végétation.

Le premier soin est de garantir les plantes de la rigueur du froid, ce que l'on fait en couvrant les châssis de paillassons. De janvier en mai, on a l'attention de le faire avant que le soleil ait entièrement disparu de dessus les couches, et cela par la raison que nous avons déjà donnée. Lorsque l'on pose les paillassons, soit en long, soit en travers, on commence par mettre le premier sur le bout de la couche opposée à celui par lequel vient le vent, ensuite le second, en le croisant de cent trente à cent cinquante millimètres sur le premier, et ainsi jusqu'à la fin. Sans cette précaution, le vent, en s'introduisant sous les paillassons, pourrait refroidir les vitres et découvrir en partie la couche, s'il était assez fort.

Un autre soin fort important est d'entretenir, sous les panneaux, un air toujours pur, chaud et exempt d'humidité. Lorsque les gelées ne sont plus à craindre, on donne de l'air avant la grande chaleur du midi. Si on le faisait après que le soleil, en frappant sur les vitraux, a porté la température sous le châssis à un degré très-élevé, l'air qui s'introduirait alors contrasterait trop avec celui de l'intérieur, et les feuilles des Melons seraient desséchées en un instant. Le contact subit de l'air atmosphérique, beaucoup plus froid que celui contenu sous les panneaux, refoule la sève qui abandonne les feuilles, et celles-ci semblent être grillées. Les plantes ne se remettent jamais d'un pareil accident et restent toujours mal venantes. Il est préférable, plutôt que d'essayer de les conserver, de faire un nouveau semis, s'il en est temps encore. C'est aussi le cas de faire des boutures dont nous parlerons plus loin.

Ainsi donc, si l'on avait oublié d'ouvrir les panneaux assez à temps, il faudrait à l'instant même les couvrir avec des paillassons; et lorsque la trop grande chaleur se serait dissipée, c'est-à-dire deux ou trois heures après, on soulèverait les châssis de cinquante à soixante-quinze millimètres pour renouveler l'air, sans ôter les paillassons, que l'on laisserait jusqu'au lendemain matin si le temps était froid. Nous finirons par dire qu'il faut donner tous les jours de l'air aux Melons, et le plus possible; on laisse encore les châssis plus long-temps ouverts à mesure que la saison devient douce et qu'on approche davantage du moment de *dépanneauter*.

On entretient la végétation dans un état convenable, à l'aide de la chaleur qu'on concentre sous les

châssis, et au moyen de l'humidité que conserve la couche. Ce n'est que dans le cas d'une grande sécheresse que l'on donne de légers et fréquens bassinages. Encore doit-on les éviter pendant la floraison, et attendre que les fruits soient noués et assurés. Lorsque l'on enlève les panneaux, il arrive quelquefois que la terre est sèche; si le temps est chaud, il faut arroser amplement la couche tout entière, de dix heures à deux heures, de façon à bien tremper la terre. On ne verse pas l'eau au pied du Melon, mais on arrose à la volée et à la pomme; on en donne environ un arrosoir par chaque plante. On recommence la même opération tous les deux jours, si la chaleur et la sécheresse continuent. Néanmoins, si l'on s'apercevait que quelques pieds de Melons souffrissent encore du manque d'eau, il faudrait faire, avec un bâton, deux ou trois trous autour de la plante, en les éloignant de trois décimètres environ, et les prolongeant jusqu'au-dessous des racines. On les remplit d'eau à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'on pense qu'il y en ait assez. Il faut en général éviter de trop mouiller le pied même du Melon.

Lorsque les fruits ont atteint la moitié de leur grosseur, on les pose sur une tuile ou une ardoise; et, afin de les empêcher de vaciller ou de rouler, on forme une couronne en paille que l'on met sous le Melon. Il est bon que cette couronne soit assez épaisse pour qu'aucune partie de la circonférence du fruit ne touche à la tuile. Ce soin empêche qu'il soit aplati d'un côté, et la portion qui, sans cela, porterait sur la couche, et qui est ordinairement la moins bonne, acquiert, par ce moyen, les mêmes qualités que la partie supérieure. Il faut d'ailleurs, tous les trois ou

quatre jours, tourner le fruit de façon que toute sa circonférence soit successivement frappée par les rayons solaires. Dans cette opération, on veille à ne tordre ni le pédoncule ni la branche à laquelle il est attaché. Il est possible que cette conversion du fruit influe sur sa grosseur en dérangeant souvent le cours de la sève; mais il acquerra une maturité plus égale, et conséquemment une qualité supérieure.

Si parmi les Melons de première saison il ne se trouve sur un pied qu'un seul fruit arrêté, et qu'en se développant il prenne une forme courbe, il faut cependant le conserver, parce qu'un fruit alors est précieux; mais on essaie de le redresser en faisant très-légèrement, lorsqu'il a trois ou quatre jours, quelques incisions longitudinales avec le bout de la serpette ou d'un greffoir. On doit veiller à n'entamer que l'épiderme; car nous avons souvent vu faire ces incisions tellement profondes que le fruit restait ouvert sans pouvoir se cicatriser, surtout s'il est déjà un peu gros au moment où on pratique cette opération.

Lorsque le temps est devenu chaud, ce qui a lieu ordinairement en juin, on enlève les panneaux de dessus les Melons, opération que les jardiniers nomment *dépanneauter*. On profite pour ce travail d'une journée chaude, mais avec un ciel couvert; et on ôte les panneaux vers la fin du jour, afin que les Melons aient le temps de s'habituer à l'air avant de recevoir l'impression des rayons solaires. Si le lendemain et les deux ou trois jours suivans le soleil était trop ardent, il faudrait, pendant le temps qu'il darde perpendiculairement, ombrer les Melons à l'aide de paillassons soutenus sur des perches, pour qu'ils ne

portent pas sur les plantes. C'est ordinairement depuis onze heures jusqu'à quatre que ce soin est nécessaire. Lorsque les Melons sont en état de supporter l'action directe du soleil, on cesse de les abriter. On aura la précaution, quelques jours avant de dépanneauter, de donner successivement plus d'air, afin d'habituer graduellement les plantes à son contact; car il est souvent dangereux de les y soumettre subitement.

Il arrive quelquefois que les Melons, parvenus à leur entier développement, et près d'être mûrs, se fendent par l'effet d'une sève trop abondante. On peut essayer de parer à cet inconvénient en tordant légèrement la branche qui les porte, ou en enlevant longitudinalement et en dessous, avec un greffoir, une portion de son épaisseur. Ces opérations ralentissent la sève, ou lui offrent une issue, et préservent le fruit. Cet accident a lieu ordinairement lorsqu'après plusieurs jours de beau temps et de sécheresse, il survient une pluie chaude de quelque durée. La sève, vivement excitée, afflue de toutes parts, et l'écorce du Melon, qui n'est plus assez souple pour se dilater, se fend en plusieurs endroits.

Maturité. Les fruits des Melons exigent environ quarante jours pour arriver à leur maturité. On les compte du moment où ils sont noués jusqu'à celui où ils sont *frappés*. Il est bien entendu cependant que ce temps varie selon les espèces et la saison dans laquelle les fruits ont noué. En général, les derniers Melons sont plus longs à mûrir; il en est de même des plus gros.

Récolte, choix et conservation de la graine.

Notre méthode, pour recueillir les graines de Melons, consiste à les prendre dans un fruit bien fait et bien mûr, au moment où on le mange. Indépendamment de l'avantage qu'il y a à ne pas perdre le fruit que l'on choisit toujours le plus franc de la variété, et avec la plus belle forme, on a encore celui de ne pas le juger seulement sur l'apparence, mais de pouvoir apprécier, en le dégustant, sa qualité la plus essentielle. On reçoit donc sur une assiette les graines du Melon avec le jus et le parenchyme auquel elles sont adhérentes. On a soin de les en séparer le plus tôt possible, ou au moins de ne pas les y laisser plus de douze heures. On les dépose sur un linge, et on les fait sécher à l'ombre dans un endroit aéré. Ce procédé est le seul bon, surtout si on veut conserver à la semence la plus grande durée de faculté germinative. Il est préférable à celui qui consiste à la laver ; cette opération, en la dépouillant du jus mucilagineux qui, en se séchant, forme à l'entour une espèce de vernis, la rend plus perméable à l'air, dont l'influence altère insensiblement le germe et diminue sa durée. Si l'on ne voulait conserver la graine que d'une année à l'autre, il serait indifférent de la laver ou non.

Les graines d'un même Melon ne sont pas toutes également bonnes ; les unes sont avortées, d'autres ne le sont qu'en partie. Il est facile, avec un peu d'habitude, de les reconnaître à l'œil ; mais, comme on n'a jamais besoin de semer une grande quantité de chaque variété, il est plus sûr de les trier en les pas-

sant une à une sous le doigt. Celles que l'on sent être très-pleines sont les meilleures. Quelques personnes les jettent dans l'eau, et ne conservent que celles qui se précipitent aussitôt au fond, et qu'elles obtiennent en décantant l'eau du vase qui entraîne tout ce qui surnage. Ce moyen, qui peut être employé dans de certains cas, au moment de semer, par exemple, n'est pas toujours assuré; car il est bon d'observer que l'on n'obtient pas tous les ans dans chaque variété des graines bien pleines; il y a même des variétés qui ne les ont jamais ainsi. On conçoit que dans ce cas l'épreuve par l'eau serait en défaut.

Il faut avoir soin de faire bien sécher les semences avant de les serrer. Il vaut mieux les laisser plus que moins, car elles exigent, pour l'être parfaitement, un temps assez long. On renferme dans un sac de papier et séparément les graines de chaque variété; on étiquette, et on les place dans une boîte bien fermée que l'on conserve dans un endroit sec et à l'abri des atteintes des souris qui en sont très-friandes.

On n'est pas d'accord sur la durée que peut avoir la faculté germinative de la graine de Melon bien conservée. Il est certain, pour notre compte, que des semences récoltées en 1822, n'ont pas levé pour la plupart dans nos semis de 1830, et dans quelques variétés un sixième seulement a réussi : la même chose a eu lieu pour quelques cucurbitacées que nous avions semées en même temps. Il est bon de remarquer que l'année 1822 avait été humide, ce qui nuit à la maturité des fruits, et conséquemment à celle de la graine, qui ne s'aoûte pas aussi bien que lorsque la saison est sèche. Nous estimons donc que, sauf quelques cas fort rares et qui font exception, la

plus grande durée de la graine ne peut excéder dix à douze ans. Nous dirons encore que lorsque l'on en a continuellement à sa disposition, il vaut mieux employer celle de trois ou quatre ans.

Les graines mettent ordinairement quatre ou cinq jours à lever, un peu plus ou un peu moins, selon qu'elles sont plus ou moins nouvelles.

Des boutures. Les boutures de Melons reprennent assez facilement. On peut les faire avec la sommité de la tige que l'on coupe au moment de l'étêtage. On peut en faire également avec les extrémités de toutes les branches que l'on supprime pendant la taille.

Ces boutures exigeant les mêmes soins que les jeunes Melons repiqués, on prépare une couche huit jours avant d'étêter. On en fait autant huit jours avant de tailler, si l'on veut utiliser aussi les branches que l'on retranchera.

On piquera les boutures dans des pots semblables à ceux que l'on emploie pour le repiquage, et que l'on aura de même enfoncés dans la terre de la couche. On mettra une seule bouture dans chaque pot. Avant de la planter, on aura le soin de rafraîchir, en la coupant, son extrémité inférieure jusqu'auprès du nœud le plus voisin dont on supprimera la feuille. On ne laisse à chacune qu'une feuille, plus la sommité qui est elle-même garnie d'une feuille naissante. On fait, avec le doigt ou un petit plantoir, au milieu du pot, un trou profond de vingt-sept millimètres, et on y place la bouture de façon qu'elle soit enterrée jusqu'au-dessus du premier nœud. Aussitôt cette plantation faite, on fermera hermétiquement le châssis, et on l'ombrera pendant les quatre ou cinq premiers jours, s'il fait du soleil ; ensuite on aura soin d'ombrer

de moins en moins à mesure que l'on s'apercevra que les boutures reprennent. Il faut huit ou dix jours pour qu'elles émettent des racines. Si elles sont bien conduites, et surtout préservées de l'humidité qui leur est fort dangereuse, elles seront, au bout de trois semaines environ, en état d'être mises en place.

Ces boutures soignées et conduites de la même manière que les pieds-mères, se mettent souvent à fruits aussitôt qu'eux. Elles abondent moins en bois et donnent leurs fruits plus près du pied, ce qui est un avantage pour les cultures sous châssis.

Nous engageons donc les amateurs à faire les Melons de seconde saison avec les boutures prises sur ceux de la première, ce qui économise une couche de semis.

On peut également faire les boutures à nu, dans la terre de la couche, pour les y laisser en place; mais la première méthode que nous avons indiquée est préférable, en ce qu'elle permet d'avancer ou de reculer la plantation, selon que le temps est plus ou moins favorable.

JACQUIN aîné.

FRAISIER WELTON. *Wilton, d'Elton* (*Voy.* la fig.)

Ces trois noms s'appliquent à la même variété, pour laquelle toutefois j'ai adopté provisoirement le premier, me réservant, dans un prochain voyage que je me propose de faire en Angleterre, de vérifier lequel des trois doit être conservé définitivement.

Quoi qu'il en soit, cette belle variété est d'origine anglaise. Elle paraît avoir déjà fait une apparition en

France vers 1831 ou 1832, et avoir à cette époque été adressée à S. A. R. le duc d'Orléans. On la cultiva alors au potager de Versailles, où ses résultats ne parurent pas assez satisfaisans pour la multiplier et donner une grande extension à sa culture. On reprochait à ses fruits une acidité mordante qui la fit rejeter, d'autant plus qu'elle ne les montra pas dans ce temps sous le volume qu'ils présentent aujourd'hui.

Il y a trois ans que M. Truffaut, habile cultivateur-primeuriste, à Versailles, la reçut également d'Angleterre, d'une personne qui la lui recommanda comme un Fraisier fort précieux et digne de tous les soins de son art. Il les lui prodigua effectivement, et la figure que nous offrons à nos lecteurs prouve suffisamment que cette belle Fraise méritait en effet d'être cultivée, parce qu'elle est appelée à prendre le premier rang parmi les plus beaux fruits de ce genre, sans excepter même la Keen's Seedling, ou reine des Fraises.

Ses feuilles sont ciliées, à trois folioles, réunies par de courts pédicelles au sommet d'un pétiole radical très-velu; pédoncules velus, partant également du collet, se ramifiant, et portant au sommet de chaque ramification un fruit dont la maturité s'opère successivement. C'est ordinairement celui du centre qui mûrit le premier. Il est long de trente à quarante millimètres, en forme de toupie presque régulière, et il a, dans sa partie la plus grosse, de vingt-cinq à trente-cinq millimètres de diamètre. Il est à maturité d'un joli rouge vernis ou luisant, à graines peu serrées et de couleur plus claire. Le jeune fruit est blanc, légèrement rosé au sommet.

La chair est du même rouge et très-pleine, ainsi qu'on peut le voir par la coupe longitudinale que l'on a jointe à la figure. Elle est fondante et sucrée, mais il faut qu'elle soit très-mûre, autrement elle a une acidité qui domine.

Ce Fraisier est éminemment convenable à la culture forcée sous châssis, et il y fructifie assez abondamment. Il réussit également bien en plein air, et ses fruits sont tout aussi gros. Il est moins avare de filets que la Keen's Seedling, et paraît même plus robuste.

Je crois qu'il serait possible de faire prendre aux fruits de ce Fraisier, ainsi qu'à ceux des autres variétés en général, un volume encore plus considérable par le pincement ou la suppression des dernières fleurs, dites petites fleurs. N'ayant pas eu encore l'occasion de constater par moi-même l'efficacité de ce procédé, je l'ai communiqué à plusieurs cultivateurs qui l'ont approuvé; quelques-uns seulement ont trouvé que ce moyen occasionnerait une surveillance continuelle et un travail minutieux. Ceci ne me paraît pas devoir être un obstacle, car on sait qu'en horticulture on n'obtient rien sans peine, et d'ailleurs la cueillette des fruits, dont un panier est bien plus tôt plein quand ils sont gros, serait une compensation par sa facilité. Il n'est point douteux que la sève absorbée pour la nourriture de ces derniers, qui pour la plupart avortent, ou ne mûrissent qu'imparfaitement et sous un petit volume, profite aux autres lorsqu'on les aurait supprimés, et tout en augmentant leur grosseur, accélère encore leur maturité. Je conseille donc aux personnes curieuses d'obtenir des Fraises du plus gros volume possible, d'essayer le moyen que j'indique.

Quant au Fraisier Welton, je pense qu'il doit être préféré, pour la culture forcée, aux plus belles variétés qui nous sont venues d'Angleterre, et je le recommande aux amateurs sous ce rapport.

Il est également très-productif en pleine terre, et ne peut manquer, lorsqu'il sera connu, de trouver une place dans tous les potagers où sa culture n'exigera point de soins particuliers, si ce n'est qu'il doit être paillé avec attention, à cause de la pesanteur de ses fruits qui les entraîne vers la terre.

JACQUIN jeune.

JARDIN FRUITIER.

Culture en pleine terre et en espalier des Grenadiers à fruits.

Tandis que les Grenadiers ne sont chez nous que des arbrisseaux d'ornement que l'on ne cultive qu'en pots et en caisses, pour pouvoir les rentrer l'hiver en orangerie sèche, ils sont très-communs dans le midi de la France, c'est-à-dire dans la plupart des contrées situées sous le 43e degré et au-dessous. Là, placés en pleine terre, la température naturelle suffit à leur développement et à la maturité de leurs fruits, et ils acquièrent communément une hauteur de cinq à six mètres.

Je suis étonné que les amateurs riches n'essaient pas de faire produire des grenades sous notre climat, ce que l'on obtiendrait, je pense, sans trop de difficultés. Il n'est pas rare d'en voir en pleine terre, à une exposition méridionale bien choisie, qui résistent parfaitement avec la précaution d'empailler leur

tige pendant l'hiver, et de couvrir leurs pieds de feuilles sèches. Je me rappelle qu'il y a quelques années on en voyait en espalier, avenue du Bel-Air, à Saint-Mandé, qui avaient une étendue de quatre mètres environ, et étaient couverts de fruits.

D'abord il n'est douteux pour personne, je pense, que les Grenadiers à fruits, plantés dans la pleine terre d'une serre tempérée et dressés en espaliers, sur son mur de fond, fructifieraient parfaitement, et leurs fruits valent bien la peine qu'on fasse pour eux quelque dépense. Un de nos collègues, M. Utinet, a formé aux Prés-Saint-Gervais, et plus tard à Rocquencourt, chez M. Fould, où on peut les voir encore, des espaliers d'orangers qui faisaient merveille; et les Grenadiers, à cause de la caducité de leurs feuilles, réussiraient pareillement et sans exiger autant de précautions.

Mais ce n'est pas de cette culture que je voudrais que l'on s'occupât, c'est de celle en plein air, dans laquelle il est probable qu'on obtiendrait des succès, en choisissant une exposition et un terrain convenables, en adoptant le dressage en espalier, et en faisant quelques dispositions particulières de mur, d'auvent et de couvertures, dans le but de concentrer la chaleur pendant l'été, et de s'opposer aux effets de la gelée durant la mauvaise saison. Je vais essayer de développer ma pensée, dans l'espoir que quelque amateur essaiera de la réaliser.

L'exposition la plus directement tournée au midi est celle qu'il faut choisir de préférence, par la raison que, sous notre climat, nous ne pouvons trop réunir de chaleur pour amener la maturité des grenades. Les arbres seront donc plantés contre un mur regar-

dant le sud, afin qu'ils puissent jouir de l'influence solaire dans toute son intensité.

Bien que les Grenadiers ne soient pas très-difficiles sur la nature du terrain, ils croissent cependant plus vigoureusement lorsque celui où ils sont plantés est une terre-franche substantielle et convenablement amendée; c'est donc sur un pareil sol qu'il convient d'élever le mur sur lequel on se propose d'établir les espaliers.

Ce mur sera suffisamment élevé, si on lui donne une hauteur de deux mètres cinquante centimètres; il doit être surmonté d'un chaperon faisant saillie de vingt centimètres. Toutefois la construction d'un mur ainsi exposé ne suffirait pas dans le plus grand nombre de cas, si de chaque côté de l'espalier on n'élevait pas un petit mur de refend ou éperon, adossé contre lui, pour concentrer davantage la chaleur. Ces éperons faisant saillie d'un mètre, et laissant entre eux un intervalle de quatre mètres, seraient élevés perpendiculairement à la hauteur d'un mètre vingt-neuf centimètres, et de là ils monteraient en angle jusqu'au chaperon, et se trouveraient former une inclinaison d'environ 45°. Cette disposition offrirait, ainsi que je viens de le dire, l'avantage de concentrer la chaleur et de ne point faire d'ombre sur l'espalier, à l'ascension et à la descente du soleil, et une grande facilité pour garantir de la gelée le Grenadier planté au centre.

Dans les années où la chaleur naturelle serait insuffisante pour conduire les fruits à maturité, cette construction permettrait facilement de les couvrir de panneaux. A l'aide d'une traverse en bois, d'une force suffisante, dont chaque bout porterait sur l'épe-

ron construit à droite et à gauche, et où il serait retenu par un fort crochet en fer, scellé précisément à l'angle qu'il forme, on ferait un support convenable au soutien de la partie inférieure des panneaux. Cette traverse serait elle-même soutenue, dans son milieu, par une tige de fer terminée inférieurement par une pointe, longue de seize centimètres, qui pénétrerait en terre, pour s'opposer à son déplacement, et serait retenue au niveau du sol par un plateau de même métal, de trente-deux centimètres de diamètre, qui l'empêcherait de s'enfoncer davantage en cédant à la charge. Sa partie supérieure serait forgée en forme de fourche carrée, d'une dimension suffisante pour embrasser la traverse en bois; ses branches seraient inégales : celle de l'intérieur d'une longueur pareille à l'épaisseur de la traverse, celle de l'extérieur assez saillante pour retenir un panneau. La longueur de la tige, du plateau jusqu'à la base de la fourche, serait égale à la hauteur des éperons, c'est-à-dire qu'elle aurait un mètre vingt-neuf centimètres. Avec un semblable appareil, il suffit de poser sur chaque espalier trois panneaux vitrés, lesquels sont accrochés par le haut, sur le bord du chaperon, à de forts crochets qui y sont scellés et retenus par le bas, celui du milieu par la branche la plus longue de la fourche, et les deux autres par une patte en fer vissée sur la traverse, juste au milieu de l'intervalle qui existe entre chaque éperon et le support en fer.

Ces panneaux, placés sur les espaliers, aussitôt qu'on les aurait débarrassés de leur couverture d'hiver, permettraient à la végétation de prendre son cours sous l'influence des premières chaleurs, sans craindre le pernicieux effet de nos gelées tardives, si funestes

sons notre climat depuis plusieurs années. Dans celles qui sont favorables, on pourrait enlever les panneaux dès les premiers jours de juin, si le temps était chaud et sûr. Plus tard, à la fin d'août, on replace les panneaux pour achever la maturité, en profitant de toute la chaleur du soleil déjà incliné.

Dans l'usage qu'on fait ainsi des panneaux, on laisse vide l'espace qui existe entre la traverse et la terre, pour que l'air se renouvelle sans alternative brusque.

Aussitôt la chute des feuilles, on enlève les panneaux qui peuvent trouver leur emploi pendant l'hiver ; on couvre le pied de chaque Grenadier d'une copieuse litière de feuilles et de paille ; on pose plusieurs lattes allant du chaperon à la traverse, et on couvre de paillassons en nombre suffisant, selon l'intensité du froid. On a soin aussi de fermer avec des paillassons l'espace qui existe sous la traverse, et on assujettit le tout de façon à ce que les vents ne puissent rien déranger. Les Grenadiers passent ainsi la mauvaise saison, et on ne les découvre que dès les premiers beaux jours.

Les amateurs ne doivent pas se laisser effrayer par la dépense que peut occasionner une telle culture. Une demi-douzaine de Grenadiers en espalier sont suffisans, et ils coûteront de plus que d'autres arbres, la construction de sept murs de refend ou éperons, qu'on peut estimer 12 francs chaque, dix-huit panneaux d'une valeur de 13 francs 50 centimes, et six traverses en bois et leur support en fer, qu'on peut compter 6 francs 50 centimes pièce : total, 366 francs. Cette dépense, de laquelle on doit prélever le service que les dix-huit panneaux peuvent

rendre à d'autres cultures pendant l'hiver, doit se répartir sur au moins quinze ans que peuvent durer de pareils espaliers en plein rapport, ce qui produit environ 24 francs 50 centimes par an, ou 4 francs pour chaque Grenadier. De tels frais ne sont rien en comparaison de l'agrément que présenteraient ces espaliers pendant la floraison, et du produit de leurs fruits.

Il me reste maintenant, pour compléter cet article, à indiquer la culture-pratique qu'il convient en pareil cas de donner à ces arbres.

L'espèce qu'il s'agit de soumettre à la culture dont je parle, est le GRENADIER COMMUN, *Punica Granatum*. LIN., originaire des environs de Tunis. Ses rameaux sont épineux, anguleux, grêles, à écorce brune ou cendrée; feuilles étroites, lancéolées, entières, contournées, opposées, lisses, teintées de pourpre dans leur jeunesse, d'un vert foncé ensuite, à pétioles courts et rougeâtres. De juillet en septembre, il fournit, au sommet des jeunes rameaux, des fleurs d'un rouge-écarlate vif, presque sessiles, ordinairement solitaires; le calice est campaniforme, très-coloré, à cinq divisions; la corole a cinq pétales; étamines nombreuses, à filets pourpres et anthères jaunes. Le style et le stigmate sont d'un rouge vif. A ces fleurs succèdent des fruits arrondis, ombiliqués, de la grosseur d'une belle orange, à écorce dure et cassante, d'un brun-pourpre ou ferrugineux, renfermant une pulpe rosée et liquide, et à saveur acide mais sucrée, fort agréable, et enveloppant dans plusieurs loges, formées par une membrane jaunâtre, des graines nombreuses et anguleuses.

La grenade bien mûre est un fruit sucré et légèrement acide, aussi agréable à manger que l'orange.

Toutefois il n'en faut pas abuser, parce qu'il est très-astringent. On en fait des conserves, des confitures, des glaces ; et la médecine, surtout dans les colonies, lui a assigné divers emplois.

On multiplie le Grenadier de graines et de boutures, par la séparation des rejetons qui croissent au pied, ou par les marcottes strangulées.

Les sujets venus de semis sont ceux qu'il faut préférer pour l'objet qui nous occupe. On sème dès le premier printemps, en pots, sur couche tiède et sous châssis ; la terre des pots est composée de terre-franche, légère, bien amendée et mêlée avec du terreau bien consommé. On a soin de donner le plus d'air possible au jeune plant, qui lève vingt ou vingt-cinq jours après le semis ; et, dès que l'atmosphère le permet, on enlève les panneaux et châssis pour le faire jouir de toute l'influence de l'air libre ; on relève les pots en septembre et on les replace sous châssis pour passer l'hiver. Pendant le cours de la seconde année, on choisit les pieds les moins ramifiés et on a soin de pincer les pousses qui se disposeraient mal pour la formation en espalier ; on continue ainsi jusqu'à la quatrième année, époque où les sujets sont bons à mettre en place. Les soins nécessaires pendant ce temps ont été un ou deux rempotages, selon le développement des Grenadiers, des arrosemens au besoin, et une surveillance active, pour opérer convenablement un pincement raisonné selon l'objet qu'on se propose.

Au printemps de la quatrième année, on plante en place, au pied du mur disposé comme nous l'avons dit ; les sujets ainsi préparés, on a soin de labourer profondément la terre et de l'amender avec des fu-

miers très-consommés. On arrose copieusement aussitôt après la plantation, et on ombre jusqu'à ce que la végétation annonce la reprise.

A partir de cette époque, les soins généraux qu'exigent les Grenadiers consistent en des arrosemens qu'il ne faut pas ménager pendant la belle saison et en un labour au pied de chacun au printemps, avec addition de terreau bien consommé.

Quant aux opérations qui ont pour objet la formation en espalier, elles consistent principalement dans le pincement, car la serpe ou le sécateur ont peu d'occasions d'emploi. On met à profit les branches latérales les mieux disposées à faire l'éventail aussi régulier que possible, et on en favorise le développement équilibré, par un palissage plus serré pour la partie plus forte, lâche ou nul pour la partie faible, ainsi qu'en pinçant davantage de jeunes rameaux, dans le premier cas que dans le second; l'abaissement de la branche forte et le redressement de la partie faible sont encore des moyens favorables de maintenir ou de rétablir l'équilibre.

Le Grenadier ayant naturellement des dispositions à former buisson par les nombreux rejetons qui poussent du pied, il est nécessaire, une fois qu'on a choisi une ou plusieurs branches radicales pour composer la charpente de l'espalier, de supprimer sans ménagement toutes les nouvelles pousses, afin de conserver toute la sève au profit des tiges choisies. Celles-ci devront être pincées à la hauteur de deux mètres pour les faire ramifier. En un mot, le pincement sera plus sévère dans les parties supérieures de l'espalier, afin de maintenir la vie dans le bas, et d'avoir un mur bien garni.

Il en sera de même du palissage, qui devra être plus serré dans le haut que dans le bas.

Outre le pincement, qui a pour but la formation du sujet et la répartition de la sève, il y a celui qui est nécessaire pour déterminer la floraison. Celui-ci se pratique dans les premiers jours de juin, et se fait sur les jeunes pousses longues de quatre-vingts à cent millimètres. Cette opération doit être raisonnée selon la force des parties de l'espalier; ainsi on pincera davantage les rameaux sur celles qui sont fortes, que sur celles qui sont faibles, pour laisser davantage de feuilles à celles-ci, afin d'augmenter leur vigueur.

Deux ans après la transplantation, les Grenadiers commenceront à donner des fruits, et on aura soin de ne leur en faire produire que selon leur force et leur âge.

On couvrira les espaliers pendant l'hiver ainsi que je l'ai dit, et on ne dépalissera qu'en les découvrant au printemps; un mois après, on repalissera. On fera enfin l'usage que j'ai indiqué des panneaux vitrés, tant au printemps, de peur des gelées tardives, qu'en septembre et octobre, pour assurer la maturité des fruits.

Un tel travail ne peut manquer de produire des résultats; et n'aurait-on que la jouissance des jolies tapisseries qu'offriraient les Grenadiers pendant leur floraison, qu'on serait encore indemnisé de ses soins. Toutefois, on peut regarder comme certain qu'à l'aide des panneaux vitrés on amènera les fruits à une complète maturité.

DOVERGE.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Spirée a feuilles d'Alisier. *Spiræa ariæfolia.* Smith. Bot. reg., 1365.

Arbrisseau produisant chaque année plusieurs tiges radicales, simples, droites, s'élevant de la même pousse, d'un mètre trente centimètres à un mètre quatre-vingt-dix centimètres, et se ramifiant la seconde année. Le jeune bois est cannelé et légèrement pubescent. Les feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, subcordées à la base, longues de cinquante à soixante-quinze millimètres, et presque aussi larges; un peu pubescentes en dessous, incisées ou bordées de larges dents plus ou moins profondes, arrondies; fleurs blanches, petites, très-nombreuses, portées sur des pédicelles pubescens, disposées en grandes panicules rameuses, terminales, composées d'un pédoncule pubescent, quelquefois droites, mais le plus souvent pendantes, à cause de leur propre poids et de leur situation au sommet de petits rameaux minces et flexibles, ce qui leur donne autant de légèreté que d'élégance.

Chaque fleur a un calice campanulé, divisé en cinq sépales ovales; cinq pétales oblongs, étalés, plus longs que le calice; une vingtaine d'étamines un peu plus longues que les pétales, à anthères globuleuses et jaunâtres; cinq ovaires ovales, surmontés chacun d'un style laminé, de la longueur des éta-

mines, terminé par un stigmate bifide. Les graines sont très-fines et mûrissent du 15 au 25 août.

Quoique toutes les espèces de ce beau genre soient recherchées dans les jardins par leur port, la beauté et le nombre de leurs fleurs, le *Spiræa ariæfolia* est sans contredit la plus belle. Elle fleurit en juin et juillet, et offre l'aspect le plus gracieux par le développement de ses grosses et nombreuses panicules de fleurs blanches et délicates. Introduite à Paris en 1832, elle y a fleuri pour la première fois en 1834. Elle était déjà cultivée en Angleterre avant cette époque et y avait montré ses premières fleurs en 1827.

Malgré l'intelligence et les soins que mettent nos horticulteurs à propager ce bel arbuste, ils n'y parviennent que difficilement ; aussi est-il encore rare dans les jardins, et cependant, en examinant son port et la vigueur de ses rameaux, on le jugerait d'une propagation aussi aisée que celle de la ronce.

On réussit pourtant à le faire reprendre de boutures et de marcottes ; mais dans l'un et l'autre cas, il faut choisir de préférence les bourgeons herbacés ; ceux qui sont déjà ligneux ont jusqu'à présent offert peu de résultats.

Il est mieux toutefois de le multiplier par le semis. Il faut avoir soin de semer les graines aussitôt leur maturité, et comme elles sont très-fines, on ne doit les couvrir que très-légèrement. Il est plus sûr de faire cette opération en pots ou en terrines qu'en pleine terre, où les lombrics, en soulevant le sol, empêcheraient la germination d'un grand nombre de graines. On tient les pots ou terrines sous châssis froid, ombré, et on veille à entretenir, par les arrosemens, une fraîcheur constante.

En semant fin d'août ou commencement de septembre, le plant lève ordinairement en avril ou mai de l'année suivante. Il ne faut pas attendre alors qu'il prenne trop d'accroissement ; mais aussitôt qu'il a développé sa troisième feuille, on le repique en pots ou en pleine terre douce et siliceuse, préparée à cet effet, ou mieux en terre de bruyère. Les sujets plantés en pots en reçoivent de plus grands au fur et à mesure de leur croissance. Ainsi soignés, ils auront à la fin de l'année soixante-cinq centimètres à un mètre de hauteur ; mis ensuite en pleine terre, ils pourront fleurir l'année suivante.

Comme les fleurs ne se développent qu'à l'extrémité des rameaux qui percent sur la longueur des jeunes branches de l'année précédente (restées le plus souvent simples jusqu'à ce moment, puisqu'elles ne se ramifient que pour donner fleurs), il arrive fréquemment, comme dans les ronces, qu'elles s'altèrent après la floraison et ne végètent plus que faiblement. Il faut alors supprimer ces branches épuisées pour faciliter l'émission des nouvelles disposées à s'élancer du pied.

Cette belle Spirée, qui forme un buisson charmant, résiste parfaitement à nos hivers, et croît à toute exposition et en tous terrains, quoiqu'elle réussit mieux et acquiert plus de vigueur en terre légère qu'en terre forte et compacte.

Les premiers pieds cultivés en France l'ont été au Jardin du Roi et chez MM. Jacquin frères, nos collègues, qui avaient reçu d'Angleterre cet arbuste sous le nom de *Spiræa corymbosa*, autre espèce du genre, non sans mérite, mais qui n'égale pas celle qui nous occupe. Aujourd'hui on la trouve dans plusieurs

établissemens et notamment chez M. Bertin, pépiniériste à Versailles, et M. Lefèvre, à Mortefontaine.

PÉPIN.

STATICÉ FASCICULÉ. *Statice fasciculata.* VENT. Hort. Cels. tab. 38, p. 38. *Statice lusitanica, fructicosa, maritima, magnoflore.* TOURNEFORT.

Cette espèce est un sous-arbrisseau qui se distingue parfaitement des autres par ses feuilles nombreuses, situées au sommet des tiges, rapprochées en faisceau, vaginales, linéaires et creusées d'un sillon sur leur surface supérieure.

Ses racines sont composées de grosses fibres brunes; ses tiges cylindriques ont la grosseur du doigt et s'élèvent de trente-trois centimètres à un mètre. Elles sont ordinairement simples, mais quelquefois rameuses, et elles ont peine à se soutenir à une certaine hauteur, à cause des touffes de feuilles qui terminent les rameaux et les font pencher. L'écorce est rugueuse, de couleur de rouille. Les feuilles, longues de quatre-vingt-un à cent trente-cinq millimètres, sont glabres, étroites; les inférieures un peu recourbées, les supérieures droites, d'un vert grisâtre, à-peu-près comme celles du *Statice maritima longifolia.* De leur centre s'élève une hampe droite, solitaire, glabre, cylindrique, longue de seize à trente-deux centimètres, enveloppée à sa partie supérieure par une graine scarieuse et luisante, se déchirant à sa base et s'ouvrant latéralement.

Les fleurs sont terminales, rapprochées en tête, pédicellées, d'un rose tirant sur le pourpre, entourées

d'un involucre composé d'écailles imbriquées, ovales, arrondies; les intérieures oblongues, membraneuses et argentées à leurs bords. Le calice propre est infundibuliforme, un peu pubescent à sa base; le limbe est d'un vert blanchâtre, court et plissé, surmonté de cinq petites pointes. La corolle, une fois plus longue que le calice, a cinq pétales insérés sous l'ovaire, cinq étamines, opposées aux pétales, également insérées sous l'ovaire; cinq styles adhérens à leur base, velus dans leur partie moyenne, plus courts que les étamines.

Cette plante croît spontanément sur les bords de la mer, en Portugal, et dans les environs d'Ajaccio, en Corse. Elle a été long-temps cultivée dans l'établissement de M. Cels, où elle fut décrite par Ventenat. On la possède encore aujourd'hui à l'École botanique du Muséum d'Histoire naturelle. Elle est assez curieuse par son port, et est remarquable dans le genre *Statice* qui contient peu d'espèces ligneuses; toutefois ce n'est pas la plus belle pour l'ornement.

On la multiplie par ses graines, mais mieux encore de boutures et de marcottes qui reprennent en très peu de temps. Elle passe assez bien l'hiver en pleine terre, mais il est bon de ne pas tout risquer et d'en conserver quelques pieds en orangerie. Elle réussit à toute exposition, dans une terre-meuble et un peu sablonneuse, et on l'arrose au besoin.

On peut facilement se rendre compte des différences qui distinguent cette espèce de *Statice pseudo-armeria* dont nous avons parlé dans le précédent numéro. Il suffit, d'ailleurs, de faire remarquer que le *Statice fasciculata* est ligneux, tandis que le *Statice pseudo-armeria* est herbacé.

PÉPIN.

ORANGERIE.

Pélargonier de Voltaire. *Pelargonium Voltaireanum*. (*Voyez* la planche.)

Parmi la belle floraison que les *Pelargonium* ont offert ce mois-ci chez M. Quillardet, fleuriste, rue du Buisson-Saint-Louis, qui excelle particulièrement dans la culture de ce beau genre, j'ai remarqué cette variété nouvelle, obtenue par cet habile horticulteur.

C'est une des plus belles que j'aie vues. Le riche coloris rouge-pourpre des deux larges pétales supérieurs est rehaussé par la macule pourpre-noir qui s'étend au centre, et par les stries de même couleur qui l'accompagnent, et tranche agréablement avec le rose presque blanc qui règne sur les onglets des trois pétales inférieurs.

J'ai encore remarqué chez ce cultivateur les :

Pélargonier Essler, à fleurs très-développées, dont les pétales supérieurs sont d'un rose frais et vif, avec onglet blanc, et marqués de stries d'un beau pourpre noir aboutissant à une macule pourpre foncé et velouté; les trois pétales inférieurs blancs rosés à l'onglet et d'un rose plus foncé sur le reste du limbe.

Pélargonier Aphrodite, à fleurs grandes, d'un rose carné couvrant tous les pétales, le plus souvent au nombre de six, mais un peu plus intense sur les deux supérieurs, où il est rehaussé par des stries pourpres noires et une large macule pourpre velouté.

Ces trois variétés, toutes obtenues de semis, par

M. Quillardet, sont en multiplication dans son établissement et seront livrables aux amateurs pour la saison prochaine.

UTINET.

GIROFLÉE JAUNE A GRANDES FLEURS. *Cheiranthus cheiri.* Var. : *Grandiflora.*

Tige droite, haute de quarante à soixante quinze centimètres, très-grosse, anguleuse et rameuse, garnie de feuilles alternes, lancéolées, d'un vert gai, longues de quinze à vingt centimètres, larges de trois, arrondies à leur extrémité, se dirigeant horizontalement, devenant charnues et se recourbant dans leur vieillesse.

Les fleurs, au nombre de cinquante à quatre-vingts, sont disposées en rameau terminal, long de trente-deux à trente-cinq centimètres; elles sont alternes, pédicellées, ayant un calice à quatre divisions d'où sortent des boutons d'abord jaunes, lavés de brun, devenant de couleur marron très-foncé, lorsqu'ils sont à moitié de leur grosseur, puis reprenant une teinte aurore au moment de l'épanouissement; les fleurs sont d'une belle nuance marron clair, velouté, ayant un liseré jaune autour des pétales; elles ont huit centimètres de diamètre, entièrement doubles et très-odorantes, se succédant pendant plus d'un mois.

Cette variété, ainsi que les autres Giroflées à fleurs doubles, se multiplie de boutures, à l'ombre et à l'air libre pendant l'été. On met les jeunes pieds en pots en automne, et on les rentre pendant les grands froids dans l'orangerie, ou tout autre local à l'abri de la gelée, pourvu qu'ils ne soient pas entièrement privés de la lumière.

Vers le mois de mars, on les rempote dans des pots proportionnés à leur force; on diminue un peu la motte et on ôte avec la main toutes les racines qui la tapissent. Il lui faut une bonne terre substantielle et des arrosemens assez fréquens durant le développement des fleurs.

LÉMON.

SERRE CHAUDE.

ÉCHINOCACTE DE SELLOW. *Echinocactus Sellowianus*. LINK. et OTTO. (*Voyez* la planche, et pour les caractères génériques, page 120 de ce Journal, année 1836-1837.)

Originaire de Montévidéo. Plante globuleuse déprimée, d'un vert obscur, ombiliquée au sommet; quinze à vingt côtes aiguës, à peine crénelées, aréoles éloignées, tomenteuses, blanches; cinq à sept épines d'abord jaunâtres, ensuite grisâtres, raides, droites, étalées, une centrale dans les jeunes plantes, nulle dans les autres.

Fleurs d'un jaune-citron, à deux rangées de pétales, d'un diamètre de cinquante-quatre millimètres. Calice pyriforme, long de vingt-sept millimètres, très-atténué à sa base, et de vingt-sept millimètres de diamètre touchant la corolle, de couleur fauve, et garni de poils bruns, soyeux et solitaires. Pétales spathulés, longs de dix-huit à vingt-deux millimètres, larges de six à huit; étamines à anthères jaunes, les extérieures plus longues; style jaune, de la longueur des plus grandes étamines, à huit stigmates coccinés.

Le fruit mûr est oblong, rouge, presque nu, et

contient beaucoup de graines noires qui germent facilement.

Cette plante a beaucoup de rapport avec les *Echinocactus acualus et erinaceus.*

Ayant l'intention de donner prochainement la description de tous les Échinocactes existant jusqu'à ce jour dans les cultures francaises, je ferai connaître en même temps leur culture.

Franç. Cels.

Maxillaire aromatique. *Maxillaria aromatica.*
(*Voyez* la planche.)

Bulbes grosses, ovales ou arrondies, ridées, donnant naissance à un faisceau de feuilles s'engaînant les unes dans les autres, lancéolées, striées, ondulées et en forme de gouttière, garni à sa base de quelques écailles. Après la chute des feuilles, le sommet de la bulbe paraît garni de quelques espèces d'épines entourant la cicatrice.

Hampe florale, haute de dix-huit à vingt-deux centimètres, cylindrique, d'un joli vert, droite, garnie sur sa longueur de cinq à six bractées écailleuses, dont la dernière enveloppe la fleur colorée d'un joli jaune. Les trois pétales supérieurs sont obronds, pointus, rassemblés, l'extérieur plus grand et plus large; les deux pétales latéraux sont étalés, oblongs, recourbés au sommet, striés de lignes jaunes; la labelle est calcéiforme, légèrement ponctuée de pourpre à l'intérieur; la colonne est surmontée de trois papilles blanches, et marquée de points pourpres peu intenses.

Cette orchidée, que nous avons reçue du Mexique,

dont elle est sans doute originaire, exhale pendant sa floraison une odeur aromatique fort agréable. Nous la cultivons en pots dans des mottes de terre de bruyère, ce qui paraît parfaitement lui convenir. On la multiplie par la séparation de ses bulbes, et on l'arrose à la seringue pour produire une pluie fine.

Franç. Cels.

NOUVELLES.

Aralie du Japon. *Aralia Japonica*. Tige grosse, hérissée d'épines rougeâtres, devenant grises en vieillissant; feuilles alternes, bipennées, de cinq à sept paires de folioles pennées, terminées par une impaire; petites folioles au nombre de sept paires, terminées aussi par une impaire. La base du pétiole embrasse la tige; il est long de plusieurs décimètres. Entre chaque paire de folioles et des petites folioles, il y a une épine noire en dessus, longue de plusieurs millimètres, et une ou quelquefois deux en dessous, plus courtes. Le dessous du pétiole commun et des petits pétioles est parsemé d'épines. Les foliolules sont longues de cinquante cinq à soixante quinze millimètres, blanchâtres en dessous, hispides sur les nervures, oblongues et dentées.

Cette espèce se distingue de l'*Aralia spinosa* par ses jeunes rameaux plus hérissés d'épines, ses feuilles et ses folioles plus longues et d'un vert plus foncé en dessus, et blanchâtre en dessous, et enfin par la teinte rouge de ses pétioles.

Cet arbre, originaire du Japon, a été introduit en

Hollande par Van Sieboldt. Il paraît devoir prendre un très-grand développement et est d'un bien plus joli port que le *Spinosa*.

L'introduction de ce végétal est une conquête d'autant plus intéressante, qu'il paraît n'avoir rien à redouter de nos plus grands froids, puisqu'il a résisté à Liége à un abaissement de température égal à 23°.

Tous les terrains lui conviennent et toutes les expositions. On le multiplie de boutures étouffées et par tronçons de ses racines.

Aug. Cels.

Pivoine subternée. *Pœonia subternata*. Salm. Dick. Jacques. Suite au *Botaniste-Cultivateur*, inédite.

Racines tubéreuses fasciculées; tiges herbacées, érigées, presque glabres, surtout du bas, hautes de cinquante à soixante cinq centimètres, portant ordinairement trois feuilles à pétioles un peu dressés; l'inférieur le plus long, presque cylindrique, subpubescent, divisé en trois pédicelles courts, à chacun trois folioles entières, ovales, lancéolées, un peu concaves, d'un vert pâle en dessus, blanchâtres, pubescentes en dessous, la moyenne est quelquefois bifide; fleurs solitaires au sommet des tiges, calice de cinq sépales concaves, d'un vert-jaunâtre; huit grands pétales formant la coupe, d'un rose tendre violacé, à sommet denticulé, rouge; filets des étamines pourpres à la base; deux à trois ovaires couverts d'une laine blanche, terminés par des stigmates pourpres un peu ondulés. Fleurit dès les premiers jours de mai.

Cette espèce est bien distincte par la couleur de sa fleur, la forme de ses feuilles, et par la précocité de sa floraison.

Ce beau genre s'augmente en espèces, et surtout en variétés, et il est probable que d'ici à quelques années le nombre en sera encore bien plus grand, car plusieurs amateurs et cultivateurs s'occupent de semis et de fécondations artificielles. Pour mon compte, j'ai déjà environ deux cents semis de diverses espèces ou variétés, d'un, deux ou trois ans. Dans la suite au *Botaniste-Cultivateur*, j'en cite cent huit, dont trente-deux sont regardées par plusieurs auteurs comme espèces distinctes. Quoi qu'il en soit, celle que je signale ici est très-rustique, et, comme les espèces ordinaires, elle pourra se multiplier facilement par la séparation de ses racines, en automne, qui alors ne manqueront pas de bien végéter au printemps suivant.

JACQUES.

AVIS.

MM. BAUMANN FRÈRES, Pépiniéristes à Bollwiller, bureau restant à Soultz, Haut-Rhin, ont fait imprimer leur catalogue pour 1839-1840, et s'empresseront de l'adresser franco à toute personne qui leur en fera la demande par lettre affranchie.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

NOTE

Sur la Gelée du mois de Mai dernier.

Le mois de Mai, que l'on était habitué à considérer comme le plus beau du printemps, est depuis quelques années remarquable par des intempéries funestes. Celui qui vient de s'écouler avait commencé sous les plus beaux auspices, et pendant les dix premiers jours le thermomètre de Réaumur s'était maintenu de 18 à 22 degrés au-dessus de zéro. Tout à coup, dans la journée du 15, il tomba de la grêle, malgré que le vent soufflât du sud, et l'atmosphère se refroidit au point que, pendant la nuit et les jours suivans, la température s'abaissa à zéro, et descendit même à un degré au-dessous très-souvent le matin.

Ces premiers jours de chaleur, suivis d'une pluie douce, avait donné l'essor à la végétation. On avait cru pouvoir rendre au plein air les végétaux de serre tempérée et d'orangerie, et déjà le plus grand nombre développaient des bourgeons, lorsque ce brusque

changement de température est venu désorganiser ces productions délicates, dont la plupart ont été gelées jusque sur le vieux bois. Cette intempérie n'a pas même épargné ceux que leurs feuilles persistantes, sèches ou coriaces, semblaient devoir d'autant mieux préserver que la sève y était encore stationnaire. Les premiers ont dû être taillés, aussitôt que la végétation s'est renouvelée, pour les débarrasser de toutes les parties atteintes et laisser un cours plus facile aux nouvelles productions de la sève rappelée au sommet des tiges; les seconds souffriront, plus ou moins longtemps, de la chute de leurs feuilles, dont la privation leur est toujours funeste et cause un malaise qui influe sur leur santé pendant un an au moins, et qui quelquefois entraîne la perte du sujet.

Je vais citer les espèces végétales, tant d'orangerie que de pleine terre, sur lesquelles j'ai pu remarquer les effets plus ou moins pernicieux de ce désordre atmosphérique.

1° *Végétaux d'orangerie.*

Les jeunes pousses et les feuilles ont été attaquées dans les *Acacia* et *Mimosa*, les *Embothryum*, les *Hakea* et particulièrement le *Hakea-saligna*, et toutes les espèces de *Fuchsia;* elles ont été plus ou moins gelées et sont devenues blanches.

L'*Acer Oblongum* (Erable du Népaul), à feuilles persistantes, a, malgré sa rusticité, perdu des feuilles et des rameaux qu'il a fallu rabattre jusque sur le vieux bois.

Les feuilles des Myrtes sont toutes devenues couleur de rouille, et un grand nombre sont tombées.

Celles du *Fraxinus Nepalensis* (Frêne du Népaul), qui sont annuellement caduques pendant l'hiver, et qui s'étaient entièrement développées, ont été gelées.

Nous possédons plusieurs espèces de *Sparmannia Africana* (Sparmannie d'Afrique), qui étaient couvertes de leurs fleurs élégantes; tout a été brûlé, feuilles et fleurs; tout est devenu noir et friable comme des feuilles grillées.

Le *Kigellaria Africana* (Kigellaire d'Afrique), tout aussi rustique que les espèces du genre précédent, a totalement perdu ses feuilles.

Il en a été de même du *Justicia adhatoda*, vulgairement nommé Noyer de Ceylan.

Dans les *Agave Americana* et autres du même genre, qui cependant résistent à plusieurs degrés de froid, les feuilles ont été atteintes fortement, et il en est résulté des plaies qui ne se cicatriseront pas et forceront à en supprimer une partie.

Il est remarquable que ce sont de forts individus qui, dans les genres que j'ai signalés, ont été maltraités.

Beaucoup d'autres espèces ont souffert; toutefois, celles qui se sont trouvées abritées ou exposées au nord ont été bien plus ménagées qu'à l'exposition du midi, malgré toutes les précautions que l'on a prises pour les seringuer et bassiner avant l'apparition des rayons solaires.

2° *Arbres de pleine terre.*

Les diverses variétés de Vignes ont été fortement atteintes, et une grande quantité de bourgeons a péri; toutefois, il est remarquable que le mal était plus grand

à partir d'un mètre d'élévation qu'au-dessous de cette hauteur.

Les Chênes commun et exotique ont eu leurs bourgeons gelés. Ce fait a déjà été remarqué plusieurs fois sur le Chêne commun, quoique cependant fort rustique.

Le *Juglans regia* (Noyer commun), a perdu aussi beaucoup de ses feuilles, surtout les sujets provenant de semis âgés d'un à quatre ans. Cependant, l'œil des bourgeons terminaux s'est partout conservé intact.

Les feuilles et les jeunes pousses des *Juglans fraxinifolia* et *olivæformis* (Noyer à feuilles de frêne et pacanier), ont été gelées et sont devenues noires.

Le même accident a frappé les *Tilia Americana*, *argentea* et *pubescens* (Tilleuls d'Amérique, argenté et pubescent), les *Buxus sempervirens* et *suffruticosa*.

Les Ifs *Taxus baccata*, exposés au sud ou plantés en plaine, ont eu une partie de leurs branches gelées; les feuilles attaquées sont devenues blanches, et les jeunes pousses toutes cuivrées. C'est la première fois que je remarque un pareil effet sur cette espèce, d'ailleurs peu sensible, et dont tous les individus exposés au nord ont été préservés.

Les Ifs sont les seuls arbres verts sur lesquels j'ai pu apercevoir les effets de cette intempérie; et même les Pins et Sapins de la Californie, que nous ne cultivons que depuis quatre ou cinq ans, y ont échappé malgré la tendreté de leurs bourgeons herbacés, qui donnait beaucoup à craindre.

L'extrémité seule des bourgeons a été attaquée et noircie dans les Poiriers; les Pêchers, plus heureux que les années précédentes, ont été épargnés; et ce

qu'il y a de particulier à l'égard des arbres fruitiers, c'est que les fruits, quoiqu'à peine formés, et encore à l'état d'ovaire, ont été préservés, autant parmi les arbres à fruits à noyaux, que parmi ceux à pépins.

Une observation assez intéressante, et qui m'a étonné, c'est de n'avoir pu remarquer aucun désordre parmi les espèces et variétés de Mûriers que j'ai cependant visitées en grand nombre, et dont les nouvelles pousses, déjà développées (plusieurs avaient de quinze à vingt centimètres de longueur), paraissaient trop tendres pour résister avec succès. Les *Morus multicaulis* et *intermedia* PERROT., qui, dans mon opinion, sont les plus délicats, n'ont éprouvé aucune interruption dans leur végétation, et ont continué à pousser comme les autres.

Enfin, tous les arbres, autres que ceux que je viens de citer, et dont les jeunes bourgeons pouvaient être menacés par le froid de Mai, y ont parfaitement résisté, même les *Diospiros* (Plaqueminier), les *Jasminum* et les *Anona*, ou plutôt les *Assimina;* car le genre *Anona* ne renferme guère que des espèces de serre chaude.

3° *Arbustes et Plantes vivaces d'ornement.*

Un beau pied de Glycine de la Chine (*Wistaria Sinensis*), planté depuis plus de dix ans, et qui couvre de ses brauches sarmenteuses une très-grande surface, était chargé de nombreuses grappes pendantes de ses jolies fleurs d'un lilas-bleuâtre et à odeur si suave, qui font chaque année l'admiration des personnes; la gelée a fané en un instant ses élégantes guirlandes, et nous a privés de cette riche floraison.

Les *Syringa vulgaris*, *Rhothomagensis*, *Saugeana* (Lilas de Perse, Varin et Saugé), ont également souffert au moment où leur floraison se développait, et le froid a flétri et *brûlé* leurs fleurs et leurs feuilles, dont la chute a forcé de rabattre les rameaux sur le jeune bois, comme on le pratique après la floraison pour aider à la formation de nouvelles fleurs pour le printemps suivant. Le *Syringa Josikœa*, qui était fleuri, a continué sa végétation sans aucun accident.

Les Dahlia, mis en place, ont considérablement souffert. Tous ceux qui n'ont pas été couverts ont eu leurs feuilles et souvent le bourgeon terminal gelés, accident qui retarde de beaucoup la floraison. Les Dahlia qui se sont trouvés dans des positions peu aérées, ou ne recevant le soleil que fort tard, ont été beaucoup moins endommagés.

Enfin, la gelée n'a pas épargné les Pivoines en arbre (*Pœonia Moutan*), qui depuis plusieurs années n'avaient pas aussi bien fleuri, et dont les fleurs ont été détruites en une matinée.

4° *Plantes annuelles.*

A. D'Ornement.

Les Plantes annuelles qui avaient levé au moment où la gelée est survenue, et qui, outre leurs cotylédons, avaient déjà développé leurs premières feuilles, ont été détruites par la gelée.

Les espèces qui ont le plus souffert, sont l'*Impatiens balsamina* et ses variétés (les Balsamines), dont la moitié au moins a péri;

Les *Hibiscus trionum* et *vesicarius* (Ketmie d'Italie et d'Afrique);

Les *Tropoeolum majus, minus, etc.* (les Capucines) qui ont eu leurs feuilles gelées;

Les *Phaseolus coccineus* et sa variété *bicolor* (Haricots d'Espagne), qui cependant ont bien repoussé, malgré que leurs premiers bourgeons aient été gelés;

Les *Amaranthus caudatus, speciosus, spinosus*, etc. (Amaranthes à épis, élégant, épineux, etc.), qui ont tous péri;

Les *Zinnia*, et particulièrement le *Zinnia violacea* (Zinnia violet), qui a subi le même sort;

Les *Ipomea coccinea et purpurea* (Liserons cocciné et pourpre);

Et enfin les *Sida abutilon, hastata, incarnata*, qui ont beaucoup d'individus atteints et maltraités.

Toutes ces espèces, il est vrai, sont de l'Inde et de l'Amérique méridionale, et il n'est pas étonnant qu'elles aient ressenti les effets de ces gelées, puisque parmi nos plantes indigènes plusieurs ont été arrêtées dans leur végétation et notamment la mercuriale.

B. Économiques.

Le *Phaseolus vulgaris* et toutes ses variétés (les Haricots), n'avaient depuis long-temps éprouvé un pareil désastre; presque tous ont gelé, malgré que, pendant les premiers jours de chaleur, ils aient eu beaucoup profité et développé leur quatrième feuille.

Les *Dolichos* (Dolics ou Pois savon), ont également souffert, mais ils étaient moins avancés que les Haricots.

Les *Poligonum fagopyrum, Tataricum, emargi-*

natum et *cymosum* (Sarrasin ou Blé noir, de Tartarie, émarginé, vivace), ont eu leurs jeunes pousses détruites, et cependant le dernier originaire du Népaul continue à végéter vigoureusement.

Quant au *Polygonum tinctorium*, espèce si intéressante aujourd'hui par les ressources qu'elle promet à l'industrie tinctoriale, rien de fâcheux n'est arrivé aux pieds des semis qui étaient déjà bien développés. Il y a même lieu d'espérer une moisson assez abondante pour continuer sur une plus grande échelle les expériences qui peuvent amener à l'extraction facile et fructueuse de l'Indigo que ses feuilles nous promettent.

PÉPIN.

HORTICULTURE.

NOTICE

Sur l'ordre et le classement des Végétaux dans les Jardins de collection.

Pour l'homme qui a quelqu'idée de ce que sont les Jardins de collections, il sera facile de comprendre l'importance d'y faire régner l'ordre et d'employer, pour la reconnaissance des espèces et variétés, aujourd'hui si nombreuses, des moyens autant infaillibles que peut en inventer la sagacité humaine.

Il n'est pas aussi facile qu'on le croit peut-être de créer une méthode de catalogues et de numérotage, qui satisfasse à toutes les conditions. La plus simple de toutes, qui est un ordre unique de numéros, commençant par un et se continuant sans interruption, laisse beaucoup à désirer, quoique ce soit celle la plus généralement adoptée, car chacun en

pareil cas a son système particulier. Un seul exemple va prouver combien celui-ci est défectueux. Supposons que l'on dresse le catalogue des plantes que l'on possède, et que, suivant l'ordre alphabéthique, incontestablement le préférable, on ait numéroté de 1 à 1500 tous les individus de ses collections existant au moment où l'on se livre à ce travail. Dans ce numérotage, admettons que les Acacia occupent les 50 premiers numéros ; les Amaryllis, les 20 suivans, et ainsi de suite; on remarque au premier coup d'œil qu'il n'y a aucun moyen d'intercaler les nouvelles espèces ou variétés que l'on peut obtenir après la confection du catalogue. Ainsi, dans l'hypothèse où les acquisitions par achats, échanges, multiplications, ou produits de semis, augmentent de 100 le nombre des individus, que parmi eux se trouvent 10 Acacia, 5 Amaryllis et 85 autres appartenant à divers genres, il s'en suivra que les 10 Acacia devront être numérotés de 1501 à 1511, ou qu'il faudra recommencer le catalogue et renouveler les étiquettes des plantes ; travail long, minutieux et toujours sujet à erreurs. L'emploi des numéros bis, ter, etc., ne simplifie pas la besogne.

Contrarié pendant de longues années par les inconvéniens des diverses méthodes que j'ai essayées, je me suis enfin arrêté à l'ordre que je vais indiquer, parce que jusqu'alors il m'a paru commode et satisfaire à toutes les exigeances. C'est pourquoi j'ai cru bien faire d'en entretenir nos lecteurs, pensant que parmi eux il s'en trouvera peut-être quelques-uns auxquels il pourra être utile.

J'ai relevé sur un registre, disposé à cet effet, tous les genres composant le Catalogue du Jardin des Plan-

tes, par Desfontaines, et selon l'ordre dans lequel ce professeur les a rangés. Je les ai numérotés, depuis le premier jusqu'au dernier, d'une série non interrompue de numéros, et je suis arrivé au chiffre 1595, qui indique le dernier de ces genres. Ce Catalogue, que j'appelle général, n'étant pas établi par ordre alphabétique, est accompagné d'un répertoire classé de cette dernière manière et où chaque nom est suivi du numéro qui indique sa place et permet de la trouver à l'instant. Rien de plus n'est écrit sur ce registre qui, une fois établi, doit durer, pour ainsi dire, toujours, et qui ne contient par conséquent que la classification des genres. Je le consulte chaque fois qu'un nouveau est introduit dans mes cultures, pour connaître le numéro qu'il doit porter, et quels sont les genres entre lesquels il doit s'intercaler ; cette recherche, en ajoutant quelque chose aux connaissances qu'on possède déjà en Botanique, donne souvent, par analogie, l'idée des soins et de la culture dont on doit environner le nouveau venu.

Si le genre qu'il s'agit d'intercaler ne se trouve pas sur la table alphabétique, c'est qu'il n'est pas inscrit sur le Catalogue du Jardin des Plantes, déjà un peu ancien, et alors je l'écris à la suite du dernier et en lui donnant le numéro qui vient immédiatement après. Ainsi, le premier genre reçu après les 1595 du Jardin des Plantes a pris le nº 1596, et de même pour les autres. Ce travail, d'une exécution assez longue, se trouverait tout fait, si l'auteur du Catalogue des Végétaux du Muséum d'Histoire Naturelle jugeait à propos d'ajouter un numéro à chacun des genres et de le répéter à la table alphabétique pour la recherche.

Dans le Catalogue de mes cultures, tous les genres que je possède sont classés dans l'ordre alphabétique, sans égard pour le numéro qu'ils portent, selon la classification naturelle adoptée dans celui du Jardin des Plantes. Toutes les espèces et variétés, qui appartiennent à chacun d'eux, sont inscrites à la suite les unes des autres, en commençant par le numéro un et suivant, sans interruption, tant qu'il y en a. On comprend que lorsqu'il se trouve plusieurs individus d'une même espèce ou variété, ils sont tous étiquetés du même numéro.

De cette manière, rien n'est plus facile, lorsque ma collection s'augmente de quelques espèces, de les intercaler à la suite de celles déjà inscrites au nom du genre auquel elles appartiennent, en leur donnant les numéros qui suivent le dernier écrit, et cela n'occasione aucun changement et ne donne lieu à aucune erreur.

Mais comme ce Catalogue est classé par ordre alphabétique et qu'il serait difficile de trouver le nom de la plante, ne connaissant que les numéros de son étiquette, tous les genres que je possède dans mes cultures sont écrits, à la fin de ce Catalogue, sous leur ordre numérique. C'est sur cette espèce de table que l'on se reporte lorsqu'on ne connaît que le numéro du genre, afin d'apprendre son nom et de chercher dans le Catalogue alphabétique celui de l'espèce à l'aide du numéro qui la désigne.

Ce système me conduit à avoir deux séries de numérotage ; la première qui indique les genres ; la seconde, les espèces ou variétés. Chaque étiquette en plomb, en zinc ou en bois, reçoit donc ces deux numéros, au moyen desquels la recherche est facile et asssurée.

De quelque matière que soient faites mes étiquettes, elles ont la forme d'un triangle isoscèle, c'est-à-dire que les deux côtés sont égaux en longueur, tandis que la partie supérieure coupée carrément a beaucoup moins d'étendue ; on donne à l'étiquette les dimensions que l'on veut. Cette forme est la plus commode pour enfoncer l'étiquette dans la terre des plates-bandes ou des pots, ou pour la rouler autour d'une branche ou d'une tige.

Sur les étiquettes en plomb, je fais frapper les numéros des genres sur la longueur, et ceux des espèces sur la largeur. Ainsi pour frapper le numéro du genre, on a toujours la pointe de l'étiquette à droite, et pour celui de l'espèce la pointe en haut, ou, pour mieux dire, directement devant soi. Ces étiquettes, enfoncées dans la terre des pots et renversées sur leurs bords, présentent les numéros dans le sens où ils doivent être vus. J'ai adopté le même système de marque pour les étiquettes destinées à être roulées autour des branches ou tiges, afin de ne jamais confondre un numéro et de ne pas prendre, par exemple, 16 pour 91, ou *vice-versa*. Quant aux étiquettes en bois ou en fer, destinées à être piquées près des plantes de pleine terre, je fais écrire les numéros d'espèces la pointe étant en bas, afin qu'ils soient placés convenablement pour être vus lorsqu'elles sont en place.

Quant aux genre nombreux en espéces ou variétés, comme les Dahlia, les Rosiers, les Tulipes et autres, je leur consacre un Catalogue particulier, ce qui ne m'empêche pas d'inscrire ces genres à leur place sur le Catalogue général avec l'indication qu'il existe un Catalogue particulier. Ainsi, prenant les Dahlia pour exemple, on trouve : G. 866 DAHLIA. (*Voyez* le Cata-

logue particulier). En général, toutes les fois que les espèces ou variétés d'un genre dépassent le nombre 50, il est préférable d'établir un Catalogue séparé.

Lorsque je faisais un semis, je donnais aux plantes qui en provenaient une étiquette portant le numéro du genre et celui de l'espèce qui avait produit la graine, accompagnée de la lettre S, initiale du mot semis. Cette indication avait pour but de recommander ces plantes à l'attention des jardiniers qui en prennent soin, afin qu'ils en suivent le développement, et que surtout à l'époque de la floraison ils remarquent s'ils ne se rencontre pas de nouvelles variétés.

Cette méthode, fort bonne, lorsqu'on ne veut faire qu'un semis, était sujette à erreurs pour les espèces qu'on désire semer tous les ans. J'ai senti la nécessité d'adopter un autre système de reconnaissance, et voici celui auquel je me suis arrêté.

Les semis que je fais chaque année sont étiquetés en commençant par le nº 1 et suivant sans interruption jusqu'à la fin ; mais chaque année est distinguée par une lettre différente inscrite à la suite du numéro. Ainsi, je suppose que mon premier semis se fasse en 1839, tous les numéros qui leur seront donnés seront suivis de la lettre A ; ceux de 1840, de la lettre B, et ceux de 1841, de la lettre C. Beaucoup de ces semis seront reconnus la première année, presque tous la seconde ; mais comme il peut arriver que quelques plantes lèvent encore la troisième année, comme certains Protea, je conserve les pots sans en jeter la terre pendant trois ans. Alors je les fais vider, et les semis de la quatrième année recommencent la seconde série des numéros A, B, C, et ainsi de suite tous les trois ans.

Jusqu'alors, l'expérience déjà assez longue que j'ai faite de cette méthode ne m'a signalé aucun inconvé-

nient. Rien de plus simple à l'inspection d'une étiquette de savoir de suite, en se transportant au Catalogue des Cultures, ses noms générique et spécifique. Rien de plus simple encore quand il s'agit de fournir une espèce demandée, que de prendre sur ce même Catalogue les deux numéros qui la désignent, et de la trouver par ce moyen au milieu des autres.

Mais un autre mérite assez important s'attache à ce système, c'est que sa base étant la méthode naturelle de Jussieu, l'élève ainsi que le jardinier instruit, tout en travaillant, sont constamment forcés de s'en occuper et de l'apprendre, pour ainsi dire, malgré eux; et un tel Catalogue peut, sans avoir besoin d'autres ouvrages, servir de guide dans les expériences que l'on veut tenter. Ainsi s'agit-il de fécondations artificielles ou de greffes, on sait que la nature ne favorise pas les alliances trop éloignées, et l'on peut connaître à l'instant les deux genres qui précèdent et les deux qui suivent celui qui est l'objet de l'expérience, et avec lesquels l'union présente plus de chances. Ce n'est pas qu'on ne puisse essayer, avec quelques probabilités, des alliances entre des plantes d'un même ordre; mais je ne conseillerai jamais d'en tenter sur des végétaux d'ordres trop éloignés, comme des rosiers sur le *Ribes nigra* pour obtenir des roses noires, ou sur l'*Ilex aquifolium* pour en obtenir de vertes. Ce sont des idées erronées dont la physiologie végétale a fait justice, et à la réalisation desquelles un jardinier intelligent ne consacrera pas un temps qu'il peut plus utilement employer. Mais nous avons, cette année, greffé des *Petunia* sur des *Solanum glaucophyllum*, et le *Malva serrata* sur des *Malvaviscus*, et les uns et les autres sont en pleine floraison.

JACQUIN aîné.

PLANTES POTAGÈRES.

HARICOT NÈGRE-NAIN PRÉCOCE. *Phaseolus niger nanus præcox*. HORT.

Cette variété a été apportée sans nom de la Belgique, par M. Vibert, habile cultivateur de roses, à Lonjumeau, mais avec la réputation, acquise dans ce royaume, d'une très-grande précocité.

A l'époque de cette introduction, qui remonte au printemps de 1838, M. Vibert eut l'obligeance de m'en donner quelques grains que leur inspection me fit croire différens de tous ceux déjà connus dans nos cultures françaises. Pensant ne l'avoir pas encore cultivé, je m'empressai de le multiplier, afin de l'étudier et de reconnaître les avantages qu'il pourrait offrir.

La température des premiers jours de mai ayant été trop froide, je ne pus semer que le 20, et la floraison eut lieu dès la fin de juin et dans le commencement de juillet. Je pus dès le 10 de ce mois en cueillir en vert qui me parurent fort tendres, ainsi que ceux que je récoltai dans le même état deux autres fois à 8 et 12 jours plus tard.

Je réservai pour graines le surplus des gousses qui commencèrent à jaunir du 8 au 10 d'août et que je récoltai dans le courant du même mois.

Cette variété ressemble beaucoup au Haricot nègre que l'on cultive en Touraine, où il est très-estimé pour manger en vert, et d'abord on était disposé à la

croire identique; mais le haricot nègre rame, tandis que celui qui nous occupe reste nain et ne s'élève guère, dans les bons terrains, que de 32 à 35 centimètres au plus; il est très-précoce et productif, chaque pied porte de 15 à 20 gousses.

Ses fleurs sont de couleur lilacé-tendre; ses gousses sont, à maturité, longues de 108 à 120 millimètres, et contiennent cinq ou six graines noires à ombilic blanc, ovales, renflées, très-régulières dans leurs formes et leurs dimensions qui sont de 11 millimètres de longueur sur 6 de largeur.

Il fleurit et mûrit cinq ou six jours après le haricot jaune du Canada, également nain, le plus précoce de tous et assez productif comme primeur, mais beaucoup moins rustique, ainsi que le haricot de la Chine, de couleur jaunâtre et encore plus délicat, et le haricot Batave ou de Hollande très-estimé par sa précocité, en vert comme en sec.

Il a sur ceux-ci l'avantage d'être plus rustique et plus productif; il convient parfaitement à la culture sous châssis, pour primeur, surtout en vert; car la couleur noire de ses graines fraîches ou sèches le ferait sans doute exclure des tables un peu recherchées. Le haricot jaune du Canada n'a pas ce dernier inconvénient.

Je suis étonné que ce haricot, qui paraît être cultivé depuis long-temps en Belgique, ait été jusqu'ici ignoré en France. Il peut cependant offrir des ressources comme primeur dans les grandes maisons, et chez les horticulteurs-marchands qui se livrent à ce genre d'industrie, et qui trouveront avantage à le cultiver pour être consommé en vert, car il est préférable de le considérer comme un mange-tout.

Mais ce qui le rend surtout intéressant, c'est qu'il convient parfaitement à la culture hâtive en pleine terre où il résiste parfaitement et donne le premier ses produits en vert. Je considère donc cette acquisition comme fort utile ; aussi je me suis empressé de distribuer la plus grande partie de ma récolte à un grand nombre d'amateurs en leur communiquant ces résultats.

J'en ai semé beaucoup, cette année, du 25 avril au 1er mai, et comme la terre était très-échauffée, ils ont poussé avec une grande rapidité; mais les gelées de la fin de ce mois en ont détruit quelques-uns. Ceux qui n'ont eu que les feuilles attaquées ont repoussé parfaitement. Un autre semis, fait le 15 mai, a été préservé, les Haricots étant à peine germés et encore sous terre, mais leur végétation est restée stationnaire pendant plusieurs jours.

Nos collègues MM. Jacquin frères le cultivent dans leur jardin de Charonne, afin de le multiplier et de le répandre dans le commerce. PÉPIN.

JARDIN FRUITIER.

Classement des Arbres Fruitiers cultivés en Europe.

M. Doverge avait promis, page 22 de ce Journal, année 1837-1838, de traiter successivement des divers genres d'arbres fruitiers cultivés en France, et de faire connaître, relativement à chacun, ce qu'il importe de savoir pour en obtenir tous les avantages que la nature les a destinés à produire sous la conduite intelligente et raisonnée de l'homme; je viens réaliser sa promesse.

Peut-être trouvera-t-on singulier qu'il ne s'en acquitte pas lui-même ; mais l'étonnement cessera, sans doute, quand on saura que ce nom n'est qu'un pseudonyme sous lequel jusqu'alors, et par des motifs particuliers qui n'existent plus, j'ai pris la liberté de communiquer mes idées à nos lecteurs. Ils ont bien voulu les accueillir avec bienvaillance ; et si quelque hérésie physiologiste, horticole ou autre lui est échappée, ce qui aurait pu être très-fréquent sans l'assistance de ses collègues, ils ont daigné l'excuser ; je réclame la même indulgence, car j'en ai un besoin égal.

M. Doverge était en même temps le dessinateur des Annales. Ses articles, comme ses dessins, ont été l'objet de critiques et d'éloges auxquels j'ai dû être sensible pour lui. Je suis reconnaissant des unes et des autres ; les premières ne m'ont point découragé, car elles étaient justes ; les seconds m'ont donné l'espoir d'en mériter encore, et telle est la constitution humaine, que cette dernière raison a suffi pour me donner le courage de me montrer à découvert.

Au surplus, en recueillant l'héritage de M. Doverge, que je puis bien, sans crime, rayer de la liste des vivans, puisque je l'y avais inscrit de ma propre autorité, je ne renonce à aucune des charges de sa succession, et je suis prêt à répondre de tout ce qui, dans ce Journal, porte sa signature. Toutefois, ce n'est pas seulement sur la coopération qu'il a donnée à ces Annales depuis leur naissance, que sont fondés les titres que je crois avoir à l'attention de leurs lecteurs. Éditeur aussi consciencieux que possible, depuis vingt ans que je m'occupe de librairie

agronomique, j'ai dû me rendre familiers les sujets des livres que j'offrais au public. Si la fortune a favorisé le négociant, elle a peut-être, par une juste compensation, indemnisé l'homme de lettres, en lui laissant accumuler les connaissances que ses études et ses veilles lui faisaient acquérir.

Après avoir remplacé, par la plume, l'épée avec laquelle j'ai appris la géographie Européenne à la suite du conquérant que la postérité traitera de fabuleux, je l'ai consacrée par goût, et comme conséquence de mes premières études, à propager les meilleurs procédés de l'agriculture, et les vrais principes des sciences qui en accélèrent les progrès. Peut-être, qu'incognito, plus d'une page utile a été tracée par elle, comme aussi plus d'une fois elle a prêté son secours à des hommes moins érudits que praticiens; le *Cours théorique et pratique de la Taille des Arbres fruitiers, par Dalbret*, en est un exemple, car c'est elle qui en a rédigé la première édition, d'après les notes de l'auteur.

Maintenant nos lecteurs savent à qui parler : je suis à la fois le gérant des Annales de Flore, leur dessinateur, et l'un de leurs rédacteurs; et après les avoir priés de me continuer leur bienveillance, et d'excuser la digression à laquelle je viens de me livrer, je reprends mon sujet.

Les personnes qui ont écrit sur les arbres fruitiers ont imaginé, pour les classer, des méthodes plus ou moins ingénieuses, mais toutes arbitraires; et je suis étonné qu'aucune n'ait voulu adopter, dans cette classification, le savant système de Jussieu. Je vais donc présenter le tableau général des fruits qui peuvent être cultivés sous les diverses latitudes de l'Eu-

rope, rangés selon l'ordre naturel créé par ce célèbre botaniste, parce qu'il a l'inappréciable avantage de montrer aux jardiniers les analogies qui les rapprochent, et peuvent inspirer quelques idées heureuses pour leur croisement ou leur amélioration.

TABLEAU

DES ARBRES FRUITIERS DE L'EUROPE, CLASSÉS SELON LA MÉTHODE NATURELLE.

CLASSE VII.

Plantes dicotylédones, monopétales, à corolle attachée sous le pistil.

ORDRE IV. **JASMINÉES.** 2e SECTION. Fruit en baie ou en drupe, à une ou deux loges renfermant de une à quatre graines. Embryon ordinairement entouré d'un périsperme charnu.

* **OLIVIER.** *Olea.* LIN. Fruit en drupe ovoïde contenant un noyau qui renferme une graine.

CLASSE VIII.

Plantes dicotylédones, monopétales, à corolle attachée au calice.

ORDRE I. **PLAQUEMINIERS.** Fruit le plus souvent en baie ou en drupe, à plusieurs loges monospermes. Embryon entouré d'un périsperme charnu.

PLAQUEMINIER. *Diospyros.* LIN. Fruit en baie à dix ou douze loges monospermes.

ORDRE III. **ÉRICÉES.** Fruits en une capsule, à quatre ou cinq loges ordinairement polyspermes, s'ouvrant en autant de valves qui portent dans leur milieu une cloison longitudinale, et sont attachées par leur base à l'axe central; quelquefois une baie qui ne s'ouvre point. Graines très-petites, munies d'un périsperme charnu.

ARBOUSIER. *Arbutus.* L. Fruit en baies rondes, pendantes, d'un beau rouge à la maturité.

MYRTILLE. *Vaccinium.* L. Fruit en baies d'un bleu-noirâtre.

CLASSE X.

Plantes Dicotylédones, monopétales, à corolle sur le pistil, à anthères distinctes.

ORDRE III. **CAPRIFOLIÉES.** Fruits en baie, ou en une capsule à une ou plusieurs loges monospermes ou polyspermes. Embryon placé dans une cavité située au sommet d'un périsperme charnu.

CORNOUILLER. *Cornus.* Lin. Fruit en drupe pulpeux, contenant un noyau à deux loges monospermes.

CLASSE XII.

Plantes dicotylédones, polypétales, à étamines attachées sous le pistil.

ORDRE VI. **ACÉRINÉES.** Fruit à plusieurs loges ou plusieurs capsules; les unes ou les autres à plusieurs semences. Embryon dépourvu de périsperme.

MARRONNIER. *Aesculus.* Lin. Fruit en capsule arrondie, non hérissée, à trois valves, à trois loges, renfermant deux semences. Le plus souvent il ne se développe qu'une à trois graines; les autres avortent.

ORDRE X. **ORANGERS.** Fruits en une baie, ou en une capsule monoloculaire ou à plusieurs loges, monospermes ou polyspermes. Embryon dépourvu de périsperme.

* **ORANGER.** *Citrus.* Lin. Fruit en baie à plusieurs loges, renfermant une à quatre graines.

ORDRE XI. **VITICÉES.** Fruits en baie, à une ou plusieurs loges, contenant une ou plusieurs graines osseuses. Embryon dépourvu de périsperme.

VIGNE. *Vitis.* Lin. Baies à une loge renfermant de une à cinq semences, réunies en grappes.

ORDRE XVIII. **BERBÉRIDÉES.** Fruit en baie ou capsule monoloculaire, polysperme. Embryon pourvu d'un périsperme charnu.

ÉPINE-VINETTE. *Berberis.* Lin. Fruit en baie monoloculaire, contenant deux ou trois graines.

CLASSE XIII.

Plantes dicotylédones, polypétales, à étamines attachées au calice.

ORDRE III. **CACTÉES.** Fruit en baie monoloculaire polysperme. Embryon muni d'un périsperme charnu.

GROSEILLER. *Ribes*. L. Fruit en baie globuleuse, ombiliquée, contenant plusieurs graines ; les baies réunies en grappes.

ORDRE. VII. **MYRTACÉES.** Fruit en baie, en drupe, et quelquefois en capsule, à une ou plusieurs loges. Embryon dépourvu de périsperme.

* **GOYAVIER.** *Psidium*. Lin. Fruit en baie ovoïde, couronnée par le calice, à quatre ou cinq loges, contenant des graines nombreuses entourées de pulpe.

* **JAMBOSIER.** *Eugenia*. Lin. Fruit en baie pyriforme ou globuleuse, couronnée par les divisions du calice, à une loge contenant une seule graine, rarement plus.

* **GRENADIER.** *Punica*. Lin. Fruit en baie globuleuse, très-grosse, à écorce coriace, couronnée par les divisions du calice, partagée intérieurement en deux cellules inégales; la supérieure, plus grande, contenant de cinq à neuf loges ; l'inférieure, plus petite, en contenant trois ou quatre ; dans chaque loge, graines nombreuses, entourées de pulpe.

ORDRE X. **ROSACÉES.** Fruit, ou en pomme à plusieurs loges, ou en plusieurs petites capsules indéhiscentes, monospermes ou polyspermes et souvent en deux valves ; ou, enfin, en un drupe, contenant un noyau monosperme. Embryon dépourvu de périsperme.

Section 1re. *Pommacées*. Fruit en pomme à plusieurs loges, terminée par un ombilic couronné par le calice.

POMMIER. *Malus*. Juss. Pomme arrondie, ombiliquée à sa base et à son sommet, divisée en cinq loges cartilagineuses, contenant chacune deux graines.

POIRIER. *Pirus*. Lin. Fruit en pomme turbinée, rétrécie à sa base, ombiliquée à son sommet, divisée en cinq loges cartilagineuses, contenant chacune deux graines.

COIGNASSIER. *Cydonia*. Lin. Fruit en pomme turbinée ou ovale, ombiliquée à son sommet, divisée en cinq loges cartilagineuses, contenant chacune plus de deux graines.

ALISIER. *Cratægus*. L. Fruit en une petite pomme globuleuse, ombiliquée, contenant de deux à cinq graines cartilagineuses.

SORBIER. *Sorbus*. Lin. Fruit en une petite pomme infère, à deux ou trois graines cartilagineuses.

NÉFLIER. *Mespilus.* Lin. Fruit en drupe infère, à cinq semences osseuses.

Section 4. *Framboisiers.* Graines nues, ou plus rarement renfermées dans une baie.

FRAMBOISIER. *Rubus.* Lin. Graines nombreuses contenues une à une dans des grains réunis sur un réceptacle commun, et formant par leur agrégation une baie composée à pulpe douce.

Section 6. *Fruits à noyaux.* Fruit en une noix nue, ou recouverte d'une pulpe, renfermant une ou deux graines.

CERISIER. *Cerasus.* Juss. Fruit en drupe charnu, arrondi, glabre, légèrement sillonné d'un côté, contenant un noyau lisse, arrondi, anguleux latéralement, à une graine, rarement à deux.

PRUNIER. *Prunus.* L. Fruit en drupe charnu, arrondi ou ovoïde, glabre, contenant un noyau légèrement comprimé, un peu raboteux, sillonné d'un côté, anguleux de l'autre, contenant une graine et rarement deux.

ABRICOTIER. *Armeniaca.* Juss. Fruit en drupe charnu, arrondi, couvert de duvet, contenant un noyau légèrement comprimé, à deux sutures saillantes, l'une aiguë, l'autre obtuse, à une graine, rarement à deux.

AMANDIER. *Amygdalus.* L. Fruit en drupe revêtu d'une enveloppe pubescente sèche, mince, coriace, non comestible, contenant un noyau crevassé, réticulé, et à une graine, rarement à deux.

PÊCHER. *Persica.* Tourn. Fruit en drupe charnu, succulent, doux, contenant un noyau ovale, crevassé, renfermant une graine, rarement deux.

ORDRE XI. **LÉGUMINEUSES.** Dans le plus grand nombre, fruit en une gousse ou un légume, à une ou deux loges longitudinales, à deux valves réunies l'une à l'autre par deux sutures opposées, à une ou plusieurs graines attachées à la suture inférieure.

CAROUBIER. *Ceratonia.* Lin. Fruit en légume, allongé, comprimé, pulpeux intérieurement, divisé en plusieurs loges transversales.

ORDRE XII. **THÉRÉBINTHACÉES.** Fruit en une capsule ou une baie, ou un drupe à une ou plusieurs loges mo-

nospermes ; graines contenues le plus souvent dans une noix osseuse. Embryon dépourvu de périsperme.

PISTACHIER. *Pistacia*. Lin. Fruit en un drupe sec, membraneux, ovale, contenant un noyau osseux, monosperme.

NOYER. *Juglans*. Lin. Fruit en un drupe pulpeux amer, contenant une noix sillonnée, monosperme.

ORDRE XIII. **RHAMNOIDES.** Fruit en baie ou capsule à plusieurs loges, à plusieurs valves, portant les cloisons dans le milieu de leur paroi interne; chaque loge contenant une ou deux graines munies d'un périsperme charnu.

* **JUJUBIER.** *Ziziphus*. L. Fruit en drupe, contenant un noyau à une ou deux graines.

CLASSE XIV.

Plantes dicotylédones, apétales ; fleurs unisexuelles.

ORDRE IV. **URTICÉES.** Une seule graine renfermée dans une enveloppe testacée et fragile, nue ou recouverte par le calice accru, devenu bacciforme. Périsperme nul.

* **FIGUIER.** *Ficus*. Lin. Fruit en baie turbinée ; une graine enfoncée dans la partie charnue de l'involucre.

MURIER. *Morus*. Lin. Calice devenant baie à pulpe douce.

BROUSSONETTIER. *Broussonettia*. L'Her. Une graine couverte par le calice, devenant une baie à pulpe douce.

ORDRE V. **AMENTACÉES.** Fruit en capsules en nombre égal à celui des ovaires, le plus souvent monoloculaires, à une ou plusieurs graines. Embryon dépourvu de périsperme.

MICOCOULIER. *Celtis*. Lin. Fruit en drupe pulpeux, globuleux, monosperme.

HÊTRE. *Fagus*. Lin. Deux noix oléagineuses renfermées dans un calice hérissé, coriace et quadrifide.

CHATAIGNIER. *Castanea*. Tourn. Trois noix renfermées dans le calice hérissé.

CHÊNE. *Quercus*. Lin. Noix entourée à sa base par le calice persistant.

NOISETIER. *Corylus*. L. Noix ovale ou globuleuse, enveloppée par le calice persistant.

ORDRE VI. **CONIFÈRES.** Chaque ovaire se change en une petite noix monosperme. Embryon muni d'un périsperme charnu.

PIN. *Pinus.* L. Noix conique surmontée d'une aile membranacée.

Parmi les genres de fruits qu'offre ce tableau, il en est qui ne peuvent être cultivés en pleine terre qu'au-dessous du 43e degré de latitude. Je les ai indiqués par un astérisque.

Maintenant, dans les numéros suivans je traiterai de chacun de ces arbres fruitiers, non peut-être dans l'ordre où je viens de les ranger, mais plutôt à mesure que chaque article sera complété par les renseignemens que je sollicite de toutes parts.

ROUSSELON.

Poirier de Doyenné greffé sur Pommier.

La question de la réussite de la greffe du poirier sur pommier a long-temps servi d'aliment à la discussion, et la conclusion la plus généralement admise était qu'il n'y avait aucune chance de succès, qu'une vie peu active se maintenait pendant deux ou trois ans au plus, et qu'enfin la mort s'en suivait sans arriver à la fructification.

Mais voici un fait positif, irrécusable, qui vient donner tort à cette conclusion. M. Henri, marchand grainier-fleuriste et pépiniériste au Barrage, près Saint-Denis, a présenté, en 1837, à la Société d'Horticulture, des Poires de Doyenné, récoltées sur un arbre greffé sur pommier. Ce fait dut éveiller l'attention de cette Société, et quelques-uns de ses membres furent chargés de le constater.

Leur rapport affirme la vérité du fait : ce poirier, âgé d'environ six ans alors, élevé sous forme de quenouille, était greffé sur doucin. Quelques drageons,

laissés au sujet à dessein, au-dessous de la greffe, et quelques autres naissant au pied, empêchaient de concevoir aucun doute, et un beau fruit dont l'arbre était encore garni, était un témoignage également irrécusable.

Depuis 1837, l'arbre a été transplanté, et a continué à végéter parfaitement. Cette année même il se montre plus vert et vigoureux, et il porte une huitaine de poires bien venantes. Il forme encore une quenouille élevée de deux mètres à deux mètres cinq décimètres, et paraît devoir vivre long-temps.

M. Henri possède aussi quelques autres Poiriers de Doyenné qu'il a greffés sur pommiers il y a deux ans et qui végètent très-bien.

C'est donc un fait acquis, et que toute personne peut vérifier, en se transportant sur les lieux, que le Poirier de Doyenné peut vivre sur pommier, et il n'est pas sans importance surtout pour les propriétaires de terrains où le Poirier se refuse à croître, tandis que le Pommier y réussit bien. Il y a donc lieu de renouveler les essais, car la nature, comme on le sait, ne favorise jamais que la persévérance intelligente. On peut voir aussi ce qui a été dit sur ce sujet, page 7 du Journal et Flore des Jardins, auquel ces Annales font suite.

Rousselon.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

RHODODENDRON ODORANT A FEUILLES D'AZALÉE. *Rhododendrum Azaleoïdes.* Var. *Odorata.* (*Voy.* la planche; et pour les caractères génériques pag., 283 de ce Journal; année 1832-1833.)

J'ai trouvé chez M. Duval, horticulteur-pépiniériste et marchand grainier à Versailles, cette jolie variété qui paraît provenir du *Rododendrum Azaleoïdes,* et a été obtenue de semis par ce cultivateur.

Ses fleurs sont assez grandes, blanches, bordées de rose-pourpré vif et quelquefois violacé, avec quelques teintes rosées. Elles répandent une odeur fort agréable et qui leur donne un grand prix. Les étamines ont les filets jaunes-verdâtres et les anthères sont jaunes. Les feuilles sont ovales, lancéolées, d'un joli vert.

Cet arbuste, qui paraît ne pas devoir s'élever à plus de soixante-dix centimètres à un mètre, n'est connu chez aucun autre marchand, et mérite, par l'odeur exquise qu'exhalent ses fleurs, d'être généralement admis dans tous les jardins d'amateurs.

On le cultive en plein air et en pleine terre de bruyère comme les Azalées et Rhododendrons, et on le multiplie de marcottes et de greffes.

JACQUIN aîné.

Transformation en pétales, des étamines de la PIVOINE NAINE. *Pœonia humilis*. RETZ.

J'ai observé pendant le mois de mai le développement des fleurs de cette Pivoine. Ses étamines nombreuses se sont en partie changées en pétales plus ou moins réguliers; plusieurs étaient laciniés, mais la plupart s'étaient métamorphosés en lames ligulées, longues de quarante à cinquante-cinq millimètres, ce qui, par leur réunion et leur forme, donnait à la plante beaucoup de ressemblance avec plusieurs variétés de nos beaux Chrysanthèmes.

Cette monstruosité faisait un effet charmant, d'abord par la couleur violet-clair de ses pétales, qui n'a point été altérée par cette transformation, et ensuite par la disposition particulière de ces mêmes pétales qui remplaçaient presque toutes les étamines; car il n'est resté que quelques anthères suffisantes pour opérer la fécondation, puisque les ovaires, déjà apparens, donnent l'espoir d'obtenir des graines propres à produire, peut-être, de nouvelles variétés.

Cette charmante espèce, originaire d'Espagne, n'est aucunement délicate, ni sensible au froid; elle est depuis long-temps connue des Botanistes, mais elle est très-peu cultivée dans les jardins d'amateurs. Cependant son port peu élevé et la couleur distinguée de ses fleurs lui mériteraient, suivant moi, une place dans les belles collections. Son feuillage est à segmens petits, ovales, obtus, d'un vert-pâle en dessus, blanchâtre et pubescent en dessous; les tiges florales ne s'élèvent guère dans la culture à plus de quarante-huit à cinquante-cinq centimètres; c'est comme l'in-

dique le nom qu'elle porte, l'espèce la plus petite du genre.

Elle se multiplie facilement par la division de ses tiges qui sont munies (comme celles des autres espèces de Pivoine), de tubercules assez nombreux. Cette opération doit se faire peu de temps après la dessiccation des tiges; par ce moyen, les pieds ainsi divisés ont le temps de bien reprendre pendant l'automne, de former de nouveaux chevelus et de se préparer à fleurir souvent au printemps suivant.

On la multiplie aussi de graines que l'on sème à l'automne, en terre meuble, et l'on repique le plant l'année suivante, s'il est assez fort; dans le cas contraire, on ne le repique que la seconde année.

PÉPIN.

ORANGERIE.

IMATOPHYLLE D'AITON. *Imatophyllum Aitoni.* HOOK. Bot. reg., 1182. *Clivea nobilis.* LINDL. Bot. mag., 2856. Hexandrie monogynie. LIN. Amaryllidées. Juss. (*Voyez* la planche.)

Plante vivace à racines fibreuses. Feuilles radicales, le plus souvent au nombre de douze, distiques ou en éventail, longues de quarante à soixante centimètres, larges de vingt-sept à quarante millimètres, se rétrécissant au sommet, obtuses, d'un vert-foncé, fermes et scabres sur les bords. Tige ou hampe simple, aplatie, s'élevant de trente-deux à quarante centimètres, large de vingt-sept à trente millimètres à la base, et de dix-huit à vingt à son sommet, glabre, droite et ferme, d'un vert violet-foncé

et luisant, un peu arrondie d'un côté et plate de l'autre, au centre duquel règne longitudinalement une arête saillante; elle est quelquefois bordée d'une membrane mince.

Cette tige est tronquée au sommet, et comme partagée en deux lèvres, du centre desquelles sortent en faisceau quarante ou cinquante fleurs redressées avant la floraison, et pendantes durant l'anthèze. Les capsules se redressent après la chute du périanthe.

La floraison a lieu vers la mi-avril; la fleur, d'abord d'un jaune-verdâtre légèrement rosé, devient d'un beau rouge minium avec le sommet des divisions du périanthe teintes de vert-olive, ensuite elle passe au jaune; les fleurs épanouissent successivement. La capsule est ronde, et paraît ne pas devoir atteindre plus de la grosseur d'un pois. Les pédicelles sont longs de vingt-sept à trente millimètres, et d'un vert-pourpré. Une liqueur incolore, visqueuse et sucrée, existe constamment au fond du périanthe.

Cette plante, que nous avons reçue de l'Angleterre en 1832, a fleuri pour la première fois cette année, 1839. Nous l'avons jusqu'à présent tenue en serre tempérée, et cultivée en pots remplis de terre de bruyère. Elle paraît se bien trouver de cette culture, et se montre aussi vigoureuse que l'*Agapanthus umbelliferus*. Elle développe beaucoup de racines et a besoin de nourriture; aussi est-il bon de la changer de pots tous les ans, et de lui donner de nouvelle terre, en secouant les racines pour en faire tomber l'ancienne qui est épuisée. Je ne pense pas qu'il soit convenable de rien retrancher de ces mêmes racines.

Depuis que nous cultivons cette plante elle n'a pas encore donné de cayeux; un seul se montre cette

année; j'ignore quel sera son résultat. Je ne sais non plus si la plante qui nous occupe fleurira maintenant chaque année, et si, comme dans les agapanthus, cette floraison lui fera fournir des cayeux. J'espère toutefois obtenir des graines, si les capsules, qui paraissent fécondées, n'avortent pas ou ne tombent pas. Je dois dire que j'ai opéré moi-même la fécondation artificiellement, à cause de la rareté de la plante, et dans la crainte que, dans cette circonstance, la nature fût en défaut. Si les graines réussissent et me donnent un moyen de multiplication, j'aurai soin d'en rendre compte.

JACQUIN aîné.

SERRE CHAUDE.

MAMILLAIRE SOUS-POLYÈDRE. *Mamillaria subpolyedra.* SALM. *Mam. polygona.* ZUCC. *Mam. anisocantha. Mam. jalappensis.* HORT. (*Voyez* la planche; et pour les caractères génériques, page 289 de ce Journal; année 1837-1838.)

Nous avons déjà décrit, page 298 de ce Journal, année précitée, cette espèce de mamillaire originaire du Mexique. Nous avons peu de choses à ajouter à cette description, si ce n'est que les fleurs sont petites, roses à l'intérieur, roussâtres à l'extérieur, à étamines blanches et anthères jaunes; les sépales sont vertes. Les fleurs naissent dans les aisselles des mamelons, sont disposées en zones autour de la plante, et fleurissent plusieurs ensemble.

La plante est comme tronquée au sommet.

Pour la culture, *voyez* page 306 de l'année citée plus haut.

Franç. CELS.

ECHINOCACTE A PETITS MAMELONS. *Echinocactus mammulosus*. LEM. (*Voyez* la planche; et pour les caractère génériques, page 120 de ce Journal; année 1836-1837.)

Plante presque ronde, d'un vert foncé, à vingt côtes mamelonnées et disposées verticalement, larges d'un centimètre environ. Mamelons de forme ordinaire, à sommet un peu dirigé en haut; aréoles enfoncées entre les mamelons, ovales, couvertes d'un coton blanc, horizontales, larges de cinq à six millimètres.

Douze à seize épines, dont quatre très-fortes, longues de quinze à vingt millimètres, d'un jaune d'ivoire, à sommet pourpre foncé, l'inférieure toujours plus longue, et toutes aplaties, vers la base, qui est également pourpre. Les dix ou douze épines plus petites, sont d'inégales longueurs, presque rayonnantes et de couleur semblable.

Cette plante donne plusieurs fleurs qui épanouissent successivement, ou quelquefois deux ou trois ensemble. Elles sont grandes, à deux rangs de pétales spatulés, d'un jaune intense; à anthères du même jaune et stigmates du style coccinés.

Capsules entièrement couvertes de coton blanchâtre à la base et roux au sommet.

Plante originaire de Montevideo, dont j'indiquerai la culture prochainement.

Franç. CELS.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

ENGRAIS ET AMENDEMENS.

DES BRUYÈRES, GENÊTS, FOUGÈRES, JONCS ET AUTRES PLANTES MARINES ET FLUVIATILES, CONSIDÉRÉS COMME ENGRAIS.

Les Bruyères, les Genêts, les Joncs, les Fougères et toutes les plantes que l'on trouve en grande masse dans les bois, les landes ou les marais, sont une ressource précieuse pour l'agriculture, et particulièrement dans les localités peu favorisées. Ces plantes composent un engrais utile, soit qu'on les emploie pour servir de litière aux bestiaux, et qu'on les laisse s'attendrir sous leurs pieds et s'empreigner de fiente et d'urine, soit qu'on les utilise seules après leur avoir fait subir les préparations qui peuvent les disposer à être facilement enfoncées par la charrue et à se décomposer dans le sol.

Les Bruyères, les Genêts, les Joncs, les Fougères, etc., sont principalement formées, comme toutes les matières végétales, de carbone et des deux élémens gazeux : l'oxigène et l'hydrogène, qui, se combinant dans des proportions différentes, lorsque ces plantes se décomposent, donnent naissance à des produits gazeux ou liquides susceptibles d'être absorbés par les

végétaux. Ces plantes introduites dans le sol, dans des circonstances propres à déterminer leur fermentation, sont donc susceptibles d'alimenter la végétation par les produits que leur substance sert à former. Le seul point important qu'il faille observer pour les rendre utiles, c'est d'attendrir leur tissu ligneux avant leur emploi, et de faire en sorte, qu'appliquées aux différens sols, elles ne se comportent pas à leur égard comme des corps durs tout-à-fait inertes.

Les Joncs et les plantes des marais sont ordinairement d'un tissu assez spongieux et assez mou pour se diviser aisément, absorber facilement l'humidité et subir une décomposition assez prompte. Ces plantes, mêlées à la vase des marais ou des étangs d'où on les retire, peuvent être utilisées immédiatement dans les sols légers. Seules, elles y produisent encore quelques effets, et l'on peut les y enfouir sans préparation, parce que, molles et spongieuses comme elles sont, elles se divisent et se décomposent toujours assez aisément ; mais alors il vaut mieux les enfouir en automne qu'au printemps parce qu'elles servent à entretenir une douce chaleur dans le sol pendant tout l'hiver. A l'état sec, elles conviennent à tous les sols, et surtout aux sols argileux.

Les Bruyères, les Genêts, les Fougères, et les autres plantes d'un tissu ligneux, demandent à être divisées, attendries et impreignées d'humidité longtemps avant leur emploi. Un des meilleurs moyens est certainement de les utiliser d'abord comme litière sous les bestiaux. Dans cette circonstance, leur tissu fibreux et coriace acquiert, par leur piétinement et l'impression de la fiente et de la chaleur animale, des propriétés qui en font un engrais précieux et

presque analogue au fumier des chevaux et des vaches, surtout si on a soin d'arroser ces substances, au moment de les transporter dans les champs, avec les produits liquides qui s'écoulent des masses de fumier, et que l'on doit avoir la précaution de recueillir. Cet arrosement ajoute beaucoup à leur énergie.

Mais, lorsque ce moyen, fort convenable pour économiser la paille, n'est pas praticable, et que l'on veut cependant utiliser ces plantes, il faut en former une couche peu épaisse sur un lit de marne, ou simplement de terre calcaire, sur un chemin ou dans un autre endroit très-fréquenté, et les laisser diviser ainsi par les chars ou par les passans, pendant un temps suffisant, en ayant soin de les retourner quelquefois. Quand on les trouve convenablement attendries, on les relève sur une portion de l'emplacement, ou mieux encore on les mêle dans la cour de la ferme avec le fumier, et on les remplace par une même quantité de plantes fraîches que l'on laisse semblablement attendrir. Au bout de l'année, avant l'entrée de la saison pluvieuse, on enlève la terre qui servait de support à ce lit de plantes, et qui a absorbé une assez grande quantité de parties solubles, et on la remplace par d'autres.

Ainsi préparés, ces végétaux peuvent être utilisés comme engrais sur tous les sols; mais leur emploi est particulièrement avantageux sur ceux qui sont compactes, parce qu'ils les divisent et les rendent plus perméables. Au reste, il vaut toujours mieux les employer mêlés à d'autres engrais qu'isolés; dans cette circonstance, ils augmentent à-la-fois les effets de ces engrais et en prolongent la durée.

Ce mode de préparation est préférable à celui

qu'on suit communément, et qui consiste à laisser fermenter ces plantes mêlées aux autres matériaux de l'engrais, jusqu'à ce que leur décomposition soit complète, et qu'elles ne forment plus qu'un terreau. De cette manière, en effet, on laisse exhaler en pure perte la partie la plus considérable de l'engrais, et on le rend en outre moins propre à l'amendement des sols compactes, qui se trouvent moins soulevés et moins divisés.

Plusieurs agronomes prescrivent de mêler de la chaux avec le tas de bruyères et de fumier qu'on fait fermenter. Cette addition accélère la désorganisation des fibres ligneuses, mais je pense qu'il est toujours peu avantageux d'y recourir, à moins qu'il ne s'agisse d'employer l'engrais sur des sols compactes, et qu'on ne mêle la chaux qu'avec la bruyère.

Quant aux plantes marines qui abondent sur certains rivages de l'Océan, et que l'on nomme *Varechs*, elles sont toujours d'un effet avantageux, et partout où on peut s'en procurer on ne manque pas de les utiliser comme engrais. Leur contexture lâche et de peu de ténacité permet de les employer aussitôt après qu'elles ont été recueillies, et l'on peut les transporter sur le sol et les enfouir immédiatement à la charrue. La végétation de toutes les plantes, et en particulier de celles qui composent les prairies artificielles, est excitée par cette espèce d'engrais, et l'on ne doit pas en être étonné parce qu'il abonde en sels stimulans qui, isolément, produiraient déjà de bons effets. Cette abondance de sels stimulans et très-solubles qui se trouvent dans les plantes marines est cause que la fermentation leur serait encore plus

préjudiciable qu'aux autres, parce qu'à mesure que leur désorganisation aurait lieu, ces parties salines seraient dissoutes par l'eau des pluies, ou par celle de la plante elle-même et seraient entraînées dans le sol.

Les fermiers, qui sont à portée de se procurer de cet engrais, peuvent, après la moisson, commencer à en transporter sur les chaumes avant de les retourner. Ils en transporteront ensuite sur les prés naturels et artificiels, durant l'automne ou l'hiver, et, au mois de juin, ils fumeront encore quelquefois les mêmes prés, après la premiére coupe. S'ils en avaient une quantité trop considérable à utiliser, et qu'ils se proposassent de le conserver, ils devraient en former une couche épaisse sur une terre absorbante, et recouvrir ensuite le tas de la même terre. Toutes ces matières, mêlées ensemble et transportées dans les champs, y produiraient un bon effet.

Les plantes marines fournissent un engrais très-énergique, particulièrement dans les pâturages et à l'égard des racines bulbeuses et pivotantes. Cet engrais absorbe avidement l'humidité durant le cours de sa décomposition, et quand il est totalement décomposé, les parties salines l'absorbent encore. Son effet, à l'état frais, sur les terres sèches, est de prévenir l'évaporation de l'humidité et de maintenir la fraîcheur, tout en abandonnant peu à peu aux plantes des principes d'assimilation. C'est au moment où sa décomposition est très-avancée qu'il agit avec énergie comme stimulant. Dans les terres grasses, il est mieux de ne l'employer qu'à l'état sec, ou mélangé avec une terre absorbante; mais, dans tous les cas, ses effets seraient encore plus énergiques, si on ne

l'employait qu'après avoir utilisé ces matériaux comme litière, et les avoir laissés s'empreigner des sucs de l'engrais.

Les herbes des rivières sont utilisées dans différentes localités par les riverains; mais comme elles ne se comportent à l'égard des plantes que comme engrais nutritif, leur action est beaucoup moins efficace que celle des plantes marines qui agissent en même temps comme stimulant. Les plantes fluviatiles sont d'un tissu plus serré et plus abondant en parties ligneuses que celles que l'on recueille au bord de la mer, et la désagrégation de leurs parties est plus difficile; aussi, il est à propos, avant de les utiliser comme engrais, de les employer comme litière sous les bestiaux, ou d'en joncher quelques passages fréquentés, non pas afin de les faire fermenter, mais seulement pour ramollir leur tissu, et leur faire subir une division mécanique, qui permette de les enfouir à la charrue.

E. Martin.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

Chou de Bruxelles, Chou à rosettes, Chou à jets.

Tout le monde connaît cette intéressante variété du Chou-Milan, une des races du *Brassica oleracea*, dont la tige droite, s'élevant de soixante à quatre-

vingt-dix centimètres, développe, aux aisselles de ses feuilles, des petites pommes fort tendres que l'on cueille à mesure qu'elles grossissent.

Cette variété, que l'on propage très-bien par ses graines qui la reproduisent identique, est une de celles que l'on estime le plus dans les maisons bourgeoises, à cause de l'excellent légume qu'elle fournit pendant l'automne et l'hiver, et qui est, dans cette dernière saison, un mets très-estimé. On peut facilement obtenir ses produits pendant cette moitié de l'année, si l'on a soin de combiner ses semis de façon à en jouir successivement.

Mais une attention que l'on n'a pas assez, et qui est cependant importante, c'est qu'il ne faut pas cueillir les petites pommes en cassant le pédoncule qui les attache à la tige, mais en les coupant avec un couteau et de façon qu'il reste sur la tige quelques millimètres de ce même pédoncule.

Ce soin, fort simple, facilite le développement d'une nouvelle pomme, ce qui n'a pas lieu lorsque les yeux latens, qui existent inaperçus à la base du pédoncule, sont déchirés par l'arrachage de la pomme formée. De cette façon, on augmente la production de chaque pied ; car cette variété, qui est celle de tous les Milans qui supporte le mieux les intempéries de l'hiver, végète presque continuellement pendant cette saison, à moins d'un froid excessif, et tend continuellement à remplacer par de nouvelles productions celles que l'on lui enlève. Il est donc important de favoriser, autant que possible, cette disposition.

J'ai dit que la graine de cette variété la reproduisait identique ; toutefois, ceci mérite quelques explications pour que les personnes qui désireraient la re-

cueillir elles-mêmes, puissent l'obtenir aussi franche que possible ; ce qui, au reste, est un embarras dont on doit s'exempter lorsqu'on est sûr de l'obtenir bonne dans le commerce.

Quand les pieds de Chou de Bruxelles ont fleuri, il faut couper l'ombelle terminale, ou, si l'on comprend mieux, étêter chacun des pieds qu'on destine à être porte-graines. De cette façon, on ne récolte que les semences produites par les fleurs nées dans les aisselles inférieures, et on est sûr de retrouver toujours dans les semis que l'on en fait la variété pure du Chou de Bruxelles. Si, au contraire, on récolte avec celles-ci la graine produite par l'ombelle terminale, on trouve dans le semis beaucoup de pieds qui sont le Chou-Milan lui-même ou quelqu'autre de ses variétés.

La graine de Chou peut être bonne pendant six ans; cependant, le semis des graines de ce dernier âge ne donne que des plants languissans et peu productifs. La meilleure, à mon avis, est celle qui a deux et trois ans; plus nouvelle, elle fournit souvent des pieds qui reviennent au Chou-Milan.

Au contraire du Chou de Bruxelles, la graine du Milan doit être exclusivement recueillie sur l'ombelle terminale, et il est bon de supprimer celles qui peuvent naître latéralement, parce que les semences qui en proviennent donnent des productions moins vigoureuses. Également, les graines peu âgées méritent la préférence.

JACQUIN jeune.

Sur le Chou Branchu du Poitou, dit Chou Billaudeau.

J'ai vu ces jours derniers chez M. Billaudeau, négociant en graines, rue des Prouvaires, n. 10, où on peut le voir encore, un nouveau Chou monstre, rapporté par M. Billaudeau père du département des Deux-Sèvres, et recueilli dans les environs de Melle, où il l'a trouvé et remarqué.

Ce Chou, auquel on a forcément fait prendre la forme d'un espalier, afin de pouvoir le transporter plus facilement que sous celle d'un buisson arrondi qu'il devait avoir pendant sa vie, offre en effet des dimensions peu ordinaires. Sa hauteur verticale est de trois mètres cinq centimètres (neuf pieds cinq pouces), et son diamètre de cinq mètres deux décimètres (seize pieds), ce qui suppose une circonférence de quinze mètres six décimètres (quarante-huit pieds) lorsqu'il était planté. Sa tige, dont la partie souterraine a huit centimètres de diamètre, est comme ligneuse, et ses branches principales sont disposées en deux espèces de verticilles irrégulières. L'inférieure se compose de quatorze branches longues de deux mètres vingt-cinq centimètres à deux mètres soixante centimètres (sept à huit pieds) et distante de la supérieure de cinquante-sept centimètres (vingt-un pouces). Toutes ces branches sont ramifiées, surtout vers leur sommet, et ces ramifications sont chargées de siliques pleines de semences. Il n'a plus aucune feuille.

Autant qu'il est possible de s'en rendre compte, dans l'état où il est, et en adoptant la classification des espèces du genre *Brassica*, établie par Decan-

dolle, on doit rapporter ce Chou à sa première espèce, le Chou proprement dit, *Brassica oleracea*, et à la seconde race de cette espèce, le Chou cavalier ou vert, ou sans tête, *Brassica oleracea* var. : *acephala*. Toutefois, ce n'est point le Chou cavalier lui-même type de sa race, reconnaissable à sa tige allongée, tandis que celui qui nous occupe est ramifié depuis sa base, mais bien plus probablement le Chou cavalier branchu ou Chou branchu du Poitou, *Br. ramosa*. Au premier coup-d'œil et surtout à l'inspection de sa tige et de ses branches presque ligneuses, signes d'une existence prolongée, on pourrait le confondre avec le chou vivace de Daubenton, qui n'en est, au reste, qu'une variété peu distincte. On sait que ce dernier ne doit pas son nom à sa pérennité, car il est plus souvent bisannuel comme ses congénères, et périt après avoir fourni ses graines, mais plutôt à sa végétation vigoureuse, qui fait que quelquefois ses ramifications inférieures s'enracinent par leur sommet lorsqu'il touche la terre, ce qui a été remarqué aussi dans quelques choux branchus. Toutefois, la disposition des branches de l'individu qui nous occupe laisse peu de doute qu'il soit le véritable Chou branchu du Poitou.

M. Billaudeau qui l'a rapporté ne l'a pas cultivé; il ne peut donner aucun renseignement sur les circonstances de sa culture. On sait que la plupart des choux verts peuvent vivre trois ans et plus dans des conditions exceptionnelles, qu'il est également possible de les multiplier de boutures, et il y a lieu de croire que celui qui nous occupe s'est trouvé dans un cas analogue, car tout en lui annonce qu'il a vécu plus de deux ans. Je ne saurais dire quelle est la

cause de cette longévité, mais il est présumable que des graines semées immédiatement après leur récolte, peuvent donner naissance à des produits vigoureux qui, s'ils rencontrent une terre substantielle et profonde, prennent un développement considérable, et ne montent à graines que lorsque le temps, en durcissant la tige et la base des branches, met obstacle à l'affluence de la sève, et permet la formation des fleurs. C'est la même cause qui retarde la fructification dans les arbres d'une végétation trop fougueuse et qui s'emportent en bois.

Telle a du être l'origine de ces fameux Choux, comme le chou arbre de Laponie de Madiot, préconisé outre mesure, il y a plusieurs années, et le chou colossal de la Nouvelle-Zélande, objet d'une spéculation qui a fait bien des dupes, et qui l'un et l'autre n'étaient que le Chou cavalier dont, ainsi que je l'ai dit, on a vu des pieds s'élever de quatre mètres à quatre mètres cinquante centimètres.

Le principal mérite de M. Billaudeau est d'avoir montré à Paris un échantillon remarquable du Chou branchu du Poitou, qui n'y est pas connu, mais que les cultivateurs de quelques contrées d'outre Loire ne trouveraient pas extraordinaire, car ils en voient souvent de semblables.

En résumé, les acquéreurs des graines de ce Chou rencontreront peut-être dans leur semis des individus de dimension et de volume pareils, mais le plus grand nombre n'obtiendront que le Chou branchu du Poitou avec son développement ordinaire. Malheureusement en France, on se laisse séduire par les exceptions que l'on prend trop souvent pour la règle; c'est comme si l'on prétendait que tous les hommes

de la race blanche dussent avoir une taille de deux mètres par la raison qu'on en trouve qui la possèdent et un peu au-delà. Ainsi, suivant moi, ce Chou n'est point une nouvelle variété ou race, et il n'y a pas lieu, je pense, à lui imposer un autre nom que celui sous lequel il est connu. ROUSSELON.

PERSIL DE NAPLES, Persil-céleri, Persil à grosses côtes, *Apium farctophyllum*. TENORE. Pentandrie digynie. LIN. Ombelliferes. JUSS.

Ce Persil, dont les côtes blanchies comme le céleri peuvent être employées aux mêmes usages culinaires que cette plante, est fort peu cultivé dans les jardins, sans doute parce qu'il n'est pas assez connu.

On le sème en mars ou avril dans un terrain bien préparé et fumé. Les débris de vieille couche conviennent parfaitement à cette culture. On sème clair pour repiquer ensuite, mais on peut avec plus d'avantages semer en place; pour cela, on sème en quinconce, à trente deux ou trente cinq centimètres d'intervalle, deux ou trois graines réunies. Lorsqu'elles ont levé, on ne laisse en place que le pied le plus vigoureux. Quand les feuilles commencent à couvrir la terre, on plante un tuteur auprès de chaque pied, et on les maintient relevées, sans les serrer, avec un jonc, afin de les empêcher de pourrir. La plante étant devenue suffisamment forte, on lie les côtes en les serrant convenablement au moyen de deux ou trois joncs, et on entoure chaque pied de litière bien sèche. Quinze jours ou trois semaines après, ces côtes sont devenues blanches et délicates, et sont fort bonnes à manger en salade, frites, ou cuites comme le céleri.

UTINET.

JARDIN FRUITIER.

Cerise du Nord ou de Prusse. Variété de la section des Griottiers. (*Voyez* la planche.)

Cette Cerise est connue depuis long-temps de quelques cultivateurs, mais elle est encore peu répandue dans le commerce, et par conséquent rare dans les jardins fruitiers. C'est vraiment à tort, car elle rapporte beaucoup. L'arbre ne manque presque jamais de se charger d'une grande quantité de beaux fruits, qui sont d'une assez belle grosseur, ainsi que l'indique la figure.

Elle ne mûrit qu'à la fin d'août, et malgré son acidité, qui est bien moins sensible lorsque la maturité est complète, elle paraît fort bonne à cette époque de l'année. En la préservant de l'attaque des oiseaux qui en sont très-friands après la moisson, on peut la conserver jusqu'a la fin de septembre, où elle est infiniment plus douce, et je ne doute pas que les amateurs qui la mangent au milieu de ce mois, la trouvent aussi bonne que la Cerise anglaise, à la mi-mai.

La Cerise du Nord est d'un beau violet noir et velouté lorsqu'elle est très-mûre. C'est un fruit précieux et recherché pour mettre à l'eau-de-vie et pour le ratafiat. L'arbre, ainsi que je l'ai dit, est très-productif, son bois est court, ses yeux rapprochés, et son feuillage d'un beau vert luisant. On le multiplie facilement de greffe sur Merisier ou Sainte-Lucie.

Depuis dix ans j'en cultive un pied en buisson qui a été greffé rez terre, et qui ne manque jamais de fournir abondamment des fruits. Cette forme en buis-

son est avantageuse dans les jardins paysagistes, où il fait un joli effet sur le bord des massifs, au printemps par ses nombreuses fleurs, et à la fin de l'été par ses fruits. On peut aussi le cultiver en espalier, et dans cet état conserver long-temps les Cerises en maturité; elles ont l'avantage comme toutes les griottes de ne jamais être attaquées par les vers.

En définitive, c'est un fruit intéressant à cause de sa maturité tardive, propriété qui doit le recommander principalement aux amateurs.

J.-B. Camuzet.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Chevrefeuille a fleurs jaunes, *Lonicera flava.* Sims. *Lonicera fraseri.* Pursh. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 217, année courante de ce Journal.)

Cette belle espèce est originaire de la Caroline, connue en France depuis plusieurs années, et cependant encore peu répandue dans les jardins.

Tige volubile, très-convenable pour former des guirlandes, des palissades, ou garnir des berceaux ou tonnelles; feuilles ovales arrondies, les supérieures plus grandes, connées, et formant involucre; toutes sont glauques en dessous.

De mai en juillet, fleurs nombreuses en tête terminale, d'un jaune très-éclatant, et exhalant une odeur fort agréable. On le cultive comme le *Lonicera*

lanceolata, page 217. Ces deux espèces, employées ensemble pour garnir des murs, des colonnes, de vieux troncs d'arbres, forment un effet fort pittoresque.

UTINET.

CHEVREFEUILLE HISPIDE, *Lonicera hispidula*. DOUGLAS. Bot. reg. 1761.

Joli arbuste, qui jusqu'à ce jour ne se montre pas aussi sarmenteux que ses congénères. Ses tiges s'étendent sur terre; elles sont minces, purpurines, et couvertes de petits poils dans toutes leurs parties. Elles ont, malgré qu'elles soient grêles et moins vigoureuses que les autres espèces, une tendance à devenir volubiles. Les feuilles sont opposées; les inférieures pétiolées, ovales, cordiformes, ciliées sur les bords; les supérieures sessiles, d'un vert pâle en dessus, très-glauques en-dessous. Les fleurs ont peu d'odeur; elles sont d'un rose violacé, agglomérées en petites verticilles, formant par leur réunion des sortes de petites ombelles, portées chacune par un pédoncule commun, long de trois à huit centimètres, suivant la vigueur de la plante.

Il n'y a que les fleurs et la partie supérieure des feuilles qui ne soient pas hispides dans cet arbuste. Il ressemble assez par son port et ses fleurs au *Lonicera flexuosa* ou *Sinensis*. Il fleurit abondamment et presque toute l'année, mais en plus grande abondance depuis juin jusqu'en septembre.

Il est peu délicat. Jusqu'alors on le multiplie de boutures sous cloche et de marcottes qui s'enracinent facilement.

Cette espèce a été découverte par Douglas, dans l'Amérique-Septentrionale. Nous la possédons à Paris depuis l'année 1837, qu'elle a été introduite par la Belgique. C'est un arbuste charmant qu'on peut agréablement employer à l'ornement des jardins. On peut le cultiver en pot, en ayant soin de former sa tige à l'aide d'un tuteur, et on lui fait acquérir une tête sphérique en pinçant l'extrémité des rameaux disposés à s'emporter. De cette façon, il se ramifie davantage, et tous les nouveaux bourgeons se terminent par des fleurs.

PÉPIN.

RHODODENDRON D'ADANSON, *Rhododendrum Adansoni*. (*Voyez* la planche, et, pour les caractères génériques, page 283, année 1832-1833 de ce Journal.)

Nous avons obtenu cette nouvelle variété, dans notre établissement de Bollwiller, de graines provenant d'une fécondation artificielle, et elle nous paraît tout-à-fait digne de l'attention des amateurs, qui ne peuvent manquer de rendre justice à son mérite.

Cet arbuste, d'une forme agréable, a le port du *Rhododendrum ponticum*, mais il est moins grand; ses feuilles sont aussi plus petites, et elles sont d'un vert très-vif sur la page supérieure, tandis que l'inférieure, surtout lorsqu'elles sont adultes, est tout-à-fait glauque. Les branches sont grêles, et les jeunes pousses d'un vert très-pâle et cendré.

Les boutons, d'un rouge pourpré, garnis de bractées d'un vert foncé, forment d'abord un épi allongé; la fleur tient le milieu entre le Rhododendron et l'Aza-

lée, et a un diamètre de quarante millimètres. Le tube transparent est d'un violet vif à son extrémité, et le limbe des divisions est d'un joli rose, pourpré ou violacé sur les bords. Mais ce qui, plus que toute autre qualité, recommande ce bel hybride, c'est l'odeur agréable et bien prononcée qu'exhalent ses fleurs.

Ce Rhododendron, qui a été dédié à madame Aglaée Adanson, a passé en pleine terre tout l'hiver dernier, et a supporté, sans le moindre inconvénient, un abaissement de température de 16° sous o (Réaumur).

Il est en multiplication dans l'établissement des frères Baumann, horticulteurs à Bollwiller (Haut-Rhin), poste restante à Soulz, qui le mettront en vente en 1840, au prix de 30 francs, le sujet transportable.

E.-A. Baumann.

Note sur la taille du Groseiller Sanguin, *Ribes sanguineum*. Pursh.

Le Groseiller, introduit depuis peu d'années dans les cultures françaises, est appelé à occuper une place distinguée dans tous les jardins d'agrément, où il est destiné à parer les plate-bandes et bosquets de ses fleurs printannières, d'un joli rouge sanguin, et qui se développent en grappes nombreuses pendant avril et mai. Sa floraison est tellement abondante que toutes les tiges se garnissent de fleurs à la naissance des yeux, sans en excepter le terminal, d'où plus tard sortent de nouveaux bourgeons.

On sait aujourd'hui que cet arbuste réussit à toutes

les expositions et se plaît dans tous les terrains, ce qui rend son emploi encore plus facile; mais ce que jusqu'à présent on n'avait pas suffisamment observé, c'est qu'il ne produit des fleurs que sur les jeunes bourgeons qui se développent sur le bois de la dernière pousse. Cette observation est d'autant plus importante, que c'est d'après elle que doit être dirigée la taille. Jusqu'à présent cette opération était faite trop sévèrement et à contre saison, ce qui nuit à l'inflorescence.

Je conseille donc de tailler le *Ribes sanguineum* immédiatement après que sa floraison est passée, comme on le pratique pour les lilas varins, de Perse, etc.; cette taille, de même que toutes les opérations de culture, doit être raisonnée; il faut se servir d'une serpette ou d'un sécateur, et non de ciseaux. On taille près d'un œil ou bourgeon bien disposé et placé sur le bois d'un an. On supprime les branches affaiblies ou qui font confusion, et qui ne servent qu'à épuiser le sujet sans développer de fleurs. On entretient ainsi la belle végétation de l'arbuste, et il fournit chaque année une abondante et brillante floraison. Il n'est pas rigoureusement nécessaire d'opérer cette taille tous les ans, ce qui toutefois serait mieux, mais il est indispensable de la faire au moins tous les deux ans; car autrement ce Groseiller cesserait de fleurir, ou ne donnerait que des fleurs rares et petites, et il se dégarnirait de ses branches inférieures.

Cette observation peut s'appliquer à plusieurs autres arbustes d'ornement, que l'on a tort de tailler au printemps. Les rosiers jaune, ponceau, et une infinité d'autres que l'on traite ainsi, donnent peu ou point de fleurs, et ne sont vraiment beaux que la seconde année. C'est comme si on voulait tailler les li-

las avant leur floraison ; tout le monde sait qu'ils ne pousseraient qu'en bois, et ne donneraient aucune fleur la même année.

Le *Ribes sanguineum*, alterné sur les plate-bandes avec le *Ribes palmatum*, Desf, qui donne en même temps ses fleurs de couleur jaune et à odeur fort agréable, produit une décoration du plus joli effet, et d'autant plus intéressante qu'à cette époque les fleurs sont encore rares.

Le *Ribes palmatum*, dont les rameaux sont plus minces et plus flexibles et se soutiennent moins bien à cause du poids de ses feuilles, doit être taillé d'après les mêmes principes.

Les beaux échantillons qui existent au Jardin-du-Roi, font, à chaque printemps, l'objet de l'admiration des amateurs, auxquels je puis annoncer que ces espèces sont en multiplication dans plusieurs établissemens marchands de Paris et des environs ; tels que ceux de MM. Cels, Jacquin frères, Bertin à Versailles, et Lefèvre à Mortefontaine.

Pépin.

NOTICE

Descriptive de Pivoines obtenues de semis dans mes cultures à Belleville.

M. Doverge, ou plutôt M. Rousselon, a décrit page 315 de ce Journal, année 1835-1836, les Pivoines *bicolor*, *prolifera* et *ligulata*, sous-variétés à fleurs doubles de la *Pæonia Sinensis*, dont les graines, fécondées par la *Pæonia Sibirica*, avaient d'abord produit deux Pivoines à fleurs simples, nom-

mées, par mon père, *spectabilis* et *grandiflora*, mères des trois sous-variétés ci-dessus.

M. Jacques, page 315 de ce Journal, année 1836-1837, a également décrit quelques autres variétés remarquables de la Pivoine de la Chine que j'avais obtenues alors, savoir :

Pæonia Sinensis. Var. : *Candida grandiflora. P. S.* Var. : *Carnea grandiflora. P. S.* Var. : *Humei alba plena. P. S.* Var. : *Anemonæflora alba.*

Ayant continué de m'occuper du semis des Pivoines herbacées, je viens offrir à nos lecteurs la description de sept nouvelles variétés fort intéressantes que j'ai également obtenues :

1° Pivoine superbe de la Chine, a odeur de rose. *Pæonia Sinensis.* Var. : *Edulis superba.* Tiges herbacées, hautes de un mètre ; port et feuillage différant peu de ceux de la Pivoine de la Chine, mais présentant assez l'aspect de la *Pæonia Edulis*. En juin, fleurs terminales, au nombre de deux ou trois, dont la principale acquiert un diamètre de treize à quinze centimètres. Elles sont peu bombées, mais très-pleines. Les pétales de la circonférence sont larges et forment la coupe ; ceux de l'intérieur, plus étroits, se recourbent vers le centre et cachent entièrement les ovaires. Toute la corolle est teinte d'un joli rose-pourpré-clair et exhale pendant toute la durée de son épanouissement une véritable odeur de rose. Les ovaires, au nombre de trois à cinq, sont velus, d'un vert-jaunâtre et leurs stimates pourpres.

Cette belle variété a quelques ressemblances avec les *Pæonia Edulis* et *Humea*. Cependant elle diffère

de la première : 1° par sa couleur rose bien plus tendre ; 2° par son odeur plus agréable et plus prononcée ; 3° par ses ovaires, ceux de l'*Edulis* étant très-glabres et luisans ; de la seconde par sa couleur plus foncée, et surtout par la faculté qu'elle a de fournir des graines par fécondation artificielle ; enfin, ses fleurs sont plus développées que celles de ces deux variétés.

Elle a, en outre, l'avantage de fleurir plus facilement qu'aucune autre, car des éclats plantés deux fois dans l'espace de six semaines, pendant l'automne de 1838, en terre ordinaire, à l'exposition du midi, ont parfaitement fleuri au printemps, et promettent des graines qui sont le résultat de fécondations artificielles. Je n'ai pu en obtenir autant sur aucune des autres variétés à fleurs doubles qui, en assez grand nombre, occupaient la même planche et ont éprouvé les mêmes dérangemens.

C'est, à mon avis, la plus précieuse de toutes les variétés de *Pæonia Sinensis*. Elle est d'un effet charmant pour la décoration des jardins, par le volume, l'élégance et le joli coloris de ses fleurs, dont le mérite est rehaussé par l'odeur suave qu'elles répandent. Elle est aussi une de celles qui résistent le mieux aux intempéries de la mauvaise saison.

2. Pivoine de la Chine, a fleurs de pavot. *Pæonia Sinensis*, Var. : *papaveriflora*. Tiges s'élevant de soixante à soixante-cinq centimètres, à feuillage semblable à celui du type, mais se tenant mieux. Fleurs le plus souvent solitaires, larges de dix à onze centimètres, très-bombées et très-pleines. Les pétales de la circonférence sont blancs, lavés de pourpre à l'extérieur, et se tiennent renversés ; ceux de l'intérieur

sont étroits, contournés et très-nombreux; les ovaires métamorphosés en pétales plus longs que tous les autres, et panachés de pourpre, entourent comme une seconde corolle composée de productions pétaloïdes parmi lesquelles il n'y a aucune apparence d'ovaires ni d'étamines.

Cette belle fleur, qui ressemble beaucoup à un pavot à fleurs doubles, est d'un blanc pur, et constante dans ses panachures. Elle est fort remarquable par son port, et se distingue avantageusement parmi toutes les autres variétés.

3. Pivoine odorante de la Chine. *Pæonia Sinensis*, Var. : *odorata*. Tiges de soixante à soixante-cinq centimètres, portant de une à trois fleurs blanches, à reflets jaunâtres ou carnés au moment de l'épanouissement, et devenant ensuite d'un blanc pur. Elles sont très-doubles, ont un diamètre de dix à douze centimètres, et exhalent la même odeur que la *Pæonia Sibirica*. Cette variété a les fleurs plus grandes que la Pivoine de la Chine, et lui est préférable par l'odeur dont elles sont parfumées.

4. Pivoine élégante de la Chine. *Pæonia Sinensis*, Var. : *formosa*. Tiges s'élevant de quarante à quarante-cinq centimètres, à fleurs très-doubles, bombées, larges de dix à onze centimètres, à pétales d'un blanc pur, recourbés vers le centre et cachant complètement les ovaires. Cette variété a le port de la *Pæonia Sibirica* dont elle atteint à peine la hauteur, et fleurit très-abondamment.

5. Pivoine de la Chine, a fleurs soufrées. *Pæonia Sinensis*, Var. : *sulphurea*. Tiges de soixante à soixante-cinq centimètres. Fleurs larges de treize à quinze centimètres, très-doubles, peu bombées; à pétales

d'un joli jaune tendre transparent, renversés sur le centre et cachant les ovaires.

La couleur soufrée et diaphane des fleurs de cette variété et leur forme élégante, qui imite celle d'une rose, en font une plante fort méritante et digne du choix des amateurs.

6. Pivoine stérile de la Chine, a fleurs blanches. *Pæonia Sinensis*, Var. : *Humei alba plena*. Cette variété, déjà décrite par M. Jacques, a produit, cette année, des fleurs larges de près de seize centimètres, qui ont conservé leur même caractère, c'est-à-dire qu'elles sont dépourvues des organes générateurs. Elles conservent une teinte carnée pendant presque toute la durée de la floraison, et exhalent, surtout quand il fait chaud, une odeur douce assez semblable à celle du Muguet, ou plutôt à celle de la Rose-Thé.

Cette variété, par la forme élégante de ses fleurs, leur odeur et sa stérilité constante, est une production tout-à-fait distincte et, du reste, très-remarquable.

7. Pivoine paquerette de la Chine. *Pæonia Sinensis*, Var. : *belliformis*. Tiges hautes de soixante à soixante-cinq centimètres, se soutenant très-bien, et portant de trois à cinq fleurs larges de treize à quatorze centimètres, et formées chacune de douze à quinze grands pétales d'un blanc pur, disposés sur trois rangs, se soutenant étalés horizontalement et ayant au centre une grande quantité d'étamines réunies en faisceau sphérique, à anthères d'un jaune d'or. Elles exhalent une odeur suave.

Cette plante est d'un très-bel effet par ses fleurs qui sont nombreuses lorsque les pieds sont un peu forts, et n'est pas la moins intéressante.

Toutes ces nouvelles productions sont rustiques, réussissent à toutes expositions, et, pour ainsi dire, dans tout terrain, et se multiplient à l'automne par éclats des pieds.

Elles forment une collection fort intéressante, et qui trouve de nombreux amateurs.

LÉMON.

MILLEFEUILLE LINGUIFORME, *Achillea lingulata*. WALDST. et KIT.

Plante vivace herbacée, à feuilles radicales en rosette, toujours vertes, ligulées, sessiles, luisantes, finement dentées en scie, légèrement ciliées sur les bords, longues de douze à vingt centimètres, et alternes sur la longueur des tiges simples; celles-ci sont hautes de trente à quarante-cinq centimètres, un peu anguleuses, munies de quelques poils soyeux, et se terminant par un beau et large corymbe de fleurs blanches qui restent épanouies pendant les mois de juin et juillet.

Cette plante, originaire de la Hongrie, est cultivée au Jardin-du-Roi depuis près de trente ans, et cependant je ne l'ai rencontrée que très-rarement dans les jardins d'amateurs ou de marchands. Elle a un port et un aspect agréables, et peut être facilement reconnue au premier coup-d'œil par ses jolies feuilles entières, tandis que celles de tous ses congénères sont plus ou moins pinnées ou dentées.

Je l'ai vue quelquefois disparaître des collections pendant plusieurs années, et des horticulteurs attribuaient sa perte aux intempéries de nos saisons. Chaque fois qu'elle reparaissait, elle était présentée comme

une plante nouvelle, et depuis plus de vingt ans que j'ai observé régulièrement sa culture, parce que cette plante me plaisait, j'ai pu reconnaitre qu'il ne fallait pas toujours attribuer sa disparition à la rigueur de nos hivers. Cette espèce m'a paru être comme la plupart des plantes vivaces qui se détruisent d'elles-mêmes après quelques années, si l'on attend trop long-temps pour les replanter à neuf.

Pour que cette Millefeuille, qui se détruit au centre par le nombre de touffes de feuilles qui s'y amassent, y entretiennent l'humidité et finissent par se décomposer, se maintienne toujours vigoureuse et en santé, il faut prendre le soin de la replanter à neuf tous les ans, en la changeant de place, parce qu'elle absorbe promptement les sucs de la terre qui la nourrit. L'époque la plus convenable pour cette opération est depuis la fin d'août jusqu'en septembre. On relève les touffes que l'on déchire pour les séparer, et l'on choisit les éclats les plus verts pour les repiquer deux à deux. Lorsque ce travail est fait à cette époque, les pieds replantés ont encore le temps de produire une grande quantité de racines qui se développent jusque sous les feuilles qui touchent la terre, et au printemps suivant on a de belles touffes qui fleurissent abondamment. On peut également multiplier cette plante par le semis de ses graines qui sont fines et ne doivent être couvertes que très-légèrement.

Cette espèce, peu délicate sur la nature du terrain, croît à toute exposition, et n'exige que peu d'arrosemens. Elle n'a nullement souffert pendant l'hiver 1837-1838.

Elle mérite de trouver place dans les plate-bandes

des parterres, à cause de son port gracieux, et par la durée et l'abondance de ses fleurs portées sur des tiges droites et fermes.

PÉPIN.

ORANGERIE.

GENÊT RAMEUX DES CANARIES, *Genista Canariensis*. LIN. Var. : *Racemosa*.

Notre collègue, M. Lémon, a reçu en 1837, dans un envoi de plantes venant de la Belgique, ce joli petit arbuste, sous le nom de *Cytisus racemosus*. HORT. BELG. Il s'empressa de le mettre en multiplication, et il eut l'avantage de le voir fleurir dans son établissement au printemps de 1838. Il se couvrit alors de grappes terminales composées de fleurs papillonacées d'un joli jaune unicolore. A l'automne de la même année, il en donna un pied à l'École botanique du Muséum d'Histoire Naturelle.

Ayant eu par conséquent l'occasion de le voir fleurir au printemps de cette année, et d'étudier ses caractères botaniques, j'ai reconnu que c'était une variété du *Genista Canariensis*, Lin., à laquelle je propose de donner l'épithète de *racemosa*.

Ses rameaux sont anguleux, plus gros et moins serrés que ceux de son type. Ses feuilles sont trifoliées, plus grandes et moins velues; ses fleurs ont aussi un peu plus de développement, et les grappes sont plus allongées.

C'est, du reste, un charmant petit arbuste, très-rameux, à forme presque sphérique, et qui mérite d'être cultivé pour l'ornement. Il se couvre de nom-

breuses fleurs depuis le mois d'avril jusqu'en juin. Il se prête parfaitement à la taille, et ne paraît pas devoir s'élever à plus de cinquante à soixante-cinq centimètres. Il est très-rustique.

Toutefois, on l'a jusqu'à présent cultivé en orangerie pendant l'hiver, et mieux sous châssis, où ses fleurs se montrent plus tôt. Il se plaît à une exposition chaude pendant l'été, et paraît ne devoir passer en pleine terre que dans nos départemens méridionaux, comme les *Genista Canariensis* et *candicans*. Il lui faut de préférence une terre légère et sablonneuse. On le multiplie facilement de boutures faites en pots et étouffées sous cloches, ainsi que par le semis de ses graines, qu'on peut faire immédiatement après la récolte.

Cultivé en pots, il a besoin, comme toutes les plantes en vases, d'arrosemens plus fréquens.

PÉPIN.

MALVA. LIN. Monadelphie polyandrie. L. Malvacées. Juss.

Caractères génériques. Calice double persistant, l'extérieur à deux ou trois folioles, l'intérieur monophille, à cinq divisions; corolle monopétale à cinq divisions pétaliformes à sommet arrondi; étamines nombreuses, monadelphes; un pistil à plusieurs stigmates; environ huit capsules le plus souvent monospermes, à semences noirâtres, chagrinées, réniformes.

Mauve a feuilles dentées, *Malva serrata*. Hort. Par. (*Voyez* la planche.)

Plante ligneuse s'élevant de quarante-huit à soixante centimètres, à feuilles persistantes, alternes, d'un vert gai, oblongues, dentées sur les bords, obtuses, rugueuses, à pétioles courts, quelques-unes sont trilobées. Tiges droites, rameuses, hispides, d'un vert pourpré dans les jeunes rameaux. Fleurs axillaires, solitaires, à limbe d'un blanc à peine rosé, marqué de stries d'un rouge carmin à la base de chacune des divisions de la corolle.

Ce joli petit arbuste se couvre de fleurs depuis le mois de mars jusqu'en mai, il refleurit souvent encore pendant une partie de l'automne. Il suffit pour lui faire former une tête arrondie, de pincer les rameaux qui s'emportent.

Cette plante doit être tenue l'hiver en serre tempérée; peut-être même l'orangerie pourrait lui suffire. On la multiplie de boutures et probablement par le semis de ses graines, si on parvient à en recueillir. On peut la greffer sur les autres malvacées ligneuses, comme les *Lavatera*, *Pavonia*, *Sida*, etc.; nous en avons greffé sur des individus de ce dernier genre, qui forment de jolies tiges.

Il lui faut un mélange de terre de bruyère et de terre franche, auquel on ajoute une petite quantité de terreau.

Jacquin aîné.

Gaillarde pictée flosculeuse, *Gaillarda picta*, Var. : *Flosculosa.*

Jusqu'alors, toutes les espèces connues du genre *Gaillarda* ont toujours montré des fleurs radiées; dans les variétés que je vais décrire, la couronne, au lieu d'être formée par des lignes ou demi-fleurons, n'offre que des fleurons à cinq divisions, soudés jusqu'aux deux tiers et à limbe à cinq lobes ovales pointus. Ces fleurons ont environ quinze millimètres de longueur; tout le tube est brun-pourpre, et le limbe d'un beau jaune. Leur forme rappelle celle du Barbeau (*Cyanus*), ce qui m'avait donné l'idée d'imposer à cette variété l'épithète de *cyaniflora.*

Ce qu'il y a de remarquable à l'égard de cette nouvelle production, c'est qu'elle a été d'abord obtenue par M. Madale, jardinier-fleuriste, rue Rousselet, à Paris, dans un semis fait en 1837, des graines de la *Gaillarda picta*, et qu'elle a été pareillement trouvée, en 1838, dans des semis faits au printemps, et qui ont donné fleurs à l'automne, par M. Pelé, jardinier-fleuriste, à Paris, rue de l'Oursine, et M. Bachoux, jardinier, à Meudon.

Cette Gaillarde est une acquisition intéressante pour les amateurs, et qui ne peut manquer d'être accueillie pour la décoration des jardins, dans lesquels elle jouera un rôle aussi important que son type. Elle ne peut se multiplier et se conserver que par la voie des boutures; car le semis de son type ne la reproduit pas même toujours identiquement. En effet, j'ai semé de ses graines l'année dernière et ce printemps, et les deux tiers, au moins, des fleurs obtenues étaient petites et de cou-

leur pâle, et ne méritaient pas la peine de les conserver. Cette observation semble confirmer l'opinion des auteurs qui ont considéré la *Gaillarda picta* comme une variété des autres espèces du genre, et l'ont décrite comme telle. Sweet et Hooker en ont fait une espèce, le premier, en 1835, sous le nom de *Gaillarda picta*; le second, en 1836, dans le *Botanical-Magasine*, sous le nom de *Gaillarda Drummundii*, trouvée au Texas.

Cette plante, n'étant cultivée que depuis peu d'années dans nos jardins, on ignorait si elle pouvait passer l'hiver en plein air. Je ne sais si on a essayé de laisser quelques pieds en pleine terre pendant l'hiver de 1837-1838; mais je puis affirmer que des jeunes pieds ont résisté à l'hiver dernier, tandis que des sujets plus forts ont péri, quoique cette mauvaise saison n'ait pas été très-rigoureuse. Il est donc prudent d'en rentrer pendant l'hiver en orangerie, où, d'ailleurs, elle fleurit pendant quelques mois.

Les variétés que donnent les genres *Gaillarda* et *Coreopsis*, qui a fourni des fleurs pourpres, donnent à penser que plusieurs autres beaux genres de la famille des radiées peuvent jouer par l'influence de la culture. Au reste, les combinaisons de la nature sont si nombreuses qu'il n'est pas possible de prévoir une limite à sa fécondité.

PÉPIN.

NOUVELLES.

Clematis azurea grandiflora. Cette charmante clématide est en pleine floraison, et se montre de la plus grande beauté. Elle a développé plusieurs fleurs qui ont de dix à douze centimètres. Je constate ce fait ici, parce que la figure qui en a été donnée dans ce Journal, page 281, année 1837-1838, ayant été dessinée sur une jeune plante, a donné à la fleur une dimension beaucoup trop petite.

Aug. Cels.

Cuphée faux Silène, *Cuphœa silenoides*. Nees. ab. 2. Hort. Paris. 1839. Tige comme sous-ligneuse à la base, haute de quatre à cinq décimètres et plus, munie de poils rougeâtres, courts, glanduleux et visqueux; feuilles pétiolées, presque opposées, lancéolées, entières, comme glabres, avec des poils glanduleux sur les bords; fleurs extraxillaires, à pédoncule court, muni de deux petites bractées près du calice qui est tubulé, nerveux, brun, ayant une petite bosse à la base, garni des mêmes poils que la tige, long de près de trois centimètres; corolle de six pétales, dont les quatre inférieurs sont moitié plus petits que les deux supérieurs, tous d'un pourpre brun, les deux supérieurs à sommet violacé.

Lieu originaire : le Pérou. Annuelle.

Les fleurs de cette plante sont singulières, et leur couleur foncée les fait remarquer en se détachant bien sur le vert des feuilles; elle mérite donc les soins des amateurs, leur succession en faisant

jouir une partie de la belle saison. Il est malheureux qu'elle soit assez susceptible sur le choix des terrains, car dans certaines localités il est presque impossible d'en élever ; mais je l'ai vue parfaitement réussir en terre de bruyère, et alors elle devient très méritante. Dans les terrains qui se trouveraient lui convenir, on pourrait en former de jolies bordures, ou en orner les plate-bandes des fleuristes en repiquant cinq à six individus ensemble, afin de former des touffes. A cet effet, on devra la semer en avril sur couche chaude, et repiquer les individus jeunes et avant qu'ils aient pris un certain accroissement.

JACQUES.

PELARGONIER DRAP D'OR DE BATAILLE, *Pelargonium Batailleanum.*

Cette nouvelle et belle variété dont nous donnerons la figure à la floraison prochaine, a été obtenue de semis, par M. Bataille, au Jardin-des-Plantes à Avranches. C'est une plante très robuste et d'un beau feuillage ; mais elle se recommande surtout par ses fleurs grandes et bien faites, d'une teinte jaunâtre, sur lesquelles brillent des paillettes d'or à peu-près comme dans *l'Amaryllis curvifolia*, et que rehausse, sur les pétales supérieurs, une macule d'un beau pourpre.

Les amateurs peuvent se procurer cette plante remarquable chez M. Bataille, à Avranches, et dans mon établissement, à Belleville.

LÉMON.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

Résultats de la culture d'automne du Chou Pé-Tsaie ou Chinois.

J'ai déjà publié sur le Chou Pé-Tsaie ou Chinois deux notes insérées dans ce journal : la première, page 113 de l'année 1837-1838, la deuxième, page 326 de cette même année; j'engage les personnes que ce Chou peut intéresser, à vouloir bien se reporter à ces deux articles.

J'ai dit dans le dernier, qu'il restait à expérimenter le semis d'automne, et ce sont les résultats de cette expérience dont je viens rendre compte aujourd'hui.

J'ai fait trois semis successifs : le premier, à la date du 1er août 1838; le deuxième, le 15 septembre; et, le troisième, le 25 du même mois. Les graines des deux premiers semis ont levé en quatre ou six jours, celles du dernier ont été un peu plus tardives; toutefois, le plant qu'elles ont produit était beau le 15 octobre, et bon à repiquer pour la plus grande partie. Je ne conseille pas de semer après cette der-

nière époque, parce qu'alors la végétation est presque totalement arrêtée.

Les plants qui ont le mieux réussi sont ceux provenus du semis d'août; dès le 20 de ce mois j'ai fait repiquer les plus forts, et lier le 10 septembre les mieux venans, comme on le fait pour la salade, espérant les aider à pommer; mais cette opération n'a produit aucun effet. Plusieurs pieds ont commencé à monter du 10 au 15; deux étaient en fleurs le 18. Ils ont continué à monter jusqu'à la fin d'octobre et même en novembre. Douze pieds étaient en fleurs le 18 octobre. Ce sont les dégénérés qui ressemblent beaucoup aux navets. Les plus francs n'ont commencé à monter qu'en janvier. Les individus qui dégénèrent, et il y en a dans tous les semis, sont peu estimés; ils ont les feuilles longues et réfléchies. Les meilleurs, et qui méritent la préférence, ont les côtes larges et blanches; les feuilles larges, obtuses et comme frisées. Elles sont bonnes à manger et peuvent être employées à faire de la soupe ou à former un plat de légume. Plusieurs ont été mangés ayant encore leurs cotylédons. J'ai fait le 1er septembre un second repiquage des Choux de ce semis, et un troisième quinze jours après.

J'ai remarqué dans le semis du mois d'août un fait assez curieux, et que je n'avais pas eu l'occasion d'observer au printemps: c'est qu'il a offert plusieurs variétés dont les unes étaient le résultat de dégénérescence, et d'autres le produit d'amélioration. Plusieurs avaient des feuilles hautes d'environ soixante-cinq centimètres, et larges de trente à trente-cinq, avec les pétioles arrondis comme ceux des navets, et de quelques espèces ou variétés de choux; ces feuilles

étaient plus ou moins entières, mais le plus souvent lyrées. Le plus grand nombre cependant avaient des feuilles convenablement formées pour ressembler à leur type, c'est-à-dire qu'elles étaient dressées, à nervures blanches et à pétiole large. Mais une variété m'a particulièrement frappé. Dans celle-ci, le Chou est trapu et pomme naturellement ; ses feuilles sont plus courtes, frisées, d'un vert pâle devenant blond ; celles du centre sont courtes et ressemblent en tout à celles du chou frisé. Jusqu'à présent, je crois être le seul qui aie obtenu cette variété, qui ne m'a pas paru, dans mes cultures, disposée à produire des racines charnues, car tous les pieds que j'ai arrachés avaient une tige cylindrique au collet et les racines très-fibreuses, mais s'étendant peu. Toutes les feuilles que j'ai goûtées crues m'ont entièrement rappelé le goût de celles du navet, mais elles sont plus tendres et moins âcres. Tous ces pieds de Choux étaient plantés à soixante-cinq centimètres de distance, en tous sens, les uns des autres, et leurs feuilles se touchaient et couvraient la plate-bande.

Les plants du semis du 15 septembre ont été repiqués le 2 octobre ; ils se sont maintenus, mais n'ont pas poussé à cause de la froidure des nuits.

Ceux du troisième semis étaient très-beaux le 15 octobre et bons à repiquer en partie.

Le 22 octobre, j'ai fait faire les derniers repiquages, et les pieds de Choux ont été moins distancés que dans les premiers.

Le 5 novembre, j'ai fait accommoder de ces Choux de trois façons différentes : on en a fait de la soupe au lard, un plat apprêté comme les épinards, manière qui m'a paru celle qu'on doit préférer, et

enfin les pétioles seulement préparés comme des cardons, mais ces derniers sont trop filandreux. En épluchant les feuilles on remarquait plusieurs bourgeons sortant des tiges, comme on le voit dans les brocolis.

Le 26 novembre, j'ai mangé de ces bourgeons qui ont beaucoup de rapport avec les brocolis ; ils sont très-délicats et fort agréables. Ils ont cuit en 20 ou 25 minutes. J'ai encore goûté des larges pétioles cuits à part, mais, comme la première fois, je les ai trouvés trop filandreux.

Le 27, je crois, il est tombé de la neige durant une partie de la journée, et la nuit suivante le thermomètre s'est abaissé à trois ou quatre degrés sous o Réaum., et j'ai remarqué quelques moyennes fleurs gelées sur les gros pieds du premier semis d'août, dont quelques-uns étaient encore en fleurs, et plusieurs autres avaient donné des graines mûres. Les jeunes et moyens plants n'ont pas souffert; ils avaient déjà supporté une forte gelée blanche et un à deux degrés de glace sans aucune couverture.

En janvier 1839, il a gelé de 7 à 8 degrés. Presque tous les pieds du premier semis qui avaient fleuri et dont plusieurs avaient donné leurs graines, ont fini par fondre ; ils avaient poussé d'une façon démesurée. Les plants des autres semis ont été couverts de diverses manières ; les uns avec quelques feuilles comme on le fait pour la salade, d'autres avec une litière de paille, et les derniers enfin avec un paillasson posé sur des rames et des petites gaulettes, afin de ne pas écraser le plant par le poids de la neige qui aurait pu s'accumuler dessus.

J'avais eu soin de faire repiquer à toutes les expo-

sitions des plants des divers semis faits en automne ; je n'ai fait couvrir que la moitié de la plate-bande consacrée à chacun d'eux, et j'ai laissé l'autre portion exposée à toutes les intempéries de l'air libre. L'hiver, il est vrai, a été long, mais peu rigoureux, et j'ai remarqué que tous les pieds restés à découvert étaient aussi bien conservés, et je dirai même plus beaux au printemps que ceux qui avaient été abrités. Ainsi, cette plante est non-seulement très-rustique, mais elle est encore la plus précoce, car elle pousse pour ainsi dire sous la neige, et devient à cet égard une ressource pour les bestiaux qui la mangent avidement.

Dès la fin de février, tous les plants, même ceux du dernier semis ont commencé à monter ; du 10 au 15 mars ils étaient garnis de gros boutons, et la floraison, commencée vers la fin de mars, s'est prolongée pendant tout le mois d'avril et les premiers jours de mai. Les plants provenant des semis des 15 et 25 septembre, ne se sont pas montrés plus avancés les uns que les autres. Les pieds se ramifient de la base, et toutes les branches de ramification ont une longueur à peu près égale qui varie de soixante-cinq centimètres à un mètre. Elles sont feuillées et fournissent un bon fourrage, d'autant plus précieux qu'il est plus hâtif, car le Pé-Tsaie défleurissait, que le colza ne faisait que commencer à fleurir. Ainsi, en semant pour la première fois en avril, il est facile pendant l'année qui se termine au mois d'avril suivant, d'obtenir trois récoltes, et commencer même la quatrième, en orge, betteraves, ou autres plantes qu'on peut semer sur le même emplacement.

En résumé, le Pé-Tsaie ne sera guère cultivé

comme légume, parce qu'il ne donne ses meilleurs produits culinaires qu'en octobre et novembre, époque où l'on possède une grande quantité de plantes potagères de toutes espèces. Cependant il a l'avantage d'offrir, aux personnes dont l'estomac est délicat, un mets agréable et d'une digestion beaucoup plus facile qu'aucune autre espèce ou variété de choux. A toutes les autres époques de l'année il monte à fleurs très-promptement. On a vu dans ma seconde note sur cette crucifère, page 326 de l'année 1837-1838, que le premier semis, fait fin de mars et commencement d'avril, a donné ses produits en juillet. J'ai dit plus haut que le deuxième semis de l'année, fait en août, les avait fournis en octobre et novembre, ce qui faisait une seconde récolte de graines, et qu'enfin, les troisième et quatrième semis, faits les 15 et 25 septembre, avaient donné un excellent et abondant fourrage en mars, avril et commencement de mai pendant la durée de leur floraison, sans nuire encore à la production des semences. On a pu remarquer que les plants de ces derniers semis, qui, dans les premiers jours de février, étaient encore trapus et n'annonçaient aucune disposition à monter, sont cependant montés tous à-la-fois dès la fin de ce même mois, tandis qu'à l'automne les pieds les plus francs n'ont fleuri qu'un mois après les plants dégénérés, qui, dans cette circonstance, se sont montrés beaucoup plus précoces.

Enfin, les semis d'automne offrent au printemps l'avantage de produire un fourrage très-précoce et précieux pour les bestiaux, et un légume frais pour la consommation de l'homme ; chose assez rare après les premières gelées, et que l'on peut se procurer en

coupant tous les jours, comme on le fait dans l'Inde, les grandes feuilles qui se trouvent à la base des pieds.

La production de la graine étant considérable dans cette espèce de Chou, il nous reste à savoir si l'huile qu'on en pourra extraire aura des qualités qui la feront rechercher, et assez abondante pour offrir un produit utile. J'attends à cet égard des renseignemens que j'ai demandés à des hommes possédant des connaissances chimiques, et je m'empresserai d'en faire connaître le résultat dès qu'ils me l'auront communiqué.

PÉPIN.

MOYEN DE FAIRE ACQUÉRIR BEAUCOUP DE VOLUME AUX POMMES DE CHOUX-FLEURS.

Au contraire de toutes les autres races de choux, dont on ne mange que les feuilles, on n'emploie en cuisine que les pommes de Choux-fleurs et de brocolis, qui ne sont autre chose que les corymbes composés des rudimens des fleurs, qu'il faut cueillir avant qu'ils s'écartent et se déploient pour en faciliter l'épanouissement.

C'est donc, dans la race du Chou-fleur, *Brassica oleracea botrytis*, DEC., sur les organes floraux que doit se porter l'attention du jardinier, et tous ses efforts doivent tendre à leur faire acquérir le plus de volume possible afin d'obtenir de grosses pommes blanches et serrées.

Un amateur m'a indiqué un procédé qu'il m'a dit lui réussir constamment et à l'aide duquel il obtient des Choux-fleurs très-développés. Il consiste tout sim-

plement dans l'application, à cette crucifère, de l'opération connue sous le nom d'incision annulaire. Il la pratique après que ses Choux, repiqués en place, ont acquis une certaine force; alors, avec un inciseur annu'aire ou un greffoir, il cerne la tige et enlève un anneau d'écorce large de quinze millimètres. Il est nécessaire de donner cette largeur à l'incision, car, si on la fait plus étroite, l'activité de la végétation reproduit trop promptement l'écorce enlevée.

Je me propose d'éprouver ce procédé sur les Choux-fleurs que nous semons tous les ans pour vérifier les qualités de nos graines, et j'aurai soin de rendre compte du résultat. Toutefois, comme ce moyen, qui paraît être employé dans le midi avecsuccès, semble, d'aprés les indications de la physiologie végétale, devoir produire un effet favorable au développement des corymbes floraux, j'ai cru bien faire d'en entretenir nos lecteurs, afin de leur donner l'idée de tenter aussi cet essai qui est d'une exécution très-facile.

JACQUIN jeune.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

PROMENADE HORTICOLE AU MUSÉUM D'HISTOIRE-NATURELLE.

Lorsqu'en 1788, la mort enleva aux sciences physiques Buffon qui avait tant fait pour leurs progrès, le Muséum d'Histoire-Naturelle, dont on peut le considérer comme le créateur, bien que considérablement agrandi et enrichi par les efforts de ce savant,

était loin encore du développement admirable qui lui a été donné depuis.

Quoiqu'on puisse avec justice attribuer ce développement aux bases établies par Buffon, il n'en est pas moins une preuve irrécusable de la marche incontestablement progressive des sciences naturelles, professées aujourd'hui avec tant d'éclat, de la bonne administration qui régit ce bel établissement et de la munificence de l'État, qui, pour réaliser les projets des administrateurs, a fait les fonds nécessaires et ne néglige rien pour que cette collection des archives de la nature soit une gloire nationale et un témoignage de notre civilisation.

On a quelquefois critiqué l'organisation actuelle du Muséum, créée *ex abrupto* par un décret de juin 1793 de la Convention nationale, et on l'a comparée à une république, parce que les douze professeurs qui enseignent et cultivent les diverses branches de l'Histoire-Naturelle, prennent une part égale à son gouvernement. Pour peu qu'on se donne la peine de réfléchir, on reconnaît aussitôt qu'une telle organisation est la seule convenable pour un établissement de ce genre, et qu'elle offre, sur le système qui confiait la direction à un intendant, les avantages les plus palpables.

En effet, les projets soumis à l'approbation de douze savans sont discutés et approfondis avec toute la maturité désirable, et chaque branche de ce bel ensemble, ayant son défenseur né, n'est jamais sacrifiée à une autre. Nulle interruption n'est à craindre dans l'exécution des choses arrêtées, car la mort elle-même, ce grand destructeur des vanités humaines, viendrait porter ses coups dans la docte as-

semblée, qu'à moins d'une fatalité que la science déplorerait autant que l'humanité, elle ne ferait qu'une victime à-la-fois, et le professeur appelé à la remplacer ne pourrait faire invalider une décision prise. Il n'en est pas de même lorsqu'un intendant succède à un autre; il peut arriver que son goût et ses études le portent à faire prédominer telle ou telle partie, tandis qu'il en laissera languir d'autres, et qu'il interrompe même l'exécution des plans commencés par son prédécesseur.

Au surplus, ce qui prouve mieux que tous les raisonnemens l'excellence de cette administration, ce sont les beaux résultats qui se déroulent sous nos yeux, depuis quelques années, et font du Muséum d'Histoire-Naturelle un établissement sans égal et que les étrangers sont forcés d'admirer.

Parmi les nouvelles constructions dont plusieurs sont fort remarquables, les plus intéressantes pour moi, qui me plais à l'étude des productions végétales, ce sont ces serres gigantesques avec leurs deux pavillons du centre si élégans, si élevés, et dont la construction hardie et légère n'ôte rien à la solidité. C'est sous ces vastes conservatoires vitrés que les grands végétaux de la zone torride trouvent la température énergique des contrées équatoriales, et la lumière qui est indispensable à l'activité de leur vie, et nous donnent à nous, qui ne pouvons parcourir le monde, l'idée de cette végétation luxuriante que la chaleur entretient sous les tropiques.

Malgré l'énorme volume d'air que contiennent ces pavillons et l'immense déperdition de chaleur que favorise leur enveloppe de verre, on entretient facilement la température au degré convenable, à l'aide

d'un puissant calorifère à air chaud que pourrait encore seconder, s'il en était besoin, un appareil de chauffage à la vapeur dont la destination, au reste, est d'aller porter le calorique jusqu'aux extrémités des ailes de ces belles serres. Cet air réuni en grande masse offre, d'ailleurs, un autre avantage, c'est que, grâce à son élasticité, il est presque toujours en mouvement, car la moindre agitation qui lui est communiquée par l'ouverture seule de la porte, le perpétue assez long-temps pour qu'il semble sans cesse caresser les cimes des plantes comme une légère brise de leur patrie. Cette agitation qui déplace presque continuellement les molécules aériformes est favorable à la vie végétale en même temps qu'elle aide à une répartition plus égale de la chaleur. Au reste, comme celle-ci tend toujours à monter, si l'on veut introduire de l'air par les étages supérieurs, il ne saisit point les plantes par son contact, parce que, pour parvenir à elles, il a à traverser une zone assez échauffée pour lui communiquer une température qui ne contraste point avec celle du milieu dans lequel se trouvent les végétaux.

Ces serres sont placées sous la surveillance immédiate de M. Neumann, l'un des jardiniers en chef, et l'état de vigueur des plantes qu'elles renferment atteste à-la-fois son activité et ses talens.

Il y a certainement encore beaucoup à faire pour l'entier achèvement de tous les projets relatifs au Muséum, mais à en juger par ce qui est fait on ne peut qu'augurer très-favorablement de ce qui reste à exécuter. Déjà tout dans le jardin fixe l'intérêt du promeneur; partout d'obligeantes étiquettes lui font connaître l'individu qu'il a sous les yeux; attention

bienveillante de MM. les professeurs qui ont compté le public pour quelque chose et tenté de le familiariser avec nos richesses végétales.

Les deux labyrinthes, ou plutôt le labyrinthe et la petite butte, sont aujourd'hui restaurés avec goût, et, pour la plus grande partie, par M. Pépin, jardinier en chef en fonctions pour cette année, et dont, au reste, je ne dirai rien, ainsi que je l'ai fait à l'égard de M. Neumann, d'abord parce que leur mérite est suffisamment apprécié, et ensuite parce que, l'un et l'autre honorant ce journal de leur collaboration, on pourrait m'accuser de *camaraderie*. Ces deux emplacemens sont pleins de ces végétaux peu connus dont quelques-uns savent les noms sans que ceux-ci leur rappellent une forme positive, ce qui les empêche d'en apprécier l'effet, tandis que d'autres les connaissent de vue seulement sans savoir comment les désigner pour pouvoir les demander et les introduire dans leurs parcs ou leurs jardins. Toutefois, un intérêt plus vif encore est excité par ces étiquettes, surtout pour les hommes qui voient dans les jardins autre chose qu'une agréable décoration et qui se plaisent, à l'occasion de chaque végétal, à rechercher la part que la main de l'homme a prise à sa création, à son introduction s'il est exotique, ou enfin à son entretien.

C'est ainsi que, dans une promenade faite dernièrement au Muséum d'Histoire-Naturelle, j'ai pu, grâce à ces utiles et nouvelles indications, remarquer quelques grands végétaux qui sont un témoignage vivant des efforts faits à toutes les époques pour doter notre pays des productions végétales des autres continens, ou seulement même pour avancer de quelques degrés vers le nord des arbres indigènes qui

paraissaient ne pas devoir résister à un autre climat que celui qui les a vus naître.

Sur l'emplacement de l'école de Botanique, on voit un magnifique Pin de Corse, *Pinus Laricio*, Lam., qui s'élève de vingt-huit à vingt-neuf mètres. Il fut planté en 1774 par Laurent de Jussieu, auteur de la méthode naturelle qui a fait sa gloire.

Un Noyer Pacanier, *Juglans olivæformis*, hort. Kew., originaire de l'Amérique-Septentrionale, et planté en 1802 par l'illustre Desfontaines. C'est l'individu de cette espèce le plus grand qui soit en France. Il est sensible au froid, et cependant il a bien réussi dans cette position, et il a donné ses fruits qui, petits et en forme d'olives, ainsi que l'indique son nom, sont d'un goût excellent.

Un Virgilier à bois jaune, *Virgilia lutea*, Mich., dont on doit la connaissance et l'introduction à M. Michaux fils, et sur lequel notre collègue, M. Pépin, a publié dans ces *Annales*, page 213 de l'année 1832-1833, une notice fort intéressante.

On y voyait autrefois un Acacia Julibrizin, ou arbre de soie, *Mimosa Julibrizin*, Willd., que l'on admirait par l'élégance et la délicatesse de son feuillage, et par les faisceaux d'étamines de ses fleurs ressemblant à des houppes soyeuses, et d'une jolie couleur rouge, mais il est mort en 1832, par suite d'accident aggravé par la gelée.

A l'entrée et sur la lisière du parc de la Ménagerie, on rencontre trois Muriers à papier, *Broussonettia papyrifera*, Willd., *Morus papyrifera*, Lin., d'une hauteur de quatorze à seize mètres. Ils ont été plantés par A. Thouin en 1792. Cet arbre, originaire de la Chine, donne des fruits à peu près sem-

blables aux mûres et fournit au Japon un papier assez fort pour couvrir les parasols dont font usage les habitans de cette contrée, et, à la Louisiane, une filasse dont on fait des étoffes. Ce sont les premiers pieds cultivés en France.

En montant au labyrinthe, et suivant l'allée qui conduit au réservoir, lequel est aussi une construction nouvelle, on trouve un Platane d'Amérique, *Platanus occidentalis*, Lin., élevé de vingt à vingt-deux mètres. Il est originaire de l'Amérique-Septentrionale, et on pense qu'il a été planté par Tournefort en 1706 ou 1707.

On y voit encore un bel Érable de Montpellier, *Acer Monspessulanum*, Lin., planté par Tournefort. Il est élevé de neuf mètres et demi à dix mètres. Un second individu existe derrière les serres neuves, et un troisième sur l'emplacement de l'ancienne école d'Arbres de Tournefort, qui occupait le terrain où sont aujourd'hui bâties les nouvelles galeries de minéralogie, le long de la rue de Buffon.

Deux Pins à pignons, *Pinus pinea*, Lin., hauts de quatorze à quinze mètres, qu'on croit avoir été plantés par Tournefort, ou au moins dans les premières années du dix-huitième siècle. Cet arbre, originaire d'Italie, a fructifié plusieurs fois.

Enfin, en redescendant, on rencontre le fameux Cèdre du Liban, *Larix Cedrus* de Desfontaines, étalant majestueusement ses branches à feuillages rembrunis. Ce bel arbre a été planté en 1735 par Bernard de Jussieu qui en rapporta d'Angleterre deux pieds dont l'un est mort. Cet arbre, qui dans la Syrie sa patrie s'élève à une très-grande hauteur, n'a, au Muséum, qu'une élévation de trente mètres. Il est

remarquable par la grosseur de son tronc, le développement et la force de ses branches. Il a cessé de croître depuis que sa flèche a été cassée, et je suis encore étonné, qu'à l'époque de l'accident, on n'ait pas cherché à réparer cette perte au moyen de la greffe qu'on applique aujourd'hui si parfaitement en pareille occasion.

Auprès des galeries neuves de minéralogie, construites, ainsi que je l'ai dit, le long de la rue de Buffon, est l'emplacement où Tournefort, le père de la botanique en France, avait établi son école d'Arbres, que ses successeurs ont plus ou moins modifiée en y prenant des sujets pour les planter ailleurs, ou en y faisant eux-mêmes de nouvelles plantations. De toute cette école, le temps, qui détruit tout, n'a respecté qu'un petit nombre de sujets que l'on conserve avec soin, et que des étiquettes désignent au public.

On y voit un beau Sophora du Japon, *Sophora Japonica*, Lin., qui a environ vingt-deux mètres de hauteur. C'est un élève venu du semis, fait en 1747 par Bernard de Jussieu, des graines qu'il reçut à cette époque du père d'Incarville, missionnaire au Japon. Cet arbre n'a été connu qu'après sa première floraison en 1779.

Un Genevrier élevé, *Juniperus excelsa*, Willd., apporté par Tournefort de l'Asie-Mineure en 1703. C'est l'individu mâle; il a seize à dix-sept mètres d'élévation.

Un Micocoulier de Virginie, *Celtis occidentalis*, Lin., haut de quinze à seize mètres, et un Chêne vert, *Quercus ilex*, Lin., haut de neuf à dix mètres, qui tous deux ont été plantés par Tournefort en 1707. Ce chêne est un arbre indigène à la France méri-

dionale et qu'on signale comme sensible aux intempéries de notre climat. Celui-ci est une preuve qu'il peut y résister ; toutefois, il paraît avoir éprouvé quelque accident, car il est racommodé. Il convient aux lieux secs et sablonneux et donne des glands à amandes douces et comestibles.

Enfin, l'individu le plus remarquable est un Acacia, ou plutôt un Robinier faux acacia, *Robinia pseudo-acacia* de Linnée, qui l'a dédié à Vespasien Robin, lequel était, à l'époque de la fondation du Jardin-des-Plantes, le sous-démoustrateur du médecin Labrosse, et ensuite chargé de la culture des plantes et de l'enseignement de cette pratique. Ce fut lui qui planta cet acacia en 1635. Cet arbre remarquable, qu'on peut considérer comme le père de tous les robiniers qui existent aujourd'hui, est infiniment curieux par sa longévité. Il avait environ dix-neuf mètres de hauteur lorsqu'il a perdu deux branches. Depuis quelques années son tronc s'est creusé et a été recouvert avec un mastic dont notre collègue Pépin doit nous donner la composition. La faiblesse du tronc a engagé à soutenir les branches l'une par l'autre à l'aide de barres en fer.

On conçoit que je n'ai pas eu l'intention de décrire tout ce qu'il y a de remarquable dans le Jardin-des-Plantes, il faudrait pour cela une plume plus savante que la mienne et un développement que ne comportent pas ces *Annales*, mais j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt de rappeler aux amateurs ces vétérans de la végétation que les soins des professeurs ont disposés de façon à ce que le public puisse les remarquer.

Rousselon.

GAULTERIA. Linn., Lamck., Persoon., etc. Décandrie-monogynie. Lin. Bruyères. Juss.

Caractères génériques : Calice campanulé à cinq divisions, persistant; corolle presque en grelot; limbe à cinq découpures courtes, roulées en dehors; dix étamines insérées à la base de la corolle; filamens velus; anthères fourchues à leur sommet; ovaire déprimé, entouré de dix squamules alternes avec les filamens des étamines; capsule à cinq loges; cinq valves, entourées par le calice coloré persistant, et en forme de baie, ouvert à son sommet.

Gaulterie shallon, *Gaulteria Shallon*. Pursh. fl. am. lind. Bot. reg. 1411. Jacques, suite au *Botaniste-Cultivateur*, inéd. (*Voy.* la planche.)

Arbrisseau de seize à trente-deux centimètres, et pouvant en atteindre cent à cent-vingt dans son pays originaire, toujours vert, très-traçant, décumbent ou érigé; rameaux munis de poils surtout dans leur jeunesse, un peu flexueux; feuilles alternes, ovales, presqu'en cœur, pointues, dentées, presque sessiles, d'un gros vert, glabres sur les deux surfaces, veinées; fleurs en grappes axillaires dans l'aisselle des feuilles; ces grappes sont un peu penchées, à sommet infléchi, plus longues que les feuilles; les fleurs sont unilatérales, portées sur des pédicelles naissant à la base d'une bractée aussi longue qu'eux, et en portant deux autres petites vers la base. Le calice est appliqué sur la base de la corolle, d'un blanc légérement rosé ainsi que les pédicelles; la corolle est de la même couleur que le calice, en grelot conique, à cinq petites divisions roulées en dehors. L'axe de la grappe, les pédicelles, les calices et les corolles sont munis de

poils courts et visqueux ; fruits pourpres à suc mucilagineux.

Lieu originaire : le nord-ouest de l'Amérique.

Cet arbuste fut introduit en Angleterre en 1826; je l'ai vu pour la première fois chez M. Lefèvre, pépiniériste à Mortfontaine, près la Chapelle-en-Serval, en 1836; il a fleuri et donné des graines fertiles en 1837, et c'est de cet estimable cultivateur que j'ai obtenu l'échantillon qui a servi de modèle au dessin. Il est encore rare dans les collections. On le cultive en plein air et en terre de bruyère pure à l'ombre; on peut le multiplier de ses traces qui surgissent quelquefois assez loin de son pied ; il reprend aussi de boutures faites sur couche chaude et étouffées sous cloche ; les graines peuvent encore servir à sa multiplication ; elles doivent être traitées comme celles des Rosages, Azalées, etc. ; mais le plant rentré en serre tempérée dans les premières années.

Cette espèce, qui, comme je l'ai dit, est encore rare, mérite les soins des amateurs, ses fleurs sont assez grandes et nombreuses ; et, en automne, ses fruits pourpres produisent encore un joli effet ; les fleurs épanouissent dans le courant de juin.

JACQUES.

Observations sur la culture des Pivoines.

On se plaint généralement depuis plusieurs années de ce que quelques espèces de Pivoines fleurissent peu, et même pas du tout. On en attribue la cause à ce qu'elles dégénèrent et se lassent d'être cultivées.

Les espèces qui se sont montrées les plus rebelles, sont : les *Pæonia Sibirica*, *P. Sinensis alba plena*,

P. Edulis fragrans et P. Humei. Elles ont des racines pivotantes, qui, après quelques années de plantation dans un bon terrain, s'enfoncent à plus de deux pieds de profondeur, et sont en végétation de la fin de septembre en juillet suivant. C'est uniquement le défaut d'arrosemens, surtout dans les temps secs, qui empêche ces racines de fournir assez de sève au printemps pour développer des tiges et des fleurs dont l'accroissement est rapide à cette époque.

En 1836 et 1837, j'obtins dans un semis de *Pæonia Sinensis* quelques variétés qui me parurent remarquables (ce sont celles qui ont été décrites dans ces *Annales*). Mais ne pouvant pas apprécier convenablement les différences qui les caractérisaient et les distinguaient des anciennes variétés dont je n'avais sous les yeux que des fleurs imparfaites, je résolus de les réunir sur une même plate-bande et de les y laisser se fortifier, ce que j'exécutai à l'automne de 1837.

Au printemps de 1838, les différentes variétés de *Pæonia officinalis* fleurirent, ainsi que quelques-unes des nouvelles obtenues de semis, et leurs fleurs étaient de moyenne force. Mais, au printemps de cette année, toutes celles que je viens de citer comme rebelles, ont été de la plus grande beauté, et la plupart des tiges portaient deux et trois fleurs.

D'après un résultat aussi satisfaisant, obtenu en deux années de plantation, je crois pouvoir affirmer qu'il n'y a point de dégénérescence à craindre, et qu'il est facile avec un peu de soin de ramener, les plantes qui languissent, à leur premier état de beauté; et certes, les Pivoines sont trop intéressantes pour

négliger quelques précautions qui peuvent assurer une riche floraison.

Voici donc ce qu'il faut faire pour obtenir un tel résultat. La fin d'août étant l'époque où les Pivoines ne végètent pas, et aussi celle qui convient le mieux à leur transplantation, on laboure alors le terrain qu'on leur destine à une profondeur de cinquante à soixante-cinq centimètres et on y mélange avec soin du terreau de fumier ou de feuilles consommé. On divise ensuite les pieds de Pivoines avec un outil tranchant et de manière à ménager le plus possible les racines auxquelles il ne faut rien retrancher. Lorsque les divisions ne sont pas fortes, il est bon de supprimer quelques tiges, de façon à ce qu'elles soient en rapport avec les racines, et puissent en recevoir assez de nourriture. Ainsi, par exemple, sur un pied qui a quatre ou cinq racines, deux branches suffisent; en effet, chacune d'elles en développe ordinairement deux, ce qui fait quatre tiges dès la première année, et c'est autant qu'il en faut, car autrement elles seraient faibles et auraient peine à fleurir.

Lorsque les Pivoines sont ainsi préparées, on fait un trou assez large et assez profond pour que les racines puissent y être étalées sans les recourber; on les garnit bien de terre qu'on appuie à mesure qu'on remplit le trou, et l'on a soin que les yeux se trouvent placés à cinq ou six centimètres au-dessous du niveau de la plate-bande. On les recouvre d'environ deux centimètres de terre et on laisse autour du pied un bassin circulaire de vingt à vingt-cinq centimètres de diamètre, destiné à recevoir l'eau des arrosemens, et à l'empêcher de s'étendre au loin. Aussitôt la plantation faite, on arrose de manière à ce que l'eau pénètre à une bonne profondeur.

Il est rare qu'on soit obligé d'arroser les Pivoines dans le courant de septembre, parce que les pluies, ordinairement abondantes à cette époque, suffisent pour entretenir la végétation des racines. Cependant, en cas de sécheresse, il faudrait arroser jusqu'au mois d'octobre. Vers le mois d'avril on remplira les bassins avec du fumier à demi consommé ou du paillis afin d'entretenir la fraîcheur, et à partir du 15 mai on les arrosera sans ménagement jusqu'à la fin de juillet. Depuis lors jusqu'en septembre on peut cesser de donner de l'eau. Chaque année au printemps on renouvelle le paillis et on arrose de la même manière.

Les Pivoines ainsi soignées, peuvent rester cinq ou six ans sans être replantées, et elles donneront à chaque printemps une floraison aussi belle qu'on peut le désirer. LÉMON.

ORANGERIE.

FABIANA. Hexandrie monogynie. LIN., convolvulacées. JUSS.

Caractères génériques : Calice monophylle persistant, à six dents aigues ; corolle monopétale infundibuliforme ; six étamines, dont deux ordinairement stériles, à filets inégaux ; un style à un stigmate orbiculé, ne dépassant pas les étamines; ovaire sphérique.

FABIENNE IMBRIQUÉE, *Fabiana imbricata*. RUIZ. et PAV. (*Voy.* la planche.)

Arbrisseau originaire du Pérou, toujours vert; pouvant s'élever de un mètre soixante centimètres à

deux mètres ; tiges effilées, droites, luisantes et paraissant couvertes de cristaux comme dans le *Mesembrianthemum cristalinum.* Elles sont garnies de bas en haut de petits rameaux foliacés, verts, imbriqués, longs de vingt-sept à trente millimètres ; feuilles persistantes, simples, sessiles, luisantes, charnues, mucronées et imbriquées, vertes dans leur jeunesse et grises ensuite ; chaque petit rameau est terminé par une fleur solitaire à laquelle il semble servir de pédoncule. Ces fleurs sont infundibuliformes, blanches, et prenant une teinte légèrement lilacée à mesure que la floraison se prolonge. Celle-ci a lieu au printemps et souvent en automne.

Cet arbrisseau se cultive en terre de bruyère et en serre tempérée plutôt froide que chaude ; il suffit qu'il n'y gèle pas. Il vent à peu près la culture des Érica avec lesquels il peut être rentré pendant la mauvaise saison. Quelques cultivateurs ont essayé de lui faire passer l'hiver en pleine terre en le couvrant : il a gelé chez les uns et résisté chez les autres ; ce qui doit encourager à faire de nouveaux essais. Toutefois, il faut toujours en garder le plus grand nombre en serre tempérée, car il faut être sûr de son fait avant de courir la chance de sacrifier tout ce qu'on possède. Il y a au reste des circonstances dont il est difficile de se rendre compte, car on voit souvent des végétaux de même espèce, plantés à une exposition identique et dans un terrain semblable, offrir des individus qui périssent par les intempéries et d'autres qui y échappent.

Le Fabiana se multiplie avec assez de facilité de boutures faites sur couche tiède au printemps. Si l'on veut l'élever à tige, on aura soin de pincer les petits

rameaux caulinaires jusqu'à la hauteur où l'on veut former la tête; si, au contraire, on désire que le sujet se ramifie beaucoup, il faut pincer, à plusieurs reprises, les rameaux supérieurs afin qu'il s'en forme davantage le long de la tige. Ces pincemens doivent être faits sur les jeunes individus au fur et à mesure de leur croissance.

JACQUIN aîné.

CIERGE PETIT SERPENT, *Cereus leptophis*. DECAND. (*Voy*. la planche, et pour les caractères génériques page 351 de ce journal, année 1834-1835.)

Tiges cylindriques, allongées, rampantes, grimpantes ou pendantes selon les positions, imitant un serpent, à sept ou huit côtes très-obtuses et un peu ondulées; aréoles cotonneuses, convexes dans les plantes adultes; douze ou treize épines soyeuses, rayonnantes, peu fermes et jaunâtres, deux ou trois au centre, redressées.

Fleurs sessiles solitaires, longues de soixante-cinq millimètres et larges d'environ cinquante; tube couvert de papilles velues et soyeuses, et entouré de sépales lancéolés. Les pétales sont oblongs, presque linéaires et réfléchis au sommet; les six ou sept extérieurs sont plus épais et d'un rouge écarlate uniforme, les intérieurs sont plus longs, mucronés et à reflets violacés. Vingt étamines plus longues que les pétales à filets d'un blanc rosé et à petites anthères jaunes. Style filiforme, plus long que les étamines à quatre stigmates papilleux, roses et obtus.

Cette espèce, originaire du Mexique, ressemble

beaucoup au *Cereus flagelliformis* qu'on croit être de l'Amérique-Méridionale; cependant il s'en distingue par ses côtes moins nombreuses, ses épines à peine piquantes, rouges dans leur jeunesse et ensuite jaunes, et ses fleurs à limbe plus grand et plus ouvert, et par son style plus long que ses étamines.

Cette plante peut être cultivée en vase suspendu et orne très-bien les serres tempérées et même les appartemens. Elle fleurit de mars en juin. Il lui faut une terre franche, légère, sans engrais, avec un lit de gravois et de gros sable au fond des pots pour éloigner l'humidité; aussi ne lui faut-il que très-peu d'arrosemens pendant sa végétation et point du tout durant l'hiver. On peut la multiplier de boutures dont on laisse sécher la plaie avant de les planter sur couche chaude et sous châssis.

On la trouve chez M. Quillardet, horticulteur distingué, rue du Buisson-Saint-Louis, qui nous a fourni la plante modèle, et chez les frères Cels qui possèdent une fort belle collection de Cactées.

UTINET.

EPIPHYLLUM. Herm. Icosandrie monogynie. Lin. Cierges. Juss.

Caractères génériques : Sépales formant calice, attachés sur l'ovaire, les extérieurs plus courts, ceux du centre plus longs et les intérieurs pétaliformes et roulés en tube, à orifice oblique. Etamines filiformes (100 environ); celles du milieu plus courtes que le réceptacle, les extérieures beaucoup plus longues que le tube. Style filiforme à stigmates petits, à peine ouverts.

Epiphylle brillant, *Epiphyllum splendens*. (*Voy*. la planche.)

Cette plante nous a été communiquée par M. Truffault, jardinier primeuriste à Versailles, qui l'a reçue d'Angleterre sous ce nom.

Sous-arbrisseau charnu, à tiges articulées, plates, ailées et presque tronquées, à sommet tomenteux et quelquefois épineux, rameuses et florifères; à dentelures arrondies et assez profondes, glauques dans leur jeunesse, n'ayant que quelques épines faibles à leur base et quelquefois aux dentelures. Elle s'élève de trente-cinq à soixante centimètres. Les fleurs sont assez larges, d'un beau rouge vif à pétales divergens, étalés et aplatis. Cette plante nous a paru distincte des autres Epiphylles et mériter une place dans nos *Annales*.

Sa culture et sa multiplication sont les mêmes que celles des Cactus.

Le genre *Epiphyllum*, créé par Hermann, n'est pas adopté par tous les botanistes, et ils ne paraissent avoir d'autant plus de raisons que quelques-uns des individus classés dans ce genre sont évidemment des variétés des *Cactus speciosus* et *speciosissimus*. Et, bien que le principal caractère de ce genre, qui consiste dans l'aplatissement des tiges, ne puisse avoir assez d'importance pour autoriser la création d'un genre, il a cela de commode qu'il sert au premier coup-d'œil à reconnaître les individus qui s'y rapportent.

Jacquin aîné.

Lys lancéolé de Broussart, *Lilium lancifolium*. Var. : *Broussartii*. Hort.

Je viens de voir chez M. Loth, rue Fontaine-au-Roi, nº 33, horticulteur fort habile dont nous avons souvent occasion de parler dans ces *Annales*, ce Lys très-remarquable en pleine floraison.

Nos lecteurs peuvent se reporter, pour avoir une idée exacte de cette belle fleur, à la figure donnée par MM. Cels frères, page 55, année 1837-1838 de ces *Annales*, du *Lilium lancifolium*, var. : *punctatum*.

Les fleurs ont la forme de celles de ce dernier et leur développement ; les pétales renversés sont d'un blanc pur à l'intérieur, à papilles blanches, ainsi que les excroissances pétaloïdes filiformes, dont quelques-unes sont bifurquées et trifurquées ; à l'extérieur, où ils sont également blancs, règne au centre une bande longitudinale d'un jaune verdâtre pictée de points lilacés ; les trois pétales extérieurs sont garnis au sommet, en dehors, d'une papille pointue, d'un vert noirâtre ; en dedans et au centre de chacun est un sillon vert jaunâtre, suintant une liqueur nectarifère. Les filets des étamines sont blancs à leur attache et verdâtres au sommet, et surmontés par de grandes anthères de couleur marron foncé. Le style est terminé par trois stigmates pourpres noirs. En un mot, la fleur ne diffère du *punctatum*, à l'intérieur, qu'en ce qu'elle est entièrement blanche et qu'elle n'a aucune teinte rose ni papilles pourpres.

Ses feuilles sont opposées, alternes, lancéolées, pointues, d'un vert frais luisant en dessus, à cinq ner-

vures profondes et à courts pétioles, formant la gouttière aplatie. Leur longueur est de seize centimètres.

Même culture que le *punctatum*.

UTINET.

NOUVELLES.

IBÉRIDE DE DURAND, *Iberis Durandi*. LOREY. fl. H. P. 1839. Feuilles radicales..... les caulinaires, linéaires, très-entières, glabres, charnues, repliées en dessus et formant la gouttière ; tige glabre, un peu sillonnée, rameuse et formant panicule au sommet ; fleurs presque en ombelle serrée, blanches ou violacées ; silicules glabres, à peu près aussi larges que longues, bidentées au sommet, et à pointe de la même longueur que le style.

Cette plante à été trouvée en Bourgogne, et constitue une espèce très distincte de l'*Iberis amara* et de l'*umbellata* de laquelle elle se rapproche plus que de la première. C'est une plante qui mérite d'être accueillie dans les jardins, et qui, concurremment avec ses deux congénères, servira à leur ornement, et dont la culture sera la même.

JACQUES.

Maxillaria Deppei. Var. : *Lanceolata*.

Nous avons fait figurer page 92 de ces *Annales*, année 1837-1838, la MAXILLAIRE DE DEPPE, *Maxillaria Deppei*. Nous venons de voir fleurir une variété fort remarquable de cette jolie orchidée. Ses bulbes sont plus allongées ainsi que ses pédoncules,

et ses sépales et pétales sont lancéolés; c'est pourquoi nous nous proposons de la nommer *Maxillaria Deppei*, var. : *lanceolata*. Cette plante se montre plus florifère et ses fleurs ont une odeur encore plus agréable que celles du type.

Franç. Cels.

Le *Lilium lancifolium*. Var. : *punctatum*, qui a été figuré et décrit page 55 de ces *Annales*, année 1837-1838, vient de fleurir de nouveau. La plante, qui a un mètre soixante centimètres de hauteur, vient de développer neuf fleurs magnifiques, d'un diamètre d'au moins vingt centimètres, et qui embaument l'air d'une odeur très-fine de vanille. C'est vraiment une plante admirable, et qu'aucune collection d'amateurs ne peut se refuser d'admettre.

Aug. Cels.

Nouvelles variétés de Noyer intermédiaire, *Juglans intermedia*. (*Annales de Flore et Pomone*.)

Dans les *Annales de Flore et Pomone*, année 1833 - 1834, page 214, j'ai publié la description et la figure d'un Noyer obtenu aux pépinières royales de Trianon. La connaissance que j'avais de ce bel arbre et la publication insérée dans les *Annales*, m'engagèrent à soigneusement visiter ce que nous avions de semis de Noyer noir d'Amérique, et dans deux rangs mis en pépinière et composés d'environ cent individus, j'en remarquai trois qui avait beaucoup de rapport à la variété de Trianon que j'ai nommée Noyer intermédiaire, *Juglans intermedia*. Cette découverte me flatta beaucoup ; les jeunes ar-

bres avaient alors cinq années de semis. Celle suivante, 1836, les deux rangées furent levées pour planter les jeunes arbres en place, et déjà les trois individus hybrides étaient beaucoup plus forts que tous les Noyers noirs du même âge; j'en plantai deux isolés sur une pelouse, l'autre resta en place où il avait été planté en pépinière. Comme celui de Trianon, sa végétation est très vigoureuse, puisqu'aujourd'hui, n'ayant encore que dix ans, il a environ sept mètres de hauteur, soixante-onze centimètres de circonférence à la base, et quarante-un centimètres à quatre-vingt-seize centimètres au-dessus de terre; sa cime est belle et comme pyramidale. L'écorce est encore très-lisse sur toute l'étendue du tronc, d'un brun noirâtre; les gemmes ou boutons ont les écailles fortement appliquées, munies de très-petits poils courts, tomenteux, d'un gris cendré. Les feuilles ont de quarante à cinquante-cinq centimètres de long en y comprenant la foliole terminale; le pétiole est glabre, arrondi, et porte de cinq à six paires de folioles opposées, ou obscurément alternes, presque sessiles, un peu obliques à la base; la terminale est longuement pétiolée et oblique comme les latérales, glabres sur les deux surfaces, d'un gros vert en dessus, plus pâles en dessous, toutes ovales, lancéolées, pointues, et même un peu acuminées, munies seulement de petits rudimens de dentelures sur les bords; les deux inférieures sont les plus petites; elles vont en grandissant jusqu'à la dernière poire.

Les fruits sont solitaires, rarement géminés, portés sur des pédoncules longs de trois à quatre centimètres, ovales, un peu aplatis sur un sens, de quinze centimètres de tour sur la largeur, et d'un

peu plus sur la hauteur; la surface en est presque lisse seulement marquée de petits points blanchâtres, comme saillans; ils n'ont aucune apparence de suture. La noix est ovale, tronquée au sommet, avec une courte pointe à la base, la suture forme une aile saillante, et la surface est creusée de sillons irréguliers et assez profonds.

Cet arbre ressemble à celui déjà décrit dans les *Annales*, mais il en diffère par ses folioles qu'on peut dire sans aucune dent, et surtout par le fruit moins gros et d'une forme différente.

Un des deux que j'ai plantés isolés a donné deux premiers fruits cette année; mais, comme je devais m'y attendre, sa croissance n'a pas été aussi rapide, à beaucoup près, que celui qui n'a pas été transplanté; sa hauteur n'est guère que de cinq mètres, sa circonférence près de terre est de trente-huit centimètres, et, à un mètre de terre, de trente; le feuillage ne diffère pas sensiblement du précédent, seulement les folioles sont moins allongées; quant au fruit il est beaucoup plus gros, en forme de cœur ovale; son périmètre est de dix-huit centimètres sur sa largeur, et de dix-neuf à vingt sur sa hauteur; sa surface est semblable à celle du précédent.

Il est remarquable que dans nos semis de Noyers noirs de trois et quatre ans, il se trouve encore quelques individus de *Noyer intermédiaire* qui sont très-faciles à reconnaître dès la première année; les semis de celle-ci n'en ont point produits.

Dans l'état actuel, ces arbres ne pourront se multiplier que par la greffe sur le Noyer commun ou sur le Noyer noir, mais dans ce cas je craindrais que la greffe n'influât sur la rapidité de leur croissance, ce

qui est leur principal mérite, car si leur végétation se soutenait pendant un certain temps, ils paraîtraient devoir former des arbres gigantesques.

JACQUES.

PELEGRINE GRACIEUSE. Var. : rose, *Alstræmeria pulchella*. Var. : *rosea*.

Racines fasciculées tubéreuses; tiges floriferes de vingt à trente centimètres et plus, munies de feuilles éparses contournées, d'un vert glauque, glabres, quelquefois courtement ciliées sur les bords; les lignes se terminent par une sorte d'ombrelle composée de dix à quinze pédoncules érigés et portant de une à trois fleurs, dont les trois sépales extérieurs sont comme spatulés, denticulés sur les bords, avec une mucrone au sommet, d'un beau rose; les sépales intérieur et inférieur sont de même forme et couleur que les trois supérieurs, les deux autres sont plus longs, plus étroits, d'un beau jaune rayé de pourpre, rosés à la base; les filets des étamines et le style sont roses. L'ensemble de la floraison de cette plante est superbe.

PELEGRINE GRACIEUSE. Var. : dorée, *Alstræmeria pulchella*. Var. : *aurea*.

Le port et le feuillage sont absolument les mêmes que dans la précédente, et elle n'en differe que par la couleur de sa fleur qui est d'un jaune orangé pâle; les deux sépales supérieurs sont de même marqués de points allongés pourpres.

Ces plantes sont originaires des montagnes du Chili ; et, pour les avoir dans toute leur beauté, il serait bon de creuser une planche d'au moins seize centimètres de profondeur, remplir la fosse de bonne terre de bruyère dans laquelle on mélangerait des fragmens de pierre de meulière ou autres; on y dépoterait ces plantes au mois de mai, et l'hiver on couvrirait d'un mauvais châssis ou de toute autre façon, de manière que la gelée n'y pénètrât pas ou du moins que peu, car elles peuvent en supporter quelques degrés. On peut aussi les cultiver en pots, mais il faut qu'ils soient assez grands, remplis de même de terre de bruyère et de fragmens de pierres. On les multiplie de graines et aussi par la séparation de leurs griffes, mais cette dernière opération doit être faite avec précaution au moment où elles ont perdu leurs feuilles et en ayant soin de ne pas faire les éclats trop petits.

Ces plantes ont beaucoup de tendance à varier, et par les semis on peut en obtenir de diverses nuances ou couleurs.

JACQUES.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

Expositions Florales.

La Société royale d'Horticulture de Paris a tenu sa 9e Exposition publique du 9 au 15 de ce mois. Cette fois, l'orangerie du Louvre y était consacrée dans toute son étendue; ses deux extrémités étaient garnies de végétaux rares élégamment groupés et disposés. Le domaine royal de Neuilly avait fourni ceux qui décoraient l'extrémité de gauche en entrant, tandis que celle de droite devait ses ornemens aux serres des frères Cels.

Le mur du fond, faisant face aux entrées du quai, était, dans toute sa longueur, garni de gradins, sur lesquels on avait rangé avec art toutes les plantes apportées par les exposans. Au centre, du même côté, s'élevait une estrade destinée à recevoir les membres de la Société le jour de la séance publique. Elle était surmontée du buste du Roi, protecteur de la Société, entourée d'attributs aux trois couleurs et décorée de plantes choisies et de fruits magnifiques.

Le mur qui longe le quai était presque nu, à l'exception de quelques peintures trop rares, surtout si

elles eussent toutes ressemblé à celles de M. Lesourd de Beauregard ; et les embrasures des fenêtres étaient occupées par divers objets d'industrie, en rapport plus ou moins direct avec l'art horticole.

Cette disposition m'a paru de meilleur goût que celle qui présidait aux précédentes expositions, et surtout plus convenable à l'admission d'un grand nombre de visiteurs.

Je ne dirai rien des plantes remarquables qui ont été offertes à la curiosité publique ; notre collègue, M. Jacques, a bien voulu se charger de les faire connaître aux amateurs, dans une revue qu'on trouvera ci-après. Ma tâche se bornera donc à quelques généralités, et au rendu compte des récompenses décernées dans la séance publique.

En somme, l'Exposition était plus belle qu'il n'y avait lieu de l'espérer. Je ne dis pas ceci à cause de l'époque choisie, qui est celle de l'année où la végétation, ayant achevé sa course, commence son repos, car l'horticulture a des ressources pour toutes les saisons, mais par rapport à cette éternelle indécision de la Société qui l'empêche d'indiquer assez à l'avance le moment qu'elle a déterminé. Il est juste d'ajouter que cette incertitude tient à la situation de la Société qui, malgré douze ans d'existence, ne dispose pas encore d'un local à elle, même pour ses séances, et à plus forte raison pour ses expositions ; et qu'elle est par conséquent à la merci de la liste civile ou de toute autre administration, pour obtenir de leur bon vouloir un emplacement convenable.

Je sais parfaitement que les ressources de la Société sont impuissantes à lui créer un établissement de ce genre, quoique celle de Gand lui en ait donné l'exem-

ple. Mais je sais en même temps que si elle se donnait la peine d'arrêter un projet de construction mûrement élaboré (et elle compte dans son sein des membres fort capables à cet égard) et qui présentât les chances favorables d'un placement avantageux, l'esprit d'association lui viendrait en aide et lui apporterait des capitaux suffisans. Ces chances se trouveraient, il me semble, dans un plan qui réunirait dans les mêmes constructions, un marché aux fleurs couvert, si vivement désiré, une vaste salle d'exposition, et des salons assez grands pour des réunions de sociétés, et il n'en manque pas à Paris. Seulement, pour que la Société royale d'Horticulture pût disposer à son gré de la salle d'exposition, il faudrait qu'elle se mit à la tête d'une pareille entreprise, qu'elle y engageât ses propres capitaux et qu'elle en prît la gestion.

Ce serait alors que, réalisant la proposition qui lui a été faite par un de nos collègues, M. Jacquin aîné, elle pourrait indiquer une série d'expositions pour douze ans consécutifs, de façon qu'il y en eût une fixée à l'avance pour chaque mois, afin de donner à nos horticulteurs les moyens de montrer pour chaque époque de l'année quelle est la puissance de l'art horticole et quelles sont les ressources qu'il est capable de créer. Dans cette succession d'exhibitions publiques, nos industrieux et actifs jardiniers, qui s'occupent plus particulièrement de cultures forcées, trouveraient l'occasion de faire briller leurs talens, en même temps que la Société serait heureuse de saisir celle de récompenser, par ses distinctions, leurs veilles et leurs succès.

Une telle entreprise, sans doute, n'est pas exempte

de difficultés, et elles sont peut-être plus insurmontables qu'il ne le paraît d'abord; autrement j'aurais peine à m'expliquer comment M. le vicomte Héricart de Thury, qui préside la Société, fonction à laquelle chaque année le rappelle le vote de ses collègues, ne ferait pas tous ses efforts pour obtenir un si brillant résultat. Son nom et ses lumières seraient une garantie du succès; il assurerait ainsi à la Société d'Horticulture une existence impérissable, et à lui-même la gloire d'une création qui lui vaudrait la reconnaissance de tous les amis des sciences horticoles, et celle encore plus certaine de tous les jardiniers qui font le commerce des fleurs.

La séance publique a eu lieu le dimanche 15 septembre ; M. le président l'a ouverte par un discours où il s'est attaché à montrer l'utilité des travaux de la Société dont le but, a-t-il dit, n'est pas seulement d'encourager la culture des belles plantes à fleurs, mais de favoriser les branches du jardinage qui versent des approvisionnemens journaliers dans la consommation des grandes villes.

Après lui, M. le secrétaire-général, Soulange-Bodin, a rendu compte des travaux de la Société pendant l'année dont cette exposition était la clôture. Il a vanté le mérite des savans voyageurs qui vont au milieu de mille périls, chercher au loin des plantes qui peuvent faire faire des progrès à la science, ou enrichir nos cultures d'un végétal utile. C'est ainsi qu'il nous a parlé des investigations de M. Guillemin, pour naturaliser chez nous la culture du thé, et nous faire jouir des produits de cet arbuste intéressant.

Après ce discours, a eu lieu la lecture de divers rapports sur les cultures des horticulteurs que la So-

ciété avait jugés dignes de ses récompenses. En voici la récapitulation :

Une médaille d'or à M. Gabriel Pelvilain, jardinier en chef du château royal de Meudon, pour ses belles cultures d'Ananas et de Bananiers. Cultures, dit le rapport, faites à ses frais.

Une médaille d'argent pour encouragement à M. Keteleer, jardinier en chef de l'Institut horticole de Fromont.

Une médaille d'argent à M. Robert, directeur du Jardin de la Marine, à Toulon, pour l'introduction d'un nouveau légume, le *Scolymus Hispanicus*.

Une médaille d'argent pour encouragement à M. Jolly, jardinier-fleuriste, rue des Fossés-Saint-Marcel, pour ses belles cultures.

Une médaille d'argent à M. Martine, jardinier-fleuriste, rue des Bourguignons, pour sa belle collection d'*Erica*.

Une médaille d'argent à M. Billiard de Fontenay, pour les progrès qu'il a fait faire à l'art du pépiniériste.

Une mention honorable à M. Baudy, pour une serpette de son invention, dans le manche de laquelle se trouvent un sécateur et une scie.

Une mention honorable à M. Guyard, serrurier-mécanicien à Noisy-le-Roi, pour perfectionnemens apportés aux sécateurs.

M. Boussières, rapporteur du jury d'examen, a lu alors son rapport sur l'Exposition. Conformément à ses conclusions ont été décernées :

Une médaille d'argent à MM. Cels frères, pour la plus belle plante en fleurs, *Peristeria Barkeri*, dont nous avons donné la figure dans ces *Annales*, page 87, année courante.

Une médaille d'argent à M. Tripet-Leblanc, pour la plante fleurie le plus loin de son époque naturelle de floraison. C'est le *Poinciana Giliesii*, que nous avons figuré page 378 de l'année 1835-1836.

Une mention honorable à M. Cochet, pépiniériste à Suines, et à M. Masson, jardinier en chef du domaine de Chantilly, pour des *Chrysanthèmes* qu'ils ont fait fleurir en juin.

Une médaille d'argent à M. Soutif, pour sa belle collection de *Dahlia*.

Une première mention honorable à l'établissement général d'Horticulture de Paris, en la personne de M. Desplan, son directeur.

Une deuxième mention honorable à MM. Eugène Lierval et Pelé.

Une médaille d'argent à M. Bachoux, pour sa belle collection de plantes rares.

Une mention honorable à Lady Granville, ambassadrice d'Angleterre, pour les plantes qu'elle a fait exposer.

Une médaille d'argent à M. Paillet, pour l'*Erythrina speciosa*, Var. : *coccinea*, qu'il a introduite en France en 1838, et qui était en fleur pour la première fois.

Une médaille d'argent à M. Lefèvre fils, de Montreuil, pour sa belle collection de fruits frais et conservés.

Et à MM. Alexis Lepère, de Montreuil, et Jamain, de Paris, le rappel des médailles qu'ils ont précédemment obtenues.

Une médaille d'argent à M. Boudier, cultivateur maraicher à Aubervilliers-les-Vertus, pour ses beaux légumes.

Et pour le même objet, une mention honorable à MM. Vilmorin, Jacques, Robert et l'abbé Voisin, des missions étrangères.

Une médaille d'argent à M. Louest, pour ses fruits modelés en cire.

Une mention honorable à MM. Vilmorin et Fleury, pour leurs échantillons d'indigo, obtenus du *Polygonum tinctorium*. Je ferai remarquer ici, et M. Vilmorin est trop haut placé par ses vastes connaissances pour le trouver mauvais, ce qu'il y a de mérite et de zèle dans M. Fleury, qui, sans études préliminaires et soutenu seulement par sa volonté et les efforts de son imagination, est parvenu à obtenir un aussi bon résultat.

En somme, la Société a distribué 1 médaille d'or et 12 médailles d'argent, parmi lesquelles une a été décernée à un de ces jardiniers-maraîchers, si utiles, si laborieux et si modestes, que c'est la première fois qu'il est question d'eux dans les récompenses.

Pendant que la Société royale d'Horticulture étalait dans la Capitale ses brillans produits, une sœur modeste imitait son exemple dans une sous-préfecture d'un département voisin. La Société de Meaux avait aussi dans cette ville son Exposition publique des produits horticoles de son arroudissement, et l'on peut dire que le zèle des exposans avait complètement décoré la salle, où, pendant trois jours, l'affluence des visiteurs a témoigné de l'intérêt bienveillant que la population portait à cette heureuse innovation.

Une élégante pyramide formée par des dahlia aux brillantes couleurs, et surmontée d'un faisceau d'Asphères envoyées par Mr l'évêque de Meaux, qui se repose, par leur culture, des soins sacrés du sacerdoce,

était dédiée à la Société royale d'Horticulture, qui du reste avait eu la même galanterie pour sa voisine de Meaux et pour toutes les autres Sociétés que son exemple a fait naître dans plusieurs villes du royaume.

Environ 600 plantes, appartenant aux serres des diverses températures, étaient rangées sur des gradins, et leur fraîcheur offrait un témoignage irrécusable des soins dont elles sont l'objet. Plus de 100 belles variétés de Dahlia et un grand nombre de fleurs d'automne en pots ou coupées, concouraient à rendre le coup-d'œil plus ravissant, et de riches collections de fruits et de légumes, produits des châteaux voisins, venaient mêler l'utile à l'agréable. On a surtout remarqué un très-beau *Bilberghia fasciata* et un *Crinum erubescens* appartenant au président de la Société; un *Cypripedium insigne* et un *Atraphaxis spinosa*, envoyés par nos collègues Pépin et Neumann, qui ont l'honneur d'être membres correspondans de la Société.

C'est avec plaisir que je me plais à enregistrer dans les *Annales de Flore* ces solennités qui propagent le goût de l'horticulture, attestent l'intérêt qu'on lui porte, et assurent ses progrès; et je félicite sincèrement la Société naissante de Meaux d'avoir tenté une épreuve qui a réussi à son entière satisfaction, et dont elle ne peut manquer de recueillir de nombreux avantages.

ROUSSELON.

REVUE

de l'Exposition de la Société royale d'Horticulture de Paris, qui a eu lieu du 9 au 15 septembre 1839.

Quoique le nombre des plantes apportées à cette Exposition ait été assez considérable, il était encore beaucoup trop minime vu la grandeur relative du local. Il est vrai de dire que, par des circonstances indépendantes de sa volonté, la Société avait été forcée de changer deux fois l'époque de cette réunion, ce qui a découragé et même rebuté les cultivateurs-jardiniers et amateurs. En général, on n'est jamais prévenu assez tôt de l'époque des Expositions, et tant que la Société n'adoptera pas une autre marche, et ne la fera pas connaître très à l'avance, on doit s'attendre, car cela est impossible, qu'il n'y sera jamais présenté des fleurs, fruits ou légumes forcés, ou obtenus hors de leur saison naturelle. On sait qu'il faut du temps pour préparer les arbres ou plantes à recevoir une culture spéciale. Mais je m'arrête à ces quelques réflexions, car déja je sors du sujet que je me suis proposé, qui n'est qu'une revue des objets exposés et plus particulièrement des végétaux.

1° *Arbres, Arbustes et Plantes d'agrément.*

Cinquante-un exposans ont concouru à la garniture des gradins, et les numéros se sont élevés à *treize cent soixante-douze*; je vais donc successivement et par ordre alphabétique, passer chaque lot en revue, en citant quelques-unes des plantes les plus remarquables de chaque.

1. M. Audot ; treize plantes, dans lesquelles se faisait remarquer un très-beau pied de *Fuchsia fulgens* et un *Sedum Sieboldtii;* ce dernier est déjà très-multiplié à Paris, et on le trouve chez presque tous les cultivateurs.

2. M. Bailly de Merlieux ; deux plantes, dont un *Carria elliptica*, arbuste nouveau, toujours vert, et qu'on a l'espoir de voir passer à la pleine terre et orner par la suite nos massifs ou plates-bandes de terre de bruyère.

3. M. Billiard ; deux rosiers de ses semis, auxquels les amateurs ont donné les noms de *Rose Billiard* et *Noisette Billiard.*

4. M. Bonafous; deux plantes, dont une le *Pinus lanceolata*, (*Cuningamia Sinensis*).

5. M. Bachoux ; depuis long-temps, ce jeune horticulteur se fait remarquer par son zèle, en déposant de temps à autre sur le bureau de la Société, soit des fruits ou plantes forcés, soit quelques jolies plantes de ses cultures ; aussi aujourd'hui, son lot, sans être un des plus nombreux, se distinguait par la belle culture des plantes et leur fraîcheur. Il était composé de cinquante plantes tant de serre chaude que de serre tempérée, dans lesquelles on remarquait en belle floraison le *Crinum scabrum* ou *Amaryllis lineata*, *Crinum careyanum*, *Crinum erubescens*, *Pancratium speciosum*, *Neja gracilis*, *Elychrisum proliferum*, *Erica mammosa coccinea*, *Erica ventricosa.*

6. M. Bouchard-Huzart ; trois plantes, dont l'*Erythrina crista-galli* et un *Oxalis Deppei.*

7. M. Boussière ; trois plantes, dont en fleur l'*Amaryllis Belladona.*

8. M. Bossin; douze plantes, toutes fleuries et dans lesquelles on remarquait un beau *Gladiolus floribundus*, les *Penstemon speciosum*, *Fuchsia globosa*, etc., etc.

9. M. Cassin; quatre plantes, dont les *Cereus cylindricus* et *monstruosus*.

10. MM. Cels frères. Le lot de ces estimables cultivateurs se composait de quarante plantes, dont beaucoup très rares; plusieurs Orchidées ont fait voir leurs belles et très-singulières fleurs, notamment les *Peristeria Barkeri*, *Gomeza recurva* et *Cirtopodium novum*. On remarquait encore un *Zamia* tout-à-fait nouveau, le *talauma Plumieri*, arbre magnifique et encore très-rare; le *Yucca Stokesii*, le *Catanospermum australe*, dont les grosses semences ressemblent un peu à nos châtaignes et se mangent, dit-on, comme celles-ci, et dont l'introduction pourrait être avantageuse à nos colonies. Parmi les rares Cactoïdes, celle nommée *Astrophyton miriostigma*, était une des plus rares plantes de toute la salle.

11. M. Chartier (André); deux plantes en fleurs, *Erica cerinthoides* et *Erica Linnea superba*.

12. M. Chauvière. Quarante-cinq plantes composaient le lot de ce zélé horticulteur; on y remarquait les *Dipsacus puniceus*, encore tout nouvellement introduit dans nos cultures, *Lisianthus russelianus*, *Gardoquia multiflora*; le beau *Salvia patens*, plante toute nouvelle à Paris; deux *Petunia*, quatre Verveines, quatre *Calceolaria*, et quelques autres jolies plantes.

13. M. Delair; une collection de Balsamines en pots, dans laquelle nous n'avons rien vu de nouveau.

14. M. Dever; vingt-cinq plantes, toutes em-

ployées dans la pharmacopée, et sortant de son jardin, où il a formé une petite école de plantes médicinales et qu'il entretient avec beaucoup de soin.

15. M. Desplan (boulevart Mont-Parnasse, 36); trente-une plantes, dans lesquelles en fleurs : les *Amaryllis Josephinæ*, *Strelitzia reginæ*, *Lilium lancifolium*, *Chletra Mexicana*, *Driandra pteridifolia*, ainsi que quelques autres bonnes plantes ou arbustes de serre tempérée; tout ce lot était remarquable.

16. M. Deville; une seule plante, *Echinocactus hystriacanthus*. Ce très-bel échantillon a prouvé combien quelques-unes de ces plantes qui paraissent anomales par leurs formes presque toujours singulières, peuvent acquérir de grosseur, car celui-ci a été remarqué par tous les amateurs qui ont visité l'Exposition.

17. M. Duvilliers; dix plantes variées, dans lesquelles un beau *Maxillaria coronata*, un *Cereus multangularis*, et quelques autres Cactoïdes.

18. M. Godefroy. Comme les autres années, ce cultivateur s'est distingué par le nombre de ses plantes, qui se montait à cent deux, dans lequel on remarquait en fleurs : les *Erica mammosa coccinea*, *Erica purpurea*, *Erica conspicua*, *Gaillarda picta*; en arbustes rares : les *Mimosa decurrens*, *Mimosa stera-. sia*, *Quercus rugosa*, *Magnolia macrophylla*; et beaucoup d'arbustes à feuilles panachées, quelques rosiers etc., etc.

19. M. Gontier. Cet habile horticulteur n'avait que quatre plantes, qui étaient des Bananiers nains de la Chine, (*Musa Sinensis* hort. *M. Cavandisii*). Depuis quelques années on désirait l'introduction de cette espèce dans nos cultures; aussi les amateurs et cultivateurs ont été flattés d'en voir exposer de jeunes in-

dividus par plusieurs personnes (*Voyez* Pelvilain); ce qui donne espoir que d'ici à peu de temps on récoltera, à Paris, des fruits de Bananiers, même dans les serres de petites dimensions, puisque celui-ci ne s'élève guère qu'à un mètre quatre-vingt quinze centimètres, comme on peut s'en convaincre par celui qui, au Jardin-des-Plantes de Paris, est chargé d'un beau régime.

20. M. Guérin (Modeste); sept plantes, sans y comprendre une collection de rosiers très-remarquable. Dans les plantes on a admiré notamment le *Bignonia jasminifolia;* les fleurs d'un blanc pur, avec un fond d'un brun noir et une odeur des plus suaves, ont été d'autant plus remarquées, que c'est probablement pour la première fois que cet arbuste les donne à Paris; un beau *Fuchsia fulgens* et un *Fuchsia globosa*, var. des semis de l'auteur, étaient encore très-remarquables.

21. M. Jacques; cent-une plantes en fleurs, dans lesquelles onze espèces ou variétés de *Fuchsia*, treize Phlox, *Ipomopsis elegans*, etc., etc.; quatorze plantes de collection sans fleurs, dans lesquelles *Latania rubra*, *Dracæna Brasiliensis*, *Thrinax parviflora*, *Arenga saccharifera*, et quelques autres palmiers.

22. MM. Jacquin frères. Soixante-deux individus avaient été exposés par cette ancienne et respectable maison; beaucoup étaient en fleurs, dont les *Baufortia pulchella*, *Petunia Douglasii* et *lilacina;* deux variétés de *Phlox Drummundii;* six jolis *Erica*, *Gesneria Sellovii*, *etc.* Mais ce qui était le plus remarquable et qui a fixé l'attention de bien des cultivateurs, ce sont des *Petunia argentea* en fleurs, greffés sur du *Nicotiana glauca*, ainsi que du *Malva serrata* sur *Malva*

viscus (*Achania*). C'est sûrement le premier exemple de ces sortes de greffes qui ait été exhibé en public et qui certainement mettra sur la voie pour en exécuter d'autres analogues, ce qui ne peut manquer de devenir intéressant pour l'horticulture et la physiologie végétale.

23. M. Jamain ; plusieurs variétés d'Orangers en fruits, *Pompoleum* et *Bergamotte*.

24. M. Jamain fils jeune ; dix plantes grasses, dont quatre *Aloe*, quatre *Echinocactus*, *mamillaria coronata* et *Cereus monstruosus*.

25. M. Jamain Jean Laurent ; treize arbrisseaux, dans lesquels huit variétés de *Magnolia grandiflora*.

26. M. Joly aîné ; trente-cinq plantes, dans lesquelles on remarquait douze Orangers, un beau *Mimmosa dealbata* (*Acacia*), un *Camellia* blanc en fleur ainsi que quelques autres arbustes.

27. M. Labadie ; sept plantes en fleurs.

28. M. Lierval (Eugène) ; cent quatre-vingt-cinq individus, dont une partie de plein air, le reste d'orangerie ou serre tempérée. On y remarquait un *Lychnis Bungeana* de plus d'un mètre de haut et formant un large buisson; seize espèces ou variétés de Verveines, le *Salvia patens* encore rare et cher, et d'une grande beauté, les *Fuchsia fulgens*, *globosa*, et *pubescens*, *Lychnis flos-cuculi alba*, *Anemone vitifolia*, belle plante, encore assez rare dans le commerce, *Aconitum Sieboldtii*, qui n'a encore fleuri que peu à Paris, ainsi qu'une quantité d'autres plantes en fleurs. C'était le lot le plus nombreux en plantes fleuries.

29. M. Madale. Quatre vingt-une plantes avaient

été exposées par ce cultivateur-amateur, presqu'exclusivement occupé de collecter les plantes vivaces de plein air ; aussi, est-ce dans cette catégorie que ce lot était le plus riche ; on y remarquait huit espèces ou variétés de Lobélie (*Lobelia*), les *Dracocephalum speciosum*, *Erigeron bellidifolium*, *Gladiolus floribundus* et *psitacinus;* dans les arbustes ou plantes d'orangerie ou serre tempérée, trois espèces de *Fuchsia*, *Chironia trinervia* et *frutescens*.

30. M. Martine ; trente huit plantes, dont vingt-cinq bruyères (*Erica*)-, dans le nombre desquelles on remarquait les espèces ou variétés suivantes : *Erica mammosa coccinea* et *mammosa violacea*, *Erica assurgens*, *Erica Linnea superba*, etc., etc. Du reste, on a regretté que M. Martine n'ait pas exposé davantage de ces jolis arbustes, sa collection marchande étant une des plus nombreuses de Paris.

31. M. Mathieu (rue Buffon); dix plantes, dont deux *Camellia variegata*, un *Imperialis*, et deux *Pomponia* en fleurs, un très-beau *Strelitzia reginæ* aussi en fleurs, *Hybiscus splendens*, etc.

32. M. Massin ; quatorze plantes assez communes.

33. M. Paillet; soixante-quatorze plantes, dont une collection de roses en fleurs et en pots, au nombre de cinquante-sept, vingt-trois Rosiers-Thé, dix-huit Bengales, sept de l'Ile-Bourbon, quatre Noisettes et cinq Hybrides remontantes ; plusieurs de ces roses sont nouvelles et fleurissent chez lui pour la première fois à Paris ; trois *Erythrina*, et entre autres une superbe et toute nouvelle espèce encore inconnue à Paris ; les deux *Clematis bicolor* et *azurea* s'y faisaient aussi remarquer.

34. M. Pelé. Cent soixante-huit plantes composaient le lot de ce jeune cultivateur marchand ; presque toutes étaient vivaces et de plein air, spécialité à laquelle il se livre. Malheureusement peu étaient en fleurs, mais plusieurs collections d'espèces s'y faisaient remarquer, tels que quatorze Campanules (*Campanula*), cinq *Lobelia*, quatre *Geum*, cinq *Lychnis*, huit *Phlox*, six *Penstemon*, etc., etc. Il cultive aussi cinquante variétés d'Œillets des fleuristes et une riche collection de Chrysanthèmes de l'Inde.

35. M. Pelvilain (Gabriel) ; huit Bananiers nains dont deux de la Chine, les autres variétés encore inconnues à Paris et peut-être en Europe ; douze plants d'Ananas de semences provenant de la Guadeloupe, et d'autres provenant de semences faites dans ses cultures, à Meudon.

36. M. Rifkogel ; un beau *Gladiolus ramosus*.

37. M. Soulange-Bodin ; trente-sept plantes ou arbustes, dont vingt-six conifères ; quelques espèces rares s'y faisaient remarquer, notamment : les *Abies smithiana*, *Douglasii*, *orientalis*, *Cedrus deodora*, *Pinus Mexicana*, *Neosa juniperus repanda*, *Podocarpus longifolia* ; dans les autres plantes on peut citer : *Bancksia grandis* et *latifolia*, *Hemiclidia Baxteri*, *Arbutus nepalensis*, etc., etc. Ainsi ce lot, sans être nombreux, était remarquable.

38. M. Tourrès ; boutures de Camellia et Daphné faites avec un rameau muni d'une seule feuille. Mais ce qui est plus intéressant, c'est un jeune pied d'un *Magnolia*, qu'il a nommé *Hartwica*, et qu'il a obtenu de graines du *M. grandiflora*, dont la fleur avait été fécondée par le pollen du *M. fuscata*. L'individu mère a fleuri chez lui cette année pour la

première fois, n'ayant que huit décimètres de hauteur. La fleur en est petite, d'un blanc de lys et d'une odeur pénétrante. A l'inspection de l'individu on voit que le feuillage a plus de rapports au *M. grandiflora* qu'au *M. fuscata*, mais le bois ressemble à celui de ce dernier, et si sa fleur et sa taille sont comme on l'annonce, ce sera une acquisition très-précieuse.

39. M. Tripet-Leblanc; cent vingt-cinq plantes, dont quatre-vingt dix variétés de Reine-Marguerite, douze Pensées, quatre OEillets-d'Inde, douze OEillets de la Chine; dans le reste des plantes, un très-beau *Fuchsia fulgens* était remarquable; on peut encore citer le *Salvia patens*, et surtout, arrivant d'Angleterre, le Primeverre de la Chine à fleurs blanches doubles.

40. M. Uterarht; soixante-dix-huit plantes, dont soixante Rosiers en pots, dans le nombre desquels il se trouvait plusieurs bonnes et nouvelles variétés; les autres plantes étaient anciennement cultivées; pourtant, on y remarquait le *Mimosa dealbata* (*Acacia*) et le *Swainsonia coronillæfolia*.

41. M. Verdier; une collection de Roses coupées, dans laquelle de très-belles et nouvelles variétés de Bengales, Thés, Noisettes, etc.

42. M. Loth n'ayant apporté ses plantes que le jeudi, elles n'ont pu être portées au catalogue; le nombre n'en était pas grand, mais leur belle culture et la rareté de quelques-unes se faisaient remarquer : tels sont deux beaux *Fuchsia fulgens*, le *Dracocephalum superbum*, plante toute nouvelle; le *Statice pseudo-armeria*, encore rare et chère, ne la connaissant que chez ce cultivateur; l'*Agave filifera*, etc.

Les autres exposans n'avaient que de deux à quatre plantes et la plupart très-insignifiantes.

2° *Dahlia coupés.*

Les collections de ces charmantes fleurs étaient au nombre de dix-neuf et avaient été présentées par MM. :

Soutif, Rifkogel, Roblin, Jonn Salter, Jacquin frères, Souchet, Buhler, Chauvière, Guérin, Vilmorin, Uterarht, Tripet-Leblanc, Bossin, Guénot, Rémond, Verdier, Chartier, Duruflé, Piquenot. Elles ont produit beaucoup d'effet ayant été la plupart soigneusement renouvelées; on y voyait souvent des amateurs prendre des notes.

3° *Légumes et autres produits de culture.*

1. M. Duvilliers; Moutarde de Chine, Chou-Petsaïe et Orge d'Imalaya en grains.

2. M. Boudier; Choux, Oignons, Poireaux, diverses Betteraves, Panais, etc.

3. M. Bossin; Patates, Aubergines, Chou-Rave, diverses Pommes-de-terre, etc.

4. M. Glorian; Choux-Pommés de Saint-Denis.

5. M. Jacques; Rhubarbe à confiture, un pot; *Scolymus hispanicus*, nouvelle racine alimentaire qui mérite d'être introduite dans les potagers.

6. M. Rendu; *Scolymus hispanicus*, *Madia sativa*, *Chenopodium leucospermum.*

7. M. Subtil; huit Artichaux d'Espagne d'une grosseur peu commune.

8. M. Vilmorin; soixante-deux objets différens, dont beaucoup de nouveaux légumes, comme *Aracacha*, Capucine tubéreuse, Patate violette, etc.;

plusieurs variétés d'Orges, Graminées nouvelles, *Polygonum tinctorium* et *Madia sativa*, plante, graine et huile.

4° *Fruits.*

Treize personnes seulement ont apporté des fruits et encore la plupart en très-petite quantité. Il n'y avait réellement de remarquable que la belle collection de M. Jamain ; aussi elle a été visitée par un grand nombre d'amateurs et de curieux. Les pommes de *Calville blanc*, des récoltes de 1837 et 1838, conservées par M. Lefebvre fils, ont étonné toutes les personnes qui les ont remarquées ; ce cultivateur avait aussi cinq variétés de très-belles pèches et trois de poires. On a regretté que M. Pelvilain n'ait pas apporté quelques-unes des superbes espèces d'Ananas qu'il cultive ; les six communs qu'il a exposés étaient beaux, mais non comparables à ce qu'il aurait pu faire. Les autres exposans en fruits, sont : MM. Barbot, Bossin, Duvilliers, Godefroy, Lepère, Rendu, sir Luisette, Vilmorin et mademoiselle Plane, dix pots de confitures de divers fruits.

5° *Beaux-Arts, Librairie.*

Cette partie n'était représentée que par sept exposans et se composait de peu d'objets : un Bouquet peint sur verre, peinture de Camellia ; tableaux de Fleurs, peints à l'huile ; deux Groupes en bronze ; Aquarelles, Lithographies et ouvrages d'Agriculture et d'Horticulture.

6° *Industrie.*

Dix-sept exposans ont apporté : des Pompes à jar-

dins, des Volières, des modèles d'Outils et autres, des Jardinières de diverses formes; des échantillons d'Indigo; beaucoup d'Outils tout confectionnés et prêts à servir. Dans ce dernier genre, et comme les années précédentes, M. Arnheiter se faisait remarquer par le nombre et la confection des objets.

Tel est à peu près l'ensemble de l'Exposition de 1839; elle aurait pu être mieux; espérons, qu'avec quelques soins, la Société royale d'Horticulture obtiendra un autre résultat à sa prochaine Exposition.

Jacques.

PLANTES POTAGÈRES.

Patates Nouvelles.

M. A. Gontier, habile horticulteur à Montsouris, cultive deux variétés nouvelles de Patates dont la végétation vigoureuse est fort remarquable.

La première est la *Patate violette de la Nouvelle-Orléans*. Ses tiges sont vigoureuses, d'un violet foncé, légèrement pubescentes; elles sont garnies sur toute leur longueur de feuilles cordiformes, ovales, allongées, entières, d'un beau vert, marquées de nervures saillantes en dessous, dont la médiane est violette à sa base; elles sont portées par de longs pétioles cylindriques jusqu'au tiers de leur longueur, ensuite canaliculés, d'un vert frais et violet à leur sommet.

La racine est fusiforme, quelquefois droite, le plus souvent un peu contournée, de couleur pourpre violacée et d'un beau blanc pur à l'intérieur; elle est terminée par une racine filiforme fibreuse.

Il en a obtenu qui pesaient un kilog. deux cent cinquante gram. ; elle est extrêmement productive.

Elle est d'un goût excellent et d'une saveur très-sucrée.

La seconde est la *Patate de Malaga.*

Sa végétation est au moins aussi vigoureuse que celle de la précédente.Ses tiges d'un vert frais, moins pubescentes ; les feuilles, portées sur des pétioles du même vert que les tiges, sont irrégulièrement lobées, à lobes aigus et parfois ondulées sur leurs bords; elles sont d'un vert foncé en dessus, plus clair en dessous où les nervures sont saillantes et d'un vert plus jaunâtre.

Ses tubercules sont fusiformes, généralement moins volumineux que ceux de la précédente ; couleur rose ou plutôt carnée, à chair d'un beau blanc ; elle est moins productive.

Sa saveur est moins agréable que celle de la précédente.

JACQUIN jeune.

JARDIN FRUITIER.

POIRE BEURRÉ ROYAL. (*Voyez* la planche.)

Arbre d'une végétation vigoureuse et très productif. Fruit mûrissant en octobre, à peau jaune ponctuée, rougissant parfois du côté où il est frappé par le soleil ; à chair fine, fondante, sucrée et légèrement musquée, agréable. Il atteint assez ordinairement les dimensions suivantes : quatre-vingt à quatre-vingt dix millimètres de hauteur sur une circonférence de quatorze à quinze centimètres.

L'arbre réussit parfaitement en espalier à l'exposition du levant et du couchant. Ses fruits, plus tardifs que le Beuré gris, le remplacent avec avantage.

UTINET.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

CLÉMATITE cylindrique de CAMUZET, *Clematis cylindrica*. Var. : *Camuzeti*. (Voyez la planche, et, pour les caractères génériques, page 281 année 1837-1838).

Les amateurs ayant déjà donné mon nom à cette nouvelle plante, il ne me reste qu'à indiquer comment je l'ai obtenue.

En 1825, le Muséum d'Histoire-Naturelle reçut un envoi assez considérable de plantes du célèbre établissement de MM. Loddiges, à Londres. Parmi ces végétaux se trouvait la *Clematis cylindrica*, que nous ne possédions pas encore : c'est une espèce de l'Amérique du Nord, à fleurs bleuâtres et qui perd ses tiges chaque année comme les *C. viorma*, *integrifolia* et autres. La Clématite cylindrique a été figurée dans le *Journal et Flore des jardins*, page 33. Cette plante fut divisée en deux, et l'un des éclats m'a été confié : je l'ai planté en terre de bruyère et j'ai tâché de la multiplier, ce qui n'est pas facile, car elle ne drageonne guère et ses graines sont rares malgré la multitude de ses fleurs. Enfin, en 1834, l'une de ses fleurs a fructifié ; j'en semai les graines qui levèrent la seconde année comme font, en général, toutes les Clématites. L'un des pieds paraissant plus fort que les

autres fut planté, non loin de sa mère, et fleurit la deuxième année; alors je remarquai que sa fleur était au moins une fois plus grande que celle de la *C. cylindrica* sa mère, et que ses tiges, au lieu de périr jusqu'auprès de terre, chaque hiver, s'étaient conservées vivantes de la longueur de trente-deux centimètres. L'année suivante elles se sont conservées de la longueur de soixante-cinq centimètres à un mètre, et cette année 1838 à 1839, ses tiges ont conservé cent trente à cent soixante centimètres de longueur et sont couvertes de belles fleurs bleu-violacé, plus ouvertes que dans l'espèce primitive, larges de cinq à six centimètres, ayant de quatre à six pétales et même quelquefois huit.

Je pense que cette nouvelle variété, qui résiste parfaitement en pleine terre, sera une très-bonne acquisition pour l'ornement des berceaux et tonnelles. La grandeur de ces fleurs, la largeur de ses feuilles ternées et leur vert foncé, la rendent propre à fournir un ombrage agréable.

On peut se la procurer chez M. Bertin, horticulteur à Versailles, ainsi qu'un grand nombre de plantes nouvelles.

J.-B. Camuzet.

QUERCUS. Lin. Monœcie polyandrie. L. Amentacées. Juss.

Caractères génériques: Monoïque. *Fleurs mâles:* calice ordinairement à cinq divisions, cinq à dix étamines. *Fleurs femelles:* calice monophylle, très-entier, rude; deux à cinq styles; noix coriace, entourée à sa base par le calice persistant.

Chêne a feuilles variées. *Quercus hetero-*

phylla. Phil., de la Nouvelle-Orléans. Tige mince, à rameaux effilés, ayant quelque ressemblance avec le *Q. Phellos;* feuilles persistantes, longues de dix-huit centimètres, souvent bi ou trilobées, quelquefois entières, d'un vert foncé, lisses en dessus comme en dessous.

Ce Chêne est d'autant plus intéressant, qu'il a un feuillage et un port gracieux et élégans; il jouit de l'avantage de conserver ses feuilles pendant l'hiver, et de résister aux plus grands froids.

Nous l'avons reçu de la Belgique sous le nom de Chêne de la Nouvelle-Orléans, et depuis nous l'avons reçu sous le nom de *Q. heterophylla*, qui est celui que nous adoptons de préférence, parce qu'il exprime assez bien le caractère principal de la plante, qui consiste dans la diversité de formes de ses feuilles.

Chêne rugueux, *Quercus rugosa*. De Mexico. Tige blanchâtre à rameaux plus foncés, couverts de duvet roussâtre et quelquefois crénelés aux extrémités. Feuilles alternes, stipulées, oblongues, obtuses, très-rugueuses, ondulées et dentées sur les bords, à nervures très-saillantes, particulièrement en dessous, d'un vert assez foncé en dessus et d'un vert jaunâtre en dessous, longues de dix à quinze centimètres.

Ce Chêne, moins rustique que le précédent, peut cependant résister à nos hivers ordinaires, et il est probable que les individus qui auront acquis de l'âge et de la force passeront parfaitement en pleine terre. Il s'agira donc de prendre quelques précautions pendant les premières années.

La grande multiplication que nous en avons faite

par la greffe en fente, nous permet déjà de le livrer à un prix très-modéré. Aug. Cels.

Note sur les Chrysanthèmes de l'Inde.

Dans une visite que j'ai eu l'avantage de faire à M. Masson, jardinier en chef de monseigneur le duc d'Aumale, à Chantilly, j'y ai particulièrement remarqué sa belle culture de Chrysanthèmes de l'Inde, qui sont, de la part de cet habile jardinier, l'objet d'essais qui ont déjà donné quelques résultats intéressans.

Je signalerai d'abord l'art qu'il a eu de faire fleurir ces jolies plantes en mai et en juin, époque fort éloignée de celle que la nature a fixée pour leur floraison. Ce résultat, assez difficile à obtenir, n'est point dû à la culture forcée qui étiole tellement les Chrysanthèmes, qu'elles arrivent épuisées au moment de fleurir et qu'il ne leur reste point assez de force pour accomplir cet acte important. Ce fait, signalé à la Société royale d'Horticulture à laquelle un échantillon a été présenté en son temps, a valu, à M. Masson, une mention honorable qui eût probablement été convertie en une médaille d'argent si l'Exposition, annoncée pour le mois de juin, avait effectivement eu lieu, car c'est pour cette époque que M. Masson avait combiné son travail.

Je citerai ensuite les Chrysanthèmes naines qu'il sait produire, et qui ont le précieux avantage d'offrir des sujets fleuris propres à la décoration des serres et des appartemens. On sait que ces belles plantes, de la famille des Radiées, seraient un des principaux ornemens de nos parterres, à l'automne, si leur florai-

son tardive n'était pas trop souvent interrompue par les premières gelées. Pour prolonger la jouissance de ces jolies fleurs, il faut donc cultiver les Chrysanthèmes en pots afin de les rentrer en serre tempérée ; mais, dans leur état naturel, ces plantes exigent de grands pots et tiennent trop de place dans les conservatoires. Les boutures qu'on essaye, depuis quelques années, forment en effet des sujets nains, mais ne constituant que des individus grêles et uniflores. M. Masson a trouvé le moyen d'obtenir des Chrysanthèmes naines sans nuire à l'abondance des fleurs. Il m'a promis de me remettre une note sur les procédés qu'il emploie pour arriver aux deux résultats que je viens d'indiquer, et je m'empresserai aussitôt de la communiquer à nos lecteurs. JACQUIN Jeune.

ORANGERIE.

RONCE DE NOUTKA, *Rubus Nuctanus*. LINDL. DEC. (*Voyez* pour les caractères génériques page 314, année 1832-1833.)

Superbe Ronce originaire du nord ouest de l'Amérique-Septentrionale, dans les environs de la baie de Noutka, sous le cinquante-deuxième degré de latitude, où elle fut trouvée par Menzies, pendant le voyage du capitaine Vancouver. Elle a été rencontrée depuis dans diverses contrées du même continent jusque sous le quarante-troisième degré.

Sa tige est droite, rameuse, à rameaux lisses ou rarement sétifères, mais garnis de quelques poils glanduleux. Feuilles grandes, cordiformes à cinq lobes larges, aigus, doublement dentés, à surfaces

admirablement reticulées de veines nombreuses; pédoncules terminaux, corymbifères; fleurs blanches portées chacune sur un pédicelle glanduleux; calice également glanduleux, à divisions ovales, concaves, pointues; pétales larges, presque orbiculaires, tortillés; étamines nombrenses, à anthères jaunes.

Cette plante qui fleurit en été, et peut parfaitement résister à nos hivers, est intéressante pour l'ornement des parcs et jardins. On la multiplie par ses drageons, qu'elle donne en abondance.

Aug. Cels.

MÉTROSIDÉROS. Gaert. Icosandrie monogynie. Lin. Myrtacées. Juss.

Caractères génériques : Calice monophylle à cinq dents; cinq pétales; étamines nombreuses, à filamens libres insérés sur le calice; capsule à trois ou quatre loges, s'ouvrant en autant de valves, et contenant des graines nombreuses très-fines.

Métrosidéros a fleurs vertes. *Metrosideros viridiflora*. Sims. Bot. Mag. 2602. *Callistemon viridiflorum*. Dec. Prod. (*Voy. la planche.*)

Arbrisseau de trente-cinq centimètres à deux mètres, à rameaux courts, alternes, quelquefois dichotomes ou verticillés, garnis, dans leur longueur, de feuilles alternes, sessiles, linéaires, lancéolées, piquantes, coriaces, longues de vingt-cinq à trente millimètres.

Fleurs verdâtres disposées en épi raméal couronné, terminant presque tous les rameaux dont souvent le

bourgeon terminal ne se développe qu'après l'entier épanouissement des fleurs. Le tube calicinal est hémisphérique, les lobes du limbe sont obtus ; les étamines, en nombre indéterminé, sont beaucoup plus longues que les pétales ; les anthères sont incumbantes, et le style filiforme à stigmate simple capitellé. Fruit triloculaire ligneux, adhérant au rameau.

Cette espèce, rare encore dans les collections, se rapproche beaucoup par sa fleur du *M. citrina*, mais elle en diffère par ses branches moins flexibles, ses feuilles plus petites, dures, piquantes, lisses et d'un vert foncé, lesquelles ressemblent assez par leur forme à celles du *Ruscus aculeatus ;* aussi ai-je connu cette plante sous le nom de *M. Ruscifolia.*

Ce charmant arbuste, originaire de la Nouvelle-Hollande, paraît avoir été introduit par MM. Whitsey, Brame et Milne, qui l'ont obtenu de graines dans leur pépinière de Sulham. La date de cette introduction n'est pas bien précise, mais d'après les renseignemens que j'ai recueillis, elle ne paraît pas devoir remonter à plus de dix ou douze ans.

Il est rustique et se cultive en pots remplis de terre de bruyère, pendant sa jeunesse; lorsqu'il a acquis une certaine force, on peut y ajouter un quart ou un cinquième de terre normale. Comme les autres espèces de son genre il exige, pendant l'hiver, l'orangerie ou mieux la serre tempérée, et se trouve encore bien d'être placé sous châssis froid près du verre. Il est essentiel de ne pas le laisser manquer d'eau.

Jusqu'à présent on le multiplie facilement de boutures faites de la fin de décembre en avril, selon les dispositions que le pied mère montre à pousser. On pique ces boutures dans de petits pots remplis de

terre de bruyère sablonneuse, et on les place sous cloche sur une couche tiède. Il reprend également bien de marcottes, mais les rameaux poussant peu et étant ordinairement courts, la multiplication, par ce moyen, serait trop lente ; il en est de même du semis.

Le *Metrosideros viridiflora* fleurit ordinairement de la fin de juin jusqu'en août, et sa floraison réussit également à toutes les expositions. Il est très-convenable pour l'ornement par ses nombreuses fleurs vertes, en général assez rares, mais qui, dans ce genre, à quelque nuance près, se montrent sur trois ou quatre espèces, comme le *M. pinifolia*, le *M. citrina*, etc. Il a l'avantage de fleurir à la hauteur de vingt à trente-cinq centimètres. On peut voir tous les ans, au Jardin-des-Plantes, les fleurs qu'il donne abondamment, et on le trouve encore dans divers établissemens marchands, et notamment chez nos collègues MM. Cels et Jacquin.

Les nombreuses espèces du genre Métrosidéros ont été par divers botanistes divisées en plusieurs genres. Ainsi le beau *M. anomala* qu'on a pu voir, pendant plus de trente ans, dans l'établissement Cels, donnant chaque année d'énormes bouquets de fleurs blanches terminales, que Ventenat a décrit et figuré, que Smith avait appelé *M. hispida*, et Andrew's, *M. hirsuta*, a servi, à Cavanilhes, de type pour le genre *Angophora* dans lequel il l'a placé sous le nom spécifique d'*Angophora cordifolia*. Cette belle plante, rapportée du port Jackson, a toujours été rare à cause de la difficulté que présentait sa multiplication par boutures et marcottes ; ce n'est que par ses graines, qu'elle a données plus tard, que l'on est parvenu à la propager.

Le genre Callistemon a été créé par Rob. Brown, qui y a classé les *M. pinifolia.* Wendl., *M. viridiflora.* Sims., *M. Saligna.* Smith., *M. pallida.* Bompl., *M. citrina.* Bot. Mag., *M. linearis.* Willd., *M. glandulosa.* Desf., *M. lophanta.* Vent., *M. speciosa.* Sims. Dans son genre Métrosidéros il a conservé les *M. polymorpha.* Gaudich., *M. capitata.* Smith., *M. cordifolia.* Vent., *M. ciliata.* Smith., *M. angustifolia.* Smith., *M. umbellata.* Cavan., *M. villosa.* Smith., *M. vera.* Lin.

La plupart de ces espèces sont recherchées pour l'ornement, et l'établissement Cels en a toujours offert une collection intéressante. Leurs graines ont été rapportées, pour la première fois, en 1804, de la Nouvelle-Hollande, où elles ont été recueillies pendant le voyage autour du monde du capitaine Baudin. Feu Cels avait donné, à celles qui lui ont été confiées par le Muséum d'Histoire-Naturelle, tous les soins convenables, et c'est pourquoi ce genre de plantes, ainsi que les *Mimosa* (Acacia), qui sont dans le même cas, ont toujours été nombreux dans son établissement.

Pépin.

CASTANEA. Tourn. Monœcie polyandrie. Lin. Amentacées. Juss.

Caractères génériques: Polygame. *Fleurs mâles:* chatons nus, linéaires; corolle à cinq pétales, dix à vingt étamines. *Fleurs femelles :* calice à cinq ou ou six divisions, muriqué; trois ovaires à stigmates en pinceau, trois noix renfermées dans le calice hérissé.

Chataigner du Népaule, *Castanea Nepalensis.* Tige blanchâtre; feuilles longues de seize centimètres sur six à sept de large, coriaces, d'un vert foncé en dessus et presque lisses, d'un blanc cotonneux en dessous; à grandes dents très-aigues et piquantes, à nervures saillantes. Fleurs naissant dans les aisselles des feuilles, en chatons comme le *C. Vesca.* Nous proposant de le faire figurer à sa prochaine floraison, nous en donnerons alors une description plus étendue.

Nous avons long-temps cultivé ce Châtaignier sous le nom de *Quercus Nepalensis,* mais l'hiver dernier les fleurs mâles qu'il a développées dans la serre nous l'ont fait reconnaître pour un véritable *Castanea.*

Nous avions essayé de le multiplier par la greffe en fente sur le *Quercus Robur,* mais nous n'avons obtenu aucun résultat; toutefois, les boutures nous ont assez bien réussi. Au printemps dernier, nous l'avons greffé sur le châtaignier, et toutes les greffes ont bien pris. Ce moyen nous permettra d'avoir des pieds plus rustiques, qui développeront des tiges plus vigoureuses que s'ils étaient francs de pieds, et qui résisteront peut-être à l'air libre, pendant l'hiver. Provisoirement, il ne peut passer la mauvaise saison en pleine terre, que dans les régions méridionales de la France, et sous notre climat il convient, jusqu'à nouvel ordre, de le rentrer en orangerie.

Aug. Cels.

SERRE CHAUDE.

Euphorbe ponceau, *Euphorbia punicea.* Swartz. (*Voy.* la planche, et pour les caractères génériques, pag. 182, année 1832-1833).

Tiges ligneuses, de couleur grisâtre, s'élevant de six à huit mètres dans leur patrie, mais ne dépassant guère dans nos serres la moitié de cette hauteur. Elles se divisent au sommet en rameaux dichotomes, étalés, renflés à leur insertion sur la tige, terminés par un faisceau de feuilles aggrégées circulairement, presque sessiles, ovales, lancéolées, d'un vert frais et luisant en dessus, quelquefois d'un rouge ponceau à leur base, et d'un vert glauque en dessous; à nervure médiane saillante à l'extérieur; fleurs terminales s'élevant par quatre ou cinq à-la-fois du centre de cette espèce de collerette; chacune d'elles, excepté celle dumilieu, est garnie de deux bractées foliacées, sessiles, ovales, acuminées, d'un beau rouge ponceau; calice pubescent d'un vert pourpré, velu en dedans; corolle à cinq pétales jaunes, arrondis, persistans, insérés sur les bords du calice; étamines fertiles mêlées à un grand nombre de filets stériles. Ovaire pédicellé, incliné, de couleur pourpre plus ou moins foncé, surmonté d'un style trifide, à stigmates obtus. Capsules glabres, arrondies, à trois loges monospermes, semences brunes.

Cette plante, originaire de la Jamaïque, exige la serre chaude où elle fleurit de janvier en mai. On la cultive en pots remplis de bonne terre franche, et on la multiplie de graines semées sur couche chaude, ou de boutures faites également sur couche et sous cloche. Il lui faut, en été, de copieux arrosemens, et très peu pendant l'hiver.

Lémon.

TABLE

FRANÇAISE ET LATINE

DES PLANTES

GRAVÉES DANS LES ANNALES DE FLORE ET POMONE.

ANNÉE 1838 - 1839.

		Pages
1. Prune surpasse Monsieur.	. . . . .	14
2. Dalhia globe jaune.	. . . . .	*ibid*
3. Reine des Cinéraires.	*Cineraria cruenta*, Var. : *regina.*	29
4. Limnocharis de Humbolt.	*Limnocharis Humboldtii.*	31
5. Poire Louise-Bonne d'Avranches.	. . . . .	52
6. Rodochiton sarmenteux.	*Rhodochiton volubile.*	57
7. Erythrine retournée.	*Erythrina resupinata.*	61
8. Stapélie à grandes fleurs.	*Stapelia grandiflora.*	63
9. Quamoclit changeant.	*Quamoclit pallescens.*	84
10-11. Péristérie de Barker.	*Peristeria Barkeri.*	87
12. Ipomée d'Horsfal.	*Ipomea Horsfaliæ.*	89
13. Pomme reinette d'Espagne.	. . . . .	110
14. Capucine tubéreuse.	*Tropæolum tuberosum.*	121
15. Amaryllis gentille.	*Amaryllis pulchella.*	124
16. Manettie à feuilles en cœur.	*Manettia cordifolia.*	126
17. Aster rose du Vouldy.	*Aster roseus Vouldyamus.*	150
18. Vinettier doux.	*Berberis dulcis.*	152
19. Cinéraire de Chandler.	*Cineraria Chandleri.*	154
20. Acacie à feuilles courtes.	*Acacia brevifolia.*	154
21. Glycine de la Chine.	*Wistaria sinensis.*	186
22. Sorbier vêtu.	*Sorbus vestita.*	183
23. Amaryllis de Loth.	*Amaryllis Lothiana.*	190
24. Cyrtochile maculé.	*Cyrthochilum maculatum.*	191
25. Chevrefeuille à feuilles lancéolées.	*Lonicera lanceolata.*	217

	Pages
Cels François. Acacie à feuilles courtes.	154
— *Cyrthochilum maculatum.*	191
— Echinocacte de Sellow.	252
— Maxillaire aromatique.	253
— Mammillaire sous polyèdre.	287
— Echinocacte à petits mammelons.	288
— Maxillaire de Deppe	347
Cereus leptophis.	343
Cerise du nord.	301
Châtaignier du Népaule.	382
Cheiranthus cheiri, V.: *Fries-Moreli.*	220
— — *grandiflora.*	251
Chêne à feuilles variées.	375
— rugueux.	376
Chevrefeuille à feuilles lancéolées.	217
— à fleurs jaunes.	302
— hispide.	303
Chicorée sauvage améliorée.	47
Chou colza.	131
— de Bruxelles.	294
— branchu du Poitou, dit Billaudeau.	297
— Pé-Tsaie ou Chinois. Résultats de la culture d'automne.	321
Choux-fleurs (moyen de faire acquérir beaucoup de volume aux pommes de).	327
Chrysanthèmes de l'Inde. Classification analytique et méthodique.	67
— Culture.	81
— Note sur les.	377
Cierge petit serpent.	343
Cineraria cruenta, V.: *regina.*	29
Cineraria Chandleri.	153
Clematis azurea grandiflora.	319
— *Cylindrica*, Var.: *Camuzeti.*	374
Cuphœa Silenoïdes.	319
Cyrthochilum maculatum.	191
Dalbret. Poire Louise-Bonne d'Avranches.	52
Dahlia globe-jaune.	14
Digitalis ambigua, Var.: *purpurescens.*	54
Diosma ciliata.	155
Doverge, *Voyez* Rousselon.	
Echinocactus sellowianus.	252
— *mammulosus.*	288
Engrais, *Voyez* Bruyères.	289
Epiphyllum splendens.	344
Erigeron speciosum.	53
Erithryna resupinata.	61
Eucalyptus. Notice sur leur culture.	156
Euphorbia punicea.	383
Expositions florales.	353
Fabagelle fétide.	188
Fabiana imbricata.	341
Fraisier Welton.	233
Gaillarda picta, Var.: *flosculosa.*	317
Gaulteria Shallon.	337
Gelée du mois de mai 1839 (note sur la).	257
Genêt rameux des canaries.	314
Genista canariensis.	314
Giroflée panachée de Fries-Morel.	220
— jaune à grandes fleurs.	251
Gladiolus ramosus.	30
Glaïeul rameux.	30
Glycine de la Chine.	184

Greffe de la Pivoine ligneuse sur tubercule de la Pivoine herbacée. 123
Grenadiers à fruits. Leur culture en pleine terre et en espalier. 236
Groseiller à feuilles de mauve. 92
— sanguin. Note sur sa taille. 305
Haricot nègre-nain précoce. 271
Iberis Durandi. 347
Imatophyllum Aitoni. 285
Ipomea horsfaliæ. 89
Jacques. revue du genre *Achillea.* 1
— Suite. 33
— *Digitalis ambigua*, Var. : *purpurescens.* 54
— *Silene fimbriata.* 56
— *Tristania conferta.* 59
— *Linaria Dalmatica.* 60
— *Erythryna resupinata.* 61
— Table analytique et méthodique des Chrysanthèmes de l'Inde. 67
— Culture des Chrysanthèmes. 81
— Limnanthe de Douglas. 83
— *Amaryllis planiflora.* 91
— Groseiller à feuilles de mauve. 92
— Verveine incisée. 94
— Verveine à feuilles ovales. *ibid.*
— *Orobus vernus albus.* 95
— Revue du genre *Aconitum.* 97
Jacques. *Amaryllis pulchella.* 124
— Observations météorologiques pendant l'année 1838. 129
— Suite des Aconits. 139
— Vinetier doux. 152
— Pivoine subternée. 255
— Cuphée faux silène. 319
— Gaultérie Shallon. 337
— Ibéride de Durand. 347
— Nouvelles variétés du Noyer intermédiaire. 348
— Pélégrine gracieuse, Var. : rose. 351
— Pélégrine gracieuse, Var. : dorée. 351
— Revue de l'Exposition de la Société royale d'Horticulculture. 361
Jacquin aîné. Notice sur une chicorée sauvage améliorée. 47
— Notice sur les melons en général et culture des Cantaloups sous châssis. 161
— Glycine de la Chine. 184
— Suite de la notice sur les melons. 193
— Suite de la même. 225
— Notice sur l'ordre et le classement des végétaux dans les jardins de collection. 264
— Rhododendron odorant à feuilles d'azalée. 283
— Imatophylle d'Aiton. 285
— Mauve à feuilles dentées. 315

	Pages
Jacquin aîné. Fabienne imbriquée.	341
— Epiphylle brillant.	344
Jacquin jeune. Du chou colza.	131
— Moyens de faire avec avantage des plantations tardives au printemps.	214
— Assiminier à trois lobes.	219
— Fraise Welton.	233
— Sur le Chou de Bruxelles.	294
— Moyen de faire acquérir beaucoup de volume aux pommes de choux-fleurs.	327
— Patates nouvelles.	372
— Note sur les Chrysanthèmes de l'Inde.	377
Lémon. Reine des cinéraires.	29
— *Stapelia grandiflora*	63
— Cinéraire de Chandler.	153
— Diosma cilié.	155
— Giroflée jaune à grandes fleurs.	251
— Notice descriptive des Pivoines.	307
— Pélargonier drap d'or de Bataille.	320
— Observations sur la culture des Pivoines.	338
— Euphorbe ponceau.	383
Lilium lancifolium, V. : *Broussartii.*	346
— — Var. : *punctatum.*	348
Limnanthes Douglasii.	83
Limnocharis humboldtii.	31
Linaria Dalmatica.	60
Lonicera lanceolata.	217
— *flava.*	302
— *hispidula.*	303
Lys lancéolé de Broussart.	346
Madia sativa.	44
Malva serrata.	345
Mammillaria subpolyedra.	287
Manettia cordifolia.	126
E. Martin. Des bruyères, genêts, fougères, joncs et autres plantes marines et fluviatiles considérés comme engrais.	286
Mauve à feuilles dentées.	315
Maxillaria aromatica.	253
— *Deppei.*	347
Melons (Note sur la culture des).	108
— Culture des Cantaloups sous châssis.	161
— Suite.	193
— Suite.	225
Métrosidéros à fleurs vertes.	379
Millefeuille.	1
Millefeuille linguiforme	312
Moyens de faire avec avantage des plantations tardives au printemps.	214
Muséum d'Histoire-Naturelle (promenade au).	328
Neumann. Quamoclit changeant.	84
— Ipomée d'Horsfal.	89
— Capucine tubéreuse.	121
Notice sur l'ordre et le classement des végétaux dans les jardins de collection.	264

Pages

Noyer intermédiaire (nouvelles variétés du). 348
Observations météorologiques pendant l'année 1838. 129
Orobus vernus albus. 95
Pastèque. Sa culture sous cloche. 148
Patates nouvelles. 372
Pelargonium Voltaireanum. 250
— *Batailleanum*. 320
Pélégrine gracieuse, V.: dorée. 351
— — Var. : rose. *ibid.*
Pépin. Note sur une variété à fleurs blanches de l'*Amaranthus caudatus*. 27
— Glayeul rameux. 30
— Limnocharis de Humboldt. 31
— Erigéron élégant. 53
— *Rhodochiton volubile*. 57
— Note sur la culture des Melons. 108
— *Manettia cordifolia*. 126
— Fagabelle fétide. 188
— Verveine à feuilles veinées. 216
— Spirée à feuilles d'Alizier. 245
— Staticé fasciculé. 248
— Staticé faux armeria. 222
— Note sur la gelée du mois de mai. 257
— Haricot nègre nain précoce. 271
— Transformation en pétales des étamines de la Pivoine naine. 284
— Chevrefeuille hispide. 303

Pages

Pepin. Note sur la taille du Groseiller sanguin. 305
— Millefeuille linguiforme. 312
— Genêt rameux des canaries. 314
— Gaillarde pictée flosculeuse. 317
— Résultats de la culture d'automne du chou Pé-Tsaie ou Chinois. 321
— Métrosidéros à fleurs vertes. 379
Peristeria Barkeri. 87
Persil de Naples. 300
Phaseolus niger nanus precox. 271
Pivoine subternée. 5
— naine. Transformation de ses étamines en pétales. 284
Pivoines (notice descriptive des). 307
— (Observations sur la culture des). 338
Pæonia subternata. 255
— *Humilis*. 274
Poire Augier. 65
— Beurré royal. 373
— Louise-Bonne d'Avranches. 52
Poirier de Doyenné greffé sur pommier. 281
Pokorny. Culture de la Pastèque sous cloche. 148
Pomme-de-terre Marjolin. 46
Pomme reinette d'Espagne. 110
Promenade horticole au Muséum d'Histoire-Naturelle. 318
Prune surpasse Monsieur. 14

	Pages
Quamoclit pallescens.	84
Quercus heterophylla.	375
— *rugosa.*	376
Reine des Cinéraires.	29
Revue de l'exposition de la Société royale d'Horticulture.	361
Ribes malvaceus.	92
— *sanguineum.*	305
Rhodochiton volubile.	57
Rhododendrum Azaleoïdes, Var. : *Odorata.*	283
— *Adansoni.*	304
Ronce de Noutka.	378
Rousselon. Dahlia globe jaune.	14
— Sur les couleurs des Dahlia et la recherche d'une variété à fleurs bleues.	15
— Scolyme d'Espagne.	96
— Culture des Tulipes.	111
— Aster rose du Vouldy.	150
— Notice sur la culture des Eucalyptus.	156
— Culture en pleine terre et en espaliers des Grenadiers à fruits.	236
— Classement des arbres fruitiers cultivés en Europe.	273
— Poirier de Doyenné greffé sur pommier.	281
— Sur le chou branchu du Poitou dit Billaudeau.	297
— Promenade horticole au Muséum d'Histoire - Naturelle.	328
Rousselon. Expositions florales.	353
Rubus Nuctanus.	378
Scolymus Hispanicus.	99
Silene fimbriata.	56
Sorbus vestita.	186
Spiræa ariæfolia.	245
Stapelia grandiflora.	63
Statice fasciculata.	248
— *pseudo armeria.*	222
Tristania conferta.	59
Tropœlum tuberosum.	121
Tulipes (culture des).	111
Verbena incisa.	94
— *Arraniana*	*ibid.*
— *Venosa.*	216
Vinettier doux.	152
Wistaria sinensis.	184
Utinet. Prune surpasse Monsieur.	14
— Pomme reinette d'Espagne.	110
— Observations sur la culture des Artichaux.	146
— Moyen d'obtenir de grosses racines du Céleri-rave.	149
— Amaryllis de Loth.	190
— Chevrefeuille à feuilles lancéolées.	217
— Giroflée panachée de Fries-Morel.	220
— *Pelargonium Voltaireanum.*	250
— Persil de Naples.	300
— Chevrefeuille à fleurs jaunes.	302
— Cierge petit serpent.	343
— Lys lancéolé de Broussart.	346
— Poire de Beurré royal.	373
Zigophyllum fetidum.	188

FIN.

PRUNE *Surpasse Monsieur*

DAHLIA *Globe jaune*

REINE DES CINÉRAIRES.

Cineraria cruenta *Var:* Regina.

LIMNOCHARIS *de Humbolt*.

Limnocharis Humboldtii.

POIRE *Bonne Louise d'Avranches.*

RHODOCHITON SARMENTEUX

Rhodochiton volubile

ERYTHRINE RETOURNÉE

Erythrina resupinatâ

STAPÉLIE *à grandes fleurs*

Stapelia grandiflora.

Lemaire Jc

QUAMOCLIT CHANGEANT

Quamoclit pallescens

PÉRISTÉRIE DE BARKER.

Peristeria Barkerii.

IPOMÉE DE HORSFAL.

Ipomea Horsfalliæ.

POMME REINETTE D'ESPAGNE

CAPUCINE TUBÉREUSE

Tropæolum tuberosum

AMARYLLIS GENTILLE

Amaryllis pulchella.

MANETTIE *à feuilles en cœur.*

Manettia cordifolia.

ASTER ROSE DU VOULDY

Aster roseus Vouldyanus.

VINETTIER GRACIEUX

Berberis Dulcis

CINÉRAIRE DE CHANDLER

Cineraria Chandleri

ACACIE *à feuilles courtes*

Acacia brevifolia.

GLYCINE DE LA CHINE

Wistaria sinensis

SORBIER VÊTU

Sorbus vestita

AMARYLLIS DE LOTH

Amaryllis Lothiana.

Lavaron lc

CYTOCHILE MACULÉ

Cyrtochilum maculatum

CHEVREFEUILLE *à feuilles lancéolées*

Linocera lanceolata

ASSIMINIER *de Virginie*

Assimina Virginia.

GIROFLÉE PANACHÉE *de Fries-morel.*

Cheiranthus Cheiri. *var.* Fries-moreli

STATICÉ FAUX-ARMERIA

Statice pseudo-armeria .

29.

FRAISE WELTON.

Lemon Sc

PELARGONIER *de Voltaire*

Pelargonium Voltaireanum

ECHINOCACTE *de Sellow*

Echinocactus Sellowianus.

MAXILLAIRE AROMATIQUE

Maxillaria aromatica.

RHODODENDRON ODORANT *à feuilles d'Azalée*

Rhododendrum azaleoïdes *var.* odorata

IMATOPHYLLE D'AITON

Imatophyllum Aitoni

MAMMILLAIRE *sous-polyèdre*

Mammillaria subpolyèdra.

ECHINOCACTE *à petits Mamelons*

Echinocactus mammulosus

CERISE DU NORD.

CHEVREFEUILLE JAUNE

Lonicera flava.

RHODODENDRON *d'Adanson*

Rhododendrum Adansoni

MAUVE *à feuilles dentées*

Malva serrata.

FABIENNE IMBRIQUÉE.

Fabiana imbricata.

CIERGE PETIT SERPENT

Cereus Leptophis

Ch. Duchesne

EPIPHYLLE BRILLANT

Epiphyllum splendens

POIRE DE BEURRÉ ROYAL.

Leon Sc

CLÉMATITE CYLINDRIQUE *de Camuzet*.

Clematis cylindrica *Var* Camuzeti.

Laurin sc

MÉTROSIDÉROS *à fleur verte*

Metrosideros viridis.

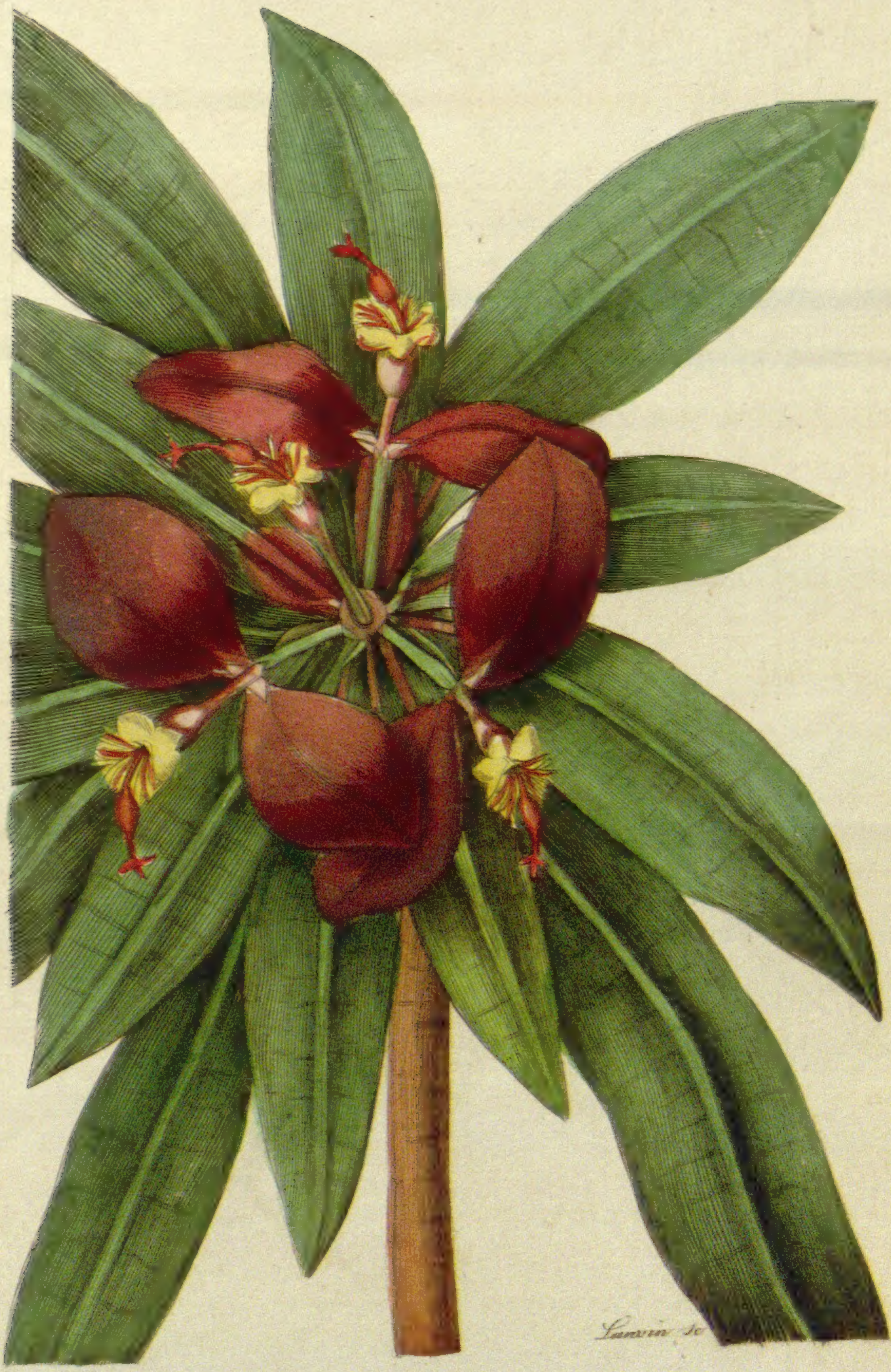

EUPHORBE PONCEAU

Euphorbia punicea